NAZIONALE
B. Prov.
1435
NAPOLI
VITT. EM. III
BIBLIOTECA

A PROVINCIALE

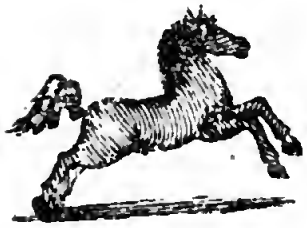

Armadio XXX
Palchetto
Num.° d' ordine 19 6244

120
1435

C13073

MÉLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE,

Par M. De Vigneul-Marville.

Quatriéme Edition, revûë, corrigée, & augmentée

Par M. ***. DARGONE

Second Volume.

A PARIS, AU PALAIS,

Chez Claude Prudhomme, au sixiéme Pilier de la Grand' Salle, vis-à-vis l'Escalier de la Cour des Aides, à la Bonne-Foy couronnée.

M. DCC. XXV.

AVEC PRIVILEGE DU ROY.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
R.F.
NAPOLI

MÊLANGES D'HISTOIRE ET DE LITTERATURE.

ATHENIS *tenue cœlum, ex quo acutiores etiam putantur Attici.* On n'en dira pas autant de la Ville de Dieppe, où l'air eſt fort groſſier, & le Peuple encore plus groſſier que l'air. Néanmoins il y naît d'auſſi bons eſprits & auſſi ſubtils qu'ailleurs. Sans faire le dénombrement de ceux que j'y ai connus ; je dirai deux mots du Médecin Pecquet qui étoit de Dieppe, & dont nous avons un Traité curieux *des Veines lactées.* Il avoit l'eſprit vif & remuant, & tout propre à

BIBLIOTECA NAZIONALE DI NAPOLI

faire des découvertes. Ce ne fut pourtant que par rencontre, lorsqu'il étudioit en Médecine à Montpellier, qu'il trouva le receptacle du Chile, & le canal Thoracique, par lequel le Chile coule dans les veines. Mais il sût si bien user de ce que le hasard lui offroit, & s'expliqua en si bons termes & avec tant de netteté, qu'il en eut autant d'honneur, que s'il l'avoit trouvé par ses recherches & par ses soins. Cela le fit connoître à toute l'Europe en un âge où à peine auroit-il osé lever les yeux, sans ce coup de fortune.

M. le Surintendant Fouquet le voulut avoir pour son Médecin de plaisir, c'est-à-dire, pour l'entretenir à ses heures perduës, des plus jolies questions de la Physique : ce que Pecquet faisoit admirablement. Mais comme si on ne pouvoit jamais être entierement heureux chez les Grands, son cheval s'étant abatu sous lui dans les ruës de Paris, il eut la jambe cassée. Il venoit d'ordinaire aux Conférences de M. Rohault, & s'y faisoit écouter autant que personne. Ce fut là que le voïant d'ordinaire, je liai amitié avec lui, comme avec un homme de fort bon commerce. Depuis la disgrace de son Maître, m'é-

tant retiré en Province, je n'entendis plus parler de lui jusqu'en l'année 1670. que je le rencontrai chez un de mes amis à la Campagne. Quand je ne l'aurois pas reconnu à l'air de son visage, son haleine me l'auroit fait sentir, à cause de la méchante habitude qu'il avoit de boire de l'Eau-de-vie. Il en conseilloit l'usage à ses amis, comme un remède à tous maux : mais l'Eau-de-Vie fut pour lui une eau de mort. Elle lui brûla les entrailles, & avança ses jours, qu'il auroit pû emploïer utilement au service du Public.

Feu M. Patin disoit touchant les Liqueurs qui sont si fort au goût d'aujourd'hui, & dont la base est l'Eau-de-Vie, ou l'Esprit-de-Vin, que ce sont des poisons sucrez, qui tuënt à coup sûr : Ils donnent la vie à ceux qui les vendent, & la mort à ceux qui en usent.

¶ Un Abbé de la vieille Cour disoit : Quand je vois M. N. N. sortir du Conseil avec son air gratieux & composé, le Rabat bien tiré & le Castor mis de certaine façon, il me semble voir une Bete avec son joli museau, son colier blanc & sa fourure polie ; sur laquelle ne paroît pas la moindre goutte de sang, sortir d'un Colombier, où elle

vient de tuër seulement deux cens Pigeons, assez contente, par son bon ménage, d'avoir donné la vie à une centaine qui reste.

¶ M. Chapelain de l'Académie Françoise étoit de Paris, & fils d'un Notaire de la même Ville. Après ses études où il avoit parfaitement réüssi, M. le Marquis de la Boisse le donna pour Précepteur à ses enfans. Il releva cette condition assez médiocre par son rare mérite, qui le fit bien-tôt connoître à ce qu'il y avoit de plus grand à la Cour. Quelques Odes Françoises qu'il composa assez heureusement, donnérent un grand relief à sa réputation. On le comparoit à Malherbe, ou du moins on lui accordoit le premier rang, après ce Poëte si célébre. Enflé de ce succès, il forma le dessein d'un Poëme héroïque, bien assuré d'y réüssir, à cause de l'exacte connoissance qu'il avoit acquise de la Poëtique des Modernes & des Anciens. Il prit pour sujet, l'Histoire fameuse de la Pucelle d'Orleans, & soûtenu par une grosse pension de la Maison de Longueville, il employa vingt années à perfectionner son Ouvrage. Jamais Poëme n'a été plus loüé que celui-là avant que de voir le jour, persuadé que

l'on étoit des rares talens de ſon Auteur. Tous les amis de M. Chapelain lui aplaudiſſoient, & il n'étoit parlé en France & dans les Païs Etrangers que du *Pere de la Pucelle*. Mais trois jours après que ce Poëme ſi vanté devint public, une Critique d'un fort petit mérite, lui aïant donné le premier coup d'ongle, chacun fondit deſſus, & toute la réputation du Poëme & du Poëte tomba par terre. A ces nouvelles Chapelain rapellant toutes les forces de ſon eſprit, & s'armant de la Philoſophie dont il faiſoit profeſſion, parut ferme & conſtant. Il avoüa franchement qu'il étoit méchant verſificateur; mais il ſoûtint, qu'en ſavant Poëte, il avoit obſervé toutes les régles de l'Art, & ſe mit en devoir de le prouver la plume à la main. Comme, ſans contredit, M. Chapelain étoit un très-habile homme, je ne doute point qu'une Apologie de ſa façon, n'eut été un excellent Ouvrage: mais cet Ecrit, s'il a été fait, n'a point paru, ſes amis ne croïant pas que rien fût capable de le relever de ſa chûte, la plus grande & la plus déplorable qui ſe ſoit faite de mémoire d'homme, du haut du Parnaſſe en bas.

Certainement c'eſt dommage que ce malheur ſoit arrivé à M. Chapelain ; car il avoit d'excellentes qualitez qui méritoient bien de n'être pas confonduës avec ce qu'il avoit de foible. Il ſavoit l'Hiſtoire, les belles Lettres, & la Philoſophie. Celle de Gaſſendi ſon cher ami, faiſoit toutes ſes délices ; mais il peſtoit hardiment contre celle de Deſcartes, ſur laquelle il n'avoit peut-être pas aſſez médité, à cauſe de ſon premier engagement. Enfin ſa Critique étoit ſi ſûre & ſi fine, que nos meilleurs Ecrivains François & Latins le redoutoient, & que ceux d'Italie le conſultoient comme un oracle.

D'ailleurs M. Chapelain étoit fort honnête homme & bon ami. Sa converſation ne manquoit pas d'agrémens, quoique ſérieuſe, & quelquefois un peu ſévére & Stoïcienne. Il parloit bien, mais il n'entendoit rien à écrire des Lettres. Je me ſuis étonné mille fois, comment aïant eu toute ſa vie commerce avec Balzac, Voiture, & les autres qui ont réüſſi dans le genre épiſtolaire, il n'y eût fait aucun progrès. En effet, quand après ſa mort on parla de donner ſes Lettres au Public, M. le Duc de Montauſier dit, qu'il falloit bien s'en

donner de garde, & que ce n'étoit pas là ſon bon endroit.

J'attribuë une ſi grande négligence en une choſe ſi commune, & néanmoins ſi ſéante à un homme du monde, comme M. Chapelain, à ſon extrême avarice, qui lui faiſoit épargner l'encre & le papier. La plûpart des Lettres que j'ai vûës de lui, étoient très-courtes, écrites à la hâte, & le plus ſouvent ſur les envelopes des paquets qu'on lui adreſſoit, ſe dédommageant ainſi d'une partie du port, ſur une feüille de papier qu'il ſauvoit. En vérité, l'avarice le gâtoit en bien des manieres, & l'on ne ſait pourquoi il amaſſoit des tréſors. Les rieurs diſoient que c'étoit pour marier ſa *Pucelle* à un enfant de bonne maiſon; & les dévots vouloient que ce fût pour la faire canoniſer. Quoiqu'il en ſoit, M. Chapelain laiſſa cent mille écus à ſes héritiers.

La ſeconde partie du Poëme de la *Pucelle* n'a jamais été imprimée, elle eſt entre les mains de ſes héritiers. Feu M. Huet Evêque d'Avranches, qui étoit des amis de M. Chapelain, demandoit au Public une choſe bien raiſonnable, qui étoit d'attendre la fin de ce Poëme pour en juger avec plus de connoiſſance; & il prétendoit, qu'ex-

cepté la verſification, qui certainement étoit dure & rebutoit tous ſes Lecteurs, la conduite du Poëme étoit belle, les régles bien obſervées, & la fable (car c'eſt ainſi qu'on apelle le ſujet du Poëme Epique) bien compoſée; mais les Critiques crioient plus fort que cet illuſtre Savant; un trait des Satyres de M. Deſpreaux étoufoit la voix de l'Apologiſte, & tout le monde, même ceux qui n'avoient pas lû ce Poëme, condamnoient la *Pucelle*, & elle ne s'eſt jamais relevée de ſa chute.

Les Vers que M. Deſpreaux debite dans les Heros de Roman, comme extraits d'une Harangue de la *Pucelle* au Roy Charles VII. & qui commence par ces mots :

O Grand Prince, que grand dès cette heure j'apelle, &c.

Ne ſont point ainſi dans le Poëme de M. Chapelain; c'eſt un Centon compoſé de pluſieurs Vers répandus dans cet Ouvrage; cependant un Anteur qui a feint de juſtifier Chapelain dans une Critique imprimée à la ſuite du Mathanaſius, a cité ces mêmes Vers ſur la foi de M. Deſpreaux. Il faut rendre juſtice à tout le monde, on trompe le public en

ui donnant comme une Harangue ſui-
vie & tirée du Poëme de la *Pucelle* un
Centon compoſé de pluſieurs Hemiſti-
:hes ramaſſez en differens endroits. On
)eut ainſi faire les plus mauvais Vers du
nonde tirez des Ouvrages du meilleur
'oëte, comme on en a fait de très-obſce-
ies de ceux du chaſte Virgile.

¶ J'ai vû deux Traitez de Sa Majeſté
'un du 29. Janvier 1636. & l'autre du
. Octobre 1637. faits avec Villedo &
es Aſſociez, pour la conſtruction d'un
Canal autour de Paris, depuis le Baſtion
e l'Arſenal juſqu'à la Porte de la Con-
érence. L'ouvrage fut interrompu,
près beaucoup de dépenſe, par M. de
Sullion Surintendant, contraire à cette
ntrepriſe; parce qu'elle étoit portée par
: P. Ange le Clerc Capucin renommé,
ui y trouvoit quelque avantage pour le
Monaſtére du Calvaire. En ce monde
hacun a ſes intérêts, & l'intérêt de l'un
touffe celui d'un autre.

Villedo avoit été dans ſa jeuneſſe un
e ces petits Limouſins qui ſervent les
façons à Paris, & portent l'Oiſeau
ans les Atteliers: Mais comme il avoit
eaucoup d'eſprit, & qu'il conſidéroit
ut avec bien de l'attention, il devint
n fort habile & riche Architecte. Il

donna ſa Fille en mariage au Medecin la Vigne, Frere de l'illuſtre Mademoiſelle de la Vigne, dont il eſt parlé dans ces Mélanges.

Villedo qui n'avoit point oublié ſa premiere condition, avoit coûtume de dire aux jeunes Limouſins : *Courage enfans, j'ai été pauvre comme vous, devenez riches comme moi.*

¶ Le 19. Avril 1614. Chriſtophe Marie aſſocia avec lui le Regrattier & le Poulletier pour la conſtruction des Ponts & Quais de l'Iſle de Nôtre-Dame à Paris. Si je ne parlois de le Regrattier & de Poulletier, perſonne ne ſçauroit peut-être qu'ils ont été au monde ; mais quant à Chriſtophe Marie, il s'eſt immortaliſé en donnant ſon nom au Pont qu'il a conſtruit, & mille gens chaque jour le nomment bon gré malgré, ſans penſer à lui.

Il y a près d'un ſiécle entier qu'on dit à Paris tous les jours & une infinité de fois *le Cheval de Bronze*, en parlant de la figure équeſtre de Henry IV. élevée au milieu du Pont-neuf, ſans dire un ſeul mot de ce grand Prince. A qui en eſt la faute ? je n'en ſai rien. Que perſonne donc ne mépriſe ſa bête. Peut-être qu'un jour elle aura le pas ſur lui.

Cette penſée touchant le Cheval de Bronze, eſt aſſez ſemblable à celle que M. Habert de Mommor Maître des Requêtes, & un des Quarante de l'Academie Françoiſe, a exprimée dans l'Epigramme ſuivante :

Superbes Monumens, que vôtre vanité
Eſt inutile pour la gloire
Des grands Heros, dont la memoire
Merite l'immortalité !
Que ſert-il que Paris aux bords de ſon canal
Expoſe de nos Rois ce grand Original,
Qui ſût ſi bien regner, qui ſût ſi bien combattre ?
On ne parle point d'Henry Quatre ;
On ne parle que du Cheval.

Mais comme les eſprits d'une élevation égale ſe rencontrent aiſément, l'Auteur de la premiere penſée m'a proteſté qu'il n'avoit jamais oüi parler des Vers de M. de Mommor.

¶ C'eſt la coûtume du Parlement d'Aix en Provence, d'expoſer les Préſidens & les Conſeillers après leur mort, en habit rouge, la face découverte, & le Code Juſtinien ſous la tête. Le bonhomme Doujat Docteur en Droit, diſoit à ce propos : *Si on n'a pû leur mettre le Code dans la tête, au moins leur faut-il mettre deſſous.*

¶ Parmi les cailloux apellez *Galets*,

que la Mer roule sur nos Côtes de Normandie, il y en a de certains dans lesquels se trouvent de fort beaux Cristaux de différentes couleurs. Un habitant de la Ville de Harfleur, qui savoit distinguer ces cailloux d'avec les autres, & les casser proprement, en avoit fait une garniture de Cabinet que les Curieux estimoient cinq ou six cens écus. Madame la Duchesse d'Aiguillon Gouvernante du Havre de Grace, charmée de cette découverte, fit faire des marteaux pour casser de ces Galets, & en tirer des merveilles : mais comme ceux qu'on y emploïa, ne savoient pas distinguer les bons d'avec les autres, l'entreprise fut abandonnée.

J'ai apris d'un Particulier, que ce n'est pas seulement dans les cailloux de la Mer, mais aussi dans les bizets de nos Carrieres, qu'on trouve une espéce de Cristal. J'en ai fait l'expérience; & en effet, il s'y trouve de petits Cristaux blancs, mais nullement comparables à ceux dont je viens de parler, à qui il ne manqueroit rien, si on savoit les tailler & les polir comme les Diamans. C'est là de ces choses qu'il faudroit rechercher.

¶ Le Pere Labbe étoit un fort bon

omme, & mon ami particulier. Quoi u'aſſez inférieur aux Ecrivains célébres e ſon tems, il ne laiſſoit pas de bien ervir en ſecond. Je lui ai oüi dire qu'avant le régne de Meſſieurs de P. R. les Theologiens ne ſavoient pas étudier, & perdoient le tems à ſe forger des eſpéces vagues & inutiles ſur des riens, u lieu de remonter hardiment aux anciennes ſources, & d'y puiſer une ſolide doctrine. Cet aveu dans un homme le ſa robe me ſurprit; mais, comme 'ai dit, c'étoit un fort bon homme. On a vû un grand nombre d'Ouvrages, e ne dirai pas tout-à-fait de lui: mais de toutes ſortes de perſonnes ſous ſon nom. Les autres enfantoient, & lui comme parain nommoit l'enfant, & lui donnoit un beguin & des langes. Auſſi n-t-il été accuſé d'être un peu Pirate; mais il faut de ces gens-là dans la Réublique des Lettres, auſſi-bien que ur la Mer. Sans les Armateurs, dans es tems que nous avons la guerre avec os voiſins, & que le commerce ne va lus, nous ne mangerions point d'Oranges de Portugal, & ne boirions point le Vin des Canaries. Ce n'étoit pas par eceſſité que le Pere Labbe détrouſſoit es Savans, mais par amuſement; à peu

près comme S. Auguſtin étant écolier, déroboit les poires de ſes voiſins, ſeulement pour ſe donner le plaiſir de dérober chez autrui ce qu'il n'auroit pas voulu ramaſſer dans ſa maiſon.

¶ Ce fut ſous prétexte de Péculat, que le Cardinal de Richelieu fit couper la tête au Maréchal de Marillac. On alleguoit contre ce Seigneur, qu'il avoit emploïé les deniers du Roy en de ſuperbes bâtimens dans ſa belle Terre de Tournebu. Cette belle Terre, d'environ deux mille livres de rente, eſt ſituée en Normandie, ſur le bord de la Seine, entre Vernon & Andely. M. de Marillac qui la tenoit de ſes Peres, avoit entrepris d'y bâtir une maiſon d'environ dix ou douze mille écus, qu'il a laiſſée imparfaite. Un jour M. le Prince de Condé, aïeul de M. le Prince d'aujourd'hui, paſſant devant cette magnifique maiſon à moitié bâtie, & qui n'a ni portes ni fenêtres, s'arrêta tout court, & l'aïant conſiderée, dit aux Gentilshommes de ſa ſuite : *On a allegué ce bâtiment pour faire couper le cou à Marillac ; mais il n'y a pas dequoi faire donner le foüet à un Page.*

¶ L'Auvergne a fourni à la France de grands hommes, les Marillacs, les

Arnaulds *, les Sirmonds, les Paſcals, &c.

J'ai apris d'un ancien Conſeiller d'Etat, ſavant dans la connoiſſance des Maiſons & des Familles Illuſtres de France, que la vraie & ancienne ortographe du nom de Meſſieurs de Marillac, étoit *Marlhac*, & que c'étoit ainſi que Gabriel de Marillac Avocat General au Parlement de Paris ſignoit dans tous les Actes publics & dans ſes lettres particuliéres. De dire d'où eſt venu ce changement, & ſi ce n'eſt point de la part de ceux qui ont voulu latiniſer ce nom, comme il arrive d'ordinaire; ou qu'avec la fortune & les honneurs, les noms des Familles s'augmentent, c'eſt ce que je ne ſai point. Mais je ſai bien que ce Gabriel de Marillac étoit autant illuſtre par ſa profonde ſcience, que par ſa rare probité. M. de Thou dans ſon Hiſtoire, dit qu'il étoit *ætate, integritate & eloquentia cum paucis comparandus. Fiſci in curia Patronus, vir antiquæ diſciplinæ & gravis morum ſui ſæculi Cenſor, in Arvernis natus, modico ſed honeſto loco quippe ujus Majores Borboniis Arvernorum Regulis diu ſervierant.*

Le ſuplément des Chroniques de

Jean Carion en parle en ces termes : *Anno 1551. Gabriel Marillacus Regius in Curia Parisiensi Consiliarius & Advocatus, litterarum eruditione, rerum & jurisperitia, ac vitæ integritate, nulli quod absque invidia dictum sit, secundus 9. Calendas Maii magno totius Curiæ dolore vitam cum morte commutat.*

Gilbert de Marillac Baron de Puisac & de Saint-Geneſt, frere aîné de Gabriel de Marillac, s'attacha au ſervice de la Maiſon du Connétable Charles Duc de Bourbon. Il écrivit l'Hiſtoire de la Maiſon de Bourbon, entr'autres la vie & les grandes actions du Connétable, juſques au mois de Mars 1521. où commença ſa révolte. Antoine de la Val Géographe du Roy & Capitaine de ſon Château de Moulins dans le Bourbonnois, a inſéré cette Hiſtoire dans ſes Oeuvres imprimées en 1685. *Je n'ai rien trouvé* (dit-il dans ſon Epître liminaire au dernier Duc de Montpenſier) *parmi les beaux Mémoires & Manuſcrits de ma Bibliotéque qui vaille cette Piéce pour porter vôtre nom très-illuſtre ſur le front. Je n'y ai ajoûté ni diminué une ſeule ſyllabe à l'Auteur : auſſi il ne mérite point de correction,*

pour

our avoir été un des mieux disans de son ſiécle.

¶ M. de Marillac Garde des Sceaux & frere du Maréchal, étoit un Magiſtrat d'une intégrité incorruptible, d'une grande piété & d'un grand ſens, ennemi déclaré du faſte, de la vanité & de la pareſſe. Madame la Marquiſe de Maignelay parlant de ſa vigilance, diſoit, qu'il avoit l'art de trouver plus de 24. heures au jour.

Il diſoit qu'un homme qui paſſoit ſa vie doucement à la Ville & aux Champs, donnant un tems à ſervir Dieu, un autre à recevoir ſes amis, où à de bonnes Lectures, ſans rendre ſervice au Public, menoit la vie d'un bon Mouton.

Il avoit coûtume de dire aux jeunes Officiers : *Faites proviſion de capacité & de modeſtie, & vous arriverez bientôt aux grands emplois.*

Il étoit ſi modeſte que voïant les reſpects que chacun lui rendoit, il diſoit : *J'aurois envie de mettre ſur la table les Sceaux & les Lettres de ma Charge, afin qu'on leur fit la révérence ; puiſque c'eſt à leur conſidération qu'on me fait tant d'honneur.* Mais c'étoit ſon zéle pour la juſtice bien plus que ſa

Charge, qui lui attiroit ces témoignages de vénération, aïant un ſoin extrême d'en remplir tous les devoirs, & les rempliſſant effectivement tous avec beaucoup de dignité.

Il diſoit que la Charge de Garde des Sceaux étoit une *Charge de rebut*; & que de dix demandes qu'on lui faiſoit, il en faloit rebuter neuf. Il répétoit ſouvent ce que le Chancelier de l'Hôpital dit plaiſamment dans ſes Poëſies en parlant d'un Chancelier, qui ne refuſoit rien, ſoit juſte ou injuſte : *Que ce n'eſt pas une loüange à un homme ſage, d'avoir une qualité, qui n'eſt propre qu'à un enfant prodigue ou à une fille débauchée.*

Quoique cet illuſtre Garde des Sceaux eût beaucoup de bonté & d'indulgence, il avoit une fermeté inébranlable, principalement quand il y alloit des interêts du Prince, & qu'il faloit ſoûtenir ſon autorité. Cela parut après le ſiége de la Rochelle, lorſque les Députez de cette Ville rebelle diſant au Roy, qu'ils venoient aporter les clefs à Sa Majeſté, & ſe jetter à ſes pieds; Monſieur de Marillac leur répondit avec vigueur : *Vous n'êtes pas venus vous jetter aux pieds du Roy; vous y êtes tombez malgré vous.*

¶ Monſieur de Villeroy Miniſtre d'Etat, apelloit le Cardinal d'Oſſat, on Cardinal : *Quando mi nominava Oſ-t*, dit Bentivoglio, *lo chiamava ſempre ſuo Cardinale, come foſſe ſtato piu ſuo, he del Rè e come ſe le Villeroy havendo avuta la corriſpondenza di Lettere com Oſſa, ſi gran parte nelle fatiche, voleſſe avere participatione anche non minore el conſeguimento del primo.* Il eſt remarquable qu'encore que M. d'Oſſat fut n très-habile homme & écrivit parfaiement bien, il ne fit rien imprimer duant ſa vie. Ce n'a été que depnis ſa nort que les Curieux ont mis au jour ſes xellentes Lettres, qui ſont les mignones de nos Politiques, & nos guides aſurées dans le maniement des affaires ue nous avons avec la Cour de Rome.

Outre ſes Lettres, M. le Cardinal 'Oſſat avoit compoſé des Ouvrages érudition, qui n'ont point vû le jour, c qui ne ſe trouvent nulle part, que : ſache.

¶ L'air de la Mer eſt chargé d'un nitre ibtil, qui ne nuit pas aux Vins de rance, qu'on tranſporte dans les Païs trangers : au contraire il les meurit, : leur donne de la force. C'étoit la oûtume des Anciens, au raport de Ga-

en, de mettre de l'eau de la Mer dans les Vins foibles pour les rendre généreux.

¶ Petrarque eſt le premier qui nous ait procuré une traduction latine d'Homere. *In Graciam miſi, & unde Ciceronem expectabam, habui Homerum; quique Græcus ad me venit, mea ope & impenſa factus eſt latinus.*

¶ M. Bochart eſtimoit que Strabon étoit un des anciens Ecrivains qui avoit le plus de jugement : *Unus (ut videtur mihi) ex ſcriptoribus antiquis, qui judicio maxime pollet.* Quand on trouve de ces Ecrivains judicieux, il en faut faire ſes Auteurs favoris. On en voit aſſez qui ont de l'érudition, de l'élégance, de la politeſſe ; mais du jugement, peu.

Par exemple, Polibe qui ne manque pas de talens pour écrire l'Hiſtoire, n'eſt pas néanmoins un Hiſtoirien de tête. Il s'égare ſi ſouvent en des digreſſions vagues & étrangéres à ſon ſujet, que ce qu'il dit a plus l'air de leçons de Philoſophie & de diſcours Académiques, que d'une narration Hiſtorique : *e tanto ſpeſſo, e tanto proliſſamente fuori della narratione principale, che ſi può ſtare in dubbio, s'egli ò più faccia lettioni Philoſophiche ed Accademiche, ò più racon-*

i ſucceſſi publici, e propriamente Hiſ-orici.

Strada Hiſtorien recommandable, anque de jugement, en ce qu'il traite e toute autre choſe que de la guerre de landre dont il promet une narration fi-éle. Il paroît que ce ſont les Eloges de uelques particuliers qu'il a conſus en-mble, plutôt qu'un véritable corps 'Hiſtoire; puiſqu'enfin ce n'eſt qu'à extremité qu'il traite ſon principal ſu-t: ce qui affoiblit beaucoup ſes narra-ons. D'ailleurs il s'arrête trop à des mi-ties qui doivent être ou entiérement égligées, ou traitées légérement: ou-e qu'il a l'imprudence de ſe mêler de rler de la Guerre & de la Politique, quoi il n'entend rien: auſſi Bentivo-io a-t-il dit de ſon Hiſtoire, qu'elle oit plus à l'uſage du Collége, qu'à ce-i de la Cour.

Le même défaut ſaute aux yeux dans Hiſtoire des Indes du célébre Maffée. parle bien Latin; mais il ne parle pas n des affaires de la Guerre ni du Ca-net. Il eſt même foible & languiſſant ns ſes Harangues: ce qui eſt tout-à-fait ntre les régles & le bon ſens. *In quelle che Orationi che fà il Maffei non ſi de quel talento à gran prezzo, che*

egli monſtra nell'altre parti : ſon languide per lopiù , ed inervate, non hanno quaſi niente dell'aceſſo & del traggico , gli argomenti non ſono vibrati con forza , ma fiachezza, e le ragioni ſervono ad inſegnare quaſi più tosto ch'à movere. C'eſt le ſentiment de Bentivoglio.

¶ J'ai oüi dire à un Officier de l'Armée, qu'après la bataille de Fleurus, conſidérant avec attention les Soldats tuez de part & d'autre, il n'avoit remarqué ſur le viſage des Hollandois, des Allemans & des Anglois, que l'image de la mort toute plate ; mais que ſur le viſage des François, il y avoit vû la colére, la rage & la fureur encore peintes, & que les traits qui marquent ces paſſions, ne s'étant pas effacez, ils ſembloient encore menacer l'Ennemi, & le vouloir égorger. *Relicta in vultibus minæ, & in ipſa morte ira vivebat.* On leur voïoit généralement à tous les menaces peintes ſur le viſage, avec une colére qui paroiſſoit encore vivante après leur mort.

Cet Officier pouvoit bien n'avoir pas regardé des même yeux les Hollandois & les François. Je crois que la mort fait bien-tôt diſparoître toutes les impreſſions que les paſſions font ſur le viſage ;

paſſage Latin qui eſt cité dans cet Ar-
cle, peut bien être une exageration
mblable a celle du Taſſe, qui en décri-
ant la mort d'Argant, dit qu'il mena-
oit Tancrede ſon Ennemi, *minacciava*
orendo, è non languia.

Le Pere Bouhours, dans ſa maniere
: bien penſer, a fait une juſte critique
: la penſé du Poëte Italien.

¶ L'éloge que Meſſieurs de Sainte-
larthe avoient fait de l'Abbé de S. Cy-
n, fut retranché de leur *Gallia Chriſ-*
ana par ordre du Clergé, à la ſollicita-
on de ceux qui n'aimoient pas cet Ab-
. Mais les Prelats, qui en commun &
ns leur Aſſemblée avoient fait ſupri-
r cet Eloge, ne voulurent point cha-
n en particulier acheter aucun Exem-
aire de *Gallia Chriſtiana*, où cet Elo-
ne fût point.

Il en eſt à peu près de même de ce
'il vient d'arriver ici. On a ſuprimé
ntre les Portraits des Hommes Illuſ-
s, que M. Perrault a mis au jour,
Portraits & les Eloges de Meſſieurs
naud & Paſcal. Mais le Public s'eſt
rié, & il a falu, pour avoir le débit de
Livre, donner ces deux Portraits, les
res ne paroiſſant pas aſſez ſans la
mpagnie de ceux-là: ce qu'un Poëte

fameux a fort bien exprimé en ces Vers.

Quand on faiſoit à Rome une pompe funébre,
Pour quelque illuſtre mort d'une Maiſon célébre,
On portoit en ſpectacle au Peuple curieux,
Des Ancêtres du mort les Portraits glorieux,
Et de leur nobles faits, de leur brillante gloire,
Le Peuple à cet aſpect rapelloit la mémoire.

Junie apartenoit aux plus nobles Maiſons,
Dont autrefois à Rome on révéroit les Noms.
Elle meurt: à ſa Pompe on porte vingt images
De Conſuls, de Cenſeurs, de fameux Perſonages.
Brutus & Caſſius qu'elle touchoit du ſang
Y devoient dans la régle avoir auſſi leur rang.
Mais ces Illuſtres Noms de Caſſie & de Brute
Au parti dominant étoient en haine, en bute;
Il veut à leurs portraits interdire l'honneur,
D'attirer du Public les regards & le cœur.

Mais pour trop rafiner d'ordinaire on ſe trompe:
Le Public empreſſé les chercha dans la Pompe.
Et ne les voïant point, il chercha quels ſujets
Obligoient à cacher de ſemblables objets.
Sur tous ceux qu'un long ordre expoſoit à ſa vûë,
La curioſité ne parut plus émûë;
Et ceux que du ſpectacle on avoit retranchez,
Tinrent ſeuls ſes regards & ſon cœur attachez.

¶ Rien ne fait plus mal à la vûë que l'ortographe nouvelle de M. Couſin; & rien n'eſt plus opoſé au vrai principe de l'ortographe des Langues vivantes, qui eſt de conſerver exactement l'étymologie dans tout ce qui ne change point la prononciation.

onciation. Depuis donc qu'on a fû une
is (& cela s'aprend aux enfans dans
Aphabet) que *Ph* ſe prononce comme
; *Th* comme *T*; & *Y* comme *I*, &
ela ſans exception, il eſt entiérement
ontre le bon ſens, de ne pas conſerver
es lettres dans tous les mots, où ils ſont
ans le Latin ou autre Langue origi-
ale, puiſqu'elles ne changent point du
out la prononciation. Ainſi il faut conſ-
ament ecrire *Philoſophie*, *Théologie*, *Myſtére*, *Martyre*, *&c.* Il n'en eſt pas
outefois de même à l'égard de *C* qui
hange la prononciation. *Ch*, par exem-
le, ne ſe prononce pas comme *C* en
rançois; & cela donne lieu de douter
u'on pût condamner *Arcange*, de
auvaiſe ortographe, quoique con-
aire à l'étimologie.

Il n'a pas tenu à trois ou quatre Ecri-
ains que la bonne ortographe ne fut
ntierement changée; M. Couſin, l'Ab-
é Dangeau, le Pere l'Ami Benedictin, & quelques autres, ont affecté d'ortografier
plûpart des mots d'une maniere par-
culiere. L'Académie Françoiſe a tenu
ou; elle s'eſt attachée dans ſon Dictio-
aire, à conſerver l'anologie des mots:
ns cela nous aurions aujourd'hui dans
reſque tous les Livres, filoſofie, fame,

franſois, fariſiens, &c. pour Philoſophie, femme, François, Pharisiens. Quand on veut bien écrire, il faut ſavoir les Langues & s'éloigner également de cette ancienne ortographe qui mettoit des Lettres ſuperfluës, & de la nouvelle qui en retranche de neceſſaires.

¶ Quelqu'eſprit qu'on ait, il ne faut jamais parler des choſes de la Foi & de la Religion qu'avec beaucoup de reſpect. Un ancien Hérétique aïant eu l'imprudence de turlupiner ſur le mot de *Fils*, en parlant de l'inéfable Myſtére de la Trinité, s'attira l'execration de tout le monde; & perſonne n'a aprouvé un Auteur Moderne qui a eu la témérité en badinant, de définir la Grace *un je ne ſai quoi*. Une eſpece de Socinien en a triomphé depuis peu dans un Livre de Critique, où il veut faire croire que ceux qui ſe ſont ſervis du mot de Grace depuis S. Auguſtin juſqu'à cette heur, ne ſavent ce qu'ils diſent : *Eâ tamen voce quid ſignificetur, cùm ab iis quæritur, qui ea utuntur, nihil reſponſi perſpicui ferre licet. Hinc factum ut in Gallia ſcriptor feſtivi ingenii, non inficetè dixerit, Gratiam illam divinam, quæ tantum ſtrepitum excitavit in Scholis, & tam mirabiles effectus in ho-*

minum animis edidit, Gratiam illam adeò efficacem & ſuavem ſimul, quæ de duritie cordis, illæſa arbitrii libertate, triumphat, nihil eſſe tandem, præter neſcio quid.

¶ M. Huet dans ſon Dialogue *de optimo genere interpretandi*, qui eſt le premier de ſes Ouvrages *, ſemble croire, ce qui eſt ſurprenant dans un homme ſi éclairé, que S. Irénée ſoit lui-même l'Auteur de la Verſion Latine que nous avons de ſes Livres en Grec, dont il ſe trouve des fragmens dans Euſebe, Saint Epiphane, Théodoret, Saint Baſile, &c. Fevardent Cordelier qui a donné l'Edition Latine de Saint Irénée avec des Notes, étoit dans cette penſée, que Saint Irénée étoit l'Auteur de cette Traduction Latine; mais tous

* Le premier des Ouvrages de M. Huet, ſi on en excepte quelques-uns faits au College, c'eſt ſon Origine des Romans, comme il le dit lui-même dans l'Hiſtoire de ſa vie. La Liſte de tous les Ouvrages de ce ſavant Prelat, dans l'ordre des tems où ils ont été compoſez, ſe trouve dans l'*Huetiana*, Ouvrage poſthume qui a trouvé des Cenſeurs & des Partiſans: le Journal de Trevoux raporte aſſez exactement tout ce qui s'eſt dit pour & contre le merite de ce Livre.

les bons Critiques ſont aujourd'hui revenus de cette erreur groſſiére : *Nec enim refutari merentur, qui Irænеum Latinè ſcripſiſſe volunt.* Cette Verſion Latine eſt très-ancienne, *Sed barbara imprimis, difficilis & ſalebroſa. Recentiorem Tertuliano eſſe hanc verſionem, poſtremis verò S. Auguſtini temporibus antiquiorem, ac proinde exeunte ſeculo quarto factam, diſſertatione ſingulari monſtrabit Dodvvellus.* C'eſt ce que nous promet Guillaume Cave dans ſon Hiſtoire des Ecrivains Eccléſiaſtiques.

¶ *Apologie* pour Meſſire Henry-Louis Chaſtaignier de la Rochepozay Evêque de Poitiers, contre ceux qui diſent qu'il eſt défendu aux Eccleſiaſtiques de prendre les Armes en cas de néceſſité. M. Jolly dans ſon Voïage de Munſter, dit qu'un docte Perſonage de ſes amis, apelloit ce Livre *l'Alcoran de l'Evêque de Poitiers.* Ce Livre qui parut ſans nom d'Auteur *in octavo* l'an 1615. & qu'on ne trouve pas aiſément aujourd'hui, eſt de la compoſition du fameux Jean du Verger de Havrane Abbé de S. Cyran, & le premier de ſes Ouvrages. Il le fit par complaiſance pour l'Evêque de Poitiersqui étoit ſon Protecteur, & ce-

ui qui commença à le faire connoître au monde.

¶ Mademoiſelle Schurman fille ſavante, a fait un petit Traité ſur ce Problême : *Num fœminæ Chriſtianæ conveniat ſtudium litterarum.* Eraſme a traité cette queſtion dans une de ſes Lettres à Budée, au ſujet des trois filles de Thomas Morus, qui étoient les trois Muſes Chrétiennes de ce tems-là. Loüis Vivez dans ſon Inſtitution de la Femme Chrétienne, a fait un Chapitre exprès, où il traite la même queſtion. Il prétend que c'eſt une erreur de tenir les Femmes ſavantes pour ſuſpectes de mauvaiſe conduite, parce qu'il s'en eſt trouvé deux ou trois dont la réputation n'étoit pas bonne : ce qui ne ſeroit pas arrivé, ſelon lui, ſi elles avoient été élevées dans la Philoſophie Chrétienne, & non dans la Morale des Gentils, & principalement dans celle des Epicuriens.

Nous ne manquons pourtant pas d'exemples de Femmes ſavantes & Chrétiennes qui ſe ſont oubliées, témoins Heloïſſe Maîtreſſe d'Abelard. C'eſt un malheur que nos premieres études ſe faiſant dans des Livres tachez d'impuretez, il eſt preſque impoſſible que

l'esprit humain ne se sente de cette corruption & de ce venin. Car si les mauvais entretiens corrompent les bonnes mœurs, les mauvaises lectures les corrompent encore davantage, à cause que les idées s'en impriment plus avant dans l'esprit que lorsqu'on ne fait qu'écouter des paroles, que le vent emporte.

M. Varillas dans quelques-unes de ses Histoires, veut que les Femmes savantes soient particuliérement inclinées à l'amour. Il s'apuïe de l'autorité de Torquato Tasso, qui a fait un discours exprès pour montrer que les Dames les plus spirituelles ont toûjours été les plus faciles. Et certainement on peut dire de la science de la plûpart des femmes, ce qu'un Ancien a dit de leur beauté, *raram facit misturam cum sapientiâ forma.*

Loüis Vivés a fait pour l'Institution de Marie d'Angleterre, & par l'ordre de sa Mere Marguerite d'Espagne, deux petits Livres intitulez, l'un *Ratio studii puerilis* pour servir aux études de cette jeune Princesse, & l'autre *Satellitium animi Christiani*, pour lui aprendre les maximes de la vie Chrétienne.

Moderata Fontè Dame de Venise,

compoſé un joli Livre *de meriti delle Donne* ; & une autre Venitienne nommée *Lucretia Marinelli* , a fait un écrit ſemblable *Della nobilità delle Donne.*

Au commencement de ce Siecle on vit *Cupido Triumphans* , petit Livre en faveur du ſexe féminin. L'Auteur a mis Mademoiſelle de Schurman à la tête, & l'apelle *omnium ſcientiarum homo.* On a encore de Dom Gilberto , *La fama trionphante, Panegyrico alla detta Maria Schurman.*

La République des Lettres eſt redevable aux Femmes ſavantes de quatre cens Ouvrages differens , qu'un Curieux a pris plaiſir de ramaſſer. S'il avoit écrit un peu plus tard , il auroit augmenté ſon Catologue de pluſieurs autres ouvrages , & ceux de Madame Dacier , qui ſont en ſi grand nombre, n'y auroient pas été oubliez. *

M. Ménage vient de nous donner un Traité des Femmes Philoſophes; c'eſt un petit Livre très-maigre , & qui ſe ſent fort de la vieilleſſe de l'Auteur.

¶ Ce qu'il y a de meilleur dans les

* On trouvera l'éloge & l'hiſtoire des Ouvrages de cette illuſtre ſçavante dans le troiſiéme volume de ces Mélanges.

Eſſais de Montagne, c'eſt ce que cet Auteur dit des paſſions & des inclinations de l'homme : ce qu'il y a de moindre, c'eſt l'érudition qui en eſt vague & peu certaine ; & ce qu'il y a de dangereux, ce ſont ſes maximes Philoſophiques.

On s'eſt aviſé ces années dernieres de nous donner l'Eſprit de Montagne tiré de ſes Oeuvres, mais fort inutilement. L'expérience aïant fait voir que les Auteurs dont on a prétendu tirer le pur Eſprit comme un Elixir, ne plaiſent point au goût. Tel que ſoit un Auteur, il ne faut point le démembrer. On aime mieux le voir tout entier avec ſes défauts, que de le voir déchiré par pieces. Il faut que le corps & l'ame ſoient unis enſemble : La ſéparation, de quelque maniere qu'elle ſe faſſe, ne ſauroit être avantageuſe au tout ; & ne ſatisfera jamais le Public.

Ce jugement eſt ſage & vrai, l'Eſprit de M. Arnaud, l'Eſprit de Guy-Patin, &c. ſont d'auſſi méchans Livres que l'Eſprit de Montagne.

¶ Il y a des bizareries qu'il faut ſouffrir bon gré malgré tant qu'elles durent, & dont il n'eſt preſque pas permis de ſe plaindre, qu'après qu'elles ſont paſſées

& qu'elles ont eu leur tems. Il sembloit ces années dernieres, que tout le monde fût menacé d'Apoplexie. Chacun portoit sur soi sa bouteille d'eau de la Reine de Hongrie; on en prenoit à toute heure, pour prévenir un mal dont l'on ne sentoit pas les moindres aproches. Mais après tout, la mode en est passée, il a fallu ceder au Tabac : on ne songe plus qu'à se purger le cerveau, & plût à Dieu qu'on le purgeât de sa vraïe maladie. Le Tabac n'y est gueres propre : il est lui-même un grand mal, dont l'on ne guérira que dans une Lune où cette rage se changera en une autre, peut-être moins lucrative pour de certaines gens. Qui ne riroit de cette tyrannie sur tous les nez de la France, que l'on assujettit à se charger chaque jour d'une livre de poussiere dangereuse par sa qualité, & inutile par la quantité; tout remede périssant dans l'excès, s'il ne se tourne en venin & en poison. Mais il n'est pas tems d'en rire; le mal n'est pas guéri : les malades aiment encore leur maladie.

Dans le dernier Siécle où l'on avoit le goût délicat, on ne croïoit pas pouvoir vivre sans dragées. Il n'étoit fils de bonne mere, qui n'eut son *Dragier*, & il est

raporté dans l'Hiſtoire du Duc de Guiſe que quand il fut tué à Blois, il avoit ſon *Dragier* à la main. Alors les Annis de Verdun devinrent ſi fort à la mode, & on les croïoit ſi ſalutaires, qu'on en ſervoit ſur toutes les bonnes Tables, à la fin du repas. Les écorces de Citron & d'Orange, & les autres Confitures ont eu leur tems, ſelon de certaines maladies qu'on ſupoſoit qui regnoient alors, & que l'on faiſoit naître effectivement à force de manger des ſucreries, douceurs fatales à la ſanté.

Au commencement du Siécle preſent, nos Marchands faiſant grand trafic d'Ambre & de Corail, eurent l'adreſſe, pour debiter leur Marchandiſe, de faire courir le bruit que c'étoient des remedes ſpécifiques; que le Corail arrêtoit le ſang, & que l'Ambre attiroit les mauvaiſes humeurs, comme il attire la paille. Auſſi-tôt chacun s'en fournit: On ne vit plus que Colier & Bracelets d'Ambre, & de Corail; & comme la mode a ſes dévotions, il s'en fit auſſi des Chapelets, chaque dévote demandant la ſanté au Ciel, les armes à la main.

Cette dévotion me fait ſouvenir de celle qu'avoit nôtre Connétable Anne de Montmorency, de dire ſon Chapelet

urant la marche de l'Armée ; & à me-
ıre qu'il le rouloit entre ſes doigts, de
ommander tantôt qu'on mit le feu à
n Village ; tantôt qu'on allât ſurpren-
re un Parti, ou égorger une Garni-
ɔn, ou qu'on pendit un Soldat, &c.
e Chapelet de ce dévot Connétable
'étoit pas de Corail ; ou s'il en étoit,
ne préſervoit pas de l'éfuſion de
ıng.

Les Eſpagnols ont encore de ces dé-
otions de rouler le Chapelet entre leurs
ɔigts à la table, à la promenade, au jeu,
:c. Ils diſent que c'eſt une contenance,
: que ſans de certains ſecours, on ne
ıuroit quelle figure faire ni quelle poſ-
ıre tenir. C'eſt par la même raiſon des
ɔntenances, que toutes les perſonnes
ɔnſidérables en Eſpagne & à Veniſe
ɔrtent des Lunettes ſur leurs nez. Au-
e folie qui a ſa ſource dans l'orgueïl de
Nation qui ſe pique d'une profonde
geſſe, & de conſidérer toutes choſes
: fort près, comme les vieillards & les
:rſonnes qui ont uſé leurs yeux à force
: regarder. La derniere Reine que la
'ance a donnée à l'Eſpagne, ſe voïant
ıvironnée de tous ces gens à Lunettes,
ıi l'épluchoient depuis la tête juſ-
ı'aux pieds, dit plaiſamment à un

Gentilhomme François, qui étoit auprès d'elle : Je penſe que ces Meſſieurs me prennent pour une vieille chronique, dont ils veulent déchifrer juſques aux points & aux virgules.

Il ne faut pas néanmoins trop ſe moquer des Eſpagnols, après ce qui s'eſt paſſé chez nous, il n'y a pas long-tems. A la Cour un Savant qui avoit la vûë baſſe, ſe ſervant d'un Monocule, en moins de rien non-ſeulement toute la Cour, mais auſſi toute la Ville & toute la Campagne furent remplies de Monocules. Il ne ſe trouvoit preſque point, je ne dis pas d'Abbé ni d'Evêque, mais de petit Curé de Village qui voulût dire ſon Bréviaire, ni chanter au Lutrin ſans ce ſecours. Cela faiſoit croire aux Paroiſſiens, que M. le Curé ſavoit le Latin, & qu'il y entendoit fineſſe, puiſqu'il y regardoit avec une machine. On diſoit de nos Abbez : Bon Dieu, qu'ils ſont ſavans : les pauvres gens ont perdu les yeux à force d'étudier ! Chacun alors s'aveugloit ſoi-même par une ſotte vanité, qui égaloit les plus ignorans aux plus ſavans hommes du monde. Cette maladie a duré pluſieurs années : mais graces à nôtre inconſtance & à nôtre legereté, tant d'a-

:ugles volontaires ont recouvré la vûë
ns remede & ſans miracle.

¶ Bien des gens ſe ſont obſtinez à é-
ire la vie de l'Héréſiarque Jean Cal-
in. Théodore de Beze en a compoſé
eux. J'en ai vû une imprimée à Gé-
éve, chez P. Chouët en l'année 1657.
ean Bolſec Médecin de Lyon en a
crit une autre ſous ce Titre: *La Vie, Mort & Doctrine de Jean Calvin par Jerôme Hermés Bolſec.* On parle d'une
ıtre Vie de Calvin, attribuée à Grotius.
a derniere eſt du Miniſtre Drelincourt.
'Eloge de Calvin attribué par Baleſ-
ens, & enſuite par Sponde à Papyre
laſſon, eſt de Jacques Gillot Conſeil-
r-Clerc en la Grand-Chambre du Par-
ment à Paris, quelque choſe qu'en
uiſſe dire M. Bayle dans ſon Diction-
aire Critique. Ce qu'il allégue, que cet
loge s'eſt trouvé parmi les papiers de
apyre Maſſon après ſa mort, comme
on frere l'a déclaré à feu M. Patin, ne
rouve rien. Tous les jours les Ecrits
es Auteurs paſſent d'un Cabinet à l'au-
re, ſans que cela puiſſe tirer à conſé-
uence. Quant au ſtile, ce n'eſt point
u tout le ſtile de Papyre Maſſon, qui
'écrit point ſi poliment ni ſi finement,
e tranchant point les matieres comme

fait M. Gillot ; outre qu'il y a quelque choſe ſur la fin de l'Ouvrage, qui n'eſt point du caractere de Papyre Maſſon ; mais bien de celui de M. Gillot, qui ne prenoit pas les affaires de ce tems-là ſi fort à cœur.

¶ La métode qu'obſerve M. Simon dans ſes Remarques ſur le Voïage de Dandiny, de maltraiter l'Auteur qu'il veut commenter & éclaircir, eſt extraordinaire. Je ne ſache point qu'elle ait été pratiquée par d'autres que par M. de Saumaiſe ſur Solin, & par le P. Petau ſur S. Epiphane. Ordinairement les Commentateurs ſont fous des Auteurs qu'ils entreprennent d'expliquer : Ils les élevent juſques aux nuës, & les accablent de leurs loüanges.

¶ *Les Fondemens de la Politique par Thomas Hobbes.* Cette Traduction Françoiſe de la Politique de Hobbes, eſt du Sieur de Sorbiere. M. de Saint-Evremont a dit de Hobbes, que c'étoit le plus grand génie d'Angleterre. Dans le Parallelle que Sorbiere a fait de Machiavel & d'Hobbes, il obſerve que les raiſonnemens du premier ſortent d'un eſprit ſauvage & inhumain, & que ceux de l'autre viennent d'une ame tendre, bonne & bien-faiſante. Au bout du

ompte, on ne deviendra jamais grand Politique par la lecture du Livre de Hobbes. Tout ce qu'il dit, pour parler le langage des Italiens, n'eſt qu'*una chimera impoſſibile, una invenzione bugiarda, in caos di confuſioni.* Ce ſont les affaires & non les diſcours, & encore moins les imaginations creuſes d'un Savant de Cabinet, qui font les Politiques : *più vale un'oncia di fatto, che molte di raggione.* Point tant de paroles, & plus d'effet : *laſciamoi diſcorſi ; poniamo il negozio in pratica.*

¶ *L'Hiſtoire de la Réformation de l'Egliſe d'Angleterre par Burnet.* Cet Ecrivain prétend prouver contre l'opinion générale, qu'Anne de Boulen étoit une Dame très-chaſte, afin d'aſſurer par ce paradoxe, la ſucceſſion légitime du Roïaume d'Angleterre à Elizabeth ſa Fille. Peu de gens, après ce qu'on en ſait, croiront Burnet ſur ſa parole. Dans les endroits où il refute Sanderus, il a raiſon en pluſieurs choſes; mais la plûpart des pieces juſtificatives & des informations qu'il produit contre les Catholiques, venant de la part des Proteſtans & des Flateurs de Henry VIII. ne paſſeront jamais au jugement des gens équitables, pour des pieces fort autentiques.

¶ Pluſieurs ſe ſont mêlez de compoſer une eſpece de Centons, de paſſages choiſis de l'Ecriture-Sainte, ſur de certaines matieres, ſoit de dogmes ou de morale. Ces ſortes d'ouvrages ont leur utilité ; mais il faut prendre garde dans l'aplication que l'on y fait de la parole de Dieu, de ne pas l'attirer à un ſens faux qui ne ſauroit être aprouvé de l'Egliſe.

Il a paru ces années dernieres, un Livre de ce genre imprimé à Paris avec Privilege & Aprobation, où l'on introduit une ame damnée, qui déplorant ſon malheur devant Dieu, lui dit avec le Prophête Roy : *Quemadmodum deſiderat cervus ad fontes aquarum, ita deſiderat anima mea ad te Deus* : comme le Cerf ſoûpire avec ardeur après les ſources des eaux, ainſi mon âme ſoûpire après vous, mon Dieu. Certainement on ne pouvoit pas faire une plus méchante aplication de ce paſſage des Pſeaumes, que de le mettre dans la bouche d'un damné, qui ne pouvant avoir que de la haine pour Dieu, ne ſauroit ſouhaiter avec la ſainte ardeur du Prophête, c'eſt-à-dire, avec une pleine charité de ſe plonger dans le Seigneur qui eſt ſa force & ſa vie. Cela

la ſe pourroit dire d'une ame du Purgatoire ; mais il faut avoir des principes d'Origeniſme, ou ne pas ſavoir ſa Religion, pour le dire d'une ame damnée, abandonnée éternellement à la poſſeſſion & à la tyrannie des Démons.

¶ Nous avons des Auteurs modernes, qui prétendent que la Magdeleine, la Péchereſſe de Naïm, & Sainte Marie de Béthanie, ne ſont toutes trois qu'une même perſonne : d'autres veulent que ce ſoient deux perſonnes, comptant la Péchereſſe de Naïm pour une, & confondant Madeleine avec Marie de Béthanie ; & d'autres ſoûtiennent que ce ſont trois perſonnes bien diſtinctes. Cela met de la broüillerie dans les Offices Divins. La Paroiſſe de la Ville-l'Evêque au Fauxbourg S. Honoré à Paris, qui a pris Marie de Béthanie ſœur du Lazare, ou Madeleine pour ſa Patrone, a un Office de cette Sainte, tel qu'on va le rétablir dans les Bréviaires de Lyon, de Châlon ſur Saône, Châlons ſur Marne, Toul, Meaux & Paris : car dans celui d'Orleans, on ne fait qu'une ſeule Fête d'elle & de ſa ſœur Sainte Marthe enſemble ; & dans celui de Cluny, on ne fait qu'une Fête de S. Lazare,

de Sainte Marie de Béthanie & de Sainte Marthe au premier de Septembre, quoique les plus anciens Martyrologes les mettent à part. S. Lazare le 17. Décembre ; Sainte Marthe le 17. Octobre, & Sainte Marie de Béthanie le 19. Janvier, ou selon le Ménologe des Grecs le 4. Juin : car pour Marthe le 29. Juillet, ce n'est qu'un choix nouveau de ceux qui la disent sœur de la Madeleine, confondant celle-ci avec Marie de Béthanie, & qui pour cela ont pris le jour de l'Octave de la Madeleine.

§ Il faut remarquer sur la Vie du Pere Coton donnée depuis peu au Public, que ce Pere est le premier de sa Compagnie, qui s'étant introduit à la Cour, ait eu la qualité de Confesseur du Roy. Il la conserva sous Henry IV. & sous Loüis XIII. jusqu'en 1617. lorsque la Reine Mere s'étant retirée à Blois, le Roy par les insinuations de ses Favoris, congédia cet habile Jesuite, pour en prendre un autre qui n'avoit pas la même expérience. » On accoûtuma peu » à peu ce Prince (dit un Historien) » à entretenir le Pere Arnoux, qu'on » avoit dessein de lui donner pour Con» fesseur.

Ce fut ainsi que les Politiques qui

abuſent de tout, commencérent à faire entrer la Charge ſi peſante & ſi ſainte de Confeſſeur des Rois ; dans la tiſſure de leurs intrigues toutes humaines. Le Pere Arnoux ſuplanta le Pere Coton : mais le Pere Arnoux s'étant mêlé des affaires d'Etat plus qu'il ne plaiſoit au Connétable de Luynes, fut bien-tôt remercié de ſes ſoins.

Le Duc de Luynes, comme le rapporte M. Girard dans la Vie du Duc d'Eſpernon, voulut tirer de la Reine Mere un ſerment & des proteſtations devant Dieu & les Anges, de n'avoir ni maintenant ni à l'avenir deſir ni penſée qui ne tendît à la proſpérité & à l'avancement des affaires du Roy. Toutes ces promeſſes furent faites entre les mains du Pere Arnoux : mais comme le Duc de Luynes croïoit avoir captivé l'eſprit de la Reine par les perſuaſions du Confeſſeur du Roy, ſous l'empire de la Religion, la Reine perſuadée du contraire par le Pere Suffren auſſi Jeſuite & ſon Confeſſeur, ne penſoit pas violer ſon ſerment, en faiſant tout ce qui ſe pouvoit pour aſſurer ſa liberté.

Peut-être que le Pere Arnoux fut ſoupçonné d'avoir un peu aidé à la lettre

dans l'explication de ce cas difficile ; quoiqu'il en ſoit, il fut contraint de ſe retirer, & le Pere Seguiran fut mis à ſa place. Mais celui-ci aïant porté parole à la Reine Mere durant ſon ſéjour à Blois, de ſe faire Religieuſe, cette Princeſſe outrée d'une propoſition ſi terrible à ſon ambition, ne pouvant ſe venger ſur le coupable, s'en prit à l'innocent Jeſuite, & le bannit de la Cour, quand elle fut une fois rentrée dans les bonnes graces du Roy.

Le Pere Suffren qui étoit Confeſſeur de la Reine, fut mis à la place du Pere Seguiran. C'étoit une difficulté d'être en même-tems Confeſſeur & de la Reine & du Roy : mais le Prince réſolu de paſſer par-deſſus les formalitez, envoïa le Cardinal de la Rochefoucault déclarer ſa volonté à la Reine Mere. La Reine y trouvoit de l'inconvenient, & n'y auroit peut-être pas conſenti, ſi elle n'avoit apris de la bouche du Cardinal de Richelieu, que c'étoit choſe faite. Le Pere Coton porta l'Ordre du Roy au Pere Suffren, dont Sa Majeſté faiſoit choix pour être ſon Confeſſeur ordinaire.

Le Roy s'étant confeſſé à ce Pere les Fêtes de Noël, dit tout haut, que jamais

il n'avoit été plus content d'aucun Confeſſeur que du Pere Suffren homme d'une grande pieté. Mais il ne dura pas dans la faveur. Il lui fut ſeulement permis de ſuivre la Reine Mere, lorſqu'elle ſe retira en Flandres.

Le Pere Maillan que le Cardinal de Richelieu avoit connu à Avignon, fut apellé pour être le premier Confeſſeur du Roy. Incontinent après, le Pere Gourdon Ecoſſois lui ſucceda: mais ſon âge de quatre-vingt-ſix ans le rendant incapable de ſon miniſtere, le Sieur du Clos Chanoine de Bordeaux & Confeſſeur de M. le Cardinal, en propoſa trois, ſavoir le Pere de la Salle Supérieur de la Maiſon de S. Loüis, qui fut jugé être trop rafiné, le P. Binet qui ne l'étoit pas moins, & le Pere Cauſſin fort bon homme, qui fut préféré aux autres.

J'ai eu autrefois entre les mains pluſieurs Lettres de ce Pere, par leſquelles il faiſoit connoître tous les déboires qu'il avoit eus dans cet emploi Roïal, tant du côté de ſes jaloux qui ne lui épargnoient pas les traits envenimez de leurs méchantes langues, que du côté de la Cour qui lui faiſoit tous les jours avaler de nouvelles Couleuvres.

Il avoit accoûtumé de dire qu'il avoit plus trouvé ſon compte dans *la Cour Sainte*, Ouvrage fameux de ſa façon, que dans la Cour de France.

De puis que la Charge de Confeſſeur du Roy fût transferé aux Jéſuites, la ſupérioté & direction du Collége de Navare, qui lui apartenoit, paſſa au grand Aumônier par des Lettres particuliéres.

¶ Il y a quatre choſes principales que les gens qui ſe dévoüent aux bonnes études, ſe doivent propoſer dans la lecture des Auteurs. La premiére, de découvrir quel eſt leur génie & leur véritable caractére. La ſeconde, de ſonder leur eſprit pour en connoître la force & l'étenduë, & éprouver ſi leur érudition égale ou ſurpaſſe leur eſprit; ou ſi leur eſprit égale ou ſurpaſſe leur érudition. La troiſiéme, c'eſt de faire ſervir les lumiéres qu'ils tirent de leurs lectures à la perfection des Sciences, tâchant de faire de nouvelles découvertes par le moïen des anciennes; & la derniére, de ſe perfectioner l'eſprit & le cœur, & ſe rendre meilleur à meſure que l'on devient plus éclairé.

¶ Il y avoit autrefois dans la ruë

S. Antoine à Paris un Oyſelier qui prenoit la qualité de *Gouverneur, Précepteur & Régent des Oyſeaux, Perroquets, Singes, Guenons & Guenuches de Sa Majeſté.* Ces grands Titres paroiſſoient écrits en lettres d'or dans un riche Cartouche au-deſſus de la boutique de ce Perſonnage. La plûpart des paſſans qui liſoient ce bel Ecriteau, n'en faiſoient que rire; mais quelques Pédans qui penſoient y être intéreſſez, prenant la choſe au point-d'honneur, en firent du bruit & s'en plaignirent, comme d'une profanation des Titres les plus glorieux de la République des Lettres. La choſe vint aux oreilles du digne Précepteur; & il diſoit: Je ne ſai pas à qui en ont ces Meſſieurs? Mes écoliers valent bien les leurs; ils ſont mieux inſtruits, & ne ſont ni ſi ſots ni ſi barboüillez. L'Abbé de Boiſrobert à qui j'ai oüi raconter cette hiſtoire, ajoûtoit qu'il n'y avoit que du plus ou du moins entre les écoliers de cet homme & ceux de nos Colléges, tout n'aboutiſſant qu'à faire faire aux uns & aux autres de certaines grimaces, ou dire des mots qu'ils n'entendent point. *Ego*, diſoit un Ancien, *Adoleſcentulos exiſtimo in ſcolis*

ſtultiſſimos fieri, quia nihil ex iis, quæ in uſu habemus, aut audiunt aut vident. Auſſi dit-on en proverbe : *Sot comme un écolier.*

¶ Une choſe m'a choqué dans les Lettres d'Ange Politien, c'eſt de le voir mandier auprès d'un grand Prince, la permiſſion d'écrire ſon Hiſtoire. Je n'aime point ces Hiſtoriens qui mettent leur plume à l'encan, & qui la vendent au plus offrant & dernier enchériſſeur, comme a fait Paul Jove en ſon tems, le Seri ces années derniéres ; & comme fait encore aujourd'hui Gregorio Leti qui va de porte en porte chez tous les Princes de l'Europe offrir ſa plume, & demander du pain. Il a beau dire qu'il écrit en homme deſintéreſſé, on ne le croira jamais ; quoique pour mériter quelque créance, il ait ſemé de côté & d'autre dans ſes Hiſtoires des traits un peu hardis. Il a dit dans quelqu'une de ſes Préfaces, qu'un Hiſtoirien doit être *ſans Patrie & ſans Religion* ; il auroit dit plus ſagement, *ſans paſſion & ſans penſion.*

Le Seigneur Gregorio Leti, Italien de Nation, eſt un Hiſtorien moderne, qui s'eſt acquis quelque reputation dans le public,

public, tant par le grand nombre de ſes Livres, que par la liberté qu'il ſe donne de dire tout ce qu'il veut ſur des Mémoires tels quels. Car la loy qu'il s'eſt faite de toûjours écrire ; l'oblige à prendre de toute main, pour fournir aux frais d'une ſi vaſte entrepriſe : S'il eſt hardi, on peut dire auſſi qu'il n'eſt pas moins flâteur, principalement dans les occaſions où il perdroit trop de ne l'être pas. Il écrit facilement ; & il le faut bien ? Car comment ſubſiſter, ſi la plume n'alloit pas auſſi vîte que la neceſſité qui preſſe l'écrivain ? Mille choſes inutiles farciſſent ſes Livres, & cela pour les groſſir. Il les vend au poids à nos Libraires. Ce qui les gâte davantage, ce ſont les contes groſſiers, bas, ridicules, dont il prétend en faire le plus grand ornement. Quand il trouve un Heros propre à ſoûtenir le perſonnage de plaiſant, pour ne pas dire de boufon, il s'épuiſe là-deſſus, & luy fait dire des choſes auſquelles il n'a jamais penſé, ou qui ont été dites par d'autres avant qu'il fût au monde. De ſorte qu'on voit le Duc d'Oſſone ſe faire honneur des bons mots de l'ancienne Marguerite Reine de Navarre, & de quelques autres gens

encore plus anciens. Un Hiſtorien peut bien réjoüir le Lecteur ; mais il faut que ce ſoit diſcretement & avec un choix qui marque la fineſſe de ſon goût. Que s'il y eſt obligé plus ſouvent à cauſe du caractere de ſon Héros, tel qu'étoit le Duc d'Oſſone, il doit tourner les plaiſanteries du beau côté ; & ſi en effet elles n'ont rien de beau ni d'agréable, il eſt de ſon devoir de les ſuprimer.

¶ Le Cardinal de Richelieu tout ſage politique qu'il étoit, fit une groſſe faute en ſe commettant avec le Duc d'Eſpernon pour une bagatelle. Il conſeilloit avec raiſon à ce Duc d'adoucir ſon humeur trop altiére, & de quitter ſon accent Gaſcon : mais il gâta tout en contrefaiſant le ton de voix, & la parole du bon homme, ajoûtant néanmoins qu'il le prioit de ne pas trouver mauvais l'avis qu'il lui donnoit. Mais le Duc indocile, qui n'entendoit point raillerie ſur le point-d'honneur, répondit bruſquement au Cardinal : *Et pourquoi le trouverois-je mauvais, puiſque j'en ſouffre bien autant du fou du Roy, qui me contrefait tous les jours en vôtre preſence.*

Ce fou du Roy étoit l'un des valets de ſa chambre. Il s'apelloit Maret. Son

lus grand talent conſiſtoit à contrefaire
es gens, principalement les Gaſcons,
ui ne fourniſſent que trop à la farce,
uand ils n'ont pas le ſoin de corriger
'entouſiaſme du païs, qui les fait agir &
arler d'une façon auſſi vaine qu'elle eſt
xtraordinaire. M. le Cardinal de Ri-
helieu, d'une humeur très-mélancoli-
ue, étoit bien aiſe, pour ſe ſoulager,
le rencontrer des Boiſrobert & des Ma-
et, à de certaines heures du jour, &
'en prendre l'*opera* tout à ſon aiſe. Mais
ar malheur, M. d'Eſpernon ayant ſû
ue c'étoit de lui dont l'on rioit dans
es ſortes de récréations, en fut piqué
u vif, & chercha avec impatience l'oc-
aſion de le faire ſentir au Miniſtre, com-
ne il le fit ſans y garder de meſure.

M. le Chevalier de Meré a remarqué
ue ce premier Duc d'Eſpernon & le
Cardinal de Richelieu, qui ne railloient
ue d'une maniere impérieuſe, & mê-
ne avec chagrin, ne pouvoient ſouffrir
a plus douce & la plus obligeante plai-
anterie, parce qu'ils ſe perſuadoient,
ue ç'eût été perdre le reſpect, que de
ie pas trembler en leur preſence.

Il arriva dans le dernier Siécle, que
M. de S. Luc jeune Seigneur de la Cour
du Duc d'Alençon, donna un ſoufflet à

un Gentilhomme dans la chambre de ce Prince : Guillaume Comte de Naſſau qui vit faire le coup, dit tout haut que cela méritoit punition ; & qu'en pareil cas, l'Empereur Charles-Quint auroit châtié quiconque ſe ſeroit échapé juſqu'à ce point en ſa preſence. S. Luc encore tout chaud, lui repliqua ſur le champ : c'eſt bien à faire à vous, Monſieur, de nous citer Charles-Quint, lequel s'il avoit vécu, vous auroit mis la tête où vous avez les pieds. Ces exemples & d'autres ſemblables dont l'on ne manque pas dans l'Hiſtoire, doivent aprendre aux Grands à ne ſe commettre jamais avec leurs inférieurs, de crainte de s'en repentir. *Ils ſont au-deſſous de vous*, diſoit un Sage, *ne leur donnez pas ſujet de ſe mettre au-deſſus.*

M. le Marquis de Grancé revenu de l'Armée, encore tout couvert de pouſſiére & avec un habit mal-propre, étant au Louvre pour faire ſa cour au Prince, deux Maréchaux de France qui le rencontrérent dans l'Antichambre en ce méchant équipage, lui dirent, comment vous voila fait ? Vous êtes fait comme un Palefrenier. Oui, leur répondit bruſquement le Marquis, tout prêt, Meſſieurs à vous bien étriller.

¶ Il y a une Formule d'abſolution lonnée après la mort dans la 25. Letre de Pierre de Cluny *ad Heloïſſam*, ui ſe trouve entre celles de Pierre Abelard. Cette Formule eſt conçuë en es termes : *Ego Petrus Cluniacenſis bbas, qui Petrum Abælardum in Moachum Cluniacenſem recepi, & corpus us furtim delatum Heloïſſæ Abbaſſæ & Monialibus Paracleti conceſſi, uctoritate omnipotentis Dei & omnium anctorum abſolvo eum pro officio ab ombus peccatis ſuis.* Heloïſſe avoit ſolcité cette abſolution, & Pierre de Clu- la lui avoit accordée ; ſur quoi fon- , je le laiſſe à juger à nos ſavans héologiens. En de certains Siécles il des opinions qui ont prévalu, dont n ne ſauroit rendre de raiſon ſolide.

¶ On fait dire à M. de Thou dans *Thuana*, que le Jéſuite Maffée avoit it la Vie de Clement VIII. à deux ées prés, parce qu'il mourut avant Pape ; que cette Vie n'a point été primée ; mais que le P. Sirmond aſſu- qu'elle étoit faite. Le Cardinal tivoglio qui communiquoit tous les rs avec le P. Maffée dans le Vati- , où ils étoient logez tous deux, oigne au contraire que cet Ouvra-

ge n'étoit gueres avancé : *Haveva di già cominciato, à metter le mani nell'opera; ma prevedevaſi ch'egli difficilmente haverebbe potuto condurla à fine, perche di già ſi trovava molto aggravato da gl'anni, e tanto dalle fatiche nella compoſitione paſſate, che il viguore manifeſtamente gli mancava per altre nuove preſenti.* De ſorte que s'il y a une Vie de Clement VIII. qui ſoit attribué à Maffée, il faut dire qu'un autre l'a pourſuivie, & y a mis la derniere main.

Thuana pour *Thuanea* eſt une faute qui ne ſe trouve pas ſeulement ici, mais encore à la tête des paroles remarquables de M. de Thou, que nous avons en un même volume avec les paroles remarquables du Cardinal du Perron, ſous le titre de *Perroniana*. Puiſque M. de Thou s'eſt lui-même nommé *Thuanus*, la raiſon veut qu'on diſe *Thuanea* : car de dire *Thuana*, cela ſupoſeroit qu'il ſe ſeroit nommé *Thuus*. Y a-t-il rien de plus pitoyable à nos faiſeurs d'*ana*, d'avoir dit barbarement *Chevræana*, pour *Caprellana*, & *Saint-Evremoniana*, pour *Sanctè-Vermondana*.

On pourroit répondre à cette remarque qui eſt de M. l'Ab. C. que les Au-

teurs des *ana*, n'ont pas prétendu latiniſer les noms de Meſſieurs Chevreau & de S. Evremont; mais ſeulement leur donner des terminaiſons latines, ſelon le conſeil de M. Ménage. « Je ne dirois « pas *Vaudemont*, dit ce fameux Gram- « mairien, la terminaiſon de ce mot n'é- « tant pas Latine; je ne dirois pas non « plus *Vallemontanus*, ce mot étant « trop éloigné de celui de Vaudemont. « Je dirois *Vaudemontius*. Exemple qui « montre qu'on a pû dire *Chevræana* & « *Sant-Evremoniana*, pour Chevreau « & S. Evremont. «

¶ Il faut beaucoup de mémoire, & encore plus de jugement pour l'étude du Droit Civil. *Cicero multis verbis in libro de legibus primo demonſtrat, jus in mente ſapientis rationeque eſſe poſitum, eamque veriſſimam eſſe juris atque injuriæ regulam.*

Rien n'eſt plus propre à former la raiſon & les mœurs que l'étude du Droit Romain. Il n'eſt point d'homme qui tienne quelque rang dans le monde, qui ne doive avoir lû avec attention, du moins une fois en ſa vie, le Code & les Inſtitutes de Juſtinien. On ſe doit cela à ſoi-même & à l'utilité publique.

Pour les Commentaires ſur le Droit

Romain, on peut se réduire à Cujas & à Godefroy. Mais avant que de s'y engager, il faut être suffisamment informé de l'Histoire du Droit, des Auteurs qui en ont écrit, des principales Maximes des Jurisconsultes, & posséder parfaitement ce qu'on apelle les Paratitles.

¶ Josephe n'est pas un Historien tel quel, & d'une trempe à être parcouru & lû à la hâte. Il demande beaucoup d'érudition & de réflexion pour être entendu parfaitement dans toutes ses parties. Il faut confronter son Histoire avec celle de la Bible, & peser particulierement sur tous les points de discipline Juive. Je tiens qu'il faut joindre Philon à Josephe, & expliquer l'un par l'autre en bien des endroits qui ne sont gueres connus que des Savans.

¶ C'est de tout tems qu'on a fait la guerres aux Livres comme aux Hommes, & aux Sciences. Les Romains ont brûlé les Livres des Juifs, des Chrétiens & des Philosophes. Les Juifs ont brûlé les Livres des Chrétiens & des Païens; & les Chrétiens ont brûlé les Livres des Païens & des Juifs. La plûpart des Livres d'Origene & des anciens Hérétiques ont été brûlez par les Chrétiens. Le

Cardinal Ximenez à la prise de Grenade, fit jetter au feu cinq mille Alcorans. Les Puritains en Angleterre au commencement de la Réforme Prétenduë, brûlérent une infinité de Monastéres & d'anciens Monumens de la véritable Religion. Un Evêque Anglois mit le feu aux Archives de son Eglise, & Cromwel dans les derniers tems brûla la Bibliotéque d'Oxford, qui étoit une des plus curieuses de l'Europe.

¶ Il faut bien des choses pour faire un Prédicateur accompli. C'est beaucoup quand un seul posséde quelque grande qualité éminemment, & les autres dans un degré médiocre. Les Italiens au commencement de ce Siécle avoient trois Prédicateurs célébres, *Lupus*, *Tolete* & *Panicarole*. On disoit pour marquer le caractere de chacun d'eux en particulier: *Lupus movet*; *Toletus docet*; *Panicarola delectat*; & au reste ces trois Prédicateurs n'avoient tous ensemble que ce qu'il faut pour en faire un excellent. Je ne sai même s'il ne faudroit pas encore quelque chose, afin qu'on fût content non-seulement du Prédicateur, mais aussi de ses Sermons, si on venoit à les mettre sous la presse. Un jeune Abbé neveu d'un Prédicateur célébre, étant

venu salüer M. l'Archevêque de . . . ce Prélat lui demanda des nouvelles de son Oncle, & ce qu'il faisoit. Monseigneur, dit l'Abbé, il fait imprimer ses Sermons. Dites-lui de ma part, repliqua le Prêlat, qu'il fasse aussi imprimer le Prédicateur; car les meilleurs Sermons sans le Prédicateur ne sauroient plaire à personne.

¶ C'étoit anciennement la coûtume des Juifs de déchirer leurs vêtemens dans le deüil & l'affliction. Quelques Orientaux le pratiquent encore aujourd'hui, quand il leur arrive quelque chose de triste & d'affligeant. Les Juifs y aportent bien de la cérémonie : tantôt c'est de haut-en-bas, & tantôt de bas-en-haut. La déchirure doit être de la longueur d'une Palme. Quand elle se fait dans la perte des Parens, elle ne se recoût point; mais dans la perte des autres personnes, elle se recoût au bout de trente jours. C'est suivant cette pratique que Salomon a dit, qu'il y a un tems de déchirer, & un tems de recoudre; c'est-à-dire, un tems de s'affliger, & un tems de se consoler : *Tempus scindendi, & tempus consuendi.* Sur quoi l'on remarquera que la plûpart des façons de parler de l'Ecriture qui nous

paroiſſent extraordinaires, ſont fondées ſur quelqu'ancienne coûtume du peuple Juif.

Un Abbé qui a une grande connoiſſance de nôtre Langue, prétend que *Vêtement* eſt un mot de P. R. entierement hors d'uſage; qu'il faut dire *habit* & jamais *vêtement*, qui étoit déja très-vieux, il y a plus de cent ans, dès le tems de la Reine Marguerite. Les autres méchans mots de M. de Sacy & de ſes imitateurs, ſelon la remarque du même Abbé, ſont *chaſſe* pour *gibier*; *convertir*, pour *changer*; *divertir*, pour *détourner*; *vêtir*, pour *habiller*; *ravir*, pour *ôter*; *eſtimer*, pour *croire*, *ſoüiller*, pour *gâter*, *&c.*

Il eut fallu écouter ces Meſſieurs là-deſſus, pour en juger ſainement; car peut être en rétabliſſant de vieux mots, ont-ils penſé à enrichir la Langue, qui ſe trouveroit bien à l'étroit, ſi on en banniſſoit quantité de vieux mots, dont l'on peut uſer, du moins dans la neceſſité, & pour varier le ſtile.

¶ Je n'ai gueres trouvé de Livres plus utiles pour l'inſtruction & la correction des mœurs, que ceux qui nous repreſentent les Portraits des grands Hommes, quand ces Portraits ne ſont

point flatez & qu'on les voit avec tous leurs défauts, auſſi-bien qu'avec toutes leurs graces & leurs beautez. Les vices des Heros n'inſtruiſent pas moins que leurs vertus. Comme on eſt extrêmement choqué de voir une vilaine tache ſur une belle étoffe, on l'eſt auſſi de voir un vilain vice dans un grand Homme; & à proportion qu'on en eſt choqué on ſe ſent porté à l'éviter & à le fuïr.

Nôtre Hiſtorien Comines qui avoit bien conçû cette vérité, ne manque pas en nous dépeignant Loüis XI. de nous le laiſſer voir de tous ſes côtez bons & mauvais; afin que chacun puiſſe prendre dans un tableau ſi naïf, la leçon qui lui eſt propre. M. le Duc de la Rochefoucault a obſervé la même régle dans les Portraits dont il a enrichi ſes Mémoires: car bien qu'il eût intérêt de ne peindre certaines perſonnes qu'avec des couleurs éclatantes, il en a emploïé d'obſcures où il l'a jugé à propos; & c'eſt ainſi qu'après avoir dit, que Madame de Longueville avoit tous les avantages de l'eſprit & de la beauté en un ſi haut point & avec tant d'agrément, qu'il ſembloit que la nature avoit pris plaiſir de former un ouvra-

ge parfait & achevé ; il ne fait point de façon d'ajoûter, que les belles qualitez de cette Princeſſe étoient moins brillantes à cauſe d'une tache qui ne s'eſt jamais vûë en une perſonne de ce mérite, qui eſt que bien loin de donner la loi à ceux qui avoient une particuliere adoration pour elle, elle ſe transformoit ſi fort dans leurs ſentimens, qu'elle ne reconnoiſſoit plus les ſiens propres.

¶ Innocent X. regardant un jour deux hommes de la lie du Peuple qui ſe battoient à grands coups de poing, ſous la fenêtre de ſon palais, le Cardinal Pancirole demanda à ſa Sainteté, ſi elle ne trouveroit pas bon qu'on allât ſéparer ces deux hommes ? Non, dit le Pape, laiſſez-les faire. Quelque tems après ces deux Athlétes s'étant réconciliez allérent boire enſemble ; & alors Sa Sainteté dit au Cardinal : *Coſi faranno gli Spagnoli e Franceſi, dopo che ſaranno ſtracchi di baterſi, do per loro s'accorderano, ſenza che alcuno impieghi la ſua opera.* Il en ſera de même des Eſpagnols & des François, qui après s'être bien battus, s'accorderont d'eux-mêmes ſans que perſonne s'en mêle, Pronoſtique que l'événement a confirmé. Or ce Pape parloit de la ſorte

pour ſe diſculper du reproche qu'on lui faiſoit de ne ſe mettre point en peine de mettre la paix entre l'Eſpagne & la France.

¶ La Conjuration du Comte Jean Loüis de Fieſque eſt un petit Ouvrage d'aſſez mauvais goût, qu'on a fauſſement attribué au Cardinal de Retz. Cette Eminence qui n'a jamais voulu écrire ſa propre Hiſtoire * qu'il avoit compoſée dans ſon eſprit, n'avoit garde de nous en donner une qui ne lui feroit point d'honneur. Le ſtile de ce petit Livre eſt plûtôt le ſtile d'un Déclamateur que celui d'un Hiſtorien. Tout s'y paſſe en réflexions inutiles, & en des harangues qui n'ont jamais été faites. A peine l'Hiſtoire paroît-elle parmi tant de diſcours : ce n'eſt qu'un petit point dans une vaſte circonférence.

Ce qu'il y a de ſingulier dans la Conjuration des Fieſques, & qui eſt ſans exemple ; c'eſt que quatre perſonnes ſeulement conduiſirent cette Conjuration, & y engagerent plus de dix mille

* Quand l'Auteur écrivoit cette remarque, les Mémoires du Cardinal de Retz n'avoient pas encore paru, & il ignoroit que Meſſieurs *** en poſſedoient le Manuſcrit.

hommes, ſans en découvrir le ſecret à aucun.

¶ Les bons mots, après avoir longtems regné chez les Grecs qui avoient l'eſprit tourné à la raillerie, vinrent aſſez tard à la mode chez les Romains, où l'on ne défrançoit pas ſi aiſément le ſourcil. Publius Syrus les introduiſit à Rome du tems de Jules Céſar, & mérita par-là les bonnes graces de ce Prince. Ce n'eſt pas qu'il n'y eût des farceurs avant lui ; mais c'eſt que leurs bons mots étoient d'un très-méchant goût avant ceux de Publius Syrus. *Publius mimos ſcriptitavit, dignuſque habitus eſt, qui ſuper Laberio judicaretur. Caium autem Cæſarem ita Laberii maledicentia & arrogantia offendebat, ut acceptiores & probatiores ſibi eſſe Publii, quàm Laberii mimos prædicaret.* Jules Scaliger ajoûte à ce témoignage d'Agellius, que les bons mots de Publius valoient mieux que ceux de toute la Grece. *Tranſlata in Italiam Mimorum argumenta, adeo ſalibus ac dicacitate aucta ſunt, ut unus Publius univerſam Græciam ea laude ſpoliarit.*

¶ Les Anecdotes de Procope ſont les ſeuls qui nous reſtent de l'antiquité. On prend un plaiſir extrême à lire la vie

ſecrette des Princes, & à voir tout à découvert les vices que les flateurs ont déguiſez par des louanges outrées. Suetone eſt eſtimé, parce qu'il nous fait connoître le Domeſtique de quelques Empereurs Romains. Mais je ne puis ſouffrir qu'un même homme écrive d'une main les actions glorieuſes d'un Prince, & que de l'autre il écrive ſes deſordres, comme a fait Procope à l'égard de l'Empereur Juſtinien. Cela fait ſoupçonner l'Ecrivain d'être ou un flateur vendu, ou un cruel détracteur.

Les Anecdotes de Florence par le Sieur de Varillas ont ce défaut, qu'excepté deux ou trois circonſtances aſſez legeres, elles ne nous aprennent rien que tout le monde ne ſache de la Maiſon des Médicis, expoſée depuis pluſieurs Siécles à tout ce que les Hiſtoriens en ont voulu dire. Je m'attendois à d'anciens Mémoires nouvellement déterrez, ſelon la force du mot *Anecdotes* : mais rien de tout cela.

Celui qui a revû le Dictionnaire de Furetiere a fort bien remarqué ſur le mot *Anecdotes*, qu'ἀνέκδοτα ne ſignifie pas une Hiſtoire des actions particulieres & des mœurs d'un Prince, comme quelques-uns ont crû ; mais une Hiſtoire

toire que l'Auteur a tenuë cachée, parce qu'il y parle des mœurs & des actions ſecrettes de quelques perſonnes conſidérables, avec trop de liberté. *Ciceron promit à ſon frere Atticus de publier des Anecdotes qu'in'avoient point encore été vûës & qu'il avoit compoſées à l'exemple de Théopompe*, qui écrivit l'Hiſtoire de ſon tems fort ſatyriquement, ſur tout contre Philippe de Macedoine & ſes Capitaines.

Je ne ſai pourquoi l'Auteur de cette remarque apelle Atticus *frere de Ciceron*. Atticus n'étoit point frere ni parent de Ciceron, mais ſeulement ſon allié; Quintus frere de Ciceron aïant épouſé Pomponia ſœur d'Atticus. Il n'y avoit chez les Romains que les enfans des freres, qu'on apelloit *freres*, comme les freres mêmes.

¶ Les Romains ne mettoient pas l'éloquence ſeulement dans la beauté du diſcours, & dans l'arangement des penſées & des paroles, ils la mettoient auſſi dans le geſte & dans le ton de la voix. Les Orateurs chez eux avoient un ſoin ſi particulier de garder une juſte harmonie dans la prononciation, qu'ils avoient auprès d'eux d'excellens Muſiciens qui joüoient de la flute pendant

qu'ils haranguoient, ſur le ton de laquelle ils régloient leur voix. Ces gens-là s'apelloient *Suntonatores*, *Phonaſci*, *Muſici Monitores*, *vocis modulatores*, *&c.* Ciceron raporte de Caius Gracchus, qu'il avoit un valet qui joüoit du flageolet derriere lui, lorſqu'il prononçoit ſes harangues. Ce flageolet étoit d'yvoire. Les Grecs l'apelloient παιδίον. *Servum ſibi ille habuit ad manum, cum eburneola ſolitus eſt habere fiſtula, qui ſtaret poſt ipſum occultè cum concionaretur, peritum hominem, qui inflaret celeriter eum ſonum, quo illum aut remiſſum excitaret, aut à contentione revocaret.*

Ces joüeurs de flûtes étoient d'un grand ſecours pour les Auditeurs : car ſi l'Orateur ne diſoit rien qui vaille, du moins l'on ſe dédommageoit ſur le joüeur de flute, quand il étoit habile homme. Plût à Dieu que l'on remit aujourd'hui cette coûtume ſur pied, le Public en recevroit bien de la conſolation & du ſoulagement.

¶ La République des Lettres eſt très-ancienne. Il paroît par les Colonnes dont parle Joſephe, ſur leſquelles les principes de toutes les ſciences étoient gravées, que cette République ſubſiſtoit

avant le Déluge. Du moins on ne ſauroit nier que bien-tôt après cette grande Cataſtrophe, les ſciences n'aïent fleuri dans le monde, & ne ſe ſoient renduës très-recommandables.

Jamais République n'a été ni plus grande, ni plus peuplée, ni plus libre, ni plus glorieuſe. Elle s'étend par toute la terre, & eſt compoſée de gens de toute nation, de toute condition, de tout âge, de tout ſexe, les femmes non plus que les enfans n'en étant pas excluës. On y parle toute ſorte de Langues vivantes & mortes. Les Arts y ſont joints aux Lettres, & les Mécaniques y tiennent leur rang : mais la Religion n'y eſt pas uniforme, & les mœurs, comme dans toutes les autres Républiques, y ſont mélangées de bien & de mal. On y trouve de la piété & du libertinage.

La Politique de cet Etat conſiſte plus en paroles, en maximes & réflexions vagues, qu'en actions & en effets. Le peuple y tire toute ſa force de l'éloquence & du raiſonnement. Son trafic eſt tout ſpirituel, & ſes richeſſes ſont très-médiocres. On y tend à la gloire & à l'immortalité, ſur toutes choſes. La pompe des habits n'y eſt pas grande, &

l'on y fait peu de cas des gens qui ne travaillent que par avarice & pour avoir du pain.

Les sectes y sont en grand nombre, & il s'en forme tous les jours de nouvelles. Tout l'Etat est divisé entre les Philosophes, les Médecins, les Théologiens, les Jurisconsultes, les Historiens, les Mathématiciens, les Orateurs, les Grammairiens & les Poëtes, qui ont chacun leurs loix particulieres.

La Justice y est administrée par les Critiques souvent avec plus de sévérité que de jugement. Le Peuple a bien à souffrir de ces gens-là, principalement quand ils sont vétilleux & visionnaires. Ils coupent, tranchent, ou ajoûtent comme il leur plaît; & nul Auteur ne peut répondre de sa destinée quand il est une fois tombé entre leurs mains. Il y en a qui en sortent si cruellement maltraitez & mutilez, qu'ils en perdent le sens & la raison. La gêne qu'ils donnent aux Auteurs pour leur faire dire la vérité, ne sert ordinairement qu'à les faire parler contre leur intention & leur conscience.

La honte est le plus grand suplice des coupables, & perdre sa réputation en

ce Païs-là, c'eſt y perdre la vie. Il y a pourtant des éfrontez & des chevaliers d'induſtrie, qui ne laiſſent pas d'y ſubſiſter aux dépens d'autrui ; & des écornifleurs, qui emportent les bons morceaux, & arrachent le pain de la main aux perſonnes de mérite.

Le Public y diſtribuë la gloire ; mais ſouvent avec beaucoup d'aveuglement & trop de précipitation : ce qui cauſe de grandes plaintes, & excite de fâcheux murmures dans la République.

Les vices dominans de cet Etat ſont la préſomption, la vanité, l'orgueïl, la jalouſie, la médiſance. Il y regne auſſi une maladie preſqu'incurable, qu'on apelle *la Faim*, laquelle deſole tout le Païs.

Cette République a encore le malheur d'être infectée de Plagiaires, qui ſont une eſpece de Bandits, qui détrouſſent les Paſſans. Les corrupteurs de Livres & les fauſſaires, tous gens très-dangereux, n'y manquent point non plus que les faiſeurs de rapſodies, & les diſeurs de rien qui ſont extrêmement à charge au Public.

Il s'y trouve une infinité d'illuſtres pareſſeux, & de voluptueux, qui ne

cherchant que des lectures de plaiſir, tirent toute leur ſubſiſtance de l'Etat, & ne contribuent rien ni à ſon avancement ni à ſa gloire. Il y a des Miſantropes, Loups-garouds-nez, & des Pédans qui ſont la terreur des petits enfans, & les ennemis de la politeſſe & de l'honnêteté des mœurs. Il s'en trouve néanmoins quelques-uns parmi ceux-là, qui aïant du mérite, cachent comme *Peau-d'âne*, leurs joïaux ſous la peau & la figure du plus bête de tous les animaux.

Je ne parle point des débauchez de la République, qui ſe font mourir avant le tems par contention d'eſprit & excès d'étude; ni de certains délicats qui ne ſauroient rien ſuporter, ni des viſionnaires qui ſe repaiſſent d'imaginations creuſes & de faux ſyſtêmes: tout cela ſe doit ſupoſer dans une République auſſi vaſte que celle des Lettres, où il eſt permis à toutes ſortes de gens d'aborder, & d'y vivre à ſa fantaiſie.

¶. Charles IX. après la S. Barthelemy, s'étant mis dans l'eſprit de rejetter ſur les Guiſes, la haine de cette cruelle journée, comme s'ils en étoient les auteurs, en fut détourné par ce grand Homme d'Etat M. de Morvillier

qui avoit été Garde des Sceaux ; parce que c'étoit concilier à ces Princes toute l'affection des Catholiques, qu'il devoit se conserver à lui seul. Ainsi il conseilla au Roy d'avoüer cette action, & de l'autoriser en faisant faire le procès au corps mort de l'Amiral, ou à sa representation, à Cavagne & à Briguemault : ce qui fut executé après que M. de Morvillier par l'ordre du Roy, en eut communiqué avec le Premier Président de Thou.

¶ La Polyglotte de Paris imprimée par Antoine Vitré, n'est point comme plusieurs l'ont pensé & écrit, du Président *le Jay* ; mais de Guy Michel *le Gay*, qui demeuroit à Paris sur le Quay de la Tournelle, & étoit Pere de Madame la Marquise de la Chassetiere. Il se fit Prêtre étant veuf, & vécut encore depuis, n'aïant pour tout bien que le revenu du petit Doïenné de Vezelay en Provence, avec un grand nombre d'Exemplaires de sa Bible, qui lui sont demeurez sur les bras, & qu'il donne presque pour rien. Tout le monde sait que Vitré Libraire fameux, avoit jetté au feu tous les Caracteres de ce bel Ouvrage ; afin que le rendant plus rare, & ne pouvant plus être r'imprimé, il se

debitât mieux ; mais cette mauvaise ruse n'a pas réüssi ; & le Public rebuté, n'a pû s'attendrir.

M. Simon a dit de cette Polyglotte, » que M. le Geay n'avoit rien épargné » pour venir à bout d'une si grande en» treprise, à laquelle il semble, qu'un » particulier ne devoit pas songer. Ce qui est tout dire, pour faire comprendre, qu'il n'apartient qu'à des Rois, ou à des Communautez puissantes de faire de ces sortes d'entreprises, qui paroissent comme ridicules, quand elles ne réüssissent pas.

¶ Nicolas le Jay Premier Président du Parlement de Paris, étoit un Magistrat & un vieillard très-grave. La sévérité étoit peinte sur son front, mais dans le particulier *relaxato in hilaritatem vultu*, il se déridoit, & avoit ses petites joies & ses menus plaisirs. J'ai oüi dire à des gens de son tems, que cinq ou six fois l'année, il se renfermoit chez lui avec une petite troupe d'amis, & que lorsque la table étoit couverte, il faisoit retirer ses domestiques, afin d'avoir plus de liberté de parler & de boire d'autant. *Timebat enim fidem oculorum.* Là chacun se servoit soi-même, selon son apetit, & disoit tout ce qui lui sembloit bon;

bon ; perſonne ne diſant, mangez, bûvez, parlez, ou taiſez-vous. Chaque Auteur jouoit ſon rôle, comme il l'entendoit ; & s'il ne s'en aquitoit pas bien ; c'etoit ſa pure faute, & il ne pouvoit s'en prendre qu'à lui-même.

Meſſire Nicolas le Jay avoit été Conſeiller au Parlement de Paris, & Lieutenant Civil. Il étoit Préſident à Mortier dans le même Parlement, lorſque Loüis le Juſte en 1633. l'honora de la Charge de Premier Préſident. Nous avons dans la France metallique des Médailles frapées à ſon nom.

¶ *Pſalterium Davidicum materna lingua expoſitum.* Ce Pſeautier en lettres gothiques rouges & noires, a été imprimé à Paris ſous le Regne de Louis XII. *Operâ & impenſis honeſti viri Antonii Verard Bibliopole alme niverſitatis Pariſienſis.* On voit par cette ortographe que la diphtongue *æ*, n'étoit point encore d'uſage dans les Editions de ce tems là.

Il eſt aiſé de juger par quelques endroits de cette verſion, quelle étoit l'habilité de nos anciens Traducteurs. Par exemple, celui-ci a traduit le verſet du cinquiéme Pſeaume : *Decidant à cogitationibus ſuis ſecundum multitudinem*

impietatum eorum, expelle eos, quoniam irritaverunt te Domine, par ces paroles : *Ils chayent de leurs cogitations : ſelon la multitude de leurs mauvaiſtiez, déchaſſe-les, car ils t'ont irrité Sire* : Tout de même il a traduit ce verſet du 57. Pſeaume : *Priuſquam intelligerent ſpine veſtre rhamnum, ſicut viventes ſic in ira abſorbet eos*, par ces paroles : *devant que les épines entendiſſent rameaux : ainſi les engloutira-t-il en ſon ire comme vivans.* Et le verſet du 67. Pſeaume : *Si dormiatis inter medios cleros penne columbe deargentate, & poſteriora dorſis ejus in pallore auri.* par ces paroles moins intelligibles que le Texte : *Si vous dormez entre les Clercs, vous êtes colombe argentée ; & le dernier d'elle, eſt comme couleur d'or.* On eſt bien ſavant quand on a lû de ſemblables Verſions.

¶ *Sçauroit* pour *ſauroit*, eſt trop oposé à l'étymologie pour pouvoir être ſouffert dans un Ouvrage exact : car qui ne ſait que *ſauroit* vient de *ſaperet*, & *ſait* de *ſapis*. Les Italiens & les Eſpagnols qui veillent beaucoup ſur leur ortographe, ne ſe ſont pas encore aviſez de mettre un *ç*, ni à *ſaper* ni à *ſaber*. Tous nos anciens Manuſcrits ſans

exceptions, ont *ſavoir*, & les anciennes Editions auſſi. Quelle ignorance à ceux qui vers 1614. ont commencé à mettre ce *ç* ? faute de ſavoir que nous avons eu le vieux verbe de *ſcir*, *je ſcis*, *nous ſciſſons*, &c. de la quatriéme entiérement hors d'uſage, & dont il n'eſt reſté que *ſçience*; mais non pas *ſavant* qui vient de *ſapiente*.

¶ Quand une fois on eſt accoûtumé à commander, on veut commander toute ſa vie. M. de la Berchere Premier Préſident au Parlement de Grenoble diſoit, *ſi le Roy m'ôtoit ma Charge & mon bien, je me ferois Maître d'Ecole, afin au moins de commander aux petits, ne pouvant plus commander aux Grands.*

¶ Il ſe mêle quelquefois dans la vie des grands Hommes, un ridicule ſurprenant : Il faiſoit beau voir le Duc d'Albe, le plus fier de tous les hommes, qui avoit bien oſé dans ſa jeuneſſe ſe comparer au Soleil; il faiſoit, dis-je, beau voir ce fameux Général d'Armée dans ſon âge décrepit, tout couvert encore de ſang & de pouſſiere, entre les bras d'une Nourrice, & la teter par l'ordonnance des Médecins, pour prolonger de quelques jours une

vie qu'il avoit prodiguée mille fois durant ſa ſanté pour acquérir de l'honneur & de la gloire.

C'étoit encore un plaiſant ſpectacle, de voir nôtre Connétable Anne de Montmorency, qui ne devoit porter que l'épée de ſon Roy, être obligé par le commandement de François I. de porter à l'Egliſe la Princeſſe de Navarre le jour qu'elle fut mariée au Duc de Cleves à Châtelleraud. *D'autant* (dit Brantôme) *qu'elle étoit chargée de pierreries & de robes d'or & d'argent, & que pour la foibleſſe de ſon corps elle ne pouvoit marcher, le Roy François I. commanda à M. le Connétable Anne de Montmorency de prendre ſa petite Niéce au col & la porter à l'Egliſe, dont la Cour s'étonna fort; & la Reine de Navarre eut plaiſir, d'autant qu'il avoit conſeillé au Roy de la châtier comme Lutherienne. Le Connétable en eut grand dépit de ſervir de ſpectacle à tout le monde; & dit, c'en eſt fait deſormais de ma faveur. Après le feſtin des nôces, il eut ſon congé & partit auſſi-tôt.*

Les Savans ont auſſi leur ridicule. Qui auroit pû s'empêcher de rire, en voïant Melancthon, le plus grave & le

plus ſavant Théologien d'entre les Lutheriens, tenir d'une main un Livre dans lequel il liſoit, & de l'autre bercer ſon enfant pour l'endormir. Je vis un jour dans une poſture peu différente de celle-là feu M. Eſprit. Il liſoit Platon, & de tems en tems quittant ſa lecture, il faiſoit ſonner le hochet de ſon enfant, & badinoit avec ce marmot.

Ce M. Eſprit avoit été autrefois dans le grand monde, qu'il quitta pour ſe jetter dans l'Oratoire. Il en ſortit & ſe maria aſſez âgé. Il eſt l'Auteur du Livre intitulé *la fauſſeté des Vertus*, qu'il compoſa ſur les principes des *Réflexions Morales* de M. le Duc de la Rochefoucault, & que Madame la Ducheſſe de Longueville voulut bien faire imprimer.

M Eſprit eſt encore célébre dans les Oeuvres Poëtiques de M. Saraſin, où l'on trouve une Gloſe ſur le Sonnet de Job, laquelle s'adreſſant à lui, commence par ces Vers.

Monſieur Eſprit de l'Oratoire,
Vous agiſſez en homme ſaint,
De couronner avec gloire
Job de mille tourmens atteint.

Parmi les Lettres de Voiture il y en

a une fort jolie, adreſſée à M. Eſprit; & c'eſt pour le même que Voiture écrivit les Etrennes des quatre Animaux, l'une des plus belles pieces de ſon Recuëil de Poëſies.

¶ L'invention de la Monnoie au Moulin, eſt d'un excellent Ouvrier nommé Aubin Olivier, qui l'introduiſit à Paris ſous Henry II. Le Roy lui en octroïa les Lettres du troiſiéme Mars 1553. en ces termes: *Nous avons pourvû ledit Aubin Olivier de l'Office de Maître & Conducteur des engins de la Monnoie au Moulin*, &c.

Nicolas Briot Tailleur général des Monnoies, eſt l'auteur de la Machine du Balancier dont on ſe ſert aujourd'hui. Ne pouvant faire aprouver ſon invention en France, il paſſa en Angleterre, où il ſe ſervit utilement de ſes machines. Enfin M. le Chancelier Seguier fit recevoir l'invention de Briot, & la maniere de fabriquer la Monnoie au marteau fut interdite l'an 1645. au commencement du Regne précédent, ſelon la remarque de M. le Blanc dans ſon Traité Hiſtorique de nos Monnoies.

Le même M. le Blanc ajoûte, qu'il faut eſpérer qu'un jour on protégera la

nouvelle invention qui marque les Monnoies ſur la tranche en même-tems que la tête & la pile. Cette invention, l'une des plus ingénieuſes de ce ſiécle, a été pratiquée en Angleterre avec ſuccès; & enfin ſelon les ſouhaits de M. le Blanc, nous l'avons reçûë en France ces années dernieres.

¶ On ſe ſervit encore pendant le « commencement du Regne de Charles « IX. des coins de Henry II. c'eſt pour- « quoi on trouve des eſpeces d'or & d'ar- « gent frapées en 1561. qui portent le « nom & l'image de ce Prince, quoiqu'il « ſoit mort l'an 1558. Si ces Monnoies « de Henry II. faites pendant les Ré- « gnes de François II. & de Charles IX. « paſſent à la poſtérité, elles ne man- « queront pas de faire naître quelque « groſſe querelle entre les Chronologi- « ſtes. «

Cette obſervation qui eſt de M. le Blanc, eſt très-importante; & nos Antiquaires doivent aprendre de-là, à ne ſe pas toûjours fier aux aparences, quoique ſoûtenuës d'un témoignage auſſi fort qu'eſt celui des Médailles & des Monnoies.

¶ Les Prédicateurs du dernier ſiécle ajuſtoient l'Evangile à nos manieres

pour se rendre plus agréables & se concilier l'attention des Auditeurs. Ils mêloient des naïvetez & du Latin dans leurs discours, qui font aujourd'hui éclater de rire ceux qui les lisent. Nous avons plusieurs Recuëils de Sermons en ce genre, & entr'autres ceux d'un certain *Bibautius*, qui ne se trouvent plus que dans les Cabinets des Curieux. Je me souviens d'un Sermon de sa façon, qu'il prêcha au jour de la Madeleine, dont l'échantillon suffira pour faire connoître l'éloquence & la délicatesse du Prédicateur. Il dit que Marthe étoit une très-bonne Femme, *rara avis in terris*, fort attachée à son ménage, très-pieuse, & qui se plaisoit beaucoup à aller entendre le Sermon & l'Office Divin; mais que Madeleine sa sœur étoit une coquette qui n'aimoit qu'à jouer, à causer & à perdre le tems; que cependant Marthe faisoit tout son possible pour la gagner & l'attirer à Dieu, que pour cela *faciebat bonam sociam*, elle faisoit le bon compagnon avec elle & entroit en aparence dans ses inclinations mondaines, pour ne la pas effaroucher; de sorte que sachant combien elle aimoit le bon air & le beau langage, elle lui dit des merveilles de la personne & des Sermons de Nôtre

eigneur, pour l'obliger finement à le venir écouter ; que la Madeleine pouſſée de curioſité, y vint en effet ; mais qu'arrivant tard, comme font les Dames de qualité pour ſe faire davantage remarquer, elle fit grand bruit, & paſſant par-deſſus les chaiſes, ſe plaça *in conſpectu Domini*, vis-à-vis du Prédicateur, & le regarda entre deux yeux avec une hardieſſe épouventable, &c.

Le reſte du Sermon eſt tout farci de paſſages de Poëtes & de Philoſophes. On ſe moque aujourd'hui de ce fatras, & peut-être que dans deux cens ans on ſe moquera de nos manieres. Il n'y a qu'une ſeule choſe dont on ne ſe moquera jamais, en fait de Sermons, c'eſt quand on ne prêchera que l'Evangile tout pur & ſans ornemens étrangers. Ces années dernieres un de nos Prélats alla chez les N. N. demander le Prédicateur qui prêchoit l'Evangile. Le Frere à qui il s'adreſſoit, lui dit : Monſeigneur, nos Peres ne prêchent autre choſe. Non, non repliqua le Prélat, tous ne prêchent pas l'Evangile : faites-moi venir celui qui le prêche : vous m'entendez bien : c'eſt le Pere N. N.

Il eſt difficile d'exprimer plus élo-

quemment cette maniere ridicule de prêcher, que l'a fait un de nos premiers Orateurs dans un discours Academique. *La chaire* (dit-il) *sembloit disputer ou de bouffonnerie avec le théatre, ou de sécheresse avec l'école; & le Prédicateur croïoit avoir rempli le Ministere le plus serieux de la Religion, quand il avoit debité ou quelques termes Mistérieux & barbares qu'on n'entendoit pas, ou des plaisanteries qu'on n'auroit pas dû entendre.*

¶ Imperialis raconte que Juste Lipse avoit une si forte aversion pour la Musique, que la simphonie lui causoit une mélancolie extrême. J'ai oüi dire à des Philosophes que cette aversion pour la Musique qui se trouve en certaines personnes n'est point naturelle, & qu'elle ne peut être attribuée qu'au manquement de quelques organes. En effet, j'ai lû dans le Traité de l'Anatomie du Cerveau, que nous a donné le savant Willis, qu'il y a des personnes à qui il manque quelque chose dans l'organe de l'oreille; & que l'on peut dire que ces personnes-là n'ont pas l'oreille musicale.

Peut-être que Juste Lipse étoit de ces gens-là. Cependant j'ai remarqué que

des perſonnes qui aiment paſſionnément la Muſique, tombent dans la mélancolie, ou dans une rêverie profonde quand ils entendent chanter ou joüer des Inſtrumens : ce qui peut venir de deux cauſes ; ou de ce que la ſymphonie nous rendant attentifs, nous retire au-dedans de nous-mêmes ; ou de ce que n'en aïant pas une connoiſſance parfaite, l'eſprit ne ſachant à quoi s'attacher, nous demeurons dans un vuide qui nous fait réver.

Ceux qui prétendent qu'il eſt naturel d'aimer la Muſique, & ſur tout le ſon des Inſtrumens, diſent que les bêtes mêmes y ſont fort ſenſibles. Un jour à la Campagne j'examinai ſi cela étoit vrai ; m'apliquant durant qu'on joüoit d'une Trompette Marine organiſée, à conſidérer un Chat, un Chien, un Cheval, un Aſne, une Biche, des Vaches, de petits Oiſeaux, un Coq & des Poules qui étoient dans la baſſecour au-deſſous d'une fenêtre, ſur laquelle j'étois apuïé. Je ne remarquai point que le Chat fut ſenſible au bruit de cette Trompette ; & je jugeai même à ſa mine, qu'il auroit donné toute la ſimphonie & tous les inſtrumens du monde pour une Souris. Il ne donna au-

cune marque de joie, & s'endormit au Soleil. Le Cheval s'arrêta tout court devant la fenêtre, & leva la tête de tems en tems à mesure qu'il paissoit l'herbe. Le Chien se mit sur son derriere comme un Singe, tenant les yeux attachez sur le joueur d'Instrument. Il demeura plus d'une heure en cette posture, & semblôit y entendre finesse. L'Asne ne fit paroître aucun signe de sensibilité, mangeant ses chardons paisiblement : *Asinus ad Lyram.* La Biche dressa ses grandes & larges oreilles, & parut fort attentive. Les Vaches s'arrêtérent un peu & après nous avoir regardez, comme si elles nous connoissoient, elles s'en allérent leur grand chemin. De petits Oiseaux qui étoient dans une voliere, & ceux qui étoient sur les arbres & les buissons pensérent se crever de chanter. Mais le Coq ne pensant qu'à ses Poules & les Poules ne pensant qu'à grater, ne nous firent pas connoître tous ensemble qu'ils prissent aucun plaisir à écouter une Trompette Marine.

Les Chevaux sont sensibles au son de la Trompette & des Instrumens de guerre. Il y en a même qui sautent & dansent au son de la Flûte. *Choreas tripudiaque edoceri Sybaritarum exemplo notissi-*

mum, qui eo devenerant dementiæ, ut in ſympoſiis equos ad tibiam ſaltare docerent. Cardan après Jean Leon d'Afrique, dit la même choſe des Aſnes, *Aſinos ad tibiam ſaltare.* Les Cerfs ſe plaiſent auſſi à écouter le ſon de la voix & des inſtrumens. *Mulcentur fiſtulâ paſtorali & cantu, interdum ita, ut interim paſcua negligant.*

Les anciens attribuoient à la Muſique pluſieurs autres effets auſſi ſurprenans, comme des gueriſons de maladies dangereuſes, & pluſieurs autres prodiges. Il eſt ſûr par le témoignage de l'Ecriture Sainte, que la Harpe de David apaiſoit la fureur de Saül. Un Savant Académicien de l'Academie des belles lettres qui poſſede parfaitement la Muſique, a examiné avec ſoin tous ces prodiges & établit ce qu'on doit penſer là-deſſus, dans un Memoire qui paroîtra dans l'Hiſtoire de cette Académie. Une Hiſtoire de la Muſique des anciens de ſa façon, plairoit infiniment à toutes les perſonnes de bon goût.

¶ Les Princes reçoivent leurs Favoris de la main de la fortune, tels qu'elle les leur donne, avec tous leurs défauts & leurs vices, ſans ſe mettre en peine de les corriger, ni de les rendre dignes de

leur bien-veillance ; si bien qu'à la fin ils deviennent insuportables à tout le monde, les vices montant de degré en degré avec la faveur. Il faut néanmoins excepter du nombre de ces Princes aveugles, nôtre Roy Henry III. qui voïant que le jeune de Caumont son Favori avoit besoin d'une bonne culture, voulut bien prendre le soin de le faire instruire, afin de le rendre plus capable de lui plaire & de le servir. Il commanda pour cet effet à Des-Portes, l'homme de son tems le plus poli, de s'attacher auprès de Caumont pour lui aprendre la pureté de la Langue, & lui donner ce bon air qu'il faut avoir à la Cour. Il voulut aussi que Fontenay-Mareuil homme de qualité, très-sage & très-entendu, prît soin de ses affaires domestiques ; se réservant à lui seul le droit de dire à ce jeune Favori, de certaines véritez qu'il avoit besoin d'aprendre.

Il arriva qu'un jour, Caumont s'étant cabré pour un mot que le Roy lui avoit dit, ce Prince craignant que sa jeunesse inconsidérée ne le jettât dans le précipice, l'envoïa rapeller, disant que sa folie & sa promtitude seroient pour le perdre, si on le laissoit faire ; mais qu'y aïant en lui dequoi faire quelque chose de bon,

il ne falloit pas l'abandonner à ſes ſaillies.

Sage Politique qui ne ſait pas ſeulement ſe faire des créatures, mais qui ſait ſe les conſerver.

¶ M. de Buſſi Rabutin diſoit des Mémoires de M. de Baſſompierre, qu'il n'en avoit point vû de plus agréables ni de mieux écrits ; mais il ne pouvoit croire que ce Maréchal eut écrit ſa Vie de mémoire, comme il le déclare : car *le moïen de s'imaginer*, diſoit-il, *que l'on puiſſe écrire par le ſeul ſouvenir les choſes qu'on a faites & dites jour par jour, trente ans auparavant. Ainſi, M. de Baſſompierre en voulant faire eſtimer ſa mémoire, fait mépriſer ſon jugement.*

Je ne veux pas entierement excuſer M. de Baſſompierre ; mais je dirai ce que j'ai apris de Malleville ſon Secretaire, que ce Seigneur avoit la mémoire prodigieuſe, & qu'il étoit de ces gens qui n'oublient jamais rien. D'ailleurs la Baſtille où il a demeuré longtems étoit un lieu très-propre à faire revenir ſes anciennes idées, & à rapeller par ordre toutes les actions de ſa vie paſſée, dont preſque toutes les journées avoient été marquées de quel-

que choſe de ſingulier : ce qui s'imprime aiſément dans la mémoire. La priſon, comme diſoit un Gentilhomme qui y avoit paſſé dix de ſes plus belles années, tient lieu de mémoire locale à ceux qui s'y trouvent arrêtez. Mais ſans ce fâcheux ſecours, j'ai vû un vieil Officier de l'Armée, nommé de S. Maurice, qui racontoit non-ſeulement l'hiſtoire de ſa vie ; mais auſſi toute l'hiſtoire de ſon tems jour pour jour depuis quarante ans, avec une exactitude ſurprenante. Mais ce qu'on raporte du Cardinal de Retz n'eſt-il pas merveilleux, qu'il avoit compoſé en Latin l'hiſtoire de ſa Vie, les ſecrets du Cabinet, & les événemens les plus curieux des derniers troubles, ſans les mettre par écrit, les recitant par cœur à ſes amis qui l'en prioient ?

¶ Au commencement de la Réforme des Benédictins, dite *de S. Maur*, quelques Moines mécontens & laſſez de leur Profeſſion, ſe révoltérent & ſe rendirent ſi redoutables à cette Réforme naiſſante, qu'on les apelloit les *Pharaons*. Ils apoſtaſiérent & allérent à Rome pour défendre leurs prétentions, qui n'alloient pas moins qu'à exterminer toute la Congrégation. Le Pape jugea la cauſe de ces Moines défroquez, & les envoïa aux Galeres.

leres. Un de la troupe se sauva, revint en France, & s'insinua si avant dans l'esprit de M. de Marca, que ce Prélat le prenant en affection à cause de sa capacité, le poussa dans le monde & le fit sacrer Evêque *in partibus*. C'est je croi, le seul Evêque de la Réforme de S. Maur, qui ne tire pas sa gloire de semblables Prélats.

¶ J'ai oüi dire à un Magistrat, qu'il avoit remarqué dans les Regîstres du Parlement de Normandie, que les Vacations ne sont accordées de nos Rois aux Présidens & aux Conseillers, que pour faire la visite des Bailliages de leur ressort, & y examiner si la justice s'y rend selon les Ordonnances.

¶ *Pradon*, le fameux Pradon aïant fait une piece de Théatre, s'en alla le nez dans son manteau avec un ami se mêler à la foule des gens qui rempliſſent le parterre à l'Hôtel des Comédiens, afin de se dérober à la flaterie, & d'aprendre par lui-même sans être connu, ce que le Public pensoit de son Ouvrage. Dès le premier Acte la piéce fut sifflée. Pradon qui dans le fond ne s'attendoit qu'à des loüanges & des exclamations, enragé de se voir si maltraité, perd contenance. Il rougit, il pâlit, il se mord les doigts, frape du pied & écume de la bouche. Son

ami le voïant dans ce trouble, le tire par le bras, & lui dit : Monſieur, Monſieur, tenez bon contre ce revers de fortune, & ſi vous m'en croïez, vous moquant de ſes inconſtances, ſiflez hardiment comme les autres. Pradon revenu à lui, & trouvant ce conſeil à ſon goût, prend ſon fiflet, & ſifle des mieux. Un Mouſquetaire qui aſſiſtoit au ſpectacle, le pouſſa rudement, & lui dit tout en colere ; Pourquoi ſiflez-vous, Monſieur ? La piece eſt belle : ſon Auteur n'eſt pas un ſot, il fait figure & bruit à la Cour. Pradon un peu trop chaud repouſſe le Mouſquetaire, & jure comme un chartier embourbé qu'il ſiflera juſqu'au bout. Le Mouſquetaire prend le chapeau & la perruque de Pradon, & les jette juſques ſur le Théatre. Pradon donne un ſoufflet au Mouſquetaire ; & le Mouſquetaire l'épée à la main, tire deux lignes en croix ſur le viſage de Pradon & le veut tuër. Pradon porte à ſon ennemi qui l'avoit terraſſé, quelques coups de poings & de pieds à la dérobée. Mais enfin retiré de deſſous les mains de ce rude joüeur par les charitables ſpectateurs, Pradon ſiflé & battu pour l'amour de lui-même, gagne la porte & va le faire penſer.

¶ *Simenellus*, *Panis similaceus*, *ex similà*, *Græcis* σιμιδαλίτης. C'eſt ce qu'on apelle en Picardie, *Seminiaux* ſelon la remarque de M. du Cange, à laquelle on peut ajoûter que les Normans qui changent aiſément *Se* en *Che*, diſent Cheminеaux.

¶ Voici un trait de la Politique du Cardinal de Richelieu, que je dois à feu M. D. T. vrai répertoire de toutes les Hiſtoires de la vieille Cour.

« Le Cardinal de Richelieu qui avoit « accoûtumé de dire que le Roy ſeul lui « coûtoit plus à gouverner que tout le « Roïaume, ne craignoit rien davantage « que de voir quelqu'autre que lui pren- « dre aſcendant ſur l'eſprit de ce Prince. « Auſſi dès qu'il s'aperçût que Ma- « demoiſelle de la Fayete l'une des filles « de la Reine, s'inſinuoit dans ſes bon- « nes graces, il mit tout en œuvre pour « rompre cette trame. Il s'y prit en apa- « rence d'un peu loin ; mais ce fût à « coup ſûr. «

M. de Cinq-Mars, par ſon ordre, lui « amena ſecrétement à Rüel le Pere « Cauſſin ; & ce fut par là qu'il prit ce « bon homme. D'abord il lui dit qu'aïant « été choiſi pour être Confeſſeur du « Roy, il faloit l'avertir avant toutes «

» choſes, que ce Prince très-ſage n'a-
» voit aucun vice ; qu'il étoit un exem-
» ple de vertu, & la bénédiction de ſon
» Roïaume ; mais qu'il importoit extré-
» mement de le conſerver dans cette
» innocence & cette pureté de mœurs ;
» que depuis peu il témoignoit avoir de
» l'inclination pour une fille de la Reine,
» & que bien qu'on n'en ſoupçonnât
» rien de mauvais, néanmoins toute fa-
» miliarité de ce genre, étant dangereuſe,
» il étoit de la prudence chrétienne d'al-
» ler au-devant du mal qui pouvoit ar-
» river ; qu'il ne faloit pas rompre cette
» amitié tout d'un coup & avec violen-
» ce ; mais la délier tout doucement &
» inſenſiblement la faire évanoüir.

» Le fin Politique parloit de ſorte au
» Confeſſeur, qu'en faiſant l'éloge du
« Roy, il laiſſoit dans l'eſprit de ce ſaint
» Confeſſeur un aiguillon qui l'excitoit à
« s'emploïer de tout ſon cœur, à faire
» écarter d'auprès du Prince tout ce qui
» pouvoit lui être un ſujet de chûte.

» Ces meſures priſes avec bien de la
» prudence & du ſecret, le Cardinal en-
» voya le bon Pere à Saint-Germain en
» Laye, où il fut reçû comme un Ange
» du Ciel, le Roy luy témoignant beau-
« coup de confiance & d'amitié.

D'un autre côté le Cardinal fit dire « à Mademoiſelle de la Fayette par une « perſonne affidée, que ſage comme elle « étoit, il n'y avoit point d'autre parti « à prendre pour elle que celui d'un Con- « vent, & de le prendre au plûtôt, à « cauſe des ſuites qui pouroient devenir « fâcheuſes. Cette Dame qui avoit infi- « niment d'eſprit, & qui ne doutoit « pas que cet avis ne lui vint de la part « du Cardinal, à qui il étoit dangereux « de réſiſter, penſa à lui donner le chan- « ge. Elle feignit, que ç'avoit toûjours « été ſon deſſein d'être Religieuſe, & « qu'abſolument elle vouloit l'être; parce « qu'elle s'imaginoit bien, en quoi néan- « moins elle ſe trompoit, que le Roy l'ai- « mant au point qu'il faiſoit, ne ſouffri- « roit jamais qu'elle ſe retirât de la Cour, « & qu'ainſi elle n'irriteroit point le Car- « dinal, & conſerveroit toûjours ſa bon- « ne fortune & l'amitié du Prince. «

Mais dès qu'elle ſe fut relâchée à « dire qu'elle vouloit être Religieuſe, le « Cardinal ſans perdre de tems envoïa « le Sieur des Noyers dire au Pere Cauſſin « que Mademoiſelle de la Fayete voulant « ſe conſacrer à Dieu, il faloit qu'il exa- « minât ſa vocation, afin que ſi elle étoit « bonne il porta cette Dame à obeïr à «

» Dieu, & à lui rendre ſes vœux. Le
» Sieur des Noyers en quittant le Pere,
» lui recommanda ſur toutes choſes de
» ne point éventer cet entretien, le ſe-
» cret étant l'ame de tous les bons deſ-
» ſeins.

» Le Pere repreſenta de bonne foi à
» Mademoiſelle de la Fayette toutes les
» difficultez de la Religion. Il lui deman-
» da ſi elle croïoit pouvoir perſévérer
» parmi tant d'épines, & ſi elle ne ſe
» portoit point à cette retraite par dé-
» plaiſir, & par des inſinuations étran-
» geres. Elle répondit qu'elle avoit ſen-
» ti cette vocation dès ſon enfance, &
» choiſi la Viſitation pour y vivre le reſte
» de ſes jours; qu'au reſte elle n'avoit
» jamais reçû déplaiſir de perſonne; a-
» voüant néanmoins qu'en ſe retirant,
» elle auroit été bien-aiſe de ne pas con-
» tenter de certaines gens qui ne l'ai-
» moient pas: ce qu'elle dit par reſſen-
» timent ou par fineſſe, pour obliger le
» Pere à ne la pas trop preſſer d'execu-
» ter ſon prétendu deſſein.

» Quand le Roy ſût cette nouvelle,
» il donna quelques larmes à l'amitié,
» & dit, quoique je ſois vivement tou-
» ché de cette retraite, néanmoins je ne
» veux pas empêcher la vocation de la

Fayette : je ſouhaite ſeulement qu'elle « attende mon départ pour l'Armée, & « qu'elle en communique avec Madame « de Seneçay. Or cette Dame, ſoit pour « faire ſa cour auprès du Roy, ſoit qu'el- « le fut touchée de cette retraite, dit que « puiſque Mademoiſelle de la Fayette « avoit encore ſes Pere & Mere, elle de- « voit demander leur agrément, eſpé- « rant qu'à force de temporiſer, une vo- « cation ſi legere s'en iroit en fumée. «

Cependant le Roy voïoit ſecrete- « ment Mademoiſelle de la Fayette en la « compagnie de Madame de Seneçay & « de M. de la Fayete Evêque de Limo- « ges, Boiſenval valet de Garderobe ſer- « vant à cette intrigue. «

Le Pere Cauffin qui en eut vent, en « avertit le Cardinal. Mais cette Emi- « nence irritée reprocha à ce Confeſſeur « de n'avoir pas aſſez pouſſé la reſolu- « tion de la Fayette, & de s'être trop « amuſé à attendre l'agrément de ſes Pa- « rens, comme ſi la volonté du Roy ne « lui tenoit pas lieu de tout. Le Confeſ- « ſeur pour ſe diſculper, dit qu'il n'en « pouvoit pas faire davantage ſans ſe « rendre ſuſpect. Vous avez raiſon, lui « repartit bruſquement le Cardinal, c'eſt « pourquoi ne vous mêlez plus de cette « affaire.

» Le Pere Carré ſuſcité par ſon Eminence, vint à la traverſe perſuader à » Mademoiſelle de la Fayette d'executer » ſes bonnes réſolutions, lui faiſant » entendre qu'elle ne pouvoit ſans offenſer Dieu, laiſſer refroidir une vocation qu'elle tenoit de ſa bonté. Ce » Pere eut beau ſe couvrir, la Demoiſelle connut tout d'un coup de quelle » part il venoit & de quel eſprit il étoit » inſpiré. Elle le dit au Roy, qui répondit d'un ton moqueur : *Pourvû qu'on dore une Chapelle à de certaines gens, ils ſont bien-tôt gagnez, & l'on en fait ce que l'on veut.*

» Un autre Pere vint enſuite prêcher » la Fayette : mais depitée, elle ne voulut » point lui prêter l'oreille. Cependant » ſes Parens ne lui faiſoient point de » réponſe, ſoitqu'ils craigniſſent d'offenſer le Cardinal ; ou qu'ils trouvaſſent » leur compte à laiſſer leur Fille à la Cour » où elle avoit tant de crédit.

» Enfin la Fayette ennuïée de ces » retardemens ou intimidée par le Cardinal, obtint congé du Roy & de » la Reine de venir à Paris. Elle y vit » la Supérieure de Sainte Marie de la » ruë Saint Antoine, & en obtint aiſément une place dans ſon Monaſtere.

Mais

Mais comme elle ne revint point à « S. Germain à l'heure que le Roy lui « avoit marquée, Sa Majesté en témoi- « gna du chagrin : néanmoins quand « elle fut de retour, toute la mauvaise « humeur se dissipa. «

Quelques jours après, Mademoi- « selle de la Fayette pria le Confesseur « de faire trouver bon au Roy, qu'elle « se retirât à Sainte Marie : ce qu'elle ne « souhaitoit point dans l'ame : car le « Roy lui aïant accordé sa demande, « elle en fut vivement touchée ; & néan- « moins comme si elle eût été très-con- « tente, elle prit occasion que le Roy « étoit chez la Reine, de le remercier, « & de prendre congé de leur Majestez : « ce qui ne se fit pas sans des torrens « de larmes de part & d'autre. Ainsi elle « monta en Carosse accompagnée de « quelques Filles de la Reine, & de « leur Gouvernante, & se jetta dans « le Monastere où elle aporta autant « de joie, qu'elle laissa de douleur à la « Cour. «

Durant tous ces mouvemens, le « Cardinal n'étoit pas sans inquiétude, « étant bien averti de toutes choses par « Boisenval qui joüoit des deux ; mais « qui en porta la peine quand sa trahison «

» fut découverte ; car le Roy le chaſſa
» honteuſement de ſon ſervice.
» A peine Mademoiſelle de la Fayette
» eut diſparu, que le Roy tomba dans
» une profonde mélancolie. Il ſe mit au
» lit, & ne vouloit point manger. Le
» Cardinal content dans l'ame, fit ſem-
» blant de prendre part à la douleur de
» Sa Majeſté, & blâma hautement ceux
» qui avoient précipité ce départ, &
» particulierement Madame de Seneçay,
» par dépit contre cette Dame que le
» Roy écoutoit volontiers.
» Le Confeſſeur pour ſoulager le Roy
» & donner quelque relâche à ſon afflic-
» tion, lui dit que tout n'étoit pas per-
» du, & que Sa Majeſté pouvoit encore
» voir Mademoiſelle de la Fayette : ce
» qui réüſſit, le Roy prenant plaiſir à
» l'eſperance d'aller voir un jour cette
» Dame dans ſon Monaſtere.
» M. des Noïers qui étoit la créature
» du Cardinal, ne manqua pas dès le
» lendemain de cette retraite, d'aller
» aſſurer la Supérieure de Sainte Marie
» du païement de douze mille livres pour
» la dot de cette nouvelle Religieuſe, qui
» eſt la récompenſe ordinaire des Filles de
» la Reine.
» Le Roy ſurvint, & s'étant entre-

tenu durant trois heures avec Made- «
moiſelle de la Fayette, il en ſortit ſi «
édifié, qu'il dit devant toute ſa Cour, «
que, vû la douceur qui ſe trouve «
dans la vie religieuſe, s'il n'étoit pas «
Roy, il embraſſeroit un état ſi pai- «
ſible. «

Le Cardinal eut du chagrin de voir «
cette amitié durer encore, diſant qu'il «
n'étoit pas ſéant à un grand Roy de «
s'entretenir avec une petite fille. Il fit «
même de grands reproches au Confeſ- «
ſeur, de ce qu'il ne l'avoit pas averti «
de ce voïage : car il craignoit que cette «
Dame ne ſe vengeât du tour qu'il lui «
avoit joüé, ſous prétexte de Religion, «
& de piété. En effet, dans une viſite «
que le Roy rendit à Mademoiſelle de la «
Fayette, elle fit voir à Sa Majeſté, «
combien le miniſtere violent du Car- «
dinal étoit préjudiciable à la tran- «
quillité de ſon Roïaume : mais le «
Roy, bien qu'il haït cette Eminence «
à mort, n'aimant pas qu'on lui parlât «
de ſes violences, tourna le dos à la «
Religieuſe & ſe retira. Néanmoins il «
envoïa quelques jours après lui porter «
de bonnes paroles, & réparer le dé «
plaiſir qu'il lui avoit cauſé par un dé- «
part ſi prompt. Il la vit encore depuis : «

» mais à la fin toute cette amitié s'é-
» vanouit, & l'on n'en parleroit plus
» si le P. Caussin n'avoit eu le soin de
» l'écrire dans des Mémoires particuliers,
» dont peu de personnes ont eu des Co-
» pies.

¶ Il ne faut pas confondre Pierre du Ryer Parisien & de l'Academie Françoise, dont nous avons plusieurs Ouvrages en nôtre Langue, avec *André du Ryer*, qui nous a donné une Grammaire Turque, une belle Traduction Françoise de l'*Alkoran*, & une du *Gulistan*, ou *de l'Empire des Roses*, composé l'an 656. de l'Hegire, par Sadi Prince des Poëtes Turcs & Persans. Cet Ouvrage fort estimé dans tout l'Orient, est en Langue Persienne, mêlé de Prose & de Vers. Gentius l'a traduit en Latin, & lui a donné le nom de *Rosarium Politicum*.

Il est parlé d'André du Ryer dans la *France Orientale* de M. Colomiez en ces termes : *Andreas Rierius Marcinienſis Dominus à Malezair, Ordinis S. Sepulchri Eques. Vir. Arab. & Turc. Lingua peritiſſimus, claruit an.* 1634. C'étoit un excellent Homme, qui avoit une connoissance particuliere des affaires d'Orient & de l'érudition des Orientaux.

Il ſeroit ſouhaitable qu'il nous eut laiſſé des Mémoires ſur ces matieres qui ſont rares pour nous.

¶ Feu M. de H. H. nous racontoit un jour, qu'à la mort de M. de R. ſon Oncle s'étant retiré dans une Maiſon Religieuſe, pour regretter la perte qu'il venoit de faire, il arriva qu'un ſoir étant ſeul dans ſa chambre, il entendit ſur l'eſcalier un bruit horrible de chaînes, qu'on traînoit avec de grands hurlemens. Il crût d'abord que c'étoit l'ame du défunt qui venoit lui demander des prieres; ou, ce qu'il craignoit davantage, le ſolliciter de païer ſes dettes qui n'étoient pas petites. Mais il eut bien une autre fraïeur, quand il vit entrer trois Dogues d'Angleterre, les yeux étincelans, & les dents toutes prêtes à devorer. Ces Dogues qui étoient les fidelles gardiens du Monaſtere avoient une très-méchante réputation dans le Païs, où le bruit couroit que depuis peu ils avoient mangé la moitié d'un Hermite à déjeûner. M. H. H. qui n'ignoroit pas ce point d'hiſtoire, ſe croïoit perdu ſans reſſource. Il s'enfonçoit dans ſon fauteüil, & s'y ſeroit anéanti, s'il avoit été poſſible. Il n'oſoit ſe remüer, ni crier, ni s'enfuïr, de crainte par ces mouve-

mens d'exciter la rage de ces scélérats qui n'avoient point la mine de lui donner quartier. Ils firent plusieurs rondes dans la chambre soufflant, grondant, & répandant l'écume comme des enragez ; tantôt ils s'arrêtoient devant leur homme, & fleuroient autour de lui ; tantôt ils hurloient & vouloient se jetter à son cou. Enfin après lui avoir fait toute la peur imaginable, ils le laissérent à demi-mort, & s'en retournerent par où ils étoient venus. Jamais, nous disoit-il, je n'ai été mieux instruit que par ces Dogues, qui m'ont apris que quand la mort est bien près, adieu toute nôtre Philosophie.

¶ Nous avons en France des noms de Familles illustres, que nous corrompons quand nous nous mêlons de les vouloir latiniser, comme a fait M. de Thou dans son Histoire ; mais il y en a aussi que nous corrompons en François par nôtre méchante prononciation. Par exemple, nous prononçons *Maurevers* ; & nous disons tous les jours le Comte de *Maurevers* : cependant c'est *Montrevel*, *Mons-rebellis* en Latin.

¶ La lecture des anciennes Epitaphes, dont nous avons des Recuëils, n'est pas une lecture sterile & ennuïeu-

ſe. Dans un ſujet ſi triſte, il ſe trouve quantité de traits agréables, & des remarques curieuſes touchant l'Hiſtoire & la Morale, qu'il eſt bon de mettre devant les yeux des jeunes gens à qui l'on veut donner une belle éducation.

Le Recuëil de Boxhornius, quoique peu étendu, me paroît être d'un fort bon goût. J'y rencontre une Epitaphe qui a quelque raport avec une qui ſe lit dans l'Egliſe d'un Village proche de Paris.

Herſilus hic jaceo, mecum Marulla quieſcit,
Quæ ſoror & Genitrix, quæ mihi ſponſa fuit.
Vera negas, frontemque trahis; Enigmata, Sphyngos
Credis, ſunt Pythio vera magis Tripodè.
Me Pater è natâ genuit, mihi jungitur illa,
Sic ſoror & conjux, ſic fuit illa parens.

Ce Monument qui eſt à Rome montre que les grands crimes ſont de tous les païs & de tous les ſiecles.

Voici l'Epitaphe d'un honnête homme & d'un véritable Philoſophe.

Vixi quod volui, ſemper benè, pauper honeſtè,
Fraudavi nullum quod juvat oſſa mea. Romæ.

Une mere avaricieuſe fit mourir ſes deux enfans, & ſe fit mourir elle-même pour épargner ſon bien.

Pontia Titi Pontii Filia hîc ſum,
Quæ duobus natis à me veneno conſumptis,
Avaritiæ opus miſeræ mihi mortem conſcivi.
Tu quiſquis es, qui tranſis, ſi pius es,
Quæſo à me oculos averte. Beneventi.

Epitaphe d'une jeune femme qui n'avoit point fait d'autre faute que celle de n'avoir pas vécu plus long-tems . . . Rare exemple d'innocence dans une femme.

Julia L. B. Priſca vixit ann. XXVII. *nihil unquam peccavit, niſi quod mortua eſt.* Romæ.

Epitaphe d'un ſerviteur qui ne ſe trouve point.

M. Canuleius Zoximus vixit ann. XXXVIII. *fecit.*
Patronus lib. benemerenti. Hic in vitâ ſuâ nulli malè
Dixit, ſine voluntate Patroni nihil fecit, multum
Ponderis auri & Arg. penes eum ſemper fuit, concubivit
Ex eo nihil unquam. Romæ.

Epitaphe qui fait foi d'un grand miracle.

Heus viator miraculum
Hic vir & uxor non litigant
Qui ſumus non dico.
At ipſa dicam. Hic Bebrius
Ebrius me ebriam nuncupat.
Non dico amplius, heu uxor!
Et jam mortua litigas. Rom.

Epitaphe pour ſervir de leçon aux Voïageurs.

D. M. S.

Si lubet legito.

Heliodorus inſanus Cartaginienſis,
Ad extremum orbis Sarco-Phago,
Teſtamento me hic juſſi condier,
Ut viderem ſi quiſpiam me,
Unquam inſanior ad me viſendum,
Ad hac uſque loca penetraverit.
, Apud Gades.

Nos meilleures Epitaphes n'ont point le ſel de celles des Anciens, & ſont très-fades en comparaiſon.

¶ Ciceron avoit fait bâtir une maiſon ; les fenêtres en étoient trop petites : on en faiſoit des reproches à Ciceron, & Ciceron le reprochoit à ſon Architecte. Celui-ci pour ſe diſculper, ſoûtenoit que la dilatation des raïons

viſuels ne ſe faiſoit pas ſi agréablement par des fenêtres larges que par des fenêtres étroites. Ciceron ſe raille jolimẽt de cette défaite, & avec raiſon. Mais qu'auroit dit cet Architecte, ſi les portes de ſon édifice avoient été trop petites; qu'on y entroit plus agréablement que par des portes larges. On étoit autrefois en France dans l'opinion de l'Architecte de Ciceron pour les portes & pour les fenêtres: à la fin les Italiens qui nous ont communiqué quelque choſe de leur bon goût, nous ont détrompez de cette erreur.

Cela me fait ſouvenir d'un tour qu'un Partiſan de Paris joüa autrefois à feu N. N. Architecte célébre. Il lui donna une place & cinquante mille écus, pour lui bâtir une maiſon la plus commode & la plus réguliere qu'il pourroit, à condition que s'il y faiſoit quelque faute notable, il ne lui ſeroit pas permis de la corriger. Le marché conclu, le Partiſan s'en va à la campagne pour un tems. L'Architecte travaille & acheve l'édifice. Le Partiſan revient; il conſidere & examine toutes choſes; il trouve la porte du corps de logis trop petite; il le fait remarquer à l'Architecte. L'Architecte avouë ſa faute & la veut corri-

ger. Non, non, lui dit le Partisan, vous avez fait la faute, vous la boirez ; & je veux, bien qu'à mes dépens, la postérité vous reproche vôtre bévûë. C'est là punir bien fiérement un Architecte qui aime sa réputation & la belle gloire.

¶ Varillas dans ses Anecdotes de Florence, dit que Pierre de Médicis voïant son Pere mort, jetta de colere le Médecin Leony dans un puits, où il se noïa. Ange Politien qui étoit present, témoigne dans une de ses Lettres, où il raporte toutes les circonstances de la mort de Laurent de Médicis, Pere de Pierre, que Leony de déplaisir de n'avoir sû guérir ce Seigneur, comme il se l'étoit promis, se noïa lui-même. A qui croirons-nous, à Ange Politien ou à Varillas ? Peut-être que les ennemis de Pierre de Médicis, pour noircir sa réputation, lui ont attribué cette brutalité d'avoir noïé le Médecin Leony ? Peut-être aussi qu'Ange Politien attaché à la Maison des Médicis, a voulu épargner à Pierre la honte de ce crime. Voilà où nous en sommes en lisant l'Histoire : nous ne savons à qui nous fier, toûjours en danger d'être les dupes ou de la flaterie ou de la calomnie des Ecrivains.

¶ C'eſt l'opinion de la plûpart des Savans, que le Livre de Ratramne *de l'Euchariſtie*, a été imprimé la premiere fois par les Proteſtans, ou du moins par leurs ſoins. Quelques particuliers au contraire, diſent » qu'il eſt ſi peu vrai » que le Livre de Ratramne ait été » imprimé par les Proteſtans, ni même » par leurs ſoins, qu'il paroît évidem- » ment que Jean Praël Imprimeur de » Cologne qui a mis ce Livre ſous la » preſſe, étoit Catholique, & n'a im- » primé que des Ouvrages Catholiques, » en un tems que l'Archevêque de Co- » logne étoit le plus déclaré contre les » Hérétiques. Et afin (ajoûtent ils) » qu'on ne vienne pas dire que cet Im- » primeur avoit été ſéduit par des Héré- » tiques, il n'y a qu'à prendre garde que » ſi cela eût été, ils n'y euſſent pas ajoû- » té trois excellens fragmens entiere- » ment Catholiques; c'eſt-à-dire, un Ser- » mon de l'Euchariſtie ſous le nom de » S. Auguſtin, qui eſt d'un Auteur du » neuviéme ſiécle, un fragment du Li- » vre des Sacremens ſous le nom de S. » Ambroiſe, bien qu'il n'en ſoit pas, & » la célébre Homélie ſous le nom d'Eu- » ſebe Emiſſene.

¶ S'il eſt vrai ce qu'on dit ordinai-

rement, qu'à l'égard des grands Hommes, comme à l'égard des Sybilles, il faut recueillir juſques aux moindres feüilles qui leur tombent des mains, je raporterai ici une Lettre de Balzac, laquelle ne ſe trouve peut-être point dans pas un des Recuëils de ſes Ouvrages. Elle eſt de lui aſſurément, cela ſe connoît par l'Original écrit de ſa main en aſſez méchant caractere & mal proprement, ſelon la coûtume de Meſſieurs les beaux Eſprits de ce tems-là. Cette Lettre eſt une de ſes premieres : elle s'adreſſe à M. de Bernieres Préſident à Mortier au Parlement de Normandie, pour le remercier d'un preſent de Cidre & de Vin d'Eſpagne qu'il luiavoit fait.

MONSIEUR,

Le mauvais compliment que je m'en « vais vous faire, eſt le premier effet du « breuvage que j'ay reçû de vous. Il n'y « a point moïen que je trouve ma raiſon « pour vous entretenir : elle s'eſt perduë « dans l'excellente liqueur que vous m'a- « vez envoïée ; & il faudroit être plus « vaillant que je ne ſuis, pour ſe déten- «

» dre contre l'Eſpagne & la Normandie,
» quand elles ont joint leurs forces en-
» ſemble. Je penſe en effet, que ce qui
» ſe devoit boire d'ici à Pâques en vôtre
» païs, s'eſt débordé en ma chambre ;
» & ſi mes amis ne viennent à mon ſe-
» cours, je ſuis tout prêt de faire nau-
» frage, & cours fortune de ne me de-
» ſenyvrer que l'année prochaine. Néan-
» moins vous voulez qu'en cet état-là je
» jouë le perſonnage d'un homme ſo-
» bre, & que mon eſprit faſſe ſes fonc-
» tions, que vous avez toutes ſuſpen-
» duës. Il n'eſt pas poſſible que n'étant
» plus celui que j'étois, je parle mon
» langage ordinaire. Je ne ſaurois vous
» faire deux mots de remerciment, ſans
» en prendre l'un pour l'autre ; & vôtre
» Cidre & vôtre Vin d'Eſpagne ne laiſ-
» ſent dans ma tête aucune place à mon
» éloquence. Je me contenterai donc de
» vous dire avec le peu de raiſon & de
» bon ſens qui me reſte, que quand vôtre
» amitié ſeroit auſſi ſtérile qu'elle eſt
» fructueuſe, je l'eſtimerois toûjours
» pour l'amour d'elle-même, & trouve-
» rois en vous aſſez de choſes à priſer,
» encore que la libéralité n'en fût pas.
» Mais certes il ne manque rien à un
» homme que la nature acheva lorſ-

qu'elle le fit, & qui a ſeulement apris « de la Philoſophie que ſes inclinations « étoient des vertus, & qu'il avoit tout « ce qu'elle donne. En conſcience, Mon- « ſieur, vous me gagnâtes entierement « dès la premiere fois que j'eus l'honneur « de vous voir, & je dis en moi-mê- « me, que puiſque vous étiez aſſez ri- « che pour acheter une Souveraine- « té en Italie, ſi vous faiſiez jamais « ce marché, vous éticz aſſez honnê- « te homme pour mériter que j'allaſ- « ſe vivre ſous vôtre regne, & que je « fuſſe, «

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéïſſant ſerviteur & ſujet
BALZAC.

A Paris, le 6. Mars.

Cette lettre n'étoit pas inconnuë au Pere Bouhours, puiſqu'il en fait la critique dans ſa maniere de bien penſer, *page* 27.

¶ Le premier jour de Janvier der- « nier, j'allai, ſelon la coûtume, ſou- « haiter la bonne année à la vénérable «

» Antiquité. Je la trouvai dans ſes Ar-
» chives couchée ſur de vieux Manuſ-
» crits, ſes lunettes d'un côté, & de
» l'autre des lacrimatoires qu'elle rem-
» pliſſoit de ſes précieuſes larmes. Dès
» qu'elle m'aperçut, comme je ſuis de
» ſes amis, & qu'elle m'honore de ſa
» confiance, elle s'écria d'un ton de voix
» à fendre les cœurs; C'en eſt fait, c'en
» eſt fait: me voici dans mon année cli-
» matérique, il faut que je périſſe; mes
» ennemis ont conjuré ma mort. Quoi,
» Madame, lui dis-je, y a-t-il au mon-
» de des gens aſſez déterminez pour en-
» treprendre ſur une vie comme la vôtre
» que tant de ſiécles n'ont pû altérer? Si
» cela eſt, tout eſt perdu; & il faut di-
» re adieu pour jamais à la Chronologie,
» à l'Hiſtoire, & à tous les principes
» des Arts & des Sciences qui ſont les
» fondemens de nos études. Ce que vous
» dites eſt vrai, repliqua la bonne Anti-
» quité: cependant on ne parle aujour-
» d'hui que de m'exterminer comme une
» vieille radoteuſe, & de donner à la
» nouveauté, la place d'honneur que je
» tiens dans la République des Lettres.
» Les Modernes qui m'ont le plus d'o-
» bligation, ſont ceux qui ſe ſoulevent
» contre moi avec plus d'orgueïl, & qui
» tra-

travaillent avec plus d'obſtination à « ma perte & à ma ruine. Une furieuſe « jalouſie les aveugle & les empêche de « voir ou d'avoüer, que c'eſt à mes tra- « vaux & à mes veilles qu'ils ſont rede- « vables du mérite qui les diſtingue du « reſte des hommes, & qui leur fraïe le « chemin à l'immortalité. Ils me dé- « crient, ils me déchirent : Mais qu'eſ- « pérent-ils, qu'en me faiſant honte, ils « en auront plus de gloire ? Abus, illu- « ſion, aveuglement. Puis ils feront « contre moi, plus ils travailleront con- « tre eux-mêmes, découvrant mon mé- « rite & leur ingratitude. Car peuvent- « ils nier qu'ils n'aïent profité de mes « ſueurs & qu'ils ne ſe ſoient enrichis de « mes dépoüilles. Je les ai vûs mille & « mille fois courbez devant moi, me con- « ſulter comme leur Oracle, écouter « mes déciſions avec admiration, & re- « cuëillir avec reſpect mes paroles & mes « penſées. Ils ſe faiſoient un honneur « d'adorer juſqu'à mes taches & à mes « rides, de copier mes traits à demi-effa- « cez, de démêler & de compter mes « cheveux gris, & de me ſupoſer mê- « me des graces & des beautez que je « n'ai pas. Aujourd'hui qu'à mes dépens « leur réputation eſt établie, fiers d'un «

» bien qu'ils mont dérobé, ils préten-
» dent n'être redevables qu'à eux-mêmes
» de l'éclat dont ils brillent, & ne tirer
» que de leur plume la gloire qui les cou-
» ronne.

» En vérité, Madame, interrompis-
» je, ce procédé eſt étrange; & j'en
» ſuis d'autant plus ſurpris, que ces Meſ-
» ſieurs ne rougiſſent point de vous dé-
» rober encore tous les jours, & de ſe pa-
» rer le matin des vols qu'ils vous ont
» fait la nuit. Ils en ſont quitte pour dé-
» guiſer leurs larcins, les cacher ſous des
» fleurs, & quelquefois, ce qui eſt de pis,
» ſous des ornemens affectez & mal-en-
» tendus. Ainſi ils échapent aux yeux du
» Public qui eſt la dupe de leurs faux
» brillans & de leurs bagatelles. Mais
» après tout, Madame, de quel pré-
» texte vos ennemis peuvent-ils pâlier
» leur crime?

» Ils diſent, répondit l'Antiquité, que
» les hommes d'aujourd'hui ont autant
» d'eſprit que ceux d'autrefois. Je le
» veux: mais ont-ils autant d'invention,
» d'art, de jugement & de conduite que
» les Anciens? Foi d'Antiquité les Mo-
» dernes ne ſont en comparaiſon des
» Anciens que de jolis diſeurs de rien. A
» peine entre mille s'en trouve-t-il un

ſeul qui ſoit original en quelque choſe. « Il n'y en a point, pour peu qu'il ait la « crainte d'Apollon & des Muſes devant « les yeux, qui oſe faire deux pas dans un « Ouvrage, ſans que je le ſoûtienne. « O ! qu'il feroit beau voir un de ces « Meſſieurs marcher tout ſeul & ſuivre « ſes fantaiſies ! Il tomberoit, il ſe rele- « veroit, il avanceroit, il reculeroit, il « iroit de travers, & feroit toutes ſortes « de démarches & de figures, comme un « homme yvre que la raiſon ne guide « plus. «

Mes ennemis objectent penſant « m'accabler, *qu'un Savant de ce ſiécle, contient dix fois un Savant du ſiécle d'Auguſte*; mais ce qu'ils ajoûtent, *que ce Savant a auſſi dix fois plus de commoditez pour acquerir la ſcience*, montrent bien que les gens « d'aujourd'hui ne ſont pas plus habiles « que ceux d'autrefois, puiſqu'à proportion des ſecours qu'ils reçoivent, ils « n'en ſavent pas davantage que les Anciens. Et plût à Dieu qu'ils en ſûſſent « autant : ils ſauroient au moins, qu'ils « ne ſavent rien. «

Ils me demandent auſſi d'un air railleur & pour ſe moquer de moi, ſi les « prunes étoient meilleures autrefois. «

» qu'elles ne ſont aujourd'hui, ou pour
» me ſervir de leurs termes qui revien-
» nent au même, *ſi les arbres qui é-*
» *toient autrefois dans nos campagnes*
» *étoient plus grands que ceux d'aujour-*
» *d'hui?* & on conclut, *que ſi nos ar-*
» *bres ſont auſſi grands que ceux d'au-*
» *trefois, nous pouvons égaler Homere,*
» *Platon & Demoſthene.* N'admirez-
» vous pas la force de cette objection &
» la liaiſon qu'elle a avec la conſéquence
» qu'on en tire? qui eſt-ce qui nie qu'on
» puiſſe égaler & même ſurpaſſer De-
» moſthene, Ciceron, Homere & Vir-
» gile; mais les modernes les ont-ils éga-
» lez? Produiſent-ils des Poëmes comme
» l'Iliade, l'Odiſſée & l'Enéide, des diſ-
» cours auſſi éloquents & auſſi forts que
» ceux de ces deux Orateurs? Il paroît
» bien que la *Pâte* dont la nature com-
» poſe les Cerveaux des hommes d'à-pre-
» ſent, pour me ſervir des termes d'un de
» nos beaux eſprits, n'eſt pas ſi bonne
» que celle qu'elle a employée pour ceux
» des grands hommes que je viens de
» nommer.

» Voila les plus fortes objections de
» mes adverſaires: car pour ce qu'ils
» diſent que le goût des modernes eſt
» plus raffiné que celui des Anciens, c'eſt

ne rien dire du tout. On ne diſpute « point des goûts. Chaque ſiécle, cha- « que nation, chaque homme a le ſien. « On ne peut dire quel eſt le plus exquis « de tous. Celui-là ſeul paſſe pour bon, « qui eſt le plus à la mode; & preſente- « ment qu'on s'eſt aviſé de confire tou- « tes choſes, celles qui ſont les plus mé- « chantes & les plus fades, ſemblent « les meilleures & les plus délicieuſes. « Mais quand le goût d'aujourd'hui ſe- « roit plus excellent que celui d'autre- « fois, les viandes en ſeroient-elles meil- « leures ? Non aſſurément; & il ſera « toûjours vrai de dire à l'égard des pro- « ductions nouvelles, *ch'è meglio l'ag-* « *giunta che la carne*, que la ſauſſe vaut « mieux que le poiſſon. «

Les larmes que la vénérable Anti- « quité répandoit en abondance, & la « chaleur avec laquelle elle parloit, « aïant réveillé ma tendreſſe, je pris « congé d'elle, lui proteſtant que jamais « aucune nouveauté ne me ſépareroit de « ſes intérêts, que j'étois prêt de verſer « juſqu'à la derniere goutte de mon en- « cre pour la défenſe d'une ſi bonne maî- « treſſe, & je l'aſſurai en partant qu'elle « devoit avoir bonne eſpérance; que les « meilleurs eſprits ne l'avoient jamais «

» abandonnée, que le crédit de ceux qui » l'avoient ſi lâchement trahie, dimi- » nuoit chaque jour, & que le Caffé ne » faiſoit plus gueres de Proſelytes.

¶ M. le Duc de Montmorency s'en allant à ſon Gouvernement de Languedoc, paſſa par Bourges, où il vit M. le Duc d'Anguien ſon Neveu qui faiſoit ſes études. Après quelqu'entretien ſur les Sciences, il donna une bourſe de cent piſtoles à ce jeune Prince pour ſes menus plaiſirs. A ſon retour, il le vit encore, & lui demanda ce qu'il avoit fait de ces piſtoles. M. le Duc d'Anguien lui preſenta ſa bourſe toute pleine. Alors M. de Montmorency prenant la bourſe, la jetta par les fenêtres, & dit au jeune Prince : aprenez, Monſieur, qu'un auſſi grand Seigneur que vous, ne dois point garder d'argent : vous le deviez jouer, ou en faire des aumônes & des libéralitez.

¶ On ne ſait point quel eſt le fruit qu'Adam mangea dans le Paradis terreſtre, par les inſinuations de ſa femme. Les uns diſent que c'eſt la Pomme, & c'eſt l'opinion que nous tenons en Normandie. Ceux qui aiment les douceurs veulent que ce ſoit la Figue ; & d'autres qui ont du goût pour les acides ſoû-

tiennent que c'eſt le Citron. Rabbi Salomon prétend que Moïſe a tû exprès le nom de ce fruit, de peur que déteſté de tout le monde, il ne fut goûté de perſonne. Je croi au contraire que s'il avoit été connu, tout le monde par curioſité en auroit voulu goûter.

¶ Dans les Remarques manuſcrites de l'aîné de Meſſieurs Dupuy ſur le Catholicon d'Eſpagne, il eſt obſervé que la Ligue ne devoit ſa naiſſance qu'à quelques perſonnes de médiocre qualité, mais très-zélées pour la conſervation de la Foi Catholique en France.

Les premiers qui ſe liguérent, ce furent Rocheblonde Bourgeois de Paris, homme de bien & d'une ancienne famille; Jean Prevoſt Curé de Saint Severin; Jean Boucher Curé de S. Benoiſt; Matthieu de Launoy Chanoine de Soiſſons. Ceux-ci en attirérent d'autres, & en choiſirent ſeize de tout le Corps, qu'ils diſtribuérent dans les ſeize quartiers de la Ville, pour veiller à l'avancement de la Ligue, ne ſe communiquant à perſonne, dont ils n'euſſent auparavant examiné la vie & les mœurs, & éprouvé la fidélité.

Les ſeize premiers furent la Bruyere Lieutenant Particulier du Châtelet;

Cruce Procureur ; Buſſy le Clerc Procureur ; le Commiſſaire Louchard ; De la Morliere Notaire ; Senault Commis au Greffe du Parlement ; le Commiſſaire de Bart ; Droüart Avocat ; Aleveguin ; Emonot Procureur ; Jablier Notaire ; Meſſier ; Paſſart Colonel ; Oudineau prétendant à la Charge de Prevoſt de l'Hôtel ; le Tellier & Morin Procureurs au Châtelet.

A ceux-ci ſe joignirent des perſonnes de plus grande qualité, mais qui ne voulant pas ſe commettre, ſe contentoient d'agir ſous main. Cependant tous enſemble aïant beſoin d'un Prince pour être leur Protecteur & leur ſervir de Chef, ſe trouverent aſſez embaraſſez dans leur choix. Ils jetterent les yeux ſur le Duc de Guiſe, à cauſe de ſa grandeur d'ame & de ſa bravoure ; mais il leur paroiſſoit d'un eſprit trop peſant & groſſier pour conduire une affaire ſi délicate. Néanmoins faute d'autre, & pour l'amour de ſon Pere, qui avoit ſi bien mérité de la Religion Catholique, ils députérent vers lui pour avoir ſon conſentement. Il reçut avec plaiſir cette députation ; & après en avoir communiqué avec ſes Freres & avec le Cardinal de Bourbon, il commença à entrer

trer en conférence avec les Liguez, qui furent bien-tôt convaincus de ſa capacité & du talent qu'il avoit pour les fortes négociations & les grandes entrepriſes.

Ces fondemens jettez, les Ligueurs répandirent un certain nombre de Bourgeois des plus habiles d'entr'eux, dans les Provinces & les Villes principales du Roïaume, pour attirer les Catholiques les plus zelez, & fortifier le parti.

Ce qui fit bien-tôt éclore leurs projets, ce fut la mort du Duc d'Alençon, qui ouvroit le chemin du Trône à Henry Roy de Navarre ſucceſſeur immédiat de la Couronne de France.

L'année ſuivante le Cardinal de Bourbon, les Ducs de Guiſe, de Mayenne, d'Aumale & d'Elbeuf, ſe tranſporterent à Peronne, ſuivis de pluſieurs Seigneurs, Gentilshommes, & Officiers de l'Armée, & d'un ſi grand nombre de toutes ſortes de gens, qu'on comptoit juſqu'à trente-cinq mille hommes capables d'attaquer & de ſe défendre. Là ſe fit un Manifeſte au nom du Cardinal de Bourbon, des Princes du Sang & des autres Princes, Prélats & Officiers de la Couronne.

Mais quelques-uns des Ligueurs plus ſenſez que les autres, firent entendre dans le Conſeil, qu'il ne ſuffiſoit pas d'écrire ; qu'il falloit auſſi prendre les armes, & ne les point poſer qu'on ne leur eût fait raiſon. Ce ne fut pas ſans peine qu'on y fit réſoudre le Duc de Guiſe, qui diſoit, que ſi une fois on tiroit l'épée contre le Roy, il falloit jetter le foureau à la riviere. Néanmoins il ſe laiſſa aller à l'avis commun, & prit les armes.

Trois ſortes de perſonnes s'engagerent dans cette Ligue ; les uns parce qu'ils étoient amis & ſerviteurs de la Maiſon de Guiſe ; les autres en dépit du Roy & du Gouvernement preſent, où ils ne trouvoient pas leur compte, & les autres, parce qu'ils tendoient de toutes leurs forces à la conſervation de la Foi Catholique dans le Roïaume, à la deſtruction des Hérétiques & l'extirpation de l'Héréſie.

Les perſonnes de remarque qui entrérent dans la Ligue, furent le Duc de Mayenne ; le Duc d'Aumale ; le Duc de Mercœur ; le Duc d'Elbeuf, & le Duc de Nemours.

Le Marquis de Saint-Sorlin ; le Comte de Chaligny ; les Ducs de Joyeuſe

Pere & Fils ; le Baron de la Châtre, depuis Maréchal de France ; l'Amiral de Villars-Brancas ; le Vicomte de Tavanes ; le Baron de Luz ; Balagny Seigneur Souverain de Cambray ; le Baron de Medavy ; le Marquis de Maignelay ; le Marquis de Belle-Isle ; le Marquis de Villars ; le Seigneur de Vins ; le Comte de Randam ; le Seigneur de Flavacourt ; le Marquis de Saveuse-Tiercelin ; le Seigneur de Méneville ; le Comte de Brissac, depuis Maréchal de France ; le Marquis de Bois-Dauphin, depuis Maréchal de France ; le Marquis de Belin ; le Marquis de Rosne ; le Capitaine S. Paul ; le Seigneur d'Effiat Gentilhomme d'Auvergne ; le Marquis de Canillac ; les Sieurs de Montbrault & Hautefort ; du Gosfoy ; Contenan ; Villersoudan ; le Comte de Martinengue en Provence ; & autres qui tenoient en Gouvernement les Villes de Paris, Orleans, Chartres, Meaux, Crespy, Pierrefons, Corbeil, Melun, S. Denis, Pontoise, Creil, Clermont, Roüen, Louviers, Mantes, Vernon, Lisieux, Ponteaudemer, le Havre de Grace, Honfleur, Evreux, Fougeres, Falaize, Argentan, Montivilliers, Amiens, Abbeville, Soissons, Laon, Reims, Troye, Vitry, Château-

Thierry, Dijon, Châlons ſur Saône, Mâcon, Grenoble, Aix, Marſeille, Carcaſſonne, Narbonne, Bourges, le Mans, Toulouſe, Clermont en Auvergne, Montferrand, S. Porcin, Iſſoire, Nantes, Vannes, Quintperlé, Agen, Perigueux & Lyon, toutes Villes qui ſe révoltérent.

Les Prélats & Eccléſiaſtiques de la Ligue. Le Cardinal de Bourbon ; le Cardinal de Pellevé ; le Cardinal de Givry ; l'Evêque de Clermont, depuis Cardinal de la Rochefoucault : M. de Berulle, depuis Général de l'Oratoire & Cardinal ; Pierre de Pniac Archevêque de Lyon ; Geoffroy de la Martonnie Evêque d'Amiens ; Emar Hennequin Evêque de Rennes ; Jerôme Hennequin Evêque de Soiſſons ; Geofroy de S. Belin Evêque de Poitiers ; De Villars Evêque d'Agen ; Guillaume Roſe Evêque de Senlis ; Loüis de Brezé Treſorier de la Sainte Chapelle & Evêque de Meaux ; Gilbert Genebrard Moine Bénédictin, Docteur & Profeſſeur, Archevêque d'Aix ; Simon Vigor Curé de Saint Paul, & depuis Archevêque de Narbonne ; Claude de Saintes, Chanoine Régulier, & depuis Evêque d'Evreux.

Les Docteurs en Théologie. André du Val, depuis Doïen de la Faculté; Le Petit Benoiſt; Jean Boucher; Jacques Gallemand; Philippes de Gamaches; Maucler; De Creil; Lucain; Pigonat Curé de S. Nicolas des Champs; Aubery Curé de S. André des Arts; Pelletiers Curé de S. Jacques de la Boucherie; Cuëilly Curé de S. Germain de l'Auxerrois; Hamilton Curé de Saint Côme; Guinceſtre Curé de S. Gervais; Les Peres Hugonis, Fevardent & Garinus Cordeliers; le Pere Bernard, dit le Petit Feüillant; le Pere Boſſu Moine de Saint Denis en France; le Pere Commolet Jéſuite, & ceux de ſa Compagnie.

Des Gens de la Robe. Verſoris; Choppin; Le Petit d'Orleans; Fontanon; Ménager; de Caumont; Le Greſle; Hameline, Avocats; Acarie Maître des Comptes; De Manœuvre; Hennequin; Croſme Conſeiller au Grand Conſeil; La Chapelle-Marteau; L'Elû Roland; Le Treſorier Olivier; Auroux & pluſieurs autres.

Il eſt remarquable que dans le parti de la Ligue, il y avoit deux factions. L'une a pellée la Ligue Françoiſe, compoſée de ceux qui demandoient un Roy Ca-

tholique & de la Race Roïale, & qui vouloient bien reconnoître le Roy de Navarre pour le Roy de France, pourvû qu'il embraſſât la Religion Romaine.

L'autre faction étoit de quelques particuliers qui vouloient un Roy Catholique, bien qu'étranger, à condition qu'il ſeroit aſſez puiſſant & aſſez bien intentionné pour ſoûtenir le parti. On apelloit cette Ligue, *la Ligue Eſpagnole.*

La Ligue Françoiſe eut le deſſus, & donna lieu au Parlement de Paris de rendre un Arreſt notable touchant la Loi Salique. Choſe ſi importante à l'Etat, qu'à l'occaſion de cet Arreſt, le Roy ſe fit Catholique, & les eſprits ſe raliérent.

Extrait de l'Arreſt qui intervint au Parlement le 28 Juin 1598.

SUR la remontrance ci-devant faite à la Cour par le Procureur Général du Roy, & la matiere miſe en délibération; ladite Cour, toutes les Chambres Aſſemblées, n'aïant, comme elle n'a jamais eu autre intention, que maintenir la Religion Catholique, Apoſtolique & Romaine. & l'Etat & Couronne de

France, ſous la protection d'un Roy très-Chrétien, Catholique & François; A ORDONNE' & ORDONNE, *que remontrance ſeroient faites cette après-dînée par M. le Préſident le Maître, aſſiſté d'un bon nombre de Conſeillers de ladite Cour, à M. le Duc de Mayenne Lieutenant Général de l'Etat & Couronne de France, étant de preſent en cette Ville, à ce qu'aucun Traité ne ſe faſſe pour transférer la Couronne en la main de Prince & de Princeſſe étrangers; Que les Loix fondamentales du Roïaume ſoient gardées, & les Arrêts donnez par ladite Cour, pour la déclaration d'un Roy Catholique & François, executez, & qu'il ait à emploïer l'autorité qui lui a été commiſe, pour empécher que ſous prétexte de Religion, la Couronne ne ſoit transférée en main étrangere contre les Loix du Roïaume, & pourvoir le plus promtement que faire ſe pourra, au repos du peuple, pour l'extréme neceſſité en laquelle il eſt réduit; Et néanmoins dès-à-preſent, ladite Cour déclaré & déclare tous Traitez faits & à faire ci-après, pour l'établiſſement de Prince ou Princeſſe étrangers, nuls & de nul effet & valeur, comme faits au préjudice de la Loi Salique & autres Loix fon-*

damentales du Royaume. FAIT *en Parlement le vingt-huitiéme Juin* 1593. Signé, DU TILLET.

Guillaume du Vair, Garde des Sceaux, étant Conſeiller au Parlement de Paris, & Edoüard Molé Préſident au même Parlement, contribuerent beaucoup à cet Arreſt célébre, qui fut donné pour maintenir la Loy Salique.

¶ Je releve ſouvent les petites choſes, parce qu'elles me ſemblent être d'ordinaire plus utiles au commerce de la vie que les grandes & les prodigieuſes. Les laquais de M. de Turenne aïant fait inſulte à quelques Gentilshommes dans les ruës de Paris, ces Meſſieurs un peu chauds & mutins, ſans reſpecter la perſonne du Maître, ou ſans faire ſemblant de le voir, donnerent ſur les laquais, & les frotérent *breviter & bene.* Quand l'action fut finie, M. de Turenne qui avoit regardé fort tranquillement ce violent *Opéra*, mit la tête à la portiere de ſon Caroſſe, & dit aux Acteurs : *Meſſieurs, vous êtes de bons batteurs, vous êtes de bons batteurs, quand j'aurai beſoin de batteurs, je vous envoyerai querir.*

Un certain Magiſtrat qui aimoit à battre, donna, je ne ſai pourquoi, une

volée de coups de bâton aux laquais d'un homme de qualité. Celui-ci qui ne vouloit pas ſe commettre avec le Magiſtrat, tournant la choſe en raillerie, lui dit : *Je vous remercie, Monſieur, de la peine que vous vous êtes donnée de battre ces coquins : je leur devois cela dès le matin.*

Un Meſtre de Camp me racontoit que tous les mois une fois il battoit ſes laquais ; je lui diſois là-deſſus tout ce que Seneque dit en faveur de ceux qui nous ſervent : *Servi ſunt ? imò homines. Servi ſunt ? imò contubernales. Servi ſunt ? imò humiles amici. Servi ſunt ? imò conſervi, ſi cogitaveris, tantumdem in utroſque licere fortunæ.* Citez-moi, me répondit-il, tant de Latin & de Philoſophie que vous voudrez, je ne quitterai point ma métode qui eſt ſi bonne, que depuis trente ans que j'ai des laquais, aucun d'eux n'a été repris de Juſtice, qu'un ſeul que je n'ai point batu.

Une expérience comme celle-là, donne des bornes à la Philoſophie de Seneque & à nôtre compaſſion.

¶ Peu de choſe eſt capable de dégoûter de la lecture d'un Livre. Une Epître Dédicatoire ou une Préface mal écrite, un ſeul mot qui ne ſera pas du bel uſage,

une méchante conſtruction, débauchent ſouvent l'eſprit des gens. Un Auteur tel qu'il ſoit, peut dire des ſottiſes; pourvû qu'il les diſe bien, on lui pardonne tout. On a ſouffert mille traits piquans de Richelet, pour l'amour de ſes plaiſantes expreſſions. Feu M. le Prince de Condé étant tombé ſur cet endroit de ſon Dictionnaire, où parlant de *zeſt*, il dit: *Il prendra Fontarabie, zeſt, comme il a pris Dôle*: donna le Livre au D... & conſerva néanmoins de l'eſtime pour l'Auteur.

¶ *Cornelius Grapheus* dans le dernier ſiécle, fit un Recuëil de toutes les façons de parler Latines de Terences. Plantin nous a donné une belle Edition de ce Recuëil en Latin & en François, laquelle aujourd'hui eſt aſſez rare. Il ſeroit ſouhaitable qu'on retouchât le François de cette Edition, qui eſt de l'année 1564. & qu'on nous en donnât une nouvelle. Le deſſein de l'Auteur a été principalement, d'ôter l'occaſion aux enfans de ſe gâter les mœurs en liſant Terence qui eſt un peu trop libre: *Morum enim rationem imprimis habendam eſſe exiſtimavit. Ac certè omnia quantumvis præclara & ſpecioſa, iis poſt haberi debent: atque optimo illi formandæ ju-*

ventutis Magiſtro Quinctiliano aſſentiendum, cui potior benevivendi, quam vel optimè dicendi ratio eſſe viſa eſt. Sentiment qui eſt admirable dans la bouche d'un Païen, comme étoit Quintilien.

¶ *De motu animalium Jo. Alphonſi Borelli Neapolitani Matheſeos Profeſſoris opus poſthumum.* Il ne manque à ce Livre que la reviſion & la derniere main de l'Auteur, qui mourut avant que de le mettre au jour. Tout le monde ſait qu'aïant trempé dans la révolte de Meſſine, il ſe retira à Rome, où il paſſa le reſte de ſes jours ſous la protection de la Reine de Suede qui l'honoroit de ſon amitié & ſoulageoit ſa mauvaiſe fortune par ſes libéralitez. Perſonne ne s'étoit aviſé avant lui d'examiner le mouvement des Animaux, & perſonne n'étoit plus capable de le faire auſſi doctement qu'il l'a fait. Voici comment en parle le Pere Mallebranche dans ſes Entretiens Métaphyſiques : » J'ai lû depuis peu un Livre du mouvement des Ani- « maux qui mérite qu'on l'examine. « L'Auteur conſidere avec ſoin le jeu « de la machine neceſſaire pour chan- « ger de place. Il explique exactement « la force des muſcles & les raiſons de «

plusieurs années des Leçons sur le Traité *De motu Animalium*, qui pourroient servir de commentaire ou d'éclaircissement à Borelli.

¶ *Gasparis Scioppii Comitis Clara-Vallæ Infamia Famiani.* Quoique Scioppius soit un Critique outré, il ne faut pas entierement mépriser ce qu'il a écrit contre l'Historien Famianus Strada. Il est toûjours bon de jetter la vûë sur ces sortes de Critiques, à cause du nombre infini de fautes qui se glissent tant pour les faits que pour l'érudition, & principalement pour la Geographie dans la plûpart des Histoires. Cela feroit souhaiter que dans les nouvelles Editions des Historiens de réputation, les Imprimeurs eussent soin d'ajoûter en marge, ou *ad calcem Libri*, les Remarques Critiques qui relevent leurs fautes. Il faudroit, par exemple, joindre à Davila & à Bentivoglio les Remarques qui se trouvent à la fin des Mémoires de Beauvais-Nangis sur ces Ecrivains; à Strada la Critique que nous avons dans les Mémoires de Bentivoglio sur cet Historien, avec les Remarques choisies de Scioppius; & à Quint-Curce les Observations de M. le Clerc touchant les erreurs de ce fameux Ecrivain, &c.

¶ Sur ce que M. Baillet dans la Vie de Deſcartes a raporté, que ce Philoſophe avoit eu en Hollande une fille nommée *Francine*, un Carteſien fort zêlé m'a mandé, que cette Hiſtoire étoit un conte fait à plaiſir par les ennemis de Deſcartes, à l'occaſion d'une machine Automate qu'il avoit faite avec beaucoup d'induſtrie, pour prouver démonſtrativement que les bêtes n'ont point d'ame, & que ce ne ſont que des machines fort compoſées, qui ſe remuent à l'occaſion des corps étrangers qui les frapent & leur communiquent une partie de leur mouvement. Ce Carteſien ajoûtoit que M. Deſcartes aïant mis cette machine ſur un Vaiſſeau, le Capitaine eut la curioſité d'ouvrir la caiſſe dans laquelle elle étoit enfermée; & que ſurpris des mouvemens qu'il remarqua dans cette machine qui ſe remuoit comme ſi elle eût été animée, il la jetta dans la Mer, croïant que ce fût un Diable.

¶ *Deſiderii Eraſmi Colloquia.* Simon Colinet Libraire de Paris, fit tirer vingt-quatre mille Exemplaires des Colloques d'Eraſme. Outre qu'en ce tems-là les Livres étant plus rares qu'ils ne ſont pas aujourd'hui, on les recherchoit avec plus d'avidité, le Libraire eut encore l'a-

dreſſe de faire courir le bruit que ces Colloques étoient défendus, afin par cette amorce d'en avoir plûtôt le debit. *Ea res acuit emptorum aviditatem*, dit Eraſme en écrivant à Alphonſe Valdeſeus.

Les Colloques d'Eraſme ſont trop libres, & néanmoins ils méritent bien d'être lûs pour ce qu'ils ont de bon d'ailleurs. Eraſme y fait voir toute l'étenduë de ſon génie le plus beau & le plus agréable qui ait jamais rempli tête de Grammairien. Varillas dit que le plus curieux de ces Colloques, c'eſt le Ciceronien; mais je puis aſſurer qu'il n'y en a pas un qui n'ait quelque choſe de ſingulier, & beaucoup de fineſſe, d'eſprit & de critique.

Gregorio Leti, dans la Vie du Duc d'Oſſone, raporte que ce Seigneur dans ſa jeuneſſe s'étoit gâté l'eſprit à force de lire les Colloques d'Eraſme, que ſon Précepteur lui avoit mis entre les mains, pour lui aprendre du Latin, & lui égayer ſon humeur, qui paroiſſoit d'abord être un peu ſombre & trop mélancolique.

¶ Madame de Montpenſier aïeule de Mademoiſelle de Montpenſier morte ſous Louis XIV. diſoit qu'elle vouloit

écrire un Livre de tout ce qui arrivoit de ridicule à la Cour ; & qu'il y avoit lieu de croire que ce beau Livre n'auroit point de fin. Les gens de ce tems-là apelloient ce Livre *la Bibliotéque de Madame de Montpenſier.*

J'ai connu un homme de qualité qui après avoir long-tems ſervi à la Cour & à l'Armée, étoit entré dans ce deſſein, d'écrire les avantures ridicules arrivées depuis vingt-ans. Je lui ai oüi dire qu'il y en avoit telles, que ſi elles demeuroient à la poſtérité, jamais cette poſtérité n'y ajoûteroit foi, non plus qu'aux contes des Fées & de ma Mere l'Oye.

¶ *B. Ambroſii Abbatis Generalis Camaldulenſis Hodœporicon.* C'eſt une Relation de ce qui ſe paſſa dans la réforme des Monaſteres d'Hommes & de Filles d'Italie, qu'Ambroiſe Camaldule entreprit avec ſon compagnon Sylveſtre, par l'Ordre du Pape Eugene IV. l'an de Jeſus-Chriſt 1431. Ce Livre eſt curieux & aſſez rare. On y trouve des ſingularitez remarquables ; mais ce qu'il y a de bon eſt comme étouffé par un grand nombre de badineries indignes de la plume d'Ambroiſe Camaldule.

¶ Adam Neuton Ecoſſois, Précepteur de Henry Prince de Galles Fils aîné du Roy

Roy Jacques I. a traduit le Fra-Paolo en Latin. Un des plus rafinez Critiques de ce ſiécle, prétend que M. Amelot de la Houſſaye dans ſa Traduction Françoiſe du Fra-Paolo, a plus ſuivi cette Traduction Latine d'Adam Neuton, que l'Original Italien. Ce n'eſt pas que M. de la Houſſaye n'entende parfaitement la Langue Italienne, mais c'eſt peut-être qu'il a regardé Neuton comme un Auteur qui avoit parfaitement pénétré dans le ſens de Fra-Paolo, principalement à l'égard de ce qu'il y a de plus difficile, c'eſt-à-dire de ſa Théologie qui eſt un peu Lutherienne.

¶ Pindare a plus d'élévation qu'Horace : Horace a plus de délicateſſe, d'agrément & d'égalité que Pindare. L'un donnoit plus à l'entouſiaſme & l'autre au bon ſens.

¶ M. de Harlay Archevêque de Roüen, Oncle de M. de Harlay Archevêque de Paris, étoit un abîme de ſcience, où l'on ne voïoit goutte. Quand Urbain VIII. Souverain Pontife eut lû quelque choſe du Livre de Controverſe qu'il avoit dédié à Jacques I. Roy de la Grande-Bretagne, il dit ce que Dieu diſoit lorſqu'il débroüilla le Cahos, *Fiat lux*; mais pour cela la lumiere ne ſe fit

je croïois entendre des choſes toutes nouvelles.

Néanmoins ce grand Homme n'a jamais voulu rien mettre ſous la preſſe, comme s'il redoutoit les coups d'ongles & de plume des Critiques. *Oüi*, me diſoit-il un jour, *j'irai expoſer mes Ecrits à des Rêveurs, qui les liſant au coin de leur feu, les charbonneront comme il leur plaira. Les recuëille qui voudra, mais jamais je ne leur ferai le tort de les abandonner à la fureur de ces eſprits malins.* Ce qui eſt agréable dans la bouche d'un Orateur, ajoûtoit-il, ordinairement ne plaît pas ſur le papier : car il en eſt des diſcours publics qui ſe prononçent d'un lieu éminent, comme des Tableaux qui étant faits pour être placez en des lieux élevez, perdent quelque choſe de leur grandeur, & font mal aux yeux quand on vient à les placer dans des cabinets hors de leur point de vûë.

¶ Poppée femme de Neron avoit toûjours à ſa ſuite quatre à cinq cens Aneſſes, pour ſe baigner dans leur lait. Je n'ai point lû dans aucun Auteur, que le bain de lait d'Aneſſe ſervît à la ſanté ; mais j'ai apris de M. Patin célébre Medecin de Paris, que pluſieurs perſonnes de ſa connoiſſance, qui réglé-

ment tous les ans avoient pris du lait d'Aneſſe pendant ſix ſemaines ou deux mois, avoient vécu plus de quatre-vingt ans. C'eſt-là acheter une longue vie à bon marché.

¶ M. de Wicquefort obſerve que Machiavel dit preſque par tout ce que les Princes font, & non ce qu'ils devroient faire. Guy Patin ajoûte que c'étoient les Tirans, qui avoient apris à Machiavel tout ce qu'il a écrit. Le plus grand crime de ce méchant homme, c'eſt d'avoir oſé écrire ce que les Princes de ſon tems n'ont pas craint de faire.

¶ Paulus Æmilius Sanctorius Archevêque d'Urbin, avoit écrit en Latin l'Hiſtoire de ſon ſiécle, ſelon le génie de Tacite. Il ne reſte que des fragmens de cette Hiſtoire. Paul V. Souverain Pontife, lui demandant un jour ce qu'il avoit dit de lui; il lui répondit qu'il n'avoit dit que la vérité. Belle & genereuſe réponſe, que tous les gens qui ſe mêlent d'écrire l'Hiſtoire des Grands, devroient avoir devant les yeux : *Nam quis neſcit primam eſſe Hiſtoriæ legem, ne quid falſi licere audeat; deinde ne quid veri non audeat?*

¶ P. randa, Italien, ſavant & curieux,

aïant acheté bien cher un beau & rare Manuſcrit ; une Guenon qu'il nourriſſoit, trempa ſa patte dans de l'encre & effaça entierement le Manuſcrit. Le Bocalini qui parle de ce Peranda dans ſes *Raguagli di Parnaſſo*, raconte qu'étant devenu aveugle, Apollon touché de ce qu'uſant ſi bien de ſes yeux, il les avoit perdus, lui envoïa un excellent Collyre capable de lui rendre la vûë. Mais que Peranda aïant apris de celui qui lui aportoit ce remede, que les mêmes vices qui regnoient dans le monde avant qu'il fut aveugle, y regnoient encore, & qu'il verroit toûjours les mêmes deſordres, il remercia Apollon & lui renvoïa ſon Collyre.

¶ Il ſe trouve entre les Manuſcrits Grecs de la Bibliotéque de l'Empereur, un Fragment de Sophronius Patriarche de Conſtantinople, qui témoigne que Saint Joſeph Pere nourricier de Jeſus-Chriſt, avant que d'épouſer la Vierge, avoit eu une femme nommée Salomée, & que de cette femme il avoit eu quatre garçons, & deux ou trois filles. Mais le bon Sophronius, ſelon la coûtume des Grecs, avance ce qu'il lui plaît, ſans ſe mettre en peine d'en fournir les preuves.

¶ Théodore Précepteur de l'Empereur Conſtantin Porphyrogenite s'eſt aviſé par un deſſein ſingulier & bizare, d'écrire une Apologie *pro Eunuchiſmo & Eunuchis.*

¶ Il y a un témoignage dans la Chronique d'Hyppolite de Thebes, que la Sainte Vierge enfanta à l'âge de ſeize ans; qu'elle vécut onze ans depuis la mort de Jeſus-Chriſt, & que S. Jean l'Evangeliſte vécut 90. ans après la mort du Sauveur.

¶ Fortunius Licetus Philoſophe de l'Ecole de Padouë, fut apellé *Fortunius*, parce que ce fut comme par miracle qu'on lui conſerva la vie, étant venu au monde ſi foible, qu'il fallut l'élever dans du coton. On raconte de Charles II. Roy d'Eſpagne, qu'à ſa naiſſance on le mit dans une boëte de coton, étant ſi délicat & ſi petit, qu'on ne pouvoit l'emmailloter.

Nous avons de Licetus un Traité *de Lucernis Antiquorum reconditis*, dans lequel il a mis toute ſa ſcience, & s'y eſt épuiſé. Mais après tout, il ne nous aprend point ce qu'il faudroit ſavoir, c'eſt-à-dire, le ſecret de ces lampes perpétuelles. Il eſt certain qu'il y en a eu : Caſſiodore l'aſſure, & témoigne

qu'il en faiſoit lui-même. C'étoit ſans doute quelque eſpece de *Phoſphore* beaucoup plus parfait que ceux que nous avons aujourd'hui. Peut-être que ſi Paulus Areſius qui a écrit, *contra diuturnam veterum Ellychniorum durationem*, en avoit eu connoiſſance, qu'il ne ſe ſeroit pas embaraſſé dans cette conteſtation.

M. Deſcartes avoit tâché d'expliquer ce Phenomene, en diſant, qu'il ſe formoit autour du Lumignon des Lampes qu'on mettoit dans les tombeaux, une petite croûte qui empêchant l'évaporation, & renvoyant dans la Lampe la même matiere qui s'étoit accrochée à cette croûte, il s'en faiſoit une ſi petite conſommation qu'elle pouvoit durer pluſieurs ſiécles. Il ajoûtoit que cette croûte étant très-mince le moindre air extérieur devoit la rompre & qu'alors la Lampe s'éteignoit, ce qui arrivoit immanquablement à l'ouverture de ces tombeaux. Cette explication eſt ingénieuſe; mais elle ſupoſe un fait qu'il faudroit prouver avant que d'entreprendre d'en donner la raiſon Phiſique. J'aime mieux l'explication qu'un habile Philoſophe Chimiſte a donné de ce Phenomene. Dans les tombeaux, dit-il,

les matieres graſſes ſe mêlent avec l'air; elles s'y condenſent & ſe ſubtiliſent par le mouvement continuel des parties du feu ; ſi les lieux qui les renferment ne leur permettent pas de s'échaper, elles s'y conſervent durant pluſieurs ſiecles ; mais ſi on y donne entrée à l'air extérieur, les matieres s'enflâment d'abord. On voit ſouvent ſur les Cimetiéres des flâmes qui voltigent de tous côtez, ainſi que ſur les endroits où l'on jette les cadavres des animaux. Ces feux qui ſe ſont ſans doute allumez quelquefois à l'ouverture des tombeaux, ont donné lieu à la Fable des Lampes inextinguibles. *Voyez le nouveau cours de Chimie ſuivant les principes de M. Newton & Sthall. à Paris chez Jacques Vincent.*

Il me ſemble qu'il y a bien de l'érudition inutile dans les quatre premiers Livres de Licetus. Le cinquiéme eſt tout emploïé à réfuter Areſius. Le ſixiéme Livre eſt le plus curieux, & il s'y trouve de fort bonnes remarques pour l'intelligence de l'Antiquité & des Rites de la Religion des Païens.

Il prétend dans le premier Livre, par une penſée qui lui eſt particuliere, que le feu des Veſtales n'étoit autre choſe

choſe qu'une de ces Lampes perpétuelles. Il s'apuïe ſur Plutarque, qui compare le feu perpétuel des Veſtales, *igni græco Delphis & Athenis perpetuò ardenti, & à ſenioribus viduis mulieribus aſſervato. Unde conſtat apertè Virginum Veſtalium ignem in lucerna exarſiſſe, non autem in rogo ligneo : qui fortaſſe igni alludere voluit in Evangelio Dominus, dum virginibus obviam ſponſo ituris lampades ardentes aſſignavit in parabola.*

¶ Quand les Guebres qui ſont les anciens Perſes ſacrifient au feu, comme à un Dieu, & qu'ils lui donnent de l'aliment, ils lui diſent dévotement, *Ede ignis Domine.* Seigneur Feu, mangez s'il vous plaît ; & cela lui plaît toûjours, car il n'épargne rien.

Thomas Hide Anglois a fait un traité fort curieux de la Religion de ces anciens Perſes, ſous ce titre : *Hiſtoria Religionis veterum Perſarum eorumque Magorum Oxonii* 1700. *in quarto*, dans lequel il prétend que ces peuples ne rendoient pas au feu un culte de lâtrie, & qu'ils regardoient ſeulement cet élément comme un Symbole de la Divinité. Cet Auteur ajoûte qu'ils poſſedent encore le Livre de Zoroaſtre qui avoit

été leur premier Legiſlateur ; cet ouvrage eſt très-curieux & mérite d'être lû, on en parlera encore Tome III.

¶ La Reine Anne de Bretagne (ſelon Brantôme) eſt la premiere qui « commença à dreſſer des Dames & des « Filles à la Cour. Elle en avoit une grande ſuite, & n'en refuſoit aucune. «

Varillas dans la Vie de François I. dit que ce Prince fut le premier de nos Rois qui habitua les Dames à demeurer à la Cour ; & qu'avant lui elles y venoient rarement & ſeulement dans la neceſſité.

¶ La Cour de nos Rois eſt toûjours fort remplie en tout tems & preſqu'à toute heure. Les Cours des autres Princes de l'Europe ne ſont peuplées que dans les Fêtes & les Cérémonies extraordinaires, ou lorſqu'on tient les Etats. Il eſt vrai qu'il y a de la confuſion dans la Cour de France, & que c'eſt comme une cohuë, où les Grands & les Petits, ceux qui ont des affaires & ceux qui n'en ont point ſe trouvent pêle-mêle. Cela fait peine aux Etrangers, & ils s'en plaignent quand ils ſont de retour chez eux. Le Cardinal Bentivoglio fait une deſcription particuliere de ce deſordre, qui mérite bien d'ê-

re remarquée. C'eſt dans une Lettre
u'il adreſſe au Comte Manfredi : *La*
orte è grandiſſima, & hora in parti-
olare, che tutti i Principi, e quaſi
nche tutti gli altri Signori più princi-
ali del regno ſi trovano appreſſo il Rè.
Mà non ſi può credere quanto grande è
a confuſione. E tanto è lontano, che ſi
atti di rimediarvi, ch'anzi allora più
iletta queſta grandezza, quando è più
nfuſa, è più ſtrepidoſa. Quel cacciarſi
on ſolo in camera, e non ſolo in viſta,
à ſù el fianco del Rè; e non ſolo i Si-
nori grandi; e le perſone di qualità
nſiderabile, mà quelle ancora d'infe-
or conditione, ſi ſtima qui grandez-
a Maggiore, e Maggior pompa di
Maeſtà. Io mi diſpero qualche volta,
rche all'udienza non trovo quaſi ſpatio,
e baſti frà le mie parole, e l'orecchie
l Rè.

François I. diſoit que quand les
ands de ſon Royaume arrivoient à
Cour ; on les recevoit comme de
its Rois ; que le lendemain on les
ardoit comme des Princes ; mais que
roiſiéme jour, ils n'étoient pas plus
ſiderez que de ſimples Gentilshom-
s, ſe trouvant confondus avec les
res dans la multitude des Courtiſans.

On prétend que cela ſe fait par politique, & pour ne pas trop autoriſer les Grands du Royaume ; & que c'eſt ſur ce fondement que Henry IV. diſoit tout haut, & même en preſence des Princes du Sang : *Nous ſommes tous Gentilshommes.*

Le Chevalier de Meré dit dans l'un de ſes diſcours, que la Cour de France eſt la plus grande & la plus belle qui nous ſoit connuë, & qu'elle ſe montre ſouvent ſi tranquille, que les meilleurs Ouvriers n'ont rien à faire qu'à ſe repoſer. Il ajoûte que la Cour de France eſt auſſi la plus agréable du monde, & que nos Courtiſans ſont plus honnêtes gens que ceux des autres Cours, parce que le Prince qui regne n'aprouvant que les bonnes choſes, ils n'ont de reſſource qu'au ſeul mérite pour s'aprocher de la faveur.

C'eſt là le plus grand éloge qu'on puiſſe donner à la Cour de France.

¶ L'Abbé de la R.... né dans la petite Ville d'Etampes, & fils d'un Tailleur d'habits, étant venu à Paris pour y enſeigner les Humanitez, ſe fit connoître à M. l'Abbé de Valençai, qui le mit auprès de M . . . le Duc D . . . . comme un eſpece de ſous-

récepteur. Quand il ſe vit dans ce
oſte, tout Latin à part, il ne pen-
qu'à plaire à ſon Maître, & entra
habilement dans toutes ſes inclina-
ons que ce Prince ne ſavoit preſque ſe
ſtinguer d'avec lui. Il ſembloit qu'il
t entre les mains de l'Abbé de la R....
mme l'Anneau de Gigez, pour lui
ire tout entreprendre à coup ſûr &
ns être aperçû. La choſe alla ſi avant,
ue l'Abbé ſachant uſer à propos du
rt & du foible de ſon Prince, n'amaſſa
ıs ſeulement des richeſſes immenſes;
ais eut la hardieſſe par une ambition
mesurée, de diſputer le Chapeau de
ardinal à un Prince du Sang. Il força
ême la Cour à prendre ſon parti; & ce
: fut que parce qu'un trompeur en
ompa un autre, que cette éminente
gnité de l'Egliſe Romaine manqua à ſa
rtune. Mais ce qui eſt plus que tout
la, c'eſt que cet homme de néant,
ı'on pouvoit renverſer d'un ſoufle,
ns que perſonne s'en fût plaint, tint
ın durant les plus grands orages du
oyaume, contre ce qu'il y avoit de
us puiſſant au monde. Il étoit plaiſant
voir dans ces tems difficiles, le Car-
nal M. . . . & l'Abbé de la R. . . .
ier aux barres, ſe donner le chan-

ge, & être ſouvent la dupe l'un de l'autre ; mais toûjours aux dépens du Public.

A la Paix des Pyrenées lorſqu'on commença à voir clair dans nos broüilleries paſſées, il ſembloit que l'Abbé de la R.... alloit périr : mais ſortant de l'orage, comme un Neptune qui ſort de la Mer, après une tempête qu'il a émûë, il paroît tranquille au-deſſus des flots, répand l'or à pleines mains, monte aux Dignitez les plus ſublimes, & force la Cour qu'il a offenſée à avoir des égards ſinon pour ſa perſonne, du moins pour ſa fortune qui retient chacun dans le reſpect.

A la fin cet homme ſi extraordinaire, grand génie certainement, bien fait de ſa perſonne ; mais d'un viſage à faire peur, aimant les plaiſirs, la pompe & le faſte ; cet homme, dis-je, ſi rare en ſon eſpece, par un ridicule qui finit la ſcéne & divertit le parterre, va s'aviſer de léguer par ſon teſtament une ſomme de cent écus à celui qui honorera ſon Tombeau d'une Epitaphe ; & voici un Poëte qui en ſix Vers, efface toute la gloire paſſée. *Cy gît un grand Perſonnage, &c.*

¶ Durant les Guerres civiles du der-

ier siécle, une Béate pour se faire admirer, ou par foiblesse d'imagination, it courir le bruit dans Paris & ailleurs, u'elle savoit par révélation que Dieu voit fait miséricorde au Duc de Guise & à son Frere le Cardinal tuez à Blois, & qu'ils étoient en Paradis, en considération de la sainte Ligue, leur mort étant un Batême de sang dans lequel leurs péchez avoient été lavez.

Une autre Béate a eu la témérité d'écrire & de faire imprimer, afin qu'on n'en doutât point, que le Duc de Nemours, qui fut tué en duel par M. de Beaufort durant les guerres de Paris, étoit sauvé par l'aide & interceſſion du B. François de Genéve. Cela s'apelle vouloir abuser de la crédulité du Public. Ceux qui étoient presens à la mort de ce Prince, ont témoigné, que n'ayant point voulu demander la vie à M. de Beaufort qui la lui offroit, il fut tué d'un coup de pistolet, dont la bale lui perça le cœur; qu'il fut suffoqué de son sang, & ne donna pas le moindre signe ni de vie ni de repentir.

¶ Nostradamus dans ses Centuries marquoit la mort du Duc de Guise en ces termes: *Le Grand de Blois son ami nëra.*

J'ai oüi dire à un homme fort âgé, qu'il avoit apris d'un vieux Bourgeois de Nîmes, que Noſtradamus qui étoit logé chez lui, voïant dans la Place publique deux Cocqs qui joûtoient, & dont l'un tua l'autre, prédit que la même journée & au même lieu il ſe feroit un Duel, dans lequel l'un des combatans ſeroit tué ſur la place : ce qui arriva.

¶ Durant mon ſéjour à Rome, j'ai ſouvent vû le Pouſſin chez lui & chez M. le Chevalier Del Poſo, l'un des plus galants & des plus accomplis Cavaliers de toute l'Italie. Le Portrait qu'on nous a donné du Pouſſin dans les Hommes Illuſtres de M. Perrault, eſt horrible & ne reſſemble gueres à ce grand Peintre. Il eſt beaucoup plus reſſemblant dans quelques Eſtampes gravées d'après ſon Portrait tiré par lui-même, qui eſt un très-bon morceau. On y voit le Pouſſin tout vivant, ſon eſprit, ſa phiſionomie, ſes traits, &c.

J'ai ſouvent admiré l'amour extrême que cet excellent Peintre avoit pour la perfection de ſon Art. A l'âge où il étoit, je l'ai rencontré parmi les débris de l'ancienne Rome, & quelquefois dans la campagne & ſur le bord du Tibre qu'il deſſinoit ce qu'il remarquoit le

ıs à ſon goût. Je l'ai vû auſſi qu'il ra-
rtoit dans ſon mouchoir des cailloux,
la mouſſe, des fleurs & d'autres cho-
ſemblables, qu'il vouloit peindre
actement d'après nature.

Je lui demandai un jour, par quelle
ie il étoit arrivé à ce haut point d'élé-
tion qui lui donnoit un rang ſi conſi-
rable entre les plus grands Peintres
Italie : il me répondit modeſtement :
n'ai rien négligé. En effet, il paroît
ns ſes Tableaux qu'il n'a rien négligé
ce qui ſert à former un des meilleurs
intres du monde. *Quis enim in ejus*
ctura non ſuſcipit numeris omnibus ab-
luto Pictori per neceſſariam hiſtoriæ
bularumque, Optices & Architecturæ
ni cura perquiſitam cognitionem, re-
m expingendarum decoram diſpoſitio-
m, idem ad punctum figurarum accu-
tam deductionem, & gradatam corpo-
m colorumque imminutionem, conſtan-
m ſymmetriam, inductos naturalis
mperaturæ colores, extanſia in æquo
rpora, reſtituram veteris artificii di-
nitatem ? Credas ab illo pictas fluere
ndas, germinare terras, eventiliari
lvas, ipſas vivere animantes, ædes ur-
ſque habitari. Cæterum adhuc ſub ju-
ce lis eſt, utrum elegantiùs corpora nu-

det, an conveſtiat : adeo utroquè præſtat. Nam pingi ab eo, quæ non poſſunt, perturbationes animi, omnium, qui ejuſdem opera viderint, eſt confeſſione vulgatum.

¶ Les Mémoires de Brantôme qui étoient demeurez depuis le commencement du ſiécle juſqu'à preſent dans les Cabinets des Curieux, viennent d'être imprimez en Hollande avec bien des fautes.

Pierre de Bourdeille Abbé Commendataire de Brantôme, & non pas Sieur de Brantôme, comme dit M. Colomiez, eſt l'Auteur de ces Mémoires. C'étoit un homme de qualité, ſpirituel, bien fait, eſtimé & cheri de tous les honnêtes gens de ſon tems. Il avoit beaucoup voyagé & ſervi à l'Armée. Etant à Malte, il voulut prendre la Croix de Chevalier; mais M. de Strozzi ſon ami particulier l'en détourna, & il revint à la Cour.

» Je me laiſſai aller, dit-il, aux per-
» ſuations de mon ami, & m'en re-
» tournai en France, où pipé d'eſperance
» je n'ai reçû d'autre fortune, ſinon que
» je ſuis été, Dieu merci, aſſez toûjours
» aimé, connu & bien venu des Rois
» mes Maîtres, des Grands Seigneurs

Princes !, de mes Reines, de mes «
inceſſes, bref d'un chacun & cha- «
ine, qui m'ont eu en telle eſtime, «
ie ſans me vanter, le nom de Brantô- «
e y a été très-bien en grande renom- «
ée ; mais toutes telles faveurs, telles «
andeurs, telles vanitez & telles «
nteries, telles gentilleſſes, tels bons «
ms s'en ſont allez dans le vent, & «
: m'eſt reſté que d'avoir été tout ce- «
, & un ſouvenir, encore que quel- «
iefois me plaît, quelquefois me «
plaît, m'avançant ſur la maudi- «
chenué vieilleſſe, le pire de tous «
s maux du monde, & ſur la pau- «
eté qui ne ſe peut réparer comme «
ns un bel âge floriſſant à qui rien «
eſt impoſſible, me repentant cent «
ille fois des braves & extraordinai- «
s dépenſes que j'ai faites autrefois, «
c. «

La Reine Marguerite lui fit l'hon-
ur de lui dédier ſes Mémoires, don-
ne nous reſte que la premiere Par-

Celui, dit M. Colomiez, à qui «
Reine Marguerite adreſſe ſes Mé- «
oires, n'eſt pas Charles de Vivonne «
ron de la Châtaigneraye, comme «
étend Auger de Mauleon Sieur de «

» Granier qui les a donnez au Public ;
» mais Meſſire Pierre de Bourdeille Sieur
» de Brantôme.

Cette Critique de M. Colomiez eſt aprouvée par le Sieur de Varillas dans ſon Hiſtoire de Henry III. Roi de France, &c.

La Châtaigneraye étoit Oncle de Brantôme, comme celui-ci le témoigne dans ſes Mémoires. » La Châtaigneraye
» mon Oncle, dit-il, ſortant d'enfant
» d'honneur de François I. ſe mit dans
» l'Infanterie, & portant l'Arquebuſe,
» fit faire demi-douzaine de bales d'or
» pour tuer l'Empereur : ce qui plût à
» François I.

On voit par ce diſcours de Brantôme, qu'en ce tems-là il y avoit auprès de nos Rois des enfans d'honneur, comme il y en a depuis quelques années auprès de nos Princes. Nous les apellons *Menins*, d'un nom que nous tenons de la Cour d'Eſpagne, qui à ſes *Menins* & ſes *Menines*.

¶ Brantôme écrivoit bien pour ſon tems. Il a quelquefois des penſées qui ſe ſentent de la naïveté de nos anciens Auteurs qui copioient tout d'après nature.

» Sur ce que Henry IV. donnoit les

eneſices & les Biens d'Egliſe à la No- «
leſſe, il dit plaiſamment : Poſſible «
ue c'étoit par l'inſpiration des om- «
res & ames genereuſes, qui ayant pi- «
é de leurs Neveux & Succeſſeurs, «
nt pouſſé le Roi de leur faire du bien «
n récompenſe des fautes paſſées, & de «
e que jadis ils avoient donné trop pro- «
igalement à l'Egliſe. «

Il dit ailleurs, qu'il ne pouvoit pas «
roire que l'ame d'un jeune enfant, «
'un ſot, d'un fat, d'une bête, d'un «
échant, pût être auſſi belle, pure «
c nette, accomplie & parfaite, com- «
ne d'un vertueux & homme de bien; «
c non plus l'ame d'une Dame laide & «
auſſade, ſotte & bête, pût ſe com- «
arer à celle d'une belle, honnête & «
gréable Dame. «

Il diſoit, que Verecondie ſe loge «
lus volontiers parmi les grandes Prin- «
eſſes & Dames que parmi le vulgaire. «
h! que c'eſt dommage, ajoûtoit-il, «
uand la vieilleſſe vient à gâter ces «
eautez & à débaucher telles vertus. «

Le Portrait qu'il fait du Maréchal trozzi eſt des plus naïfs. » M. de Stroz- «
i, dit-il, n'étoit pas certainement «
igot, hypocrite, mangeur d'Images, «

» ni grand Auditeur de Meſſes & Ser-
» mons ; mais il croïoit très-bien d'ail-
» leurs ce qu'il falloit croire touchant ſa
» grande créance ; & outre cela il n'eût
» pas voulu faire tort à un autre pour
» tout l'or du monde.

Voila en peu de mots, ce qu'on apelle *un Catholique à gros grain.* Les gens de cette trempe-là, diſtinguent comme Brantôme, entre grande & petite créance. La grande créance c'eſt de croire en Dieu ; mais la petite créance, ſelon eux, ne regarde que les obſervances de l'Egliſe, comme de jeûner, d'aſſiſter à la Meſſe, &c.

Mais parmi ces naïvetez de Brantôme, il ne laiſſe pas de s'y trouver des maximes & des réfléxions très-ſolides.

» Parlant de Machiavel qui avoit
» compoſé un Livre *de l'Art Mili-*
» *taire*, il diſoit que c'étoit un grand
» abus que cet homme qui ne ſavoit
» ce que c'étoit de guerre, ſe fut mêlé
» d'en écrire ; que cela étoit auſſi ridi-
» cule que ſi un Philoſophe alloit écrire
» un Livre de Chaſſe, comme a fait le
» Foüillou.

» Tels gens, ajoûtoit-il, ne devroient
» point parler de la guerre, que pre-

ierement ils n'euſſent fait paſſer «
urs Livres par les mains des gens du «
ıétier. «

J'ai obſervé pluſieurs fois, diſoit-il, «
u'il n'y a jamais eu de combat géné- «
il ni particulier, que l'on ait vû ra- «
onter au vrai. «

Il diſoit de la France, ce que Proſper «
Colonne diſoit de la Duché de Milan, «
u'elle reſſemble à une Oye bien graſ- «
e, que tant plus on plume & tant plus «
i plume revient. «

Il ſe moquoit bien juſtement d'un «
ertain Prélat qui voulant faire le beau «
arleur, diſoit que le Prophete Elie «
toit *Conſeiller d'Etat du Roi.* «

Il tenoit pour maxime, que la ſeule «
iſcipline des Romains les avoit rendus «
s maîtres de l'Univers. «

Il remarquoit que ſouvent ceux qui «
ortent le nom de leurs aïeuls, leur reſ- «
mblent volontiers. Et celà à propos «
e l'Empereur Ferdinand qui reſſem- «
loit en tout à ſon aïeul. «

Qu'il avoit apris d'un grand Per- «
onnage, qu'il faut ſe donner de garde «
'un bouffon, d'un ſot, d'un fou, d'un «
vrogne & d'une femme débauchée, «
ue tôt ou tard ils vous donnent vô- «
e fait. «

» Que les guerres civiles ſont les me-
» res nourrices des Intendans.
» Que les Rois doivent ménager les
» hazards de leur vie.
» Que qui que ce ſoit, & même les
» Grands Seigneurs, ſont avares au
» jeu.
» Que les Italiens ſont grands lar-
» rons de la gloire & loüanges de nos
» François : ce que ne ſont pas les An-
» glois.

¶ Outre ces réflexions & ces maxi-mes, il y a dans Brantôme des particula-ritez hiſtorique qui méritent bien d'être relevées.

» Quand Loüis XI. fit couper le cou
» au Comte d'Armaignac, Lieutenant
» du Royaume de Naples, il voulut que
» ſes enfans têtes nuës, vétus de blanc &
» mains jointes, le ſang de leur Pere tei-
» gnît leurs habits pour leur donner
» exemple & crainte. *Cruelle maniere*
» *d'enſeigner.*
» M. de la Trimoüille ayant pris pri-
» ſonnier M. d'Orleans en la bataille de
» Saint-Aubin, ce Prince étant parve-
» nu à la Couronne ſous le nom de Loüis
» XII. ne lui en voulut pas de mal pour
» cela & ſe ſervit de lui.
» Charles de Bourbon fut piqué de

ce

que l'Amiral Bonivet, qui étoit « n vaſſal, avoit bâti le plus ſuperbe « hâteau de France, la Maiſon de ce « ince ne paroiſſant qu'un petit nid au- « ès. «

Galiot grand Ecuyer & grand Maî- « : de l'Artillerie ſous François I. étant « cuſé de s'être enrichi, dit au Roy : « *ous m'avez fait tel que je ſuis. Les* « *ens que j'ai, vous me les avez* « *nnez, s'il vous plaît de me les* « *er, je ſuis prêt de vous les rendre.* « : Roy ſe contenta de ces paroles « nnêtes. «

François I. n'a gueres employé « : gens d'épée dans ſes Ambaſſa- « s. «

Charles-Quint fit une faute conſi- « rable de laiſſer au choix de la Ré- « nte, les ôtages pour la délivrance du « oy, c'eſt à-dire, de donner, ou les « nfans de France, ou les Grands Sei- « neurs nommez. «

François I. permettoit à M. de Ven- « ôme de l'apeller *Monſieur*; mais il « nia tout court à ſon cadet M. de S. « ol. «

La Reine Catherine de Médecis ju- « oit qu'elle n'auroit pas fait couper le « ou à M. de Montgomery, s'il avoit «

» témoigné plus de repentir d'avoir tué
» le Roy.

» Anne de Montmorency disoit que
» la premiere Campagne qu'il fit, M.
» son Pere ne lui donna que cinq cens
» francs, des armes & des chevaux,
» afin qu'il pâtît & n'eût toutes ses ai-
» ses.

» Un Esclave More aïant dérobé à
» Loüis d'Avila Général de la Cavalerie
» Legere de l'Empereur un beau cheval,
» & s'étant sauvé dans le Camp de M. de
» Guise, ce Général lui envoïa redeman-
» der l'homme & le cheval. M. de Guise
» renvoïa le cheval; mais pour l'homme,
» il répondit qu'étant passé en France, il
» étoit libre par un Privilege du Royau-
» me.

» Le Marquis de Pescaire disoit qu'un
» Grand Capitaine devoit être en son
» Armée sans charge, c'est-à-dire, prêt
» à tout.

» François I. disoit que les Princes
» Lorrains ressembloient aux Courciers
» de Naples, qui sont longs & tardifs à
» venir; mais qui sur l'âge sont très-
» bons.

» On disoit de l'Amiral de Châtil-
» lon, que ce qu'il avoit fait de plus
» beau en sa vie étoit contre son Dieu,

à Religion, ſon Roy, & ſa Pa- «
rie. «

François I. ſe plaignant du Pape « Clement à ſon Ambaſſadeur, dit que « i le Pape ne le contentoit, il per- « nettroit la nouvelle Religion de Lu- « her dans ſon Royaume, auſſi-bien « qu'avoit fait le Roy d'Angleterre. « L'Ambaſſadeur lui repartit qu'il s'en « epentiroit le premier, & qu'il y per- « roit plus que le Pape, une nouvelle « Religion demandant un nouveau Prin- « e. Le Roy y fit réflexion, & aima toû- « ours depuis ce Nonce. «

Le Maréchal de Biron le Pere por- « oit ordinairement des Tablettes, & y « narquoit tout ce qu'il voïoit & oïoit « e bien. On diſoit à la Cour quand « uelqu'un diſoit quelque choſe: tu as « rouvé cela dans les Tablettes de Bi- « on. Et le Greffier fou du Roy Henry, « roit quelquefois *par les divines Ta-* « *lettes de Biron.* «

Charles IX. diſoit que ſa vie n'é- « oit pas de ſi grande conſéquence, « u'elle dût être gardée dans un co- « re, comme les bagues de la Couron- « ie. «

Dorat preſentant à ce Prince quel- « ues Vers qu'il avoit faits à ſa louan- «

» ge, lui dit : n'écrivez rien desormais
» pour moi ; car ce ne sont que toutes
» flâteries & mensonges, qui n'ai point
» encore donné sujet d'en bien dire.

» Amiot après avoir fait baiser le Li-
» vre des Evangiles à Charles IX. à la
» Messe, il lui lisoit cet Evangile & le
» lui interprétoit.

» M. de Martigues Colonel Général,
» aïant battu des Huissiers qui menoient
» un de ses Capitaines en prison, fut ar-
» rêté chez lui, & obligé quoiqu'il eut
» sa grace du Roy, de passer par le Gui-
» chet, le Parlement le voulant punir
» plus rigoureusement.

» M. de Strozze gourmanda son fils
» de ce qu'il avoit déjeuné avant que d'a-
» voir étudié.

» Anciennement les Capitaines en-
» core qu'ils commandassent à de gros-
» ses Troupes, n'étoient apellez sim-
» plement que Capitaines & non Colo-
» nels.

» M. de Tais a été le premier Colonel
» Général des Bandes Françoises.

» M. d'Espernon étant Gouverneur
» de Provence, y alla pour y mettre or-
» dre. Il se fit un Livre contre lui inti-
» tulé *les Hauts-Faits, Gestes & Vail-*
» *lances de M. d'Espernon en son Voya-*

« *de Provence.* Le titre le chantoit « ainſi, mais les feüillets du Livre é- « toient blancs : les acheteurs ſe fâ- « chant contre les vendeurs de ce qu'il « n'y avoit rien dans ce Livre ; ils répon- « doient : auſſi M. d'Eſpernon n'a-t-il « rien fait. «

Charles-Quint fit ordonner une Or- « donnance dans les Païs-Bas, & gardée « dans les dix-ſept Provinces, qu'on ne « dit plus *caroux* ; car quoiqu'il fut du « Païs, il n'étoit pas biberon. A la fin il « fut contraint de laiſſer faire les bons « biberons. «

Le même Prince avoit de coûtume « de ſalüer les Gibets devant qui il paſ- « ſoit, montrant qu'il honoroit la Juſti- « ce, ſemblable en cela à ſon aïeule Iſa- « belle de Caſtille qui ſe réjoüiſſoit quand « elle voïoit les Gibets bien garnis. «

Ce Prince aimoit la Fête de S. Mat- « thias, parce qu'en ce jour il fut élû « Empereur ; à tel jour fut Couronné, « & à tel jour prit François I. «

Il parloit le François, & diſoit qu'il « tenoit de la Majeſté plus que tout au- « tre. Et ſelon l'opinion des Turcs, il « tenoit qu'autant de Langues qu'on « parle, autant de fois l'on eſt homme. « Il vouloit attirer à ſoi le Dragoman du «

» Sultan Soliman qui parloit parfaite-
» ment dix-ſept ſortes de Langues.
» Charles-Quint avoit deſſein de ſe
» faire élire Pape. On l'apelloit depuis
» ſa retraite : *Fra Carolo de Santo Hie-*
» *ronimo.*
» Il eſt raporté dans l'*Apologie du*
» *Prince d'Orange*, petit Livre fait en
» Flandres, que Charles-Quint s'é-
» tant réſervé cent mille écus ſur la Caſ-
» tille, ſon fils lui en retrancha les deux
» parts.
» Il mourut âgé de cinquante-huit
» ans, après deux ans de pénitence.
» Il fut une fois arrêté à l'Inquiſition
» d'Eſpagne, ſon fils preſent, & con-
» ſentant de deſenterrer ſon corps, & le
» faire brûler comme Hérétique, pour
» avoir tenu de ſon vivant quelques pro-
» pos legers de foi.
» On dit qu'il fit un Livre de ſa Vie
» en François. Je ne ſai s'il la fait ;
» mais j'ai vû une Lettre imprimée
» parmi celles de Belleforeſt qu'il a
» traduite d'Italien en François, qui
» certifie ce Livre avoir été tourné en
» Latin à Veniſe ; par Guillaume Mi-
» rindre.
» Les Eſpagnols de l'Amérique, pre-
» ſentérent Requête aux Magiſtrats de

l'Empereur, que les Prêtres & Moines « n'euſſent plus à tant batiſer de perſonnes, d'autant qu'ils ne pouvoient plus « trouver d'Eſclaves pour travailler aux « Mines. «

Charles-Quint après avoir réſigné « l'Empire à ſon frere Ferdinand, il l'exhorta de le réſigner à ſon fils Maximilien. Il répondit qu'il en vouloit conferer avec Maximilien; & celui-ci eut « la généroſité de dire à ſon Pere de le « conſerver. «

Quand Philippes II. envoïa le Duc « d'Albe diſgracié pour conquêter le « Portugal, il ne lui écrivit que ces « mots: *Ne faillez auſſi-tôt la preſente vûë, de vous en aller en telle part.* «

Le même Duc ſe repentant en « mourant des violences qu'il avoit « faites en Flandres, le Roy lui manda que quant à celles qu'il avoit faites par l'épée de ſa Juſtice, il ne s'en « mit en peine; car il les porteroit « toutes ſur ſoi & ſur ſon ame: mais « quant aux autres qu'il avoit faites par « l'épée de Guerre, c'étoit à lui d'y penſer, & qu'il en répondroit en ſon privé « nom. «

Antoine de Leve au ſiége de Pavie «

» manquant d'argent, prit celui des
» Temples, jurant de le reſtituer, s'il
» demeuroit Vainqueur; mais il s'en
» moqua. Il laiſſa la dette à païer, & le
» vœu à accomplir à l'Empereur.

» Dona Maria de Padilla, pour ſoû-
» tenir ſa révolte contre l'Empereur
» Charles-Quint, prit tout l'or & l'ar-
» gent des Reliques de Tolede, s'y en
» allant les mains jointes, & couverte
» d'un voile noir. Piété Eſpagnole.

» Le Marquis de Peſcaire dans les
» guerres de Lombardie, diſoit au Lé-
» gat, qui fut depuis le Pape Clement,
» il eſt bien difficile à un ſoldat de ſer-
» vir Mars & Chriſt.

» Le même Seigneur viſitant Fran-
» çois I. dans ſa priſon, y alloit modeſte-
» ment habillé de drap noir.

» Après la mort de Charles de Bour-
» bon, on fit peindre de jaune la porte
» & le ſueil de ſon Hôtel de Bourbon
» à Paris devant le Louvre. C'étoit la
» coûtume du tems paſſé, pour décla-
» rer un homme traître à ſon Roy, de
» peindre ſa porte de jaune, & de ſe-
» mer du ſel dans ſa maiſon, comme on
» fit dans celle de M. l'Amiral de Châ-
» tillon.

» Vezalius Médecin de l'Empereur,
aïant

aïant dit au Comte de Buren grand Capitaine ſous Charles-Quint, & Chevalier de la Toiſon d'Or, qu'il n'avoit plus que cinq ou ſix heures à vivre, fit apeller ſes deux amis l'Evêque d'Arras, depuis Cardinal Granvelle, & le Comte d'Aremberg; fit ſon teſtament, ſa confeſſion, & reçut le Saint Sacrement, ſe revêtit de ſes plus beaux habits & de ſes armes, & ſe fit porter dans une chaiſe dans la Salle de ſon Hôtel, où étoient tous les Officiers de l'Armée & ſes ſerviteurs, leur dit adieu, & les récompenſa ſelon leur mérite.

Trois Tourneurs de Caſaque ont fait grand tort en France: Charles de Bourbon, Jerôme Mouron, & André Doria.

Ruy Gomés gagna la faveur du Roy Philippes II. parce que lorſqu'il étoit en Flandre, il lui laiſſa gagner vingt mille écus à la Prime, diſſimulant ſon jeu qui étoit meilleur que celui du Roy.

L'Empereur Charles-Quint aïant commandé au Marquis de Villane de loger en ſon logis M. de Bourbon, il lui répondit qu'il le feroit, puiſqu'il le lui commandoit, mais qu'il ne

» trouvât pas mauvais, après qu'il en
» seroit parti, qu'il y mit le feu, ne
» voulant pas qu'il lui fût reproché que
» sa maison eut servi de retraite à un
» traître.

» Jean-Jacques Trivulce aïant en-
» tendu dire que les Diables craignoient
» fort les épées, étant à l'article de la
» mort, il fit mettre son épée sur son lit,
» & la tint entre les mains tant qu'il
» pût.

» Quand le Duc de Bourbon fut
» tué devant Rome, l'Empereur Char-
» les-Quint ne le regreta gueres, &
» dit que c'étoit une belle dépêche pour
» lui.

» A l'inhumation de Charles IX. la
» Cour de Parlement envoya dire &
» commander à M. le Grand Aumônier,
» M. Amiot, de leur dire graces après
» dîner, comme Roy. * Lequel fit ré-
» ponse qu'il n'en feroit rien, & que ce
» n'étoit pas devant eux qu'il les devoit
» dire; ils lui en firent faire deux com-
» mandemens consécutifs & menaces:
» ce qu'il refusa encore, & s'alla cacher
» pour ne leur répondre plus. Ils jure-
» rent qu'ils ne partiroient de là qu'il ne

* *Le Parlement de Paris se disoit Roy en l'absence de Henry III.*

vint ; mais ne s'étant pû trouver, ils « furent contraints de les dire eux-mê- « mes, & ſe leverent avec des menaces « grandes & injures contre ledit Aumô- « nier, juſqu'à l'apeller *Maraut & fils* « *de Boucher*. M. le Cardinal de Lorai- « ne leur en alla parler ; mais il ne gagna « rien, ſe tenant toûjours ſur leurs opi- « nions de Royale Majeſté & autorité. « Le Cardinal de Loraine me dit que « c'étoient de ..... M. le Premier « Préſident de Thou, Préſident alors, « grand Sénateur certes, mais il avoit de « l'humeur. «

La Reine Catherine de Médicis « contentoit de belles paroles & promeſ- « ſes, dont elle ne manquoit jamais. « Auſſi Ronſard lui dédia l'Hymne *de la* « *Promeſſe*. «

Il n'y avoit grande Maiſon dans le « Royaume que cette Princeſſe ne con- « nût ; elle l'avoit apris de François I. « qui ſavoit toutes les généalogies des « grandes Familles de ſon Roïaume, & « auſſi de Henry II ſon Mari, qui dès « qu'il avoit vû une fois un Gentilhom- « me, il le connoiſſoit toûjours de face « & de réputation. «

Cette Princeſſe liſoit volontiers, & « ſe faiſoit lire les Livres que les Sa- «

» vans lui preſentoient, ou les faiſoit » acheter.

» De tout tems nos Reines aux Pro- » ceſſions, portoient une Palme à la » main.

» Le ſurnom de France n'apartient » qu'aux Filles de France; & ſi elles » ſont nées avant que leur Pere ſoit » Roy, elles ne prennent ce nom » qu'après l'avenement à la Couron- » ne.

» Le Grand Soliman haïſſoit la Reli- » gion des Luthériens, diſant que ces » gens-là n'étoient que des broüillons & » des ſéditieux.

Ces choſes ſont d'autant plus eſtimables dans Brantôme, que plus un Ecrivain a de ces particularitez, plus il s'éleve au deſſus du commun, & ſe rend utile au Public. Ceux qui les debitent doivent ſeulement prendre garde qu'elles ſoient vraies & bien fondées : car il n'eſt point permis à un Ecrivain de forger des chimeres pour orner ſon Hiſtoire. Mais il faut auſſi que le Lecteur ſoit indulgent, & qu'il ne prenne pas tout au pied de la lettre. Par exemple, lorſque Brantôme dit que Charles-Quint avoit deſſein de ſe faire élire Pape, on doit ſupoſer, que c'étoit

le bruit qui couroit alors dans le monde: car on n'a point de preuve que Charles-Quint ait voulu monter ſur la Chaire de Saint Pierre, bien qu'on ſache qu'il a fait tout ce qu'il a pû pour rabattre l'autorité des Souverains Pontifes, & rentrer dans les droits prétendus des anciens Empereurs.

Quoiqu'il en ſoit, toute particularité eſt bonne à remarquer; & il arrive ſouvent que des choſes ſingulieres qui ne paroiſſent preſque rien en liſant, deviennent importantes quand l'occaſion ſe preſente d'en faire l'aplication à des évenemens qu'on n'avoit pas prévûs.

¶ En 1672. le Roy aïant ſouhaité que M. de Turenne en qualité de Maréchal de Camp Général commandât les Maréchaux de France, trois de ces Meſſieurs ne voulurent point obéïr. Dans cette affaire on examina fort le tems paſſé: mais les Examinateurs laiſſerent échaper quelques particularitez que M. de Buſſy Rabutin releve fort judicieuſement dans une Lettre à Madame de Scudery. Il « eſt certain (dit-il) que les Maréchaux « de Camp Généraux ont été faits pour « faire la fonction de Connétable. Il y « en a eu peu juſqu'ici en France: cette « Charge a été créée pour faire eſperer «

» l'Epée de Connétable à celui qu'on en » pourvoiroit ; & cependant pour en » faire une partie des fonctions ſous un » autre titre. Je ne ſache gueres que le » Maréchal de Biron, le Connétable de » Leſdiguieres & Monſieur de Turenne, » qui en aïent été pourvûs. Une raiſon » convaincante qui fait voir que la » Charge de Maréchal de Camp Géné- » ral eſt au-deſſus de celle de Maréchal » de France ; c'eſt que quand le Maré- » chal de Biron fut fait Maréchal de » Camp Général, il étoit Doyen des » Maréchaux. Si on n'avoit pas voulu » lui donner quelque choſe au deſſus de » ce qu'il étoit, on l'eût laiſſé comme il » étoit. Mais pour ajoûter l'exemple à » la raiſon, vous ſaurez qu'au ſiége de » Clerac, Monſieur de Leſdiguieres, » qui n'étoit encore que Maréchal de » Camp Général, commanda le Maré- » chal de Saint-Geran, qu'il n'y avoit » pas long-tems qui étoit ſon camara- » de.

¶ On trouve dans la Biblioteque de l'Empereur le Symbole des Apôtres manuſcrit Grec diviſé en douze articles, avec les noms des Apôtres qui les ont compoſez. Le premier eſt attribué à Pierre, & les autres tout de ſuite

à André, Jacques le Majeur, Jean, Thomas, Jacques le Mineur, Philippes, Barthelemy, Matthieu, Simon, Thadée & Matthias. Mais le témoignage de ce Manuscrit ne fortifie gueres l'opinion de ceux qui croïent que chaque Apôtre a composé un article de ce Symbole. Néanmoins S. Leon paroît avoir été dans cette pensée.

¶ On ne doit pas faire grand cas de ces Livres que les Grecs apellent *Oneirocritica*; c'est-à-dire, *de l'interpretation des Songes*. Je ne sai comment Germain Patriarche de Constantinople, & quelques autres se sont amusez à écrire sur un si maigre sujet. M. Rigault nous a donné un Recuëil Grec & Latin de ces sortes d'Ouvrages, l'un attribué à Astrampsychus, & l'autre à Nicephore Patriarche de Constantinople, ausquels il a joint les Traitez d'Artemidore & d'Acmet. Nous avons une seconde fois l'Oneirocriticon d'Astrampsychus en Grec & en Latin, que Meurius a mis au jour. Mais tous ces Livres ensemble ne sont que des rêveries ajoûtées à d'autres rêveries, tous prétexte de vouloir expliquer des choses ausquelles on n'entend rien. Cependant il n'est pas impossible que parmi

une infinité de ſonges que nôtre imagination déréglée forme durant le ſommeil, où le ſens commun ne préſide point, il ne s'en trouve quelques-uns qui ſemblent prophétiques, & qu'on n'aprenne quelquefois la nuit en dormant, ce qui arrivera le lendemain ; mais perſonne juſqu'à preſent, quelque recherche qu'on en ait fait, n'a pû découvrir d'où nous viennent ces ſonges. Les Payens les attribuoient à de certains Dieux ou à des Génies qui nous ſont inconnus, & qui n'ont jamais été ; & nos Auteurs ne ſavent qu'en dire ; ou ce qu'ils en diſent eſt ſi mal apuyé, que perſonne de raiſonnable n'y peut faire de fond.

Il eſt raporté d'un Empereur Romain, qu'aïant un crachement de ſang, Eſculape lui revela dans un ſonge, que s'il prenoit du miel il gueriroit infailliblement : ce qui arriva. Et néanmoins les Médecins aſſurent que le miel eſt poſitivement contraire à ce mal, parce qu'étant onctueux il empêche les vaiſſeaux ouverts de ſe refermer.

¶ On admire avec raiſon, que de tous les hommes qui ſont au monde, il n'y en a peut-être pas deux qui ſe reſſemblent entierement de viſage : mais

on ne prend pas garde à une autre choſe auſſi merveilleuſe, que chaque viſage eſt formé de ſorte, que quelque laid qu'il nous paroiſſe, pourvû qu'il ne ſoit point défiguré par aucun accident, on ne ſauroit y rien changer pour le rendre plus beau, ſans le rendre difforme; parce que dans ſa laideur même la nature a obſervé une ſimétrie ſi exacte, que l'on ne peut raiſonnablement y trouver à redire. Par exemple, ſi l'on prétendoit alonger le nez d'un camus, je dis qu'on ne feroit rien qui vaille; parce que ce nez étant alongé, il ne feroit plus ſimétrie avec les autres parties du viſage, qui étant d'une certaine grandeur, & aïant de certaines élévations ou de certains enfoncemens, demandent que le nez leur ſoit proportionné. Ainſi ſelon de certaines régles très-parfaites en elles-mêmes, un camus doit être camus; & ſelon ces régles, c'eſt un viſage régulier qui deviendroit un monſtre ſi on lui faiſoit le nez aquilin. Je dis bien plus, qu'il eſt quelquefois auſſi neceſſaire qu'un homme n'ait point de nez, qu'il eſt neceſſaire dans l'ordre Toſcan, par exemple, que le chapiteau de ſa colonne n'ait point de volute. C'eſt un bel ornement que la volute dans l'ordre Ionique ou

dans le Corinthien, mais ce seroit un monstre & une irrégularité dans l'ordre Toscan.

Cela nous aprend que nous ne devons nous moquer de personne à cause de ses défauts aparens ; parce que souvent ce que nous croïons être un défaut, est une perfection au jugement de la vérité. Un petit nez, de petits yeux, une grande bouche qui nous choquent d'ordinaire, apartiennent à un ordre de beauté, qui peut bien n'être pas de nôtre goût ; mais que nous ne devons pas condamner, parce qu'en effet c'est un ordre qui a ses régles, qu'il ne nous apartient pas de contredire.

Quand la nature forme un visage, c'est selon des idées très-justes ; & elle y garde des mesures qui ne sauroient composer qu'un tout très-parfait par raport à ses desseins. Que les hommes en jugent ce qu'il leur plaira ? Que les François mépriſent les nez camus & les petits yeux ; & que les Chinois les estiment, ce sont des bizareries & des extravagances de l'esprit humain : Mais si l'on en revient à nos principes, on trouvera qu'il y a divers ordres de beauté, comme divers ordres d'Architecture ; & il sera toûjours vrai de dire,

que la nature aïant gardé ſes régles, le plus laid viſage du monde à nôtre goût eſt auſſi parfait & auſſi régulier que celui qui nous ſemble le plus accompli & le plus beau.

Qu'on ne diſe point que nous ſupoſons ici des regles, auſquelles la nature ne penſe point. Elles ſont ſi conſtantes, que ce n'eſt que par la connoiſſance parfaite que les habiles deſſinateurs en ont, qu'ils peuvent rendre très-reſſemblans les Portraits qu'ils peignent d'après nature. Et c'eſt ce que vouloit dire l'incomparable Nanteüil, quand il ſe vantoit d'attraper toûjours la reſſemblance, & de s'être fait pour cela des régles très-aſſurées. Je lui ai oüi dire qu'il y a de certains traits du viſage, qu'il faut extrêmement conſiderer; parce qu'ils ſervent de meſure à tous les autres; & que quand une fois on a deſſiné exactement ces traits, le reſte eſt comme immanquable. Je lui demandai un jour, s'il pourroit peindre une perſonne abſente, ſur le raport que je lui en ferois, Oüi, me dit-il, pourvû que vous fuſſiez aſſez habile pour répondre exactement à ce que je pourrois vous demander, en quoi conſiſte tout le ſecret de mon Art.

¶ Quand M. le Comte de Soiſſons, qui fut tué à la bataille de la Marſée près de Sedan, vint à la Cour, jeune, beau & bien fait, tout le monde jetta les yeux ſur lui : Mais la fierté qu'il affectoit obligea bien des gens à lui tourner le dos. Son Gouverneur qui remarqua ce faux pas, l'en avertit ; & ce jeune Prince qui avoit l'eſprit excellent, concevant bien que les Grands ne courent jamais moins de riſque de perdre leur rang, que lorſqu'ils s'abaiſſent à faire des honnêtetez à leurs inférieurs, fit dès le lendemain des civilitez à tous les Courtiſans, & les regagna par cette ſage conduite.

¶ Dans le Siécle dernier c'étoit la mode à la Cour de jurer. Henry IV. juroit *Ventre-Saint-Gris*. On auroit de la peine à trouver ce Saint dans aucun de nos Martyrologes. Un Gentilhomme de feu M. de Vendôme diſoit, qu'il avoit apris de ſon Maître, que les Gouverneurs de Henry IV. lorſqu'il étoit encore fort jeune, craignant qu'il ne ſe laiſſât aller à blaſphêmer comme les autres, lui permirent de jurer *Ventre-Saint-Gris*, mot qui ne ſignifie rien du tout.

Le feu Roy Loüis XIII. ne juroit ja-

mais. Loüis le Grand ne juroit point, & bannît de la Cour les juremens & les blaſphêmes. Les grands Princes n'ont que faire de jurer, ni pour ſe faire croire, ni pour ſe faire craindre. On les craint & on les croit aſſez ſans ces foibles ſecours, qui ſont des monſtres que l'impiété & la rodomontade ont produits.

¶ Le Duc d'Eſpernon ſe vantoit dans un Manifeſte qu'il fit publier, qu'il étoit le ſeul de tous les Grands Seigneurs de France, qui avoit fait la guerre à la Ligue ſans intereſſer la Religion.

¶ Le Préſident Deſpaiſſes voïant que le Roy Henry III. faiſoit difficulté de prendre N..... pour ſon Succeſſeur, comme n'étant pas aſſez bien timbré, lui dit : *Sire, puiſque vôtre Majeſté dit que les ſages ont perdu ſon Etat, il faut que les fous le rétabliſſent.*

¶ Un de nos Hiſtoriens a remarqué que les Prétendus Réformez ſont les premiers en France, qui ont commencé à bien parler & à bien écrire, & qui en ont montré le chemin aux autres.

. . . . . Parvos ſemando libellos ,
Sucratis populumque rudem amorçando parolis.

On prétend que c'eſt-là un des caracteres des gens de Cabales & de Sectes d'affecter de bien parler & de bien écrire, afin de ſoûtenir leur parti & le faire recevoir agréablement. Je me ſouviens d'avoir vû autrefois à Paris dans une Eſtampe qui ſe vendoit publiquement, le Janſeniſme ſous la figure d'une Hydre à ſept têtes qui avoient chacune leur inſcription. La derniere de ces têtes s'apelloit *beau Langage*. Les Auteurs de cette invention ne ſavoient alors parler que Latin ; mais depuis aïant apris le beau François, ils ont reproché, & même fait voir par de fort bons exemples, à ces Meſſieurs les Janſeniſtes, qu'ils n'y entendoient rien en comparaiſon d'eux. Quoiqu'il en ſoit, ils ont fait un ſi grand progrès dans nôtre Langue, que quelqu'eſtime qu'on ait pour les autres, on doute fort aujourd'hui au tribunal des beaux diſeurs, auquel des deux partis il faut donner la tête de l'Hydre.

¶ *Angelus Politianus*. M. le Duc de Montauſier faiſoit grand cas des Lettres d'Ange Politien. Il en avoit toûjours des

exemplaires, qu'il donnoit volontiers aux Savans, pour qui il avoit quelque considération. Un Abbé à qui il fit ce régale, lui dit en le remerciant, que cet Auteur avoit été loüé dans une Epitaphe, d'être un Ange d'une espece extraordinaire, qui n'aïant qu'une tête avoit trois langues.

Politianus hoc tumulo jacet, Angelus unum
Qui caput & linguas, res nova, tres habuit.

M. de Montausier qui ne trouvoit jamais rien de bien à sa fantaisie, répondit à l'Abbé, que c'étoit-là l'éloge d'une femme & non pas d'un homme. Cela seroit vrai, Monsieur, repartit l'Abbé, si le Poëte avec trois langues avoit donné trois têtes à Ange Politien.

Nous n'avons gueres d'Ecrivain célébres dans ces derniers siécles qui ait été plus maltraité, que ce Politien. *Joannes Corasius, in Miscellaneorum Libris*, le traite avec le dernier mépris. Les deux Scaligers & Melanchton l'ont entierement décrié. Ce dernier, & après lui Vivez & du Plessis Mornay, lui ont reproché de s'être vanté sottement de n'avoir lû qu'une seule fois l'Ecriture Sain-

te, & de tenir le tems qu'il avoit donné à cette lecture, pour très-mal emploïé. Mais cela eſt une calomnie contraire à ce que Politien témoigne lui-même dans l'une de ſes Lettres : *Seſe quadrageſimali tempore publicè populo Sacras Litteras enarraſſe.*

¶ Dom Carlos dont il eſt tant fait mention dans l'Hiſtoire du dernier ſiécle, avoit fait un Livre en blanc des voïages de ſon Pere Philippe II. avec ce titre : *Los grandes y admirabiles viajes del Rey Dom Philipp.* Les grands & admirables voïages du Roy Dom Philippe; & tous ces voïages conſiſtoient à aller de Madrid à l'Eſcurial, & de l'Eſcurial à Madrid.

Il en étoit des voïages de Philippe II. Comme des Mariages de la Reine Elizabeth d'Angleterre. Cette Reine ſe marioit tous les jours pour ne ſe jamais marier ; & Philippe alloit tous les jours en Flandre, pour ne jamais ſortir d'Eſpagne.

Il fit faire le procès à Dom Carlos par l'Inquiſition. On ne ſait point la véritable cauſe de la mort de ce miſérable Prince. Les uns diſent que ce fut par jalouſie que ſon Pere le fit mourir ; les autres veulent que ce fut pour ſe venger de ſes

ſes railleries & de ſes injures ; & d'autres enfin prétendent que ce fut par bonté & pour délivrer l'Etat d'un méchant Prince, aïant trente-deux belles & bonnes raiſons de le faire paſſer chrétiennement en l'autre monde, & le mettre en Paradis.

On ignore même ſon genre de mort ; & l'on ne ſait point aſſurément, ſi ce fut par une ſeignée à la Seneque ; ou s'il fut étouffé entre deux matelas ; ou s'il fut étranglé pour ſon plus grand bien, comme lui dit ſon boureau.

On fit après ſa mort un Recueil en Eſpagnol de toutes ſes bizareries. Ce Prince avoit de l'eſprit, mais tant de déréglement dans cet eſprit, qu'on ne ſauroit nier qu'il n'ait été la cauſe de ſon propre malheur. *Duræ buccæ fuit, linguoſus, diſcordia non homo.* Un Cordonnier lui aïant fait des bottes trop étroites, il les fit mettre en pieces & fricaſſer, & les donna à manger au Cordonnier.

Avec ſon méchant naturel, il eut encore le deſavantage d'avoir pour Précepteur *Boſſulus* François de nation, l'un des plus ſavans hommes & des plus polis de ſon tems ; mais d'une vie qui n'étoit pas exemplaire. On raporte que

Dom Carlos l'aïant apellé bâtard, il répondit avec hardieſſe à ce Prince emporté : *Si yo lo ſoy, ma yo tengo padre mejor que vos* : Oüi je le ſuis ; *mais j'ai un pere meilleur que vous. Ille milvo volanti poterat ungues reſecare.*

Le petit Roman de Dom Carlos, par l'Abbé de S. Real, eſt fort bien écrit, & repreſente parfaitement le caractere de ce jeune Prince ; mais la verité de l'Hiſtoire y eſt alterée, comme dans toutes ces ſortes de Livres.

M. Campiſtron, dans ſa Tragedie d'Andronic, peint auſſi très-bien, & les extravagances de Dom Carlos, & la foible & cruelle politique de Philippe ſon pere.

¶ *S. Brunonis Carthuſianorum fundatoris Opera.* in folio. A Paris chez Joſ. Badius. Ceſt dans cette ſeule Edition des Oeuvres de S. Bruno Fondateur des Chartreux, qu'eſt repreſentée l'hiſtoire du Chanoine en petites figures en bois ; ce qui rend cette Edition recommandable à cauſe des diſputes qu'on a eües à ce ſujet ; mais qui ſe ſont bien apaiſées depuis ce que nos Critiques en ont écrit. Si néanmoins il reſte quelque doute ſur cette matiere, la Diſſertation ſuivante qui eſt de M. l'Abbé N. N. pourra l'éclaircir.

Quod de rebus adeò antiquis sine vetustioris alicujus autoritate profertur, contemnitur; dit Baronius.

S. Bruno dans la Lettre à Raoult de Vert Prevôt & Chanoine de Nôtre-Dame de Reims, dit : *In finibus Calabriæ cum fratribus religiosis & aliquot bene eruditis eremum incolo* : Et peu après : *Fuge frater mi, fuge has molestias & miserias omnes, & transfer te à tempestate hujus mundi ad tutam & quietam portus stationem.* Et plus bas : *Reminiscitur dilectio tua quod cum ego & tu & Fulcius Monoculus quadam die simul fuissemus in hortulo adjacenti domui Adæ ubi tunc hospitabat, de falsis oblectationibus & perituris mundi hujus divitiis, nec non de perennis gloriæ gaudiis aliquandiu tractavimus, unde divino amore ferventes promisimus ac vovimus Spiritui sancto in proximo fugitiva sæculi relinquere, & æterna capere nec non Monachicum habitum recipere, quod in victno peractum esset, nisi tunc Fulcius Romam abiisset.* Et un peu après : *Quid ergo supereſt carissime, nisi à tanti debiti nexibus te citius expedire, &c.* On voit que la pensée de sa conversion lui a pris à Reims, & non pas

» à Paris. Et quelle aparence s'il y eût eu
» quelque choſe de ce Mort, qu'il n'en
» eut rien mandé à Raoul ? C'étoit par-
» là, ſi cela eût été, qu'il devoit l'exci-
» ter, plûtôt que parce qu'il lui dit
» des choſes périſſables, & autres pen-
» ſées vagues & ordinaires.

» Guigues dans la Vie qu'il a compo-
» ſée de S. Hugues de Grenoble, racon-
» te en détail l'origine des Chartreux
» ſans dire un ſeul mot qui aproche de ce
» Mort.

» Guibert de Nogent Abbé au Dio-
» céſe de Laon, dit dans ſa Vie de Saint
» Bruno, que ce furent les méchans
» exemples de Manaſſez Archevêque de
» Reims qui firent réſoudre S. Bruno à
» la retraite, ſans dire un ſeul mot du
» Mort prétendu : *Manaſſes poſt Ger-*
» *vaſii Archiepiſcopi deceſſum ſimonia-*
» *cè ſe intruſit : hujus mores improbos:*
» *cùm omnis honeſtus horreret, Bruno*
» *cum aliis Remenſium Clericorum no-*
» *bilibus infamis illius odio exceſſit ab*
» *urbe.* Et un peu après : *Bruno, urbe*
» *deſerta ſæculo etiam abrenunciare pro-*
» *poſuit, &c.*

» Pierre le Vénérable au ſecond Livre
» des Miracles, chap. 28. décrit l'ori-
» gine des Chartreux ſans faire nulle

mention du Mort, *Profeſſio inſtituta noſtro tempore à Brunone Colonienſi Lauduino Stalico ac aliis Deum timentibus viris, qui quorundam antiquorum Monachorum tepiditate prædocti, ſeculo abrenuntiare volentes, cautius ſibi conſuluerunt, & vigilanti oculo ordinem contra omnes ſatanæ inſidias circumſpectum inſtituerunt.* Pierre le Venerable cherchoit à raporter des Miracles dans cet Ouvrage, qu'il faiſoit exprès pour cela : s'il eût oüi parler de celui du Mort, il n'eût pas manqué de le mettre en cet endroit, d'autant plus qu'il dit dans la Préface de ce ſecond Livre, *Nullius generis miracula vito, ſed ſicut ea vel olim didici, vel quotidie à diverſis & fide dignis diſcere poſſum, ſcripturæ commendo.*

Sigebert, ſelon les Manuſcrits & ſelon les Editions de Francfort à l'an 1084. *Bruno invaſta Eremo, quæ Carthuſia vocatur, Monaſterium & Cellas ædificare incipit.* Il n'auroit pas manqué le Miracle, s'il eut été connu de ſon tems; car il en raporte dès qu'il en fait.

Le Moine de S. Marien d'Auxerre en ſa Chronique à l'an 1081. *Circa*

» *id tempus S. Hugo Gratianopolita-*
» *nus vidit per ſomnium ſtellas ſeptem ;*
» *& ecce ſanctitatis ejus odore tracti ad*
» *ipſum veniunt ſeptem viri : Primus*
» *Magiſter Bruno, vir religione ſcien-*
» *tiaque famoſiſſimus, quatuor literati,*
» *duo Laici, quos ſanctus Hugo gratan-*
» *ter ſuſcepit, ipſo namquè juvante Car-*
» *tuſiæ ſolitudinem intraverunt. Sic cœ-*
» *pit ordo Cartuſienſis, &c.* Sans un
» mot du Mort.

» Un nommé Adam en ſon Livre des
» Fleurs des Hiſtoires dedié à Gregoire
» IX. dit : *Anno Henrici 28. Bruno ex*
» *urbe Colonia, Remenſis Canonicus, re-*
» *licto ſeculo Eremum Cartuſiæ funda-*
» *vit :* Sans rien dire du Mort.

» Vincent de Beauvais en ſon Miroir
» Hiſtorial, liv. 26. chap. 82. *Bruno*
» *Remenſis Canonicus, relicto ſeculo*
» *Eremum Cartuſiæ fundat, propoſitum-*
» *que Monaſticæ converſationis ſatis ar-*
» *duum inſtituit.* Perſonne ne diſcon-
» viendra que ſi on eût commencé de
» parler du Mort du tems de Vincent
» de Beauvais, il n'auroit jamais manqué
» de le mettre, lui qui a farci ſon Livre
» de tant de contes, & de tout ce que
» l'on racontoit de ſon tems ſans exami-
» ner le faux ni le vrai.

Frasquet en sa Chronique, dont un « Manuscrit est au College de Clermont « *Hugo* (dit-il) *vidit per somnium stellas* « *septem; & ecce ad ipsum venerunt septem* « *viri, horum primus Magister Bruno,* « *alii quatuor literati, duoque Laici,* « *quos S. Hugo voti compotes fecit,* « *ipso namque consulente, Cartusiæ soli-* « *tudinem extruxerunt. Sic cœpit Or-* « *do Cartusiensis anno* 1086. Ce Fras- « quet étoit Moine de S. Germain en la « Ville d'Auxerre, & a écrit vers l'an « 1260. «

Nangis raporte au Spicilege à l'an « 1132. *Monachi Cartusienses per Gal-* « *lias maximè pullulabant.* Pas un mot « du Mort, quoique cet Auteur ai- « me à raporter des choses extraordinai- « res. «

Jean de S. Victor de Paris dans son « Mémorial des Histoires, dont un Ma- « nuscrit a été à S. Victor, dit à l'an « 1081. *Hugo vidit per somnium stellas* « *septem sibi præstantes itineris ducatum,* « *& ecce viri septem venerunt ad eum qui* « *locum Eremiticæ vitæ congruum quæ-* « *rebant*, & le reste sans parler du Cha- « noine réprouvé, ce qu'un Parisien « écrivant à Paris, n'auroit pas man- «

» qué de raporter ſi cela eût été.

» Urbain VIII. qui avoit inſtitué la » Fête de Saint Bruno pour le Romain, » voïant que celui qui avoit travaillé aux » leçons, y avoit mis l'hiſtoire du Mort, » la fit ôter ſur le champ & refaire d'au- » tres leçons, comme on les a encore à » preſent.

» M. du Sauſſay ſi friand de faux Mi- » racles & de Fables, que ſon Martyro- » loge en a été nommé *Planſtrum men-* » *daciorum*, ne dit pas toutefois un mot » de ce Mort au jour de S. Bruno, quoi- » que ſon Eloge y ſoit aſſez long, & que » contre la verité il le nomme Docteur » de Paris.

» Le Breviaire de Paris où S. Bruno » étoit avant d'être à celui de Rome n'a » jamais rien eu de ce Mort. Le Calen- » drier de l'Euchologe de Paris par l'or- » dre de Monſieur de Perefixe en 1666. » traite cela de Fable.

» Ce qu'on dit que la Chapelle de » S. Julien du Mans en la Nef de Nô- » tre-Dame de Paris ſe nomme vulgai- » rement la Chapelle noire à cauſe de » ce Damné, eſt un conte; car cette Cha- » pelle & toute l'Egliſe comme elle eſt, » n'a été bâtie que deux cens ans après » S. Bruno.

» Au-

Aucun des Martyrologiſtes, même « des plus modernes, Bellin, Molan, « Baronius n'ont parlé du Mort. «

Jean d'Avenches en ſes Annales, « dit: *Bruno Teutonicus Cartuſianorum* « *maximè arduam diſciplinam inſtituit*, « ſans dire un mot de la Fable, quoi- « que de ſon tems ont eut déja commen- « cé de la publier: ainſi tous les Au- « teurs ſavans ont mépriſé ce conte, « ſans ſe donner la peine de le refuter: « ſavoir. «

Platine qui parlant d'Urbain II. dit: « *Sunt qui ſcribunt Cartuſienſes hujus* « *tempore originem habuiſſe.* «

La grande Chronique de Flandre, « *Anno* 1084. *Bruno Remenſis Canoni-* « *cus Eremum Cartuſiæ fundat.* «

Rolevint Chartreux de Cologne en « ſon Boſquet des tems à l'an 1084. *Or-* « *do Cartuſienſium incepit hoc tempore* « *per Brunonem: hic Ordo teſte Bernar-* « *do, inter omnes primatum tenet non ra-* « *tione temporis ſed rigoroſitatis*; & ce- « la ſelon l'Edition faite par Piſto . . . . « qui eſt la premiere; car dans les au- « tres on y a ajoûté la Fable. «

Philippes de Bergame au Suplément « des Chroniques: *Bruno vir ſanctus* « *Remenſis Canonicus ſcholarum apud* «

» *Pariſium Magiſter, relicto ſeculo &* » *pompis ejus cum ſeptem viris in Ere-* » *mum Cartuſienſem ſeceſſit.* Il dit cela » à l'an 1084. On voit que cet Au- » teur n'eſt pas exact, puiſqu'il l'apelle » Maître des Ecoles de Paris ; & cepen- » dant il l'eſt aſſez pour mépriſer cette » Fable.

» Jean Laſiard Céleſtin de Paris en » ſon Hiſtoire Univerſelle, chap. 193. » *Hoc tempore Bruno Remenſis Canoni-* » *cus relicto ſeculo Eremum Cartuſiæ in-* » *greditur.*

» Robertus Gaguin Maturin de Paris: » *Cartuſienſium duriſſima auſteritas dum* » *annus* 1132. *ageretur ſuæ ſanctitatis lu-* » *men exhibuit.* C'eſt au livre 6. de ſon » Hiſtoire de France.

» Paul Emile Chanoine de Nôtre- » Dame de Paris dans ſon Hiſtoire de » France : *Orti ſunt Cartuſienſes anno* » 1084. *Conditor Bruno Remorum Ca-* » *nonicus.*

» Tritheme ſi enclin aux contes, tou- » tefois ne dit que ceci : C'eſt en ſa » Chronique d'Hirſange anno 1086. » *Hoc anno Ordo Cartuſienſis cœpit,* » *quod ſic accidit. S. Hugo Grationopo-* » *litanus vidit per ſomnum, &c. Stellas* » *ſeptem, &c.*

Papirius Maſſon au livre 3. des « Annales de France, parlant de Phi- « lippes, dit : *Anno ſequenti Ordo Car-* « *tuſianorum ortus eſt, & Mauriace-* « *nus*, dit-il peu après, *qui Craſſo &* « *Ludovico vixit, Ordinis hujus auto-* « *res Brunonem & Lauduinum nominat,* « *cumquè originem accuratiſſime deſcri-* « *bat, Canonici Pariſienſis menſionem* « *facit qui inter ſolemnes inferias dicitur* « *reſpondiſſe mortuus.* «

Baronius à l'an 1086. *Cartuſiæ ſo-* « *litudo habituri cœpta, &c.* & à l'an « 1092. parlant des Chartreux, *Pri-* « *marium ipſorum vitæ ordinem ma-* « *gna cum admiratione & laude ſcribit* « *Petrus venerabilis Abbas Cluniacen-* « *ſis & miracula quædam ab eis edi-* « *ta narrat* ; ne voit-on pas bien par « là que Baronius n'a pas crû cette Fa- « ble. «

Le Pere Petau en ſon Rationaire, « liv. 9. chap. 19. *Cartuſienſium Or-* « *do à B. Brunone inſtitutus eſt anno* « 1086. *adjuvante Hugone Gratiano-* « *politano : quorum exordia deſcribit* « *Petrus Cluniacenſis nec non Guibertus* « *Abbas Novigentinus, qui S. Branonis* « *æqualis fuit, neque Canonici illius Pa-* « *riſienſis meminerunt ambo, qui poſt obi-* «

» *tum redivivus circumſtantes exterruiſ-*
» *ſe fertur.*
» Qui eſt donc le premier où ſe trou-
» ve cette Fable ? C'eſt Gerſon qui a
» écrit plus de quatre cens ans après
» Saint Bruno ; encore dit-il ſimple-
» ment *qu'on le dit.* C'eſt en ſon Li-
» vre *de la Simplification du cœur*,
» qu'il écrivoit à Lyon en 1420. en-
» viron trente ans devant S. Antonin,
» où il dit : *Conſtituamus ante meditatio-*
» *nis noſtræ oculos exemplum illud à quo*
» *cœpiſſe dicitur Ordo Cartuſianorum :*
» *mortuus eſt quidam Magiſter apud*
» *ſcholaſticos parantur exequiæ, &c.* Il
» ne dit point ſi c'eſt à Paris ou ailleurs :
» il ne dit point s'il étoit Chanoine ou
» non : & de tout cela il n'en parle que
» par *oüi dire, dicitur.*
» Le ſecond où elle ſe trouve eſt
» Saint Antonin, qui toutefois marque
» d'abord toute la fondation de la Char-
» treuſe & la vie entiere de Saint Bruno
» & de Saint Hugues juſqu'à ſa mort
» incluſivement, ſans dire un mot qui
» aproche de cela, & cela comprend le
» chapitre 22. du 15. titre de la ſeconde
» partie de ſes Hiſtoires. Puis en un Pa-
» ragraphe à part, il raconte toute la

Fable qu'il met à Paris ; mais il ne dit « pas que ce fut à Nôtre-Dame, ni pour « un Chanoine. Il dit seulement que tous « les Supôts de l'Université étoient pre- « sens, qui toutefois n'a commencé que « deux cens ans ou un peu moins après « Saint Bruno. Saint Antonin écrivit en « 1450. 50. ans aprés Gerson. Mel- « chior Canus qui étoit Jacobin aussi- « bien que Saint Antonin & Vincent de « Beauvais, marque quelle foi on doit « ajoûter à ces deux Auteurs au Livre 11. « de ses Lieux Théologiques, chap. 6. « Lorsqu'il dit : *De Vincentio Bellova- « censi & de Antonino liberius judico, « quorum uterque non tam dedit operam « ut res veras certasque describeret, quam « ne nihil omnino praeteriret quod scri- « ptum in schedulis quibuslibet reperire- « tur. Ita ne populari quidem trutina usi « sunt : quamobrem apud graves & sevo- « ros autoritate carent.* Possevin en dit « autant de S. Antonin dans son Aparat « Sacré. «

Pierre du Puits Chartreux a com- « posé une Vie à sa fantaisie, en y « comprenant & le vrai des Auteurs « Contemporains, & le faux de S. An- « tonin. Surius a repoli cette Vie, & l'a « donnée dans son grand Ouvrage ; & «

» l'autorité de Surius a achevé de mettre » cette Fable dans la tête de la plûpart » du monde : car tous ceux qui ont écrit » depuis des Vies des Saints, n'ont eu » recours qu'à Surius, ſans examiner » où il avoit trouvé cela. Et ceux qui » ont compilé des Hiſtoires ſans exa- » men, comme Volateran & Nanche- » rus, n'ont eu recours qu'à S. Antonin » ſeul.

» Un million d'Auteurs Modernes » comme ceux-là ne valent pas un Gui- » bert de Nogent Comtemporain, ni un » Pierre le Venerable, qui fait ce qu'il » peut pour trouver des Miracles dans » l'origine des Chartreux pour en rem- » plir ſon Livre qu'il a intitulé *Des Mi-* » *racles*, & qui toutefois n'y trouve » point celui-là.

» Il ne faut pas oublier l'Auteur de la » Vie de Denis le Chartreux, qui ſe » donne bien de la peine pour montrer » que ce n'étoit pas S. Bruno qui étoit » dans cette Biere, & qui dit qu'il étoit » condamné, comme pluſieurs, dit-il, » le croïent : mais que c'étoit un autre, » & que Saint Bruno y étoit ſeulement » preſent.

¶ Le nom de Wienne que nous donnons avec tous nos Géographes,

à la Capitale de l'Auſtriche, a été abſolument inconnu aux Romains, ſelon la Remarque de M. Lambecius, auſſi-bien que pluſieurs autres noms que l'on a attribuez à cette grande & fameuſe Ville. Il prétend que ſon véritable nom eſt *Vindobona*, les Romains anciennement ne l'aïant point apellée autrement. Il s'étend beaucoup ſur ce point de Critique dans le ſecond Livre de la Bibliotéque de l'Empereur, & montre que *Wiennam Auſtriæ, nec Viennam, nec Biennam, nec Vianam, nec Vendum, nec Galbianam, nec Flaviam, nec Flavianum, nec Alam Flavianam, nec Aras Flavias, nec Caſtra Flaviana, nec Flavabim, nec Faviam, nec Favianam, nec Fatianam à Romanis olim apellatam fuiſſe, ſed genuino nomine ſuo antiquiùs à Romanis Vindobonam apellatam fuiſſe.* C'eſt-à-dire, que voila en cinq ou ſix lignes, quatorze conjectures abatuës ſur un ſeul nom de Ville. Et qu'au moins cela nous aprenne combien nous devons être circonſpects dans l'explication que nous prétendons donner aux noms de Villes & d'autres lieux qui nous tombent ſous les yeux en liſant les Hiſtoriens Anciens & Modernes.

Ce ſont-là de ces choſes que Moreri & ſes Correcteurs devroient remarquer.

Wienne, cette orthographe ne vaut rien. Vienne en Auſtriche n'a point de W. Le nom de cette Ville a été très-connu des anciens Geographes, puiſque c'eſt *Vindobona* en Latin. Les autres noms ont été forgez par des ignorans & des eſprits faux. *Vienne* vient de *Vindobona*, ſelon toutes les régles de l'analogie, & en eſt bien moins éloigné que Senlis ne l'eſt de *Silvanectum*, qui en vient; ni *Roüen* de *Rotomus*, qui en vient auſſi, comme *Ruel* de *Roſvialum*.

Vienna ſignifie Vienne en Dauphiné, & point du tout Vienne en Auſtriche: mais les Modernes ignorans gâtent tout. C'eſt comme ceux, qui pour dire *Montreüil*, ont pitoïablement mis *Monſtrolium*, & *Pleſſæum*, pour *Plexilium*; *Meſnile*, pour *Manſionile*; *Sureſnæ*, pour *Soricinæ*; *Aletum*, pour *Electæ* en Languedoc, & tant d'autres forgez par des Ecoliers.

¶ L'Univerſité de Paris avoit autrefois ſes Libraires apellez *Stationarii*. Ces *Libraires Stationaires* s'obligeoient par ſerment, entre les mains du Rec-

teur de l'Univerſité, d'avoir une Liſte des Livres qu'ils expoſeroient en vente, avec leur prix; & défenſe leur étoit faite de debiter aucun Livre avant que l'Univerſité les eut apreciez. Quelques-uns de nos Libraires ſemblent avoir voulu renouveller cette ancienne coûtume en nous fourniſſant des Liſtes de leurs Livres; mais comme ils y mettent eux-mêmes le prix, le Public n'en tire pas grand avantage, ſinon qu'on lui ôte la peine de marchander, & que cela retranche les ſurpriſes de ceux qui aiment à ſurfaire.

¶ Il ſe trouve dans la Bibliotéque de l'Empereur un Traité curieux de la Sainteté des mérites & de la gloire des Miracles du Bienheureux Empereur Charlemagne. *De ſanctitate meritorum & gloria miraculorum B. Caroli magni ad honorem & laudem nominis Dei.* Je croi que ces Miracles-là ne ſe trouvent point dans la Vie de ce Prince écrite par Eginard Chancelier de cet Empereur.

¶ J'ai oüi dire à des Officiers de l'Armée, que dans les dernieres guerres que nous avons euës ſur le Rhin & au-delà, rien n'avoit plus irrité les Allemans, que la hardieſſe que nous avons euë de brûler leurs *Foudres* dans les

Villes dont nous nous ſommes rendus les Maîtres. Ils apellent *Foudres* certaines Tonnes prodigieuſes, dans leſquelles ils conſervent leurs Vins. Ces vaiſſeaux ſont ſi grands, qu'on y deſcend par des eſcaliers ; & ſi proprement peints & ornez au dehors, qu'ils ſemblent que ce ſoient les Palais & les Maiſons de plaiſance de Bacchus, plûtôt que des Tonnes. Les Grands Seigneurs & les Evêques mêmes ſe piquent de faire conſtruire de ces vaiſſeaux pour la commodité du Public, & le ſoulagement des bons Biberons. Et afin qu'on n'en doute pas, voici une Inſcription qui en fait foi. Elle ſe lit ſur la porte de l'un de ces Foudres, que le très-genereux Prince & Archevêque de Saltzbourg Ville du Cercle de Baviere, a conſacré à l'immortalité.

Cellæ Vinariæ Kaltenbauſenſis Elogium.

Salvum te hoſpes jubet
Loci genius & hoſpitalis Deus.
Si cales aut friges pluſculum,
Hîc æſtates hyemant,
Ut uno calere & frigere poſſis calice.
Denique hanc Cellam cælum puta ;
Nam nectar implent totis cadis.

Et nemo ſoluit ſymbolam.
Tu ſalutem liba, gratus autori,
Qui naturæ domum æſtimans,
Arte juvit,
Atque ut loquerentur lapides
In hanc liquidiſſimæ Echus
Facundiam excitavit
Guidobaldus
Archiep. & Princeps Salisburg.
Ex Comit. De Thun.

¶ Saint Auguſtin parle d'un Prêtre qui ſe mettoit en extaſe quand il vouloit. On a vû en Allemagne une fille âgée d'environ vingt-cinq ans, laquelle réglément tous les Vendredis & Samedis, & les autres jours par intervale, tomboit en extaſe & perdoit les ſens. Nous avons eu en France & ailleurs force exemples de ces prodiges feints ou véritables. La cauſe, quand il n'y a point de fourberie, peut être raportée à une opération ſurnaturelle, ce qui eſt très-rare; ou à un poiſon ou à une maladie qui n'eſt pas fort extraordinaire dans les femmes. Les Medecins apellent cette maladie *Catalepſin, id eſt affectum cerebri.* Hypocrate & Galien en ont parlé. Nous avons ſur cette matiere trois Livres *De Faſcino* de la compoſition de *Leonardi Vairi Beneventani, Ord. S. Bened. Ca-*

nonici Regularis ; & ce que Fortunius Licetus en a dit dans ſon Traité *De his qui vivunt ſine alimento.* C'eſt encore un autre prodige dont parle Licetus, de voir des gens vivre ſans aliment. Cela n'eſt pas néanmoins entierement contre la nature, puiſqu'on peut ſupoſer dans ces perſonnes, un temperament de l'humeur radicale avec la chaleur naturelle qui les fait vivre, quoique d'une façon languiſſante ; comme l'on voit quelques eſpeces d'animaux qui paſſent la moitié de l'année à dormir, & qui après ce tranquille ſemeſtre, retournent à leur vie ordinaire.

¶ Anciennement les Ecoliers étudioient aux pieds de leurs Maîtres, & écrivoient leurs leçons ſur les genoux. Il eſt parlé dans une Lettre d'Hipocrate à Demagere de cette coûtume, *ſcribendi ſuper genua.* Saint Paul Diſciple de Gamaliel s'exprime ainſi, *Act.* 22. *V.* 3. *Ego ſum vir judæus natus in Tarſo Ciliciæ, nutritus autem in iſta civitate, ſecus pedes Gamaliel eruditus, &c.* Les Juges mêmes tenoient ſur leurs genoux, les Procès qu'ils raportoient ; & c'eſt delà d'où ſont venus ces manieres de parler, qui ſe trouvent dans les anciens Auteurs Grecs : *In judicum ge-*

nibus ſitum eſt : Deorum in genibus ſitum eſt, pour dire qu'une affaire s'alloit juger, comme nous diſons aujourd'hui qu'une affaire eſt ſur le Bureau.

¶ Lambecius dans ſon troiſiéme Tome de la Bibliotéque de l'Empereur, prétend que la qualité de *Très-Chrétien* n'a point été donnée à Loüis le Debonnaire par Ernaldus Nigellus Poëte de ce tems-là entant que Roy de France, mais entant qu'Empereur d'Occident, & que c'eſt par la même raiſon que Charlemagne dans l'Inſcription d'un Recuëil d'Epîtres qu'il fit faire en 791. ne s'apelle pas Très-Chrétien, *ſed tantum excellentiſſimum & à Deo electum Regem Francorum & Longobardorum ac Patricium Romanorum.* Nos Hiſtoriens François ont ſuffiſamment répondu à ces petites querelles d'Allemans.

Quand Henry VIII. Roy d'Angleterre eut fait preſenter à Leon XI. le Livre qu'il avoit compoſé contre les erreurs de Luther, le Pape autant par reconnoiſſance, que par les inſinuations du Cardinal Volſei, penſa à lui donner un titre glorieux, qui le diſtinguât, comme les plus grands Potentats de l'Europe. La choſe propoſée dans un

Consistoire, quelques Cardinaux dirent que Jules II. ayant dépoüillé le Roy de France de la qualité qu'il prend de Roy Très-Chrétien, pour la donner à un Roy d'Angleterre qui avoit bien mérité de l'Eglise, il étoit bien juste dans l'occasion presente de faire un honneur semblable à Henry VIII. le premier Roy du monde, qui eût écrit pour la défense de l'autorité du Pape. Mais Sa Sainteté ne voulant rien faire dont les autres Princes pûssent s'offenser, sur tout depuis que le Cardinal de Viterbe eût representé que l'Empereur Maximilien s'étoit plaint de ce que le S. Siege avoit donné la qualité de Très-Chrétien au Roy de France, Sa Sainteté, dis je, se contenta de donner le titre de *Défenseur de la Foy* au Roy d'Angleterre, qui en fut bien content.

Les Monarques de France ont le titre de Rois Très-Chrétiens, & de Fils aînez de l'Eglise, qu'aucune Puissance ne leur sauroit ravir.

¶ *Cerebri Anatome, Nervorumque descriptio & usus, studio Thomæ Willis.* Ce Traité de M. Willis est un des plus beaux & des plus curieux Ouvrages qui ait paru en ce siecle. Il n'y a rien dans l'Anatomie qu'on s'imagine connoître

davantage que le cerveau, & il n'y a rien qu'on connoiſſe moins. Toutes les parties de ce compoſé ſont ſi liées & ſi compliquées enſemble, qu'on n'en ſauroit preſque découvrir ni le commencement ni la fin. Pour y réüſſir, M. Willis a diſſequé les têtes de pluſieurs eſpeces d'animaux. Il a trouvé que le cerveau de l'homme & des bêtes à quatre pieds ont une grande affinité, & que le cerveau des poiſſons ne differe gueres de celui des oyſeaux qui ont été tous créez en un même jour. Il remarque que les poiſſons, eu égard au reſte de leur corps, aïant la tête plus groſſe que les autres animaux, ſont ceux de tous qui ont moins de cervelle; & que les oyſeaux ont le cerveau tout autrement conformé que celui de l'homme & des bêtes à quatre pieds, aïant au devant de la tête ce que ceux-ci ont derriere.

Il remarque qu'il monte peu de ſang au cerveau des oyſeaux en comparaiſon des autres animaux; parce qu'aïant peu d'imagination & de mémoire, ils n'ont pas beſoin de tant de ſang pour réparer la diſſipation des eſprits que cauſe le grand exercice de ces deux facultez.

La glande pinéale, ſelon lui, ſe trou-

ve dans toute ſorte d'animaux : ce qui fait croire qu'elle eſt deſtinée à quelque uſage neceſſaire ; mais ce n'eſt pas à dire pour cela, qu'elle ſoit le ſiege de l'ame & la ſource de ſes principales facultez, comme l'a crû Deſcartes ; puiſqu'enfin les animaux qui paroiſſent être preſque entierement deſtituez d'imagination, de memoire & des autres puiſſances de l'ame, ont néanmoins cette glande pinéale fort groſſe & fort grande.

¶ Le Capitaine Paulin vint en vingt & un jours de Conſtantinople à Fontainebleau où étoit le Roy François I. Un Courier du Roy d'Eſpagne nommé Jean Bourochio, aporta de Paris à Madrid en trois jours & trois nuits la nouvelle du maſſacre de la Saint Barthelemy. Chemereau porta au Roy de Pologne la nouvelle de la mort de Charles IX. en douze jours. L'Abbé . . . eſt le premier Courier qui ait fait le voïage de Paris à Rome en huit jours.

Tite-Live raporte qu'un jeune homme fort diſpos nommé Sempronius Gracchus, alla en trois jours d'Amphiſe à Pella ſur des Chevaux de Poſte, dreſſez à faire ces grandes courſes.

¶ Les Anciens ſe ſervoient de ſandales

les de bois, pour marquer la cadance en frapant du pied ſur le Théatre, & régler ainſi les pas des danſeurs & la voix des chanteurs, comme font aujourd'hui parmi nous, ceux qui battent la meſure dans les Chœurs de Muſique.

Saumaiſe ſur la Vie de Carinus, parle d'une Eſcabelle ou Marche-pied, *ſcabella*, *ſcamilla* ou *ſcamella*, qu'on frapoit ſelon de certaines cadences, avec un ſoulier de bois ou de fer. Les Romains ſe ſervoient auſſi d'une eſpece de ſandale faite de deux ſemelles, entre leſquelles étoit une caſtagnette attachée.

¶ Nous avons porté autrefois en France des ſouliers au *cric*, *crac*, qui faiſoient quelque eſpece d'harmonie.

¶ Loüis Vivez a écrit comme une choſe fort remarquable, que lorſqu'il avoit été long-tems ſans manger, les premiers morceaux qu'il mettoit dans ſa bouche, l'obligeoient à rire. La même merveille ſe remarque dans les Ecoliers, les Clercs, les Pages, les Laquais, les Gueux & les Paraſites.

¶ *Inter Baias & averſam inter Spineta* : on lit cet Epitaphe d'un mari & d'une femme qui moururent en mê-

me tems après avoir mangé des champignons.

D. Mad. P. Atilio Rufo & Atilia Berenica uxori vixer. ann. XXIIII. *Sed Publius menſe* X. *ante natus eſt. Et eadem hora fungorum eſu ambo mortui ſunt, &c.*

Pluſieurs exemples comme celui là, ont fait croire que le champignon étoit un poiſon. Cela m'a été dit tant de fois, qu'à la fin j'ai demandé aux Medecins ce qu'ils en penſoient. Ils m'ont répondu que la nourriture du champignon n'eſt pas ſaine; mais que ce n'eſt pas un poiſon; car ſi ç'en étoit un, peu de perſonnes de ceux qui en mangent, en réchaperoient: ce qui eſt contraire à l'experience; que ſi le champignon donne quelquefois la mort, ce n'eſt pas par lui-même, mais par accident, les crapaux ou quelques autres bêtes dangereuſes l'aïant empoiſonné de leur venin.

Le champignon, ſelon la remarque que j'en ai faite, a un ſuc mélancolique, & augmente beaucoup l'humeur noire dans les atrabilaires. J'ai vû un homme de ce tempérament, qui aïant mangé avec excès des ragoûts de champignons, tomba dans une fiévre qui lui

fit perdre l'eſprit, & lui ôta la vie, ſa rate s'étant *gypſée* à l'excès, & enfin ulcerée & pourrie.

On dit communement que les champignons croiſſent en une nuit ; & cela eſt vrai. Car ſi le ſoir on jette ſur une couche de l'eau dans laquelle on aura lavé des champignons, la couche s'en trouvera toute couverte le lendemain, pourvû que ce ſoit dans une bonne ſaiſon. Je voudrois bien que nos curieux euſſent pris la peine de veiller une nuit pour voir comment croît un champignon, & qu'ils vouluſſent bien nous marquer tous les degrez de ſon accroiſſement.

Le Champignon eſt plûtôt un excrement de la terre ou de quelque vegetable, qu'une véritable plante.

Les Champignons qui croiſſent aux Arbres, comme au Sapin, au Pin, &c. ne ſont d'uſage qu'en Medecine. Ceux qu'on trouve ſur le Sureau, & qu'on apelle *oreilles de Juda*, ne ſe peuvent manger ſans danger de mort.

On auroit peine à croire que l'eau dans laquelle on a laiſſé tremper des Champignons, en feroit naître d'autres quand on jette cette eau ſur des couches, ſi l'on ne ſavoit ce que *Petrus Gyllius* rapor-

te, que dans la Mer qui baigne le Port de Conſtantinople, on pêche des Huîtres, dont l'eau quand on la jette ſur les Rochers voiſins, fait naître de nouvelles Huîtres. *Mirum eſt quod refert Petrus Gyllius, ſe à viris non paucis ſpectatæ fidei accepiſſe, Bizantinos oſtrea ſerere, & eorum quaſi lac ſeminare, id ipſum enim in aquam injectum ad ſaxa ima adhæreſcere, & oſtrea fieri.*

On dit d'un homme qui fait fortune tout d'un coup, qu'il eſt venu au monde comme un champignon; & ce fut ſelon ce dire, que Marets fou de Loüis XIII. dans un repas à la Cour, cria tout haut : *qu'on ſerve un plat de Baradas*; parce que Baradas étoit un jeune Gentilhomme, qui dès le lendemain qu'il ſortit de Page, ſe trouva ſi fort avancé dans la fortune, qu'on le vit joüer à la paume avec le Roy, & avoir ſes bonnes graces : ce qui ne dura gueres.

¶ *La Gazette*, que la plûpart des gens regardent comme une choſe de rien, eſt à mon gré un des plus difficiles Ouvrages d'eſprit qu'on ait entrepris de nos jours. Il falloit avoir autant de génie & de capacité qu'en avoit feu M. Renaudot, pour y réüſſir au point qu'il a

fait dès qu'il a commencé à y mettre la main. Cela demande une connoiſſance fort étenduë de nôtre langue & de tous ſes termes, une grande facilité d'écrire & de narrer nettement, finement & en peu de mots. Il faut ſavoir parler de la guerre ſur mer & ſur terre, & ne rien ignorer de ce qui regarde la Géographie, l'Hiſtoire du tems, & celle des Familles illuſtres, la politique, les interêts des Princes, le ſecret des Cours, les mœurs & les coutumes de toutes les Nations du monde. Enfin ſans entrer dans un plus grand détail, il faut tant de ſortes de connoiſſances pour bien écrire une Gazette, que je ne ſai comment on a oſé l'entreprendre. Il n'y a qu'une ſeule choſe qui fait tort à celui qui l'écrit, c'eſt qu'il n'eſt pas entierement le maître de ſon ouvrage, & que ſoûmis à des ordres ſupérieurs, il ne peut dire la verité avec la ſincerité qu'exige l'Hiſtoire. Si on lui accordoit ce point-là, nous n'aurions pas beſoin d'autres Hiſtoriens : mais cela excepté, je ne trouve rien qui puiſſe ſervir davantage à inſtruire les jeunes gens à qui l'on veut donner une belle éducation, que la lecture d'une Gazette bien écrite. Cela paroîtra un paradoxe à pluſieurs, mais qu'on en faſſe l'eſſai; & je

ſuis ſûr que l'on reviendra à mon ſentiment. J'ajoûterai même qu'il y a très-peu de gens qui ſoient capables de la lire comme il faut, & qui l'entendent dans toutes ſes parties.

Je raporterai à ce ſujet ce qui m'arriva il y a quelques années. Un Magiſtrat qui avoit choiſi pour ſon fils aîné, un Précepteur élevé dans l'Univerſité, & qui paroiſſoit ne rien ignorer de ce que ces gens-là ſavent ordinairement, me l'amena & me pria de l'éprouver. La converſation tomba d'abord, comme cela étoit naturel, ſur l'éducation de la jeuneſſe, & ſur les differentes manieres de s'y prendre. J'avançai mon paradoxe touchant les Gazettes. Le Précepteur me dit que c'étoit bagatelle : & je lui répondis que cette bagatelle avoit ſes difficultez : il fit un éclat de rire. Là-deſſus je lui preſentai la Gazette du jour, & ſur l'article d'Angleterre, où il étoit parlé des Monnoies de ce Païs-là, je lui demandai : ce que c'étoit que cent livres *Sterlins*. Il s'arrêta un peu, & nous dit que *Sterlin* avoit raport à nôtre *Tournois*, & ne ſignifioit rien davantage. On lui fit voir ſon erreur, & de-là le conduiſant à l'article de Conſtantinople, on le preſſa ſur les noms d'Offices, de

Charges & de Dignitez de cette Cour, en quoi il réüſſit aſſez mal, auſſi-bien que ſur des queſtions de Géographie & d'Hiſtoire, qui naiſſoient à tout moment de la lecture de la Gazette. Il y avoit bonne compagnie, & quoiqu'on le traitât avec toute l'honnêteté imaginable, il demeura ſi confus, que j'en ſouffrois pour l'amour de lui. Le Magiſtrat plus impatient lui dit quelques duretez : mais on détourna le coup, & tous ceux qui étoient preſens, conclurent & firent même avoüer au Précepteur, que dans l'éducation des jeunes gens, il ne faut rien négliger ; & que c'eſt ſouvent par les moïens les plus communs qu'on les mene à la connoiſſance des plus grandes choſes.

¶ M. Paſcal diſoit de ces Auteurs, qui parlant de leurs Ouvrages, diſent, *mon Livre*, *mon Commentaire*, *mon Hiſtoire*, *&c.* qu'ils ſentent leurs bourgeois qui ont pignon ſur ruë, & toûjours un *chez moi* à la bouche. Ils feroient mieux, ajoûtoit cet excellent homme, de dire, *nôtre Livre*, *nôtre Commentaire*, *nôtre Hiſtoire*, *&c.* Vû que d'ordinaire il y a plus en cela du bien d'autrui que du leur. Cela me fait reſſouvenir d'une vitre que je remarquai un jour

dans la Chapelle d'un petit Village de Bourgogne, ſur laquelle un vieillard s'étoit fait peindre à genoux, & un enfant à côté de lui, aux pieds duquel on liſoit en lettres gothiques : *Cette vitre a été donnée par M. Jacques Lubin Greffier & Tuteur d'Innocent Lubin, aux dépens toutefois dudit pupille.*

¶ On a dans la Bibliotéque du Roy, dans celle de Saint Victor & dans celle du College de Navarre & du College Mazarin, ou des quatre Nations, la grande Bible *infolio* imprimée en 1462. par Jean Fauſte & Pierre Sceffer Allemans de nation. Cette Bible étoit ſi ſemblable à l'étriture à la main, qu'elle fut priſe generalement de tout le monde pour une Bible manuſcrite. Il s'en trouve un cinquiéme exemplaire dans la Bibliotéque de M. l'Archevêque de Reims, qu'il a eu de la Chartreuſe de Roüen, comme je l'ai apris des Religieux de cette Maiſon.

¶ Il y avoit anciennement dans les Villes les plus conſidérables de Grece & d'Italie, des perſonnes de diſtinction nommez *Antiquaires*, dont la charge étoit de faire voir aux Etrangers, ce qu'il y avoit de curieux, & de leur expliquer les Inſcriptions anciennes, & tout ce qui

qui concernoit ce genre d'érudition. Cette inſtitution eſt une des plus belles qui ait jamais été faite, & qui mériteroit bien d'être remiſe ſur pied. Pauſanias apelle ces Antiquaires ἐξηγητὰς ou περὶ ἑκάστων ἐξηγητὰς. Les Siciliens les apelloient *Myſtagogos*. Il y avoit une autre ſorte d'Antiquaires, qui s'attachoient à la recherche des vieux mots dont ils affectoient de ſe ſervir, au mépris de ceux qui étoient en uſage de leur tems. Auguſte avoit un extrême dégoût pour ces gens-là, auſſi-bien que pour ceux qui uſoient de mots ambigus & équivoques.

¶ Il ne faut point rechercher la veritable ortographe des mots Grecs & Latins ailleurs que ſur les anciens Marbres & ſur les anciennes Médailles. Ce ſont-là les ſeuls Monumens inviolables, qui faſſent foi de l'ancienne maniere d'écrire & d'ortographier. Quand Quintilien traite de cette matiere, il tire ſes preuves *ex ſcriptura Columnæ roſtratæ*: ce qui eſt inaltérable & ne peut être contredit.

¶ La coûtume de mettre des dents d'yvoire à la place de celles qu'on a perduës & de les lier avec un fil d'or, eſt très-ancienne. Les Romains en ont uſé.

Lucien & Martial en parlent dans leurs Ouvrages ; mais la coutume d'arracher, pour de l'argent, les bonnes dents d'une autre perſonne pour les mettre à la place d'une dent gâtée, n'a été pratiquée, je crois, que de nôtre temps, & a réüſſi au point que la dent étrangere a pris droit de bourgeoiſie dans une bouche où elle n'étoit pas née, & y a fait toutes les fonctions de la végetation. On dit que quand la perſonne à qui la bonne dent a été arrachée vient à mourir, que cette dent ſe gâte ; mais je ne crois pas qu'on ait encore aſſez d'experiences pour pouvoir l'aſſurer. Je crois au contraire que quand elle a pris racine dans la bouche dans laquelle elle a été tranſplantée, elle n'a plus aucune relation avec le lieu de ſa naiſſance.

¶ Les bons Mariages ont été rares de tout tems ; & quand il s'en rencontroit d'heureux, les Anciens ne manquoient pas d'en faire mention dans leurs Epitaphes ; c'eſt de là que ſont venus ces termes, qui s'y trouvent employez & qui leur ſervent de concluſion, *ſine querela, ſine controverſia, ſine offenſa, ſine jurgio, ſine diſcordia, ſine macula, &c.*

M. de la Rochefoucault dans ſes Ma-

ximes, dit, *qu'il y a de bons Mariages; mais qu'il n'y en a point de délicieux.*

¶ Les Anciens pour ne donner la préférence à perſonne, ni aux Dieux, ni à leurs amis, ni à leurs ſerviteurs, écrivoient leurs noms ſur un cercle; de ſorte que ne leur donnant point de rang, on ne pouvoit pas dire qui étoit ni le premier, ni le ſecond, ni le dernier dans leur eſtime : tout étoit égal, & l'honneur également partagé. *Silvano, Herculi, Libero, ne Deorum cuiquam loci ante alium, prærogativa daretur, ita in circulo nomina, inſcribebatur. Sic nullus eorum erat primus, imus nullus, aut ſecundus. Sed par omnibus honor.* Les Grecs écrivirent les noms des ſept Sages ſur un cercle, ne voulant pas déterminer quel étoit le plus ſage des ſept. Les Romains écrivoient ſur un cercle les noms de leurs eſclaves, afin qu'on ne ſût point ceux auſquels ils vouloient donner la liberté, & pour qui ils avoient plus d'inclination. On raporte qu'un de nos Papes aïant commandé aux Cordeliers de lui nommer trois de leurs Religieux, dans le deſſein de donner la Pourpre à l'un d'eux, les Cordeliers écrivirent ſur un

cercle les noms des trois plus habiles de leur Couvent, afin que Sa Sainteté ne jugeant pas qu'ils euſſent plus de penchant pour l'un que pour l'autre, elle choiſit qui lui plairoit.

Les Egyptiens repreſentoient la Divinité & l'Eternité, ſous la figure d'un ſerpent qui formoit un cercle & avoit le bout de la queuë dans la bouche.

¶ Quelques Hiſtoriens de delà les Monts, prétendent que c'eſt Pierre de Navarre fameux Capitaine Eſpagnol, qui a trouvé l'invention des Mines, ou qui du moins en a mis le premier l'invention en uſage. C'eſt pour cela qu'il eſt ſurnommé dans un Eloge qu'on a fait à ſa gloire πολιπορθος, *turrium arciumque everſor*. Il fit ſauter à Naples la Citadelle de l'Oeuf en 1503. aux dépens de nôtre garniſon Françoiſe; & neuf ans après au ſiege de Bologne, il fit ſauter un pan de muraille, & une Chapelle voiſine avec tant de violence, que la Chapelle & le mur enlevez dans l'air, laiſſérent voir aux aſſiégeans tout le dedans de la Ville, & les ſoldats rangez en bataille prêts à venir défendre la bréche.

C'eſt là une exageration de ces *loüangeurs*, qui ne ſauroient rien dire, qu'ils

ne mentent. L'experience fait voir, que quand les Mines joüent, outre la fumée, il ſe remuë en ce moment-là tant de terrain, & il y a tant de pouſſiere en l'air, qu'il eſt impoſſible de rien diſtinguer, ni mêmes d'apercevoir l'effet que les Mines ont produit, qu'après un aſſez grand eſpace de tems.

¶ Dans la Chapelle du College de Montaigu, eſt inhumé Jean Standons, qui fut banni de France par Loüis XII. parce qu'il le reprenoit d'avoir répudié ſa femme légitime. Il s'en trouve peu au monde de ces diſeurs de veritez. Standons fut rapellé, & deceda à Paris l'an 1501.

Il y a deux Egliſes aux Capetes. La principale où eſt inhumé Standons, eſt plus qu'une Chapelle, puiſque le Saint Sacrement y repoſe; qu'il y a Sacriſtie, Chœur, Nef, Orgues, Jubé, & pluſieurs Chapelles avec leurs Autels.

¶ *Colloquium Criticum de ſphalmatis Virorum in re litteraria illuſtrium.* Ce Traité des Bévûës des Hommes illuſtres dans la République des Lettres, eſt de M. Boileau Docteur de Sorbonne & Chanoine de la Sainte Chapelle de Paris.

Le deſſein de faire remarquer les bévûës qui ſont échapées aux Savans, eſt hardi ; mais il a ſon utilité ; & quand on ne feroit qu'aprendre par ces ſortes d'exemples, à ne s'en pas faire accroire, quelqu'habile qu'on ſoit, ce ſeroit toûjours beaucoup. Pluſieurs entêtez d'eux-mêmes, & mépriſant ou négligeant le conſeil d'autrui, ont fait des chûtes lourdes & honteuſes. C'eſt pour ma propre inſtruction que je parle de ces choſes, & non pour inſulter à ceux qui ſont tombez, que je reſpecte & honore comme mes Maîtres.

Meſſieurs de Port-Roïal qui ont paſſé pour les gens de ce ſiecle les plus habiles à traduire les Livres des Langues ſavantes en la nôtre, ſe ſont trompez en traduiſant le 19. v. du 27. chap. des Actes, *Manibus armamenta navis projecerunt*, par ces paroles : *Ils jetterent dans la mer de leurs propres mains l'équipage du vaiſſeau.*

Car équipage en ce lieu ne ſignifie pas ſeulement l'attirail d'un Vaiſſeau ; c'eſt-à-dire les voiles, les cordages, les ancres, &c. mais renferme encore dans toute l'étenduë de ſa ſignification, les hommes qui ſervent au Vaiſſeau. Ces Meſſieurs ont eu beau s'excuſer ; M.

Simon, qui ſe vante d'avoir le pied marin, leur a ſoûtenu en face qu'ils s'étoient trompez, & qu'*armamenta* ſe devoit traduire par le mot d'*agrez*, & non par celui d'*équipage*.

M. Boileau Docteur de Sorbonne, pour venger le Port-Roïal, ſe tournant contre M. Simon, lui a fait voir que dès la ſeconde page de ſon Hiſtoire Critique du vieux Teſtament, il a pris *Sunia & Fratela* deux Officiers de l'Armée des Gots, pour deux Dames Allemandes: ce qui eſt comme s'il avoit pris *Suna & Uldila* deux Evêques dont parle Saint Gregoire, pour deux femmes de ſa connoiſſance, & *Seneca* Philoſophe pour une fille Romaine.

Le Pere Lequin ſuivant pas à pas M. Simon, a donné tête baiſſée dans la même bévûë. Le Pere Martianay homme vif, & qui n'entend point de raillerie, a relevé de ſentinelle le Pere Lequin, & lui a opoſé deux gros Manuſcrits, l'un de M. Colbert, & l'autre de Saint Germain des Prez, où la Lettre de Saint Jerôme à *Sunia* & *Fratela* porte pour titre *Suniæ & Fratelæ Fratribus*: ce qui termine la querelle.

Le Pere Pezron chargé des années & des ſuputations des Septante, qui

gardoit une dent contre le Pere Martianay, dont il avoit été maltraité sur ses calculs énormes, l'a poussé à son tour *manus manum lavat*, sur ce qu'il a pris *le Cointe* pour *le Conte*, c'est-à-dire, *Cointius* pour *Contius* dans l'endroit où il dit que les opinions de l'Auteur de *l'Antiquité des tems rétablie*, sont apuïées par le Pere *le Cointe de l'Oratoire*, au lieu de dire qu'elles sont apuïées sur l'autorité d'*Antoine le Conte* Docteur de l'Université de Bourges.

Mais que dirons-nous du Jesuite Vasquez celebre Théologien, qui a pris l'Edit de l'Empereur Constant en faveur des Monothélites, intitulé *Typus Constantis*, pour un hérétique disciple de Paul Monothélite, Patriarche de Constantinople, ce qui est aussi-bien débuté, que si l'on prenoit l'*Interim* de Charles-Quint pour un hérétique disciple de Luther ?

Le cœur me saigne quand je vois le vieux M. Valois de sa main tremblante, fraper au visage nôtre bon ami l'illustre M. du Cange, & le couvrir de honte pour avoir supposé dans son Glossaire Latin, *Cardiacus color* à *Cardiacus dolor*, & pris les Ecus d'Or apellez *Ardaricanos* dans la loi *Gombette* de Gondebaud

Roy des Bourguignons, pour des Ecus d'Or *Alaricanos*, qu'il s'imagine venir du Roy Alaric Roy des Gots, ne se souvenant pas qu'il y a *Ardaricani nummi*, ou *aurei* du nom d'Ardaric Roy des Gepides, qui après la mort d'Attila aïant vaincu les Huns, se rendit maître de toute la Dace.

M. du Cange étoit l'homme du monde qui avoit le plus lû les vieux Manuscrits, & cependant trouvant dans une ancienne Chartre *Aulaicus* pour *Aut Laicus*, il ne voit pas la faute; & rafinant sur cet endroit, il observe par une étrange mépriſe que *Aulaicus* se dit là pour *Aulicus*. Meursius l'honneur des Savans de son tems, a fait une semblable bévûë, lorsqu'ébloüi par un faux Or, il a crû voir dans Festus, *Familia aurea* au lieu de *Familia antea*.

Un Avocat plus grossierement prit un jour *Flaminius Parrhisius*, pour un Jurisconsulte de Paris; & Scaliger Prince de la République des Lettres, a lû de travers dans Catulle *Patrima virgo* pour *Patrona virgo*.

Pline l'Historien de la Nature, s'aveugle lui-même, lorsqu'en traduisant Démocrite, il dit que le Caméléon est fait comme le Crocodille, & qu'il est

auſſi gros que lui. Mais il ne ſongeoit pas que le mot de *Crocodeilos* dont s'eſt ſervi Démocrite, ſuivant le langage des Ioniens, ne ſignifie pas un Crocodile, mais un Lezard. Ainſi c'eſt bien mal-à-propos que deux Savans Maronites, Gabriel de Sion & Jean Eſronite ſuivant le témoignage de Pline blâment Démocrite d'avoir dit que le Caméléon étoit de la grandeur du Crocodille, à quoi ce Savant Naturaliſte n'a jamais penſé.

Quelques Scolaſtiques ſupôts celebres de l'argumentation & du raiſonnement, aïant lû dans un Sermon de S. Auguſtin ſur les Pſeaumes : *Quis enim* (ſcilicet Deo) *diceret quid feciſti, ſi damnares juſtum*, au lieu d'*injuſtum*, ſe ſont imaginez, & ont même ſoûtenu avec opiniâtreté, que Dieu par ſa Toute-Puiſſance pouvoit damner la Sainte Vierge.

La bévûë que le Docte Pamelius a faite dans ſes Notes ſur le ſixiéme chapitre *de Cultu Fœminarum* de Tertulien, n'a point de pareille. Cet ancien Pere crie contre les femmes, qui ſe fardoient & changeoient la couleur de leurs cheveux de noir ou de blancs en blonds, ſelon le goût de ce tems-là :

Hæ quæ revincunt Deum, ecce, inquiunt, pro albo vel atro flavum facimus capillum. Pamelius qui prend à la volée ces deux mots *vel atro* pour un ſeul, ſe récrie contre un mot auſſi barbare & auſſi inuſité que celui de *velatrum*, qu'il ſupoſe. Et néanmoins pour diſculper Tertullien d'une trop grande hardieſſe à forger des mots inoüis, il ſe tuë de faire voir que *velatrum* eſt dérivé de *velando*, & dit qu'à la verité le mot eſt nouveau, mais que l'étymologie en eſt naturelle. Il y a ſujet de s'étonner comment M. Rigaut qui n'a jamais rien pardonné à Pamelius, n'a point relevé ce pas de clerc.

La Vie de Charlemagne écrite par Donat Acciaïoli, aïant été quelquefois jointe avec celle de Plutarque du même Auteur, a donné lieu à Georges Vicelius de debiter cette Vie comme un Ouvrage de Plutarque : ce qui eſt d'une grande inſtruction pour le Public, & digne d'être inſéré dans le Dictionnaire de Moreri.

Le Pere Gautruche dans ſon Hiſtoire Poëtique, raconte que Chiron au lieu de lait & des autres viandes communes, ne nourriſſoit Achille que de moëlle de Lion ou de Sanglier, pour faire naître

en lui le courage & la force de ces animaux. De là vient, dit-il, par une excellente reflexion, que ce jeune enfant n'étant nourri d'aucune viande, on le nomma Achilles, c'eſt-à-dire, ſans chile; comme ſi la moëlle des animaux n'étoit pas compriſe ſous le nom general de viande, & qu'effectivement elle ne ſe convertît pas en chile & en nourriture.

Il faut ne gueres connoître les Mythologues pour mettre cette erreur ſur le compte du Pere Gautruche, elle eſt beaucoup plus ancienne que cet Auteur. Stace parle de cette nourriture d'Achille, *Achill. l. 2.*

Non ullas ex more dapes habuiſſe, nec ullis uberibus ſatiaſſe famem, ſed Spiſſa Leonum viſcera, ſemia nimiſque libens traxiſſe medullas. Libanius orat. contra Achillem, dit la même choſe. Cependant Girac diſoit qu'aucun Auteur n'avoit parlé de ce fait fondé ſur un mot de Plutarque, mal traduit par Amiot, où il eſt dit que Philinus nourrit ſon fils comme Chiron avoit fait Achille, de viandes non ſanglantes; il falloit traduire au rebours de Chiron, comme Mezeriat l'a fort bien entendu. Voyez Colomiez, Bibliot. choiſie, &

Baile. dans ſon Dictionnaire Critique. Ce n'eſt pas que je ne ſois perſuadé que l'étimologie d'Achille, ne ſoit très-froide & entierement fauſſe; mais c'eſt une vieille erreur, cent fois combatuë, qu'il ne falloit pas mettre ſur le compte de l'Auteur de l'Hiſtoire Poëtique.

Gerardus Joan. Voſſius dans ſon premier Livre *de Vitiis Sermonis*, cap. 30. dit ſans examen, que la ſocieté de la Sorbonne a été inſtituée par Robert frere de S. Loüis Roy de France; au lieu de dire, que Robert ſurnommé *Sorbon* du lieu de ſa naiſſance, eſt le Fondateur de cette fameuſe Societé.

Palavicin dans ſon Hiſtoire du Concile de Trente, pour faire honneur à M. de S. Gelais Lanſac Ambaſſadeur de Charles IX. au Concile, lui donne le Collier de l'Ordre du S. Eſprit, qui n'a été inſtitué qu'en 1579. par Henry III.

Caſſiodore s'apelloit *Caſſiodorus Senator*. Pluſieurs prenant *Senator* pour un nom de dignité, n'ont point fait de façon de traiter ce grand homme de Sénateur Romain.

Eutychius en parlant d'Euſebe de Céſarée qui ſe ſurnommoit Pamphile, s'imagine que *Pamphili* ou *Phili* eſt le nom d'un Evêché; ſur ce fondement il revêt

Euſebe du titre d'Evêque *Urbis Phila vel Phili.*

Dodowel dans ſes Diſſertations ſur Saint Cyprien, prend la ville d'Olympe pour une Olympiade. Il prétend qu'Athenagore dit, qu'il écrivoit dans la même Olympiade que Peregrin s'étoit brûlé, περὶ τὴν Ὀλυμπίαν; mais ces termes ſignifient mot pour mot, que Peregrin s'étoit brûlé auprès de la Ville d'Olympe, comme on l'aprend de Lucien; & c'eſt le ſens que Geſner a pris en traduiſant cet endroit. En effet, περὶ τὴν Ὀλυμπίαν ne ſauroit ſignifier autre choſe; car pour faire le ſens de Dodowel, il faudroit περὶ τὴν Ὀλυμπιάδα ταυτὴν.

Stephanus Bizantinus de Urbibus. Pluſieurs ont crû que *de Urbibus* étoit le ſurnom d'Eſtienne de Byzance, comme qui diroit *Eſtienne des Villes*: au lieu que *de Urbibus* eſt le titre d'un Livre de Géographie compoſé par cet Eſtienne.

M. Scudery de l'Académie Françoiſe dans ſon illuſtre Baſſa, fait partir de Conſtantinople la flote de ce Héros, & lui fait faire environ quatre cens lieuës par terre; ſi bien qu'au bout de trois ou quatre ſemaines, elle ſe trouve arri-

vée à bon port dans la mer Caſpie.

Il n'y a gueres de gens plus ſujets à faire des bévûës que les Géographes. Le Pere Labbe en eſt un fort bon témoins dans ſon *Pharus Galliæ antiquæ*, Il y prend bonnement la Tarantaiſe pour une Ville : cependant tout le monde ſait que la Tarantaiſe eſt une grande Valée qui fait l'une des ſix Provinces des Etats de la Savoye. La principale Ville de cette Valée eſt aujourd'hui Monſtiers en Tarantaiſe, que les Anciens apelloient *Tarantaſia*, & dont le nom n'eſt plus que pour la Valée.

Le même Pere met *Avranche ſur la Selune en Baſſe-Normandie proche du Mont Saint-Michel.* Avranches eſt ſur la Riviere de Sée : La Sehune eſt une autre petite Riviere qui tombe dans l'Ardée, & l'Ardée tombe dans la Mer à une lieuë ou une lieuë & demie d'Avranches. Le Pere Labbe écrit *Selune* pour la *Sehune*, confond la Sehune avec l'Ardée, & prend l'Ardée pour la Sée.

Il tranſplante Montelimar, & le place adroitement ſur le Rhône. Montelimar n'eſt point ſur le Rhône, mais ſur la Riviere de Robiou.

Il met *Sens ſur Yonne en Bourgogne.*

Sens eſt en Champagne & non en Bourgogne.

Quinte-Curce Hiſtorien poli, a fait de groſſes fautes contre l'exactitude de la Géographie. Il prend l'Arabie heureuſe pour l'Arabie deſerte. Il fait paſſer les fleuves du Tigre & de l'Euphrate par la Medie où ils n'ont jamais paſſé. Il confond le Pont-Euxin avec la Mer Caſpienne, & diſtingue la Mer Caſpienne d'avec la Mer d'Hircanie, comme ſi c'étoient deux Mers differentes. On peut voir ce que M. le Clerc dit ſur ce ſujet dans ſon *Ars Critica*, & dans le *Parrhaſiana*.

Pline & Solin ſon abréviateur ſe trompent, quand ils diſent que le Tigre s'apelle *Diglito* à ſa ſource, lorſque ſon cours eſt encore lent & tranquille; mais que quand il devient leger & rapide, il prend le nom de Tigre. Tout cela eſt beau à dire, mais tout cela eſt faux. Le Tigre dès ſa ſource s'apelle Tigre, comme l'aſſure Strabon; & les noms de *Tigre* & de *Diglito*, ne ſignifient tous deux qu'une même choſe.

M. Varillas en raportant un fait arrivé vers 1490. apelle le Corps Helvétique, *les treize Cantons*; & les Cantons n'ont été que bien long-

tems

tems après, au nombre de treize.

Mais laissons-là les Géographes : ce ne seroit jamais fait si on vouloit relever toutes leurs bévûës, revenons à nos Auteurs illustres.

Amiot ce vieux Traducteur toûjours si respecté, s'est trompé en cet endroit de sa Version de Plutarque, où il dit que de certains Peuples vivoient de cervelle de Phenix ; il falloit dire de moëlle de Palmier ; *Phenix* se prenant là pour l'arbre apellé Palmier.

Dans le quatriéme Tome de Dom Luc d'Achery, page 485. où se lisent ces mots : *Historia Homeri ubi dicit & Dares Phrygius*, au lieu de *Dicit*, il faut lire *Dictys*, qui est Dictys de Créte, que Josias Mercerus a corrigé, & que M. le Févre a fait imprimer pour l'usage de Monseigneur le Dauphin.

Le Pere Labbe qui nous tombe souvent sous les mains, cite dans sa Bibliotéque un Manuscrit, *ex Bibliotheca Cardinalis Baronii*, au lieu qu'il falloit dire *ex Bibliotheca Caroli Baronii*. Peut-être qu'aïant trouvé quelque part le titre de ce Manuscrit en abregé, *ex Biblioth. Car. Bar.* ébloüi par l'aparence, il a donné dans le paneau.

Il eſt ſurprenant de voir citer à des gens d'eſprit *Acuerdus Olyva* comme l'Auteur de *l'Amadis*, ou comme ſon Traducteur, pendant que l'on ſait qu'*Acuerdus Oliva* n'eſt qu'un nom corrompu de deux mots Eſpagnols, *Acuerdo, Olvido*, c'eſt-à-dire, *ſouvenir, oubli*, qui compoſe la Deviſe du Sieur des Eſſars, laquelle ſe trouve à la tête de ſa Traduction Françoiſe de l'*Amadis*.

Mais c'eſt bien pis de voir dans le petit Livre de Jonſton *de Natura conſtantia*, que Henry VIII. Roy d'Angleterre aïant envoïé huit Dogues à François I. *mitto tibi Octo Moloſſos*, du Prat ſur la force du mot *Moloſſos*, ait crû que c'étoit huit Mulets.

M. d'Aquin premier Medecin du Roy dans ſes Mémoires ſur la préparation du *Quinquina*, a pris *Mantiſſa*, qui eſt le titre de l'Appendix de l'Hiſtoire des Plantes de Jonſton, pour le nom d'un Auteur ſi rare, qu'il ne le connoiſſoit point.

Baronius ce grand homme, que nous ne devons nommer qu'avec reſpect, s'eſt trompé ſur le Martyrologe Romain au cinquiéme Janvier, lorſqu'il veut que les Sermons de Saint Auguſtin in-

titulez *De die Octavarum Infantium*, ou *de Octavis Infantium*, regardent *la Fête des Innocens*, au lieu qu'il s'agit là des nouveaux batisez, qu'on apelloit *enfans*, de quelqu'âge qu'ils fussent.

Le même Baronius à qui le mois de Janvier a été fatal, fait mention dans son Martyrologe, d'une Sainte Xinoris Martyre d'Antioche au 24. Janvier, dont Saint Chrysostome & Saint Jerôme parloient avantageusement, ne considérant pas que *Xynoris* n'est pas un nom propre, mais un nom apellatif qui signifie *un couple*, *une paire*. En sorte que la pensée de ces Saints Docteurs est l'un de parler de deux Saints Martyrs Juventin & Maxime; l'autre de la Mere & de l'Aïeule de Sainte Demetriade.

Voici les propres termes de Baronius: *Antiochiæ, Sanctæ Xynoridis Martyris. De ea scribit S. Joan. Chrysostomus Hom. 4. de Lazaro; de alia juniori nobilitate & pietate clara fœmina synoride S. Hyeronimus Epist. 8. ad Demetriadem.*

Ce fut M. Nicolas le Févre Précepteur de Loüis XIII. & ami particulier de Baronius, à qui il fournissoit des Mémoires pour ses Annales de l'Eglise, qui s'aperçut le premier de cette bévûë, dont il

ne manqua pas d'avertir l'Auteur. J'ai oüi dire que Baronius fut si touché de cette erreur, qu'il retira tout ce qu'il pût de cette Edition des mains des Libraires, & le suprima. C'est ce qui a rendu cette premiere Edition si rare qu'elle ne se trouve presque plus, peu d'exemplaires aïant échapé à la juste colere de Baronius. M. de Launoy dans son Livre contre le Pere Millet Benedictin de Saint Denis en France, exagere beaucoup cette faute de nôtre Annaliste, dans la page 156. *Discussionis*, &c. *cap.* 4.

Baronius avoit copié de Molan, la faute de *Xinoride*, hors que Molan l'a mis au masculin en l'ortographiant mal, *Xinoridis*; & que Baronius pensant le corriger, l'a mis au feminin. Mais le P. Sirmond, selon quelques-uns, en aïant averti Baronius, ce Savant Cardinal retrancha cette bévûë de l'Edition suivante.

Un de mes amis m'a raconté, qu'un jour passant par le Cloître de Saint Germain de l'Auxerrois à Paris, il aperçût sur la Boutique d'un Libraire un Martyrologe Romain, & que l'aïant examiné il trouva que c'étoit un de ces premiers exemplaires de Baronius, imprimé à Venise en 1587. Ravi d'une si heureuse

rencontre, il demanda au Libraire ce qu'il vouloit de ce Livre; le Libraire qui remarqua de la joie dans l'acheteur, lui dit que son prix étoit de quatre francs, celui-ci lui donna un écu & l'emporta. Il m'a protesté que si on lui en avoit demandé deux Loüis d'Or, il les auroit donnez avec plaisir. Ce Livre avoit appartenu aux Jesuites, comme il paroissoit par la premiere page, où il y avoit écrit de la main du Pere Sirmond, dont l'écriture n'étoit pas inconnuë à mon ami, *Ex Libris Collegii Claromontani Societatis Jesu.* On a crû que les Jesuites s'étant défaits de leurs Livres doubles, comme cela se fait d'ordinaire pour décharger les Bibliotéques, celui-ci s'étoit trouvé parmi les autres.

Il est remarquable que daus l'Edition de Cologne de l'année 1603. on n'a pas eu le soin de corriger la table de ce Martyrologe, comme on a corrigé le corps du Livre, où l'on trouve encore ces mots : Xynorides Martyr Antioch. 24. Janu.

Il y a une pareille bévûë à celle de Baronius dans le Bréviaire d'Amiens. Elle se trouve dans la seconde leçon de Saint Firmin Martyr au 25. Septembre. Il y est parlé d'un Auxilius Evê-

que d'Angers, qu'on revere comme un grand Saint, mais qui ne fut jamais qu'aux yeux de ceux qui par ébloüiſſement ont lû *Auxilio Præſule* pour *Auxilio Præſulis*.

La bévûë *Auxilio Præſule*, pour *Auxilio Præſulis*, eſt à peu près comme le *Villico* prétendu Evêque de Chartres, pour *illico* adverbe Latin, qui ſe trouve dans la Vie de Sainte Geneviéve.

Il ſe trouve dans les Bollandiſtes bon nombre de ces ſortes de bévûës, entr'autres celle-ci au trentiéme Avril dans la Vie de Sainte Catherine de Sienne. Il y a dans le Texte, page 933. en parlant du Prieur de *Belli Rignardi*, ces paroles: *Iſte Prior B. Rignardi fuit Dominus Chriſtophorus.* Surquoi Bollandus s'imaginant qu'il falloit lire *Beati Rignardi*, au lieu de Belli-Rignardi, qui eſt le nom d'une Maiſon Religieuſe, fait cette belle reflexion dans ſa Note, page 935. que juſqu'à preſent il n'a pû découvrir quel étoit ce bienheureux *Rignardus*, & prie civilement ceux qui ſavent quelque choſe de ſa Vie & de ſes Miracles, de lui en faire part. *De B. Rignardo, cujus non tantum Eccleſia, ſed etiam ipſa appellatio hactenus nobis*

ignota fuit : libenter discemus locum ac diem cultus, & quidquid de ejus vita aut miraculis, scripto aut memoria est conservatum. On m'a assuré qu'à la fin les Bollandistes ont été détrompez de cette erreur.

Je finirai ce Recuëil tiré de divers Auteurs, par une bévûë grossiere qui me tombe sous les mains en lisant les Notes de M. le Moine *ad Epistolam S. Barnabæ.* Elle est d'un homme docte que ce Critique ne nomme point, qui a eu la simplicité de prendre un *Aquedac*, qui portoit l'eau du Lac nommé *Sabbathinus* dans l'Eglise de Saint Pierre de Rome ; pour une aumône qui se faisoit autrefois réglément le Samedi avant Pâques dans cette Eglise. *Forma*, dit M. le Moine, *sumitur pro canone & norma sumitur etiam pro figura quadam ad aliquid continendum apta & efformata. Quod ansam præbuit viro docto turpiter impingendi. Nam cùm legisset apud Anastasium vel Gulielmum in vita Hadriani Papæ formam sabbathinam spatio viginti annorum, nimis contractam, & tandem restitutam fuisse, joculari certe errore existimavit Eleemosynam sabbathi ante Paschalis hîc memorari, quæ secundum ca-*

nonem & formam fieret, quæ cùm longo temporis ſpatio in deſuetudinem abiiſſet in maximum pauperum damnum & detrimentum, fuerit tandem ad priſtinum ſtatum poſtliminio reſtituta. Quo certè nihil ineptius poterat excogitari. Nam agitur ibi de forma, tubo, canali, aquæductu, quo ex ſabbathino lacu & fluvio, hodie Lago di Braxiano, *vel*, d'Angüilara, *aquæ in Eccleſiam B. Petri decurrebant & devolvebantur, in uſum balneorum & Eccleſiæ cultum & ornatum.*

A des choſes ſi triſtes arrivées à des grands hommes, il en faut joindre une fort plaiſante de la façon d'un Officier de la Cour de Rome qui n'étoit pas illuſtriſſime par ſa ſcience & ſes lumieres. Un Procureur défendant la cauſe d'un particulier devant M. Raggi Auditeur de la Chambre Apoſtolique, cita le Code, & le donna pour garand du bon droit de ſa partie. L'Auditeur ordonna ſagement que ce Code qu'il prenoit pour un faux témoin, ſeroit ſommé de comparoître, & commanda ſur l'heure aux Sbirres de l'aller ſaiſir au corps chez l'Avocat où le Procureur diſoit qu'il ſe trouvoit. Cette procedure de M. Raggi n'alloit pas moins qu'à faire pendre ce miſé-

miſerable Code, ou à l'envoïer aux Galeres. La Juſtice ſe tranſporta dans la maiſon de l'Avocat, & le Code fut mis entre les mains des Sbirres, qui croïant que c'étoit un Livre défendu, le porterent à l'Audience. Mais M. l'Auditeur ſe voïant trompé, demeura muet & froid comme une ſtatuë, & penſa perdre l'eſprit de dépit de ſe voir moqué de tout Rome, & principalement du Pape Urbain VIII. qui ne pouvoit ſe laſſer d'en rire.

On pourroit augmenter cet article de maniere qu'il deviendroit un des plus gros livres qui ſe ſoit jamais fait; mais c'en eſt deja trop pour ces mélanges. J'ajoûterai ſeulement un fait qui marque bien l'ignorance & la groſſiereté du treiziéme ou du quatorziéme ſiecle; on a peint ſur les vitres du charnier de Saint Jean en Greve, l'Hiſtoire de Nôtre Seigneur avec des diſtiques en Vers qui expliquent les Myſteres, & on lit ces Vers au bas de la vitre qui repreſente les Nôces de Cana.

En Cana Nôces ſe celebroient,
Architrelin Maître-d'Hôtel étoit.

§ un homme qui mangeoit autant

que ſix, ſe preſenta à Henry IV. dans l'eſperance que ce grand Prince lui donneroit dequoi entretenir un ſi grand talent. Le Roy qui avoit déja entendu parler de cet illuſtre *Comeſtor*, lui demanda ſi ce qu'on diſoit de lui étoit vrai, qu'il mangeât autant que ſix ? Oüi, Sire, répondit-il. Et tu travailles à proportion, ajoûta le Roy ? Sire repliqua-t-il, je travaille autant qu'un autre de ma force & de mon âge. Ventre-Saint-Gris, dit le Roy, ſi j'avois ſix hommes comme toi dans mon Roïaume, je les ferois pendre : de tels coquins l'auroient bien-tôt affamé.

¶ *Marianus Socinus* ſavant Juriſconſulte de la famille des Socins Auteurs du Socinianiſme : *aliquando interrogatus, cur minus poſt conjugium quam antè ille libris litteriſque incumberet, reſpondit : Quia uxorem duxi. Dicentique, etiam Socrates uxoratus fuit, cur non & ille Philoſophiæ ſtudia aſpernatus ? Xantippe, ait, moroſa erat & deformis : mea autem proba & formæ decenti.*

Les deux Valois s'aviſerent de ſe marier dans leur vieilleſſe ; & l'on fait dire à l'un d'eux dans le *Valeſiana*, qu'à peine les Savans ont pris femme, qu'il

faut laiſſer les Livres, ſur tout ſi c'eſt une femme comme celle de Paſquier Auteur des *Recherches de la France*, laquelle par ſes continuelles crieries, obligeoit ſon mari de crier comme elle, & ſur le même ton. Les Valois plus heureux, trouverent des femmes, dont la compagnie bien loin de les diſtraire des belles Lettres, les y enfonçoient encore davantage.

La femme du jeune Pline l'aidoit dans ſes études, & tenoit la lampe pendant qu'il écrivoit ſes beaux Ouvrages. Son attention à me plaire, dit-il, en « parlant de cette Dame, lui fait tour- « ner toute ſon inclination du côté de « la Litterature. Elle a continuellement « mes Ouvrages entre les mains, elle ne « ceſſe de les lire, elle les aprend par cœur. « Vous ne pouvez vous imaginer, ni ſon « inquiétude avant que je plaide, ni ſa « joie après que j'ai plaidé. Elle charge « toûjours quelqu'un de venir en diligen- « ce lui aprendre quels aplaudiſſemens « j'ai reçûs, quel ſuccès a eu ſa cauſe. « S'il m'arrive de lire une Piece en pu- « blic, elle ſait ſe ménager une place, où « derriere un rideau elle écoute avi- « dement les loüanges qu'on me don- « ne. Elle chante mes Vers, & fait re- «

» dire à ſa Guitarre ce qu'exprime ſa » voix.

M. d'Acier & Madame d'Acier, s'entendent bien dans leurs études : mais après tout, deux ou trois exemples comme ceux-là, ne doivent pas obliger les Savans de ſe mettre au hazard de trouver des Xantippes, dont tout le monde eſt ſemé. L'épouſe d'un ſavant Arabe diſoit qu'elle avoit plus de jalouſie des Livres de ſon mari, que de ſes maîtreſſes.

¶ *Agnus Benignus* Sanrey né à Langres ſur la Paroiſſe de Saint Martin, étoit ſi pauvre, qu'il fut obligé pour gagner ſa vie, de garder les moutons d'un Boucher juſqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. Entre ſes compagnons, il s'en trouva un qui ſachant lire & faire des jaretieres & des cordons de chapeau avec de la laine qu'il arrachoit ſur le dos des moutons, lui aprit à lire & à faire ſon petit métier. Se voïant grand, il revint à la Ville, & fut valet de M. Medard Avocat du Roy. Ce pauvre garçon étoit pieux ; & lorſqu'on l'envoïoit à la Meſſe, il alloit à ſa Paroiſſe de S. Martin, où il prenoit plaiſir à chanter, aïant la voix belle, & la memoire ſi heureuſe, qu'il retenoit aiſé-

ment tout ce qu'il chantoit. La place du Clerc-d'œuvre étant vacante, le Curé & ſes Chapelains ſolliciterent Sanrey de prendre cette condition. Il s'en excuſa long-tems, diſant qu'à peine il ſavoit lire, & que les enfans qui l'avoient vû garder les moutons, ſe moqueroient de lui. A la fin il ſe laiſſa gagner par les perſuaſions d'un Chapelain qui l'aimoit, & fut deux ou trois jours dans la Sacriſtie ſans oſer ſortir; les petits enfans dès qu'il paroiſſoit, courant après lui & lui faiſant la guerre. Ce bon Chapelain lui aprit à prononcer le Latin, afin qu'il chantât correctement; & comme il s'aperçut qu'il étoit fort intelligent, il lui conſeilla d'aprendre les Rudiments. Delà il paſſa au Deſpautere, & au bout de deux ans, il compoſoit des thémes que le Chapelain lui corrigeoit.

Il y avoit une petite chambre ſous l'horloge de l'Egliſe, où *Agnus* couchoit; & parce qu'il n'avoit pas le moïen d'avoir de l'huile pour étudier durant la nuit, il deſcendoit dans l'Egliſe, & à la lueur de la lampe qui brûloit devant le Saint Sacrement, il liſoit & compoſoit. Et quand il étoit accablé de ſommeil, il ſe couchoit & dormoit ſur un tas de meubles de rebut.

Il y avoit dans la Ville des Eccleſiaſtiques qui enſeignoient le Latin. On envoïa Agnus âgé de vingt & un an, étudier ſous ces Meſſieurs ; & pour lui rendre la choſe plus facile, un autre en ſon abſence faiſoit ſes fonctions de Clerc. Au bout de deux ans il entra en Rhétorique, & l'aïant achevée, il l'enſeigna publiquement ſur la parole que M. Facenet Chanoine & Archidiacre de la Cathédrale donna à Meſſieurs de Ville, qui gageoient le College, qu'Agnus étoit très-capable de remplir cette Chaire d'éloquence.

M. Facenet voïant le progrès que ce pauvre garçon faiſoit dans les Lettres, l'envoïa à Lyon, & l'adreſſa au fameux Théophile Raynaud, qui lui trouva une condition aſſez avantageuſe pour étudier commodement en Philoſophie & en Théologie. Ce ſavant Jeſuite lui prêtoit des Livres d'érudition & de pieté, dont il ſe nourriſſoit le cœur & l'eſprit. Après ſes études, il prit le Soudiaconat, & prêcha dans les Villages circonvoiſins. Les Curez de la Campagne le cheriſſoient, & rendoient un fidelle témoignage à ſa vertu & à ſa capacité : ce qui donnoit bien de la joie au Pere Théophile, voïant que le doigt de Dieu étoit ſur cet Eccleſiaſtique.

Agnus ſe fit Prêtre, & ſe rendant de jour en jour plus habile, le feu Roy étant à Lyon & toute la Cour de Savoye, il prêcha devant la Reine Anne d'Autriche qui lui fit donner un Brevet de Prédicateur ordinaire & un d'Evêque, avec promeſſe de reconnoître ſon mérite à la premiere occaſion. Ses amis lui conſeillerent de ſuivre la Cour; mais étant tombé de cheval trois fois de ſuite dans le chemin, il crût que Dieu ne l'apelloit pas dans ce nouveau monde. Il s'en retourna chez ſon hôte, & pourſuivit ſes études. Quelques-tems après, parvenu au ſommet de la ſcience, le Pere Théophile l'envoïa à Beaune diſputer la Théologale de cette Egliſe qui étoit vacante. Il l'emporta ſur quinze ou ſeize compétiteurs, tant par la force de ſes Prédications, que par ſa rare & ſurprenante érudition.

Pendant qu'il étoit Théologal, un des Collateurs des Chapellenies de S. Martin lui conféra une Chapelle, ce qui l'obligea de revenir à Langres, & d'y réſider. Il eſt mort, & a ſouhaité d'être inhumé ſous la lampe de l'Egliſe, où il avoit fait ſes premieres études.

M. de Sanrey juſqu'à ce qu'il fût Théologal, avoit paſſé ſa vie dans la

tranquillité que donnent les occupations du Cabinet ; mais cette tranquillité fut troublée par un malheur qui arriva dans ſa famille. Sa ſœur avoit épouſé un Charon, qui étant mort d'apoplexie, la pauvre femme fut accuſée d'avoir étouffé ſon mari. Le Préſidial de Langres lui fit ſon procès, & la condamna à la mort. A cette fâcheuſe nouvelle, M. de Sanrey ſe retira à Paris, pour ſe dérober à la honte qui rejailliſſoit ſur lui de ce crime ſupoſé. Un Lyonnois de ſes amis qui le rencontra dans cette grande Ville, lui demanda ce qui l'y amenoit : il dit que c'étoit la curioſité. Voudriez-vous, ajoûta cette ami, y prendre de l'emploi? très-volontiers, repliqua Sanrey ; mais à condition que vous ne direz à perſonne qui je ſuis. Son ami le lui aïant promis, il fut reçû à S. Paul en qualité de Chapier. Un jour comme il converſoit avec les Vicaires de cette Paroiſſe qui étoient Bacheliers de Sorbonne, il les pouſſa avec tant de vigueur ſur un point de doctrine, que le bruit en étant venu aux oreilles du Curé, il le fit manger à ſa table, & l'obligea par des témoignages d'eſtime & de bonté, à lui déclarer la cauſe de ſa retraite. Le Curé qui étoit Conſeiller au Parlement & qui avoit un frere Préſi-

dent, emploïa tout ſon crédit pour faire examiner l'apel de la ſœur de Sanrey, laquelle fut trouvée innocente, & renvoïée abſoute toute d'une voix.

Le ſavant & illuſtre M. le Préſident de Mêmes, qui avoit oüi parler du Docteur de Sanrey, deſira de le voir; car c'étoit l'inclination de ce grand Magiſtrat, de rechercher les gens de Lettres. Il ne pût épuiſer Sanrey, & après quinze jours de conférence, il dit qu'il le reconnoiſſoit pour un des plus ſavans hommes du ſiecle. Et parce que les libéralitez de M. de Mêmes, accompagnoient toûjours le cas qu'il faiſoit du mérite, il donna trente piſtoles à nôtre Docteur, & le renvoïa chez lui.

M. l'Abbé de la Riviere étant venu à Langres prendre poſſeſſion de cet Evêché, auquel il étoit nommé par le Roi; le Maire de la Ville qui avoit gagné le cœur de ce Prélat par la belle dépenſe qu'il fit à ſon entrée, lui parla de Sanrey comme d'un prodige de ſcience & d'érudition. Le Prélat ami des Savans, le fit venir, & pour l'éprouver, lui mit en tête un très-habile Docteur de Paris, qu'il avoit amené avec lui. Sanrey eut tant d'avantage ſur ce Docteur, que le Prélat lui donnant la préférence, jura

qu'il n'avoit jamais oüi homme parler avec tant de doctrine & de ſolidité. Mais ne ſe contentant pas de cette épreuve, il lui dit : Je n'ai pour toute Bibliotéque que ſept ou huit Manuſcrits *infolio*, qui ſont ſur ma table ; J'y ai fait ramaſſer ce qu'il y a de meilleur dans nos principaux Auteurs, je vous prie de m'en dire vôtre ſentiment. On aporta un de ces Volumes, & à l'ouverture, M. de Sanrey s'étant arrêté à un Paſſage de Tertulien, dit que le Collecteur s'étoit trompé, & developa ſi bien la penſée de ce Pere, que tout le monde en fut ſurpris & charmé.

M. de Sanrey ſavoit parfaitement le Grec & le Latin, & n'ignoroit pas l'Hebreu. Outre toute l'érudition claſſique, il poſſedoit le ſublime de la Philoſophie & de la Théologie. Il avoit lû tous les Peres, & entr'autres S. Auguſtin avec tant d'exactitude, qu'il ſembloit être imprimé tout entier dans ſon eſprit. Il avoit la memoire ſi heureuſe, qu'il n'oublioit jamais rien de ce qu'il avoit apris ; & citoit juſques aux pages & aux lignes des Livres qu'il avoit lûs.

Il eſt mort la plume à la main, lorſqu'il écrivoit par l'ordre de ſon Evêque, ſur les matieres de la Grace, qui faiſoient

alors tant de bruit. Il fit imprimer à Paris en 1643. un Traité ſavant & curieux, intitulé : *Paracletus, ſeu de rectâ illius pronuntiatione*. Ce Livre eſt rare, & ne ſe trouve guere que dans les Cabinets de quelques particuliers.

A l'arrivée de M. de la Riviere, M. de Sanrey dédia à ce Prélat la premiere partie d'un Livre *in quarto* imprimé à Langres par Jean Boudrot, ſous le titre de *Jubilus Eccleſiæ Triumphus*. Il reſte à mettre ſous la preſſe quatre Parties pour avoir l'Ouvrage parfait, qui eſt entre les mains d'un Ch .... qui ſe promet de le retirer de l'obſcurité, & d'en faire un préſent au Public.

Il ſe trouve chez M .... Conſeiller-Doyen du Préſidial de Langres, âgé de 84. ans, en cette preſente année 1699. 22. Février, un autre Manuſcrit de la compoſition de M. de Sanrey, qui porte pour titre *Tetramonologia. Hoc eſt Quatuor Evangeliſtæ, uno velut ore orationis contextu & ordine, univerſam Chriſt. Opt. Max. Hiſtoriam exprimentes; meridianâ luce lucidius.*

Les amis de M. de Sanrey lui ont conſacré l'Eloge ſuivant, qui ſe trouve gravé ſur ſa tombe dans l'Egliſe de Saint Martin de Langres, où il repoſe.

Siſte Viator
Ubi ſtetit umbra exigua
Magni Viri.
Agnus Benignus Sanrey
Patria Lingonenſis,
Linguâ, totius fermè Europæ civis
Officio Sacerdos & hujus Eccleſiæ Capellanus:
Qui obſcurus, ut multi; Claruit, ut pauci;
Et quidem templi hujus lampade:
Ad quam an. æt. XXI. inops & rudis poſuit de nocte Tyrocinium
Rhetoricæ, quam biennio poſt profeſſus eſt:
Philoſophiæ cujus lauream vix dum candidatus, obtinuit,
Theologiæ quam ut emeritus Doctor ornavit.
Hinc purpura à Regina oblata, admiſit nihil, præter laborem
Præconis nempè Sacri apud Regem;
Theologi apud Belnenſe Capitulum;
Primarii apud Lingonenſes;
Cenſoris Librorum apud Clerum.
Verbo dixerim
Nihil præter vivam & ſpirantem totâ Galliâ
SS. Patrum Imaginem,
Quorum plurimos Majeſtate referebat;
Doctrinâ, Libris & facundiâ, omnes.
Abi jam, memor Benigni in omnes Sacerdotis;
In vivos monitis, in ægros exemplo, in pauperes facultatibus,
In agoniſantes, inſtitutâ quot annis S. Joſephi agonotheta celebritatis.
Obiit XV. Octob. ætatis an. LXX.
Chriſti M. DC. LIX.

Comme il ne faut rien perdre de ce

qui apartient aux grands Hommes, je donnerai ici un Memoire que M. de Sanrey dreſſa un peu avant ſa mort, pour ſervir d'inſtruction à ceux qui voudroient faire imprimer ſes Ouvrages.

Afin de faire ſervir tout ce que j'ai « fait contre le Livre du P. Bagot & ſes « adhérans, il faut commencer dès le I. « Chap. de la IV. Partie, qui eſt des « Moines; & avant que de faire ce que je « dis touchant leur devoir à chanter, il « faut refuter ce qu'il dit de nous autres, « nous apellant *Anti-Réguliers*, *Anti-* « *Moines*, *&c.* puis ajoûter ce que je dis « de la ſainteté des Moines & du mot de « Religieux, &c. «

Le ſecond Chapitre doit être du « nombre des ordres de l'Egliſe, com- « me j'ai déduit briévement au Chapi- « tre *Breviculus* donné à Monſieur de « Langres où il en faut demeurer à la « Tonſure, & y raporter tout ce que « je dis ailleurs du *Pſalter.* continuant « par articles ce que je dis *de aſſiſtiis* « *Cantoribus*, *Pueris phonacis*, *Cho-* « *rialibus*, *&c.* & même de la ſéan- « ce & poſture au Chœur. Puis il faut « retourner pour l'autre Chapitre à la « diviſion du Sacerdoce en deux Claſ- «

» ſes ; & avant que de l'expliquer, il
» faut faire un Chapitre des Cor-Evê-
» ques : quoi fait, il faut commencer
» un autre Chapitre *de Epiſcopis, Pa-*
» *triarchis, &c.* comme ils ſont déduits
» dans le même *Breviculus* de M. de
» Langres, & ajoûter que c'eſt pour
» faire voir au P. Bagot le tort qu'il a
» de nous apeller *Aëriens, &c.* & que
» c'eſt lui & les ſiens qui voudroient
» être, avec la belle hiſtoire qu'ils citent,
» *ſi fuiſſem de numero Epiſcoporum, &c.*
» & ajoûter, *Sanctos Epiſcopos, in pri-*
» *mis quorum frequentaſſe, ſuaſquè in*
» *celebrando Chriſti triumpho partes*
» *omnium diligentiſſime ſuſtinuiſſe : id-*
» *que editiori loco, ut vidimus, ſeden-*
» *tes ; nec opus eſt in his referendis immo-*
» *rari : cùm qui fuerunt in Eccleſia*
» *eminentiores, hi hac in parte ſeſe dili-*
» *gentiores exhibuerint, ut patet in Gre-*
» *gorio Magno, Ambroſio, Auguſtino,*
» *Baſilio, &c.*
» *Notum eſt ſanctum Thomam Can-*
» *tuarienſem Pontificem in celebrandis*
» *veſpertinis horis obiiſſe. Monet au-*
» *tem noſtra Diœceſis ne ſilentio præte-*
» *reamus ſanctum Gregorium Lingonen-*
» *ſium Epiſcopum, ſumatur Hiſtoria ex*
» *Breviario.*

Puis il faut commencer le Chapitre *de Canonicis*, tel que je le fais, & faire voir après Denis le Chartreux comme ils étoient emploïez au commencement au ſoin & à l'inſtruction des ames dans les Villes.

Puis il faut commencer un Chapitre des Curez. *Ecce iterum*, comme il eſt marqué; & là il ne faut pas omettre combien de fautes fait Bagot au douziéme de ſes Chapitres, ainſi que j'ai remarqué; & ajoûter que comme Optat Milevitain, l. 2. dit être contraint par ſon adverſaire de commencer autrement qu'il ne feroit; ainſi Bagot nous oblige-t-il à commencer par ſon douziéme Chapitre avant que de venir à ce qu'il allegue de Saint Thomas. Et particulierement nous oblige à faire un bref Traité *de Chor-Epiſcopis*.

Il faut ajoûter parlant des devoirs principaux des Curez, le petit Traité *du Prédicateur* qu'il faut faire par les quatre cauſes efficientes, &c.

En la cinquiéme Partie faiſant voir les devoirs des Peuples à l'Egliſe, faut faire voir l'excellence de la Meſſe par l'Octave du Saint Sacrement, puis les obligations à oüir la Meſſe de Paroiſſe contre Bagot, &c.

» Puis venir au Batême & aux autres » Sacremens, principalement à la Peni- » tence, où il faut refuter Bagot tou- » chant la Confeſſion de Pâques, & le » Canon *omnis utriuſque ſexus, &c.*

» J'oubliois qu'il faut retrancher tout » ce qui ſe pourra là où je m'étends un » peu trop ſur la vie des Curez, comme » le jeu, la chaſſe, &c. & ſe contenter » de citer à la marge les Canons, même » le Concile de Trente que je penſe avoir » oublié.

» Au reſte il ſuffira de faire imprimer » la premiere Partie ainſi que Boudrot » l'a fait, y ajoûtant l'Apologétique. » Mais pour les autres quatre Parties je » ſouhaite deux choſes. La premiere, » qu'elles ſoient diſpoſées par chapitres » & articles comme j'ai fait la ſeconde » Partie; la ſeconde choſe, que les cita- » tions ſoient inſérées dans le Texte, » tant Grecques que Latines, à la réſer- » ve de quelques-unes, comme quand » elles ſont trop longues, ou qu'il s'en » trouve pluſieurs de ſuite; par exemple, » quand il faut citer la page de Bagot ou » d'autres.

» Sur tout je ſouhaite que le Traité » que j'ai fait *de la Tonſure*, ſoit bien » digéré & diſtingué par articles: car il

» eſt

eſt utile & curieux : même touchant « les barbes du tems. «

¶ M. l'Avocat General Talon, depuis Préſident à Mortier, dit dans une Harangue à la Saint Martin, après avoir veſpérié les Procureurs ſelon la coûtume, qu'il ne prétendoit pas confondre tous les membres de ce Corps ; qu'il y avoit des Procureurs fripons, mais qu'il y en avoit auſſi de très-honnêtes gens ; que ce qu'il y avoit de plus grand dans la Robe & dans le Miniſtere ſortoit de Procureurs, & que lui-même en étoit ſorti. Cet aveu ſincere lui fit bien de l'honneur dans le Bureau, quoiqu'il ne fut pas au goût de quelques Robes rouges.

M. de Franquetot Préſident à Mortier dans le Parlement de Normandie étoit bien Gentilhomme & le portoit auſſi haut qu'aucun autre de ſa qualité, cependant il ne méconnoiſſoit point ſes parens ; & quand il venoit chez nous en Baſſe-Normandie, il ne manquoit point d'aller viſiter les petits Juges & les petits Gentilshommes à Liévre les parens, de les régaler & de les traiter hautement de *Couſins*. Cela lui attiroit l'amour & l'eſtime de tout nôtre Canton.

C'eſt la marque d'un eſprit bien fait,

& d'une âme genereuſe, de ne pas s'oublier dans la bonne fortune. Je donnerois volontiers des Lettres de Nobleſſe à ces gens-là, s'il m'apartenoit d'en donner ; & volontiers j'arracherois des mains de certains glorieux, celles qu'ils ſupoſent, ou qu'ils ont achetées à deniers comptans. J'ai été autrefois bien édifié de la conduite de N... qui par ſon heureux negoce, avoit fait entrer des Robes rouges dans ſa Famille, & donné une Charge importante à ſon Fils unique. Il me montroit ſon Cabinet, l'un des plus curieux de Paris en ce tems-là ; & comme j'y remarquois parmi des Habits de la Chine & du Japon, des Guêtres & des Sabots ; je lui dis : Sont-ce là des raretez du Levant ? Non, me répondit-il, ce ſont des raretez de ce Païs-ci. Peu de gens, comme-moi, ne rougiſſent point de la baſſeſſe de leur extraction & de leur ancienne pauvreté. Ce ſont les Guêtres & les Sabots avec leſquels je vins à Paris il y a près de cinquante ans. Je les place en cet endroit, pour ſervir de leçon à mes enfans, & leur aprendre à ne pas s'énorgueïllir du bien & des honneurs que je leur ai aquis.

§ Un de mes amis m'avoit invité

d'aller passer les vacances à une jolie Maison qu'il avoit dans cet endroit de la Brie qu'on apelloit autrefois le Paradis des Partisans. J'y trouvai bonne compagnie, & des gens de distinction, entr'autres un Gentilhomme Italien nommé Monsignor Agostino Forari, qui étoit Somnanbule; c'est-à-dire, qui faisoit en dormant les actions ordinaires de la vie, qu'on fait quand on veille. Il ne paroissoit pas avoir plus de trente ans, homme sec, noir, d'une mélancolie très-enfoncée & d'un esprit froid, mais penetrant & capable des sciences les plus abstraites. Les accès de son dérég'ement le prenoient d'ordinaire dans le decours de la Lune, & plus fortement durant l'Automne & l'Hyver que pendant le Printems & l'Eté. J'avois une curiosité étrange de voir ce que l'on en racontoit; & j'étois convenu avec son Valet de Chambre, qui m'en disoit des merveilles, qu'il m'avertiroit quand il feroit ce plaisant manege.

Un soir sur la fin d'Octobre, après le souper on se mit à joüer à divers jeux, le Seigneur Agostino joüa comme les autres; se retira ensuite & se coucha. Sur les onze heures le Valet de Chambre nous vint dire, que son Maître seroit

Somnanbule cette nuit là, & que nous vinſſions le voir & l'obſerver. Je le regardai long-tems le flambeau à la main. Il étoit couché ſur le dos & dormoit les yeux ouverts, mais fixes & ſans aucun mouvement, ce qui étoit la marque aſſurée de ſon accès, à ce que l'on diſoit. Je lui maniai les mains qu'il avoit très-froides, & le pouls qui étoit ſi lent, que ſon ſang ſembloit ne pas circuler. Nous joüâmes au trictrac en attendant l'ouverture de cet Opéra. A minuit ou environ, le Seigneur Agoſtino tira bruſquement les rideaux de ſon lit, ſe leva & s'habilla aſſez proprement. Je m'aprochai de lui, & lui aïant mis le flambeau ſous le nez, je le trouvai inſenſible avec les yeux toûjours ouverts & immobiles. Avant que de mettre ſon chapeau, il prit ſon baudrier qui étoit pendu à la quenoüille du lit, & dont on avoit ôté l'épée de crainte d'accident; car quelquefois ces Meſſieurs les *Somnanbules* frapent comme des ſourds à tort & à travers. En cet équipage le Sieur Agoſtino fit pluſieurs tours dans la chambre, s'aprocha du feu, ſe mit dans un fauteüil, & peu après entra dans un cabinet, où étoit ſa valiſe. Il y chercha long-tems, renverſa tout; & aïant re-

mis les choſes en bon ordre, il ferma la valiſe & mit la clef dans ſa poche, d'où il tira une lettre qu'il mit ſur le bord de la cheminée. Il gagna la porte de la chambre, l'ouvrit & deſcendit l'eſcalier. Quand il fut au bas, un de nous autres étant tombé rudement, le Seigneur Agoſtino parut s'épouvanter & redoubla le pas. Son Valet nous avertit de marcher doucement & de ne point parler; parce que, quand le bruit qui ſe faiſoit proche de lui, ſe mêoit à ſes ſonges, il devenoit furieux & couroit quelquefois de toutes ſes forces, comme s'il étoit pourſuivi.

Il traverſa toute la cour qui étoit très grande, & alla droit à l'écurie. Il y entra, careſſa ſon cheval, le brida & ſe mit en devoir de le ſeller: mais n'aïant pas trouvé la ſelle à l'endroit ordinaire, il parut fort inquiete, & comme un homme qui n'a pas ſon compte. Il monta à cheval & galopa juſqu'à la porte de la maiſon qu'il trouva fermée. Il deſcendit de cheval, & aïant pris un caillou il frapa à coups redoublez contre l'un des batans. Après pluſieurs efforts inutils il remonta ſur ſon cheval, le conduiſit à l'abreuvoir, qui étoit à l'autre bout de la cour, le fit

boire, l'alla attacher à un poteau, & s'en revint au logis fort tranquillement. Au bruit que les Valets faiſoient dans la cuiſine, il devint plus attentif, s'aprocha de la porte, & mit l'oreille au trou de la ſerrure. Puis paſſant tout d'un coup de l'autre côté, il entra dans une ſale baſſe où il y avoit un Billard. Il fit pluſieurs allées & venuës autour du jeu, & toutes les poſtures d'un joüeur. De là il alla mettre les mains ſur un Claveſſin, dont il joüoit aſſez bien, & y fit un peu de deſordre. Enfin après deux heures d'exercice, il remonta à ſa chambre, & ſe jetta tout habillé ſur ſon lit, où nous le trouvâmes le lendemain à neuf heures du matin en la même poſture que nous l'avions laiſſé. Car toutes les fois que ſon accès le prenoit, il dormoit huit & dix heures de ſuite. Son Valet nous dit qu'il n'y avoit que deux moïens de faire ceſſer ſes accès, l'un de le chatoüiller fortement à la plante des pieds, & l'autre de ſonner du Cors, ou de joüer de la Trompette à ſes oreilles.

¶ Le Pere Mabillon dans la Relation de ſon Voiage d'Italie, nous avoit promis de nouvelles preuves pour confirmer ce que les Peres Benedictins ont dit tant de fois, que l'Abbé Geſſen eſt l'Auteur

du Livre incomparable de l'*Imitation de Jesus*. Je ne sai pourquoi ce Pere ne s'est point acquité de sa promesse. Il ne le pouvoit faire que fort avantageusement pour le Public, lui qui fait si bien toutes choses. En attendant qu'il parle, je donnerai ici le Mémoire d'un savant curieux, grand rechercheur d'anciens Manuscrits touchant une découverte qu'il a faite sur cette matiere.

Dans un Manuscrit *inquarto* qui se « garde dans les Archives de la Chartreu- « se du Parc au païs du Maine, sont plu- « sieurs Traitez de piété écrits de diver- « ses mains, mais dont les caracteres sont « assurément du quinziéme siécle. Entre « ces Traitez, il y a le premier Livre de « *l'Imitation de Jesus*, à la fin duquel « j'ai lû ces mots : *Explicit liber Dei*, « *qui nuncupatur*, *Qui sequitur me* : « *quem composuit quidam Religiosus or-* « *dinis Cartusiensis pro omnibus Religio-* « *sis & Presbyteris Deo devotis*. Le nom « du Copiste se trouve à la fin d'un autre « Traité qui est dans le même *Codex*, où « je lûs encore : *Scriptum per fratrem* « *Johannem Paumerii anno milleſimo* « *quadringenteſimo ſexageſimo*. Et dans « les Cartes originales du Chapitre Gé- « néral des Chartreux de l'année 1476. «

» on trouve, *obiit Dominus Johannes* » *Pomerii Monachus Profeſſus domus* » *Parci.*

» L'extrait d'une Lettre écrite par un » Religieux du Parc en l'année 1658. à » Dom Auguſtin Vincent Religieux de » la Chartreuſe de Roüen, l'un des plus » ſavans hommes de Normandie, porte » que ce Traité de *l'Imitation* a pour ti- » tre, *Liber optimus qui nuncupatur* » *Qui ſequitur me*, & qu'il eſt diviſé » en 35. Chapitres qui compoſent les » deux premiers Livres dans les Edi- » tions.

» On garde dans la Chartreuſe de la » Capelle en Flandres un Manuſcrit, » où il y a quelques Traitez compoſez » par Dom Henry Calkar Profés de la » Chartreuſe de Cologne, & auparavant » Docteur de Paris, qui mourut » *circa annum* 1408. & dans ce Manuſ- » crit ſe trouvent les trois premiers Li- » vres de l'Imitation, *ſub nomine cujuſ-* » *dam Carthuſienſis, ſed ipſum non nomi-* » *nabat*, diſent les Mémoires.

¶ A mon arrivée de Bruxelles à Paris, j'eus une viſite de Barbin Libraire fameux. Je lui demandai ce qu'il y avoit de nouveau, & il me preſenta un Livre intitulé M. A. N. N. Je lui dis que j'avois

vois vû ce Livre en Flandres, & qu'il étoit vieux pour moi. Vieux pour vous, Monsieur, répondit Barbin; & il n'y a pas quinze jours qu'il est imprimé? Mais vieux ou non, c'est un excellent Livre, & dont mon Correcteur homme d'une érudition profonde, fait grand cas. Il est de la façon de N. N. Auteur d'un *Traité de la Lune*, qui est un chef d'œuvre pour la fine raillerie. Ah, Monsieur Barbin, lui dis je, vous gâtez tout en me citant ce froid Ecrivain; son Livre m'est insuportable. Quoi insuportable à cause de son extrême froideur, repliqua Barbin; & c'est en cela, continua-t-il avec un soûris moqueur, qu'il est incomparable; & que son Auteur a donné une illustre marque de son rare jugement, comme je l'ai apris de ces Messieurs les beaux esprits, qui rempliſſent tous les jours ma boutique, & à qui j'ai l'obligation de mes petites lumieres. Je ne doute pas, Monsieur Barbin, repris-je, que vous n'aïez beaucoup profité à cette Ecole, & que vous n'aïez des connoissances que les autres n'ont pas. Ne vous en moquez point, Monsieur, dit-il en colere, non seulement j'ai profité de la conversation de ces Messieurs; mais j'oserois dire qu'à force

de m'aprocher de ces Heros du Parnaſſe, il eſt paſſé quelque choſe de leur eſprit dans ma tête : je le dis en rougiſſant ; mais enfin cela eſt vrai. Comment s'eſt fait cette transfuſion, Monſieur Barbin, repliquai-je, vous m'obligeriez de me l'aprendre ? Monſieur, me dit-il en ôtant ſon chapeau, vous êtes Philoſophe ; & en cette qualité je vous révére. Vous devez donc ſavoir mieux que moi, que comme il y a une matiere magnétique qui tourne perpétuellement autour de l'Aimant, laquelle attire le fer & le rend Aimant bon gré malgré, en entrant ſubtilement dans ſes écroux, il y a auſſi des eſprits volatiles, qui ſortent perpétuellement des grands eſprits & vont ſe ficher dans les cervelles tendres & capables de recevoir leurs impreſſions. En vérité, Monſieur Barbin, repris-je, vous me charmez, & je vous ſaluërai à mon tour, en qualité de *Phenix des Philoſophes*. Ce que vous dites eſt tout-à-fait nouveau ; & cela s'apelle à pur & à plein, une précieuſe découverte. Je vous en ai obligation, & dorénavant plus que jamais, je me froterai à la Robe des Docteurs : car j'ai la paſſion de devenir ſavant en peu de tems & à peu de frais. Mais vôtre principe, Monſieur Barbin, ne s'é-

tend-t il point encore plus loin que vous ne dites; & ne ſe rencontre-t il point de ces eſprits volatils parmi les Livres & dans les Bibliotéques ? Car il m'eſt arrivé ſouvent qu'en remuant les Livres de mon cabinet, j'ai ſenti comme une odeur de ſcience qui m'a ſaiſi ; & l'année derniere me trouvant dans la Bibliotéque de M. Colbert , je vis en un moment des gens qui ne ſont pas de grands Clercs, devenir Doctes , parler toutes ſortes de Langues , & dire mille belles choſes qu'ils n'avoient point apriſes. Je ne ſai pas cela , me répondit Barbin ; mais peut-être étoit-ce la preſence de M. l'Abbé Baluze, qui cauſoit ce Miracle ; car il ne reſpire que ſcience & érudition. Peut-être (dis je) que cela eſt de la ſorte : mais revenons à nos moutons, Monſieur Barbin , ils ſont à cette heure bien loin , s'ils ont toûjours marché.

Je dis donc , reprit Barbin , qu l'Auteur que je défends, a dû être froid ; parce que ſuivant les régles du jugement le plus exact , il a dû écrire par *Analogie*. Vous m'entendez bien je m'imagine ? Non Monſieur Barbin, répondis-je , peu accoûtumé comme je ſuis aux mots rares, je n'entends point

ce que vous voulez dire. Voici reprit Barbin ce que c'eſt.

N. N. aïant entrepris de parler du Païs de la Lune, a dû ſelon l'analogie des choſes, écrire d'un ſtile convenable à ſon ſujet. C'eſt bien dit, interrompis-je. Or, reprit Barbin, la Lune eſt une région très-froide, comme tous les Aſtronomes & les meilleurs faiſeurs d'Almanacs l'avoüent; donc N. N. a dû écrire d'un ſtile froid, en traitant d'un Païs auſſi froid qu'eſt la Lune. Mon Dieu, Monſieur Barbin, dis-je, que vous raiſonnez juſte! vous emportez la piece, & j'avouë que vôtre Auteur entend parfaitement la méthode Analogique, & que par ce biais, il eſt arrivé au point ſublime de faire un Livre d'une froideur comparable à celle de la Lune.

Néanmoins, Monſieur Barbin, repris-je, ſi vôtre régle eſt véritable, comment un homme auſſi judicieux que N. N. aïant entrepris de répondre aux L. de H. H. qui ſont autant vives que L... le furent jamais, a-t-il répondu à ces L... d'une maniere ſi languiſſante & ſi froide? Cela s'eſt fait, me repartit Barbin, avec beaucoup de jugement: car vous ſaurez, Monſieur, que depuis

ſoixante ans que les F. F. ſe mêlent d'écrire, ils l'ont toûjours fait d'un ſtile vif & avec un feu d'eſprit qui deſole tout le monde : Que faire pour éteindre ce feu ? Quoi ! jetter de l'huile deſſus pour l'entretenir & le rendre encore plus ardent ? point du tout. Quoi donc ? il falloit pour éteindre tant de chaleur, lui opoſer un froid comme celui de mon Auteur, capable de rafraîchir le Mont Ethna ou le Veſuve. Me comprenez-vous bien, me dit Barbin en me pouſſant du coude ? Ouï, lui répondis-je : vous êtes un admirable homme. Je ne mériterai point vos complimens, me repliqua-t-il, que je ne vous aïe entierement convaincu, je ne dis pas par mes raiſonnemens, mais par vôtre propre experience.

Ça, Monſieur, pourſuivit-il, puiſque vous avez lû le Livre de N. N. dites-moi en conſcience en quelle diſpoſition vous êtes-vous trouvé durant cette lecture. D'abord, Monſieur Barbin, repris-je, & dès la cinquiéme ou ſixiéme page, je ſentis un petit friſſon entre les épaules ; un peu plus avant & après un quart-d'heure de lecture je me ſentis ſaiſi d'un froid, comme celui qu'on ſent avant l'accès d'une fiévre quarte ; à

la fin je tremblai tout de bon, & le froid me pénétrant juſques dans les moëlles, le Livre me tomba des mains. Je m'aprochai du feu pour me réchaufer ; mais en vain. Il me prit une ſueur froide, & ce ne fût qu'avec une peine infinie que j'arrivai au bout de ma lecture. Voilà en verité, Monſieur Barbin, comment la choſe s'eſt paſſée. Ah ! Monſieur, s'écria-t-il en voulant m'embraſſer, que je ſuis content, & que vous me dites de merveilles. Cela ſeul fait tout l'éloge de mon Auteur, & l'apologie de ſon Livre. Et où trouvera-t-on un Ecrivain qui opere de ſi grands Miracles ? Jamais le P. R. n'a rien fait de ſemblable. A. A. mord & déchire : P. P. pique vivement : mais nul comme N. N. ne ſaiſit les gens de froid, nul comme lui ne fait ſuer & trembler ; lire ſes Livres, c'eſt boire à la nege & à la glace. Adieu, Monſieur ; ce mot dit, je me retire.

¶ M. le Duc de la Rochefoucault raporte dans ſes Mémoires, que dans un éclairciſſement fort aigre que M. de Chavigni eut avec M. le Prince de Condé, ce Miniſtre en ſortit avec la fiévre dont il mourut peu de jours après.

M. le Prince de Conty aïant maltrai-

té de paroles & même de ſes pincettes Sarazin ſon Intendant, qui l'avoit vendu à N. N. ce pauvre homme outré de ſa diſgrace, alla ſe coucher & n'en releva point.

Varillas raconte dans quelqu'une de ſes Hiſtoires, que M. de Thou, étant allé ſalüer le Roy d'Angleterre Jacques I. dans ſon Palais à Londres, ce Prince lui fit tant de reproches ſur ce que ſon Pere Jacques Auguſte de Thou avoit parlé trop librement de la Reine Marie Stuard dans ſon Hiſtoire, qu'il en eut la fiévre.

Ces exemples nous aprennent qu'il eſt dangereux d'avoir à faire aux Grands, & qu'autant qu'il eſt poſſible, il ne faut écouter leurs reproches que de fort loin.

¶ Dans l'Egliſe de S. Jean à Paris, il y a une Epitaphe bien remarquable d'un Treſorier de l'Epargne conçûë en ces termes : *Cy repoſe Noble homme Alain Veau, celui auquel l'intégrité & fidélité au maniment des Finances ſous les Rois François I. Henry II. François II. & Charles IX. a pour heureuſe récompenſe acquis ſans envie ce beau titre de* Treſorier ſans reproche. *Il décéda le* 10. *de Juin* 1575. Il n'eſt gueres

reſté de Financiers d'une ſi bonne race ; & peu de ces Meſſieurs vont à S. Jean prendre des cendres d'Alain Veau.

¶ Un homme d'eſprit diſoit à M. le Surintendant Fouquet : Je ne vous demande pas, Monſieur, l'honneur de vôtre amitié, ce ſeroit trop pour moi ; ni des penſions ou des bien-faits qui pourroient m'enrichir, ni même la grace de vous entretenir tous les jours ; accordez-moi ſeulement la liberté d'entrer quand il me plaira dans vôtre anti-chambre. A cette marque de faveur tout le monde croira que j'aurai l'oreille du Maître de la Maiſon ; & cela m'attirera de la conſidération dans le Public, & un million de *Placets* & de révérences.

¶ En 1595. le 26. d'Aouſt mourut à Paris Antoine Roy de Portugal. Son corps eſt enterré aux Cordeliers, & ſon cœur mis en dépôt à l'*Ave Maria*. Rien au monde ne fut capable d'obliger ce Prince à renoncer à ſa Couronne. Il paſſa en Angleterre & vint en France, où il mourut de miſere âgé de ſoixante & quatre ans. Son Eloge nous aprend pour marque de ſon grand courage, qu'après ſa mort ſes entrailles étant toutes pourries, ſon cœur ſe trouva tout-à-fait ſain

& entier. *Illud quoque non parvum regiæ magnitudinis argumentum est, quod secto post mortem corpore, omnia ejus viscera tabida ac corrupta inventa sunt, præter cor : quod, quia in manu Dei erat, ab eo incorruptum & illæsum semper servatum fuit.* Ce que ce faiseur d'Eloge attribuë presque à Miracle, est fort naturel. Rioland savant Medecin Moderne, nous aprend dans son Livre de l'Anatomie du Corps Humain, qu'au bout de trois jours le visage d'un homme mort se défigure entierement ; qu'au bout de neuf jours toute la masse du corps se corrompt ; mais que le cœur ne commence à se corrompre qu'après quarante jours.

Ce Roy malheureux, Antoine de Portugal, a été heureux en une chose qui ne se trouve gueres ; c'est que dans son affliction il a eu un serviteur & un ami tendre & fidele, qui a bien voulu partager tous ses maux avec lui, & qui pour toute récompense de ses services & de son amitié, n'a souhaité que d'être enterré aux pieds de son cher Maître : *Hunc post tot tantisque oneribus, honorem obtinuit, suprema voce expetitum : ut nullibi ossa sua, nisi juxtà regia quiescerent.* Les Romains auroient dres-

ſé des Autels à ce Heros en fidelité & en amitié ; c'eſt-à-dire, à Diego Bothei, l'un des plus grands Seigneurs de la Cour de Portugal, qui tiroit ſon origine des Rois de Bohéme, & eut tant d'attachement à ſon Roy légitime, qu'il ſacrifia à ſon devoir ſa femme, ſes enfans, ſes parens ; ſes amis, ſes eſperances & les avantages qu'on lui offroit, s'il vouloit retourner en Portugal & abandonner ſon Prince.

M. de Vaſſé n'abandonna jamais le Connétable Anne de Montmorency durant ſa diſgrace, & le viſitoit ſouvent.

M. de Bragelonne Chanoine de Paris voulut bien ſe renfermer dans le Château de Vincennes avec M. de Gondi Coadjuteur de Paris, pour le ſoulager dans les ennuis qui ſont inſéparables de la priſon.

Ces exemples me plaiſent : j'en chargerois volontiers cette page, ſi je les trouvois à foiſon : mais rien de plus rare.

¶ Le Maréchal de Briſſac l'aîné manqua le ſiege de Conis ; & dès ce tems-là on diſoit que Conis étoit une Place fatale aux François. *Conis*, ajoûte Brantôme, *failli deux fois par les François*,

Place ſeule fée & fatale en ce Païs-là contre la Puiſſance Françoiſe. Enfin Conis pour la troiſiéme fois ſera dite ſeule fée & fatale à nôtre Puiſſance durant ces dernieres guerres.

¶ La maniere la plus ordinaire de compter parmi les Romains étoit par *Seſtertius* & par *Seſtertium*; deux mots dont la difference ne ſe peut conſerver en les traduiſant en François, puiſqu'on ne les peut traduire tous deux que par celui de *Seſterce.* Pour en éviter l'équivoque, l'Abbé de Saint Real dans ſes Remarques ſur les Epîtres de Ciceron à Atticus, ſe ſert des mots même de *Seſtertius* & de *Seſtertium.* D'autres Ecrivains apellent *Seſtertius* le petit Seſterce, & *Seſtertium* le grand Seſterce.

Leur principale difference eſt, que le *Seſtertius* étoit une monnoie en eſpece, & le *Seſtertium* une ſomme valant mille pieces de cette monnoie, & non pas une eſpece comme le *Seſtertius.* J'ai apris d'un excellent homme, dit « le même Abbé de S. Real, qu'à eſtimer « les *Seſtertius* par leur poids, ce qui eſt « ſans doute la maniere la plus ſûre de « les évaluer, elle valoit un ſol ſix de- « niers & demi de la monnoie de Fran- « ce. Sur ce pied-là le *Seſtercium* va- «

» loit quatre-vingt-treize livres quinze » ſols.

L'opinion commune ne met le *Seſtertius* qu'à un ſol, ou tout au plus à un ſol & demi.

Bouterouë dans ſon Traité des Monnoies prétend que le petit Seſterce valoit deux ſols un denier, & un peu plus de nôtre monnoie. Ainſi cent mille Seſterces feroient plus de dix mille livres.

La petite Seſterce, ſelon M. d'Ablancour dans une Table, qui ſe trouve à la tête de ſa Traduction de Tacite, ne vaut que dix-huit deniers.

D'autres ont jugé que le petit Seſterce valoit environ deux ſols de nôtre monnoie.

Seſtertius ſive nummus duos aſſes vel ſemiſſem continet. Denarius ſive decuſſis, aſſes decem. Didrachmus aureus duos denarios.

Seſtertium autem valet mille Seſtertios, *continetque libras argenti duas cum media, cùm Seſtertius tanto æris pondere conſtet.*

Jam vero ut hæc ad monetam noſtram revocentur, ſic habeto.

Seſtertius ſive nummus ex accurata eruditorum hominum excuſſione æquiva-

let circiter ſolidis duobus monetæ noſtræ; adeoque mille Seſtertii ſive mille nummi æquivalent centum Francis.

Centena millia Seſtertiûm ſive nummum valent decem millia Francorum. Ducenta millia Seſtertium æquivalent viginti Francorum millibus. Atque ità numeratur uſque ad novem nimirum trecenta, quadringenta, & tandem nonaginta millia Seſtertiûm. Nam cùm ad denarium numerum perventum eſt, hinc uſurpatur adverbium & aliquid ſubauditur. Nempè cùm dicitur Decies Seſtertiûm, idem eſt atque ſi diceretur Decies centena millia Seſtertiûm. Igitur Decies Seſtertiûm æquivalent centum millibus Francorum atque ita deinceps. Itaque cum audis Cleopatram Ægypti Reginam uno ſecundæ menſæ ferculo centies Seſtertiûm abſumpſiſſe, dum unionem ictio orle nobiliſſimum aceto liquefactum abſorpſit: intellige eam abſumpſiſſe unoque hauſu decies centena millia Francorum, quam ſummam vulgo millionem vocamus.

Hæc de Romanis nummis non de Græcis aut Hebraïcis, cæterarumve gentium intelligenda. Horum vero collatio cum monetâ noſtrâ longè diverſa eſt ab eâ, quam Budæus inſtituit. Spectabat enim ille æſtimationem ſui temporis, nos re-

centis hujus temporis indicaturam hodiernumque pretium observamus.

¶ Un homme de néant prenoit dans tous les Actes où il signoit la qualité de *Messire*, *Chevalier*, *&c.* Un de ses parens choqué de cette vanité, lui dit : vous moquez-vous du monde ? ne sait-on pas qui vous êtes, & que vôtre Pere est venu des champs avec des guêtres & des sabots s'habituer à la Ville ? Il n'y a que deux jours que vous êtes sorti de vôtre petit nid, & vous faites le grand Seigneur ? Mon Cousin, répondit le drôle qui avoit de l'esprit, ce que je fais aujourd'hui ne vaut rien : mais dans cent ans d'ici, il ne se pourra pas païer. Il avoit raison; car c'est le tems qui fait la plûpart de nos gens de qualité. Avec du bien & de l'effronterie on devient grand Seigneur. On se le fait accroire à soi-même, & enfin aux autres qui en demeurent si persuadez, qu'ils ne peuvent croire autrement, sur tout si on a l'adresse de faire couler sa généalogie prétenduë dans le Dictionnaire Historique de l'incomparable Moreri. On connoît l'origine de ces faux Nobles; on s'en moque, on en rit, & au bout du compte, bon gré malgré, ils se trouvent Gentilshommes comme le Roy; mais ils ont moins d'E-

cus : *Soy Hidalgo come el Rey dineros menos*, dit le proverbe Espagnol.

J'ai lû les Informations qui se firent il y a quelques années durant la recherche de la Noblesse de cette Province ; & j'ai remarqué que de cent Gentilhommes de la nouvelles fabrique, il n'y en a pas six qui aïent mérité leurs Lettres de Noblesse par de véritables services rendus à l'Etat. On y voit quelques Nobles réhabilitez pour peu de chose ; des gens annoblis pour avoir financé cent ou deux cens pistoles ; & une infinité qui sont passez de la Male-tôte, de la Banque, du Greffe, de l'Election & Recette des Tailles, vraïes pepiniaires de Noblesse, à la qualité de Barons, Comtes, Marquis, &c. *Amicus noster qui fuit Rana, nunc est Rex.*

La plûpart des Maisons en France se font par le négoce ou par l'usure : elles se maintiennent quelque-tems par la Robe, & s'en vont par l'épée. Un Seigneur mange son bien à l'Armée ; ses enfans chargez de dettes défendent le terrain encore quelque-tems par les Procès, leurs Châteaux deviennent des masures, & leurs descendans labourent la terre. Ceux-ci envoient leurs enfans à Paris chercher fortune. Ces enfans revêtus de

toile ſe rangent ſur le Perron du Palais ; & devenus laquais, ils remontent à la place de leurs Peres, quelquefois par degrez & à pas comptez, & quelquefois d'emblée & tout d'un coup. *Sic orbis vertitur tanquam mola.* Ainſi va le monde circulant toûjours & paſſant de la Roture à la Nobleſſe, & de la Nobleſſe à la Roture ſans diſcontinuer. Savoir laquelle des deux eſt venuë la premiere, je m'en raporte à la chanſon :

D'Adam nous ſommes tous enfans,
La preuve en eſt connuë,
Et que tous nos premiers parens
Ont mené la charuë :
Mais las de cultiver enfin
La terre labourée ;
L'un a dé elé le matin,
L'autre l'après-dinée.

¶ En revenant d'Italie, je paſſai par la grande Chartreuſe. Cette admirable ſolitude ſe trouve décrite dans un de nos anciens Poëtes Latins en ces termes :

Alpibus æëreis, ubi Graio nomine, vulſa
Deſcendunt rupes, nec ſe patiuntur adiri ;
Eſt locus aris ſacer, hunc nive dura
Claudit hiems, canoque ad ſidera vertice tollit
Cœlum illinc cecidiſſe putes : non ſolis adulti

Man-

Manſueſcit radiis, non verni temporis aura:
Sed glacie concreta rigens, hiemiſque pruinis
Totum ferre poteſt humeris minitantibus orbem.

Je demeurai deux jours dans ce deſert, où j'eus une aſſez longue converſation avec le Bibliotécaire, qui étoit un homme ſavant, & fort inſtruit des Antiquitez de ſon Ordre. Il me dit en parlant des Manuſcrits dont la plûpart des Chartreuſes étoient autrefois remplies, que depuis l'invention de l'Imprimerie, les uns avoient été brûlez par les Hérétiques, les autres donnez ou dérobez, ou enfin negligez à un point, que ce qui en reſtoit n'étoit pas fort conſidérable. Il ajoûta que la Chartreuſe du Mont-Dieu avoit fait preſent de la plûpart des ſiens au ſavant Abbé Jacques de Billy de l'illuſtre Maiſon de Pruné, en faveur de ſon frere Jean de Billy Chartreux de Bourg-Fontaine; & que cet Abbé après en avoir tiré tout ce qui lui plaiſoit, les donna aux Jeſuites, qui paſſoient en ce tems-là pour les gens les plus ſtudieux de tout le monde Chrétien.

Le même Bibliotécaire me raconta que lorſque les Ecoſſois chaſſerent les Catholiques de leur Païs, & principalement les Prêtres & les Religieux, ils per-

mirent aux Chartreux d'emporter leur Mubles & leurs Manuſcrits, qui étoient en grand nombre; que ces bons Solitaires les firent paſſer en France, & les adreſſerent à des gens qui ſe diſoient de leurs amis; qu'à la verité les Meubles leurs furent rendus avec une entiere fidélité; mais qu'on retint les Manuſcrits; parce qu'on ne crût pas que de ſimples Moines en fiſſent ſi bon uſage, que des perſonnes ſavantes emploïées à l'inſtruction des fideles. Ce Religieux m'aſſura qu'il avoit en main les preuves de ce qu'il diſoit, & qu'il eſperoit un jour en informer le Public.

Jacques de Billy deſcendoit du côté paternel des nobles Maiſons de Courville au Païs Chartrain & de Pruné au Perche; & du côté maternel des Maiſons de Brichanteau & de Beauvais-Nangis, illuſtres dans les Provinces de Brie & de Berry. Il étoit auſſi allié aux Maiſons de Montmorency, d'Anglure & de Givry d'Eſtanges.

Son Pere né à Chartres ſe nommoit Loüis de Billy, & fut pourvû par François I. Roy de France, du Gouvernement de Guiſe Ville frontiere des Provinces d'Artois & de Hainaut.

Jacques de Billy eut deux Oncles,

l'un nommé Brichanteau, & l'autre de Givry, tous deux tuez à la Bataille de Dreux aux côtez du Connétable. Un Frere nommé Claude tué à la Bataille de Jarnac; un autre nommé Loüis, Sieur de Pruné, bleſſé à la défenſe de Poitiers. Il mourut de ſes bleſſures fort regreté de M. de Guiſe, qui commandoit au Siege pour le Roy.

Jacques de Billy dans ſon Antologie, page 108. parle de deux autres de ſes Freres, qui furent tuez au Combat de Bruye.

Il eut un cinquiéme Frere nommé Jean de Billy. Celui-ci prit le parti de l'Egliſe. Le P. Hilarion de Coſte dans l'Eloge qu'il fait des Docteurs qui s'opoſerent à l'Hereſie, & qui ſe trouve à la fin de la Vie de M. Picart Docteur, illuſtre en ſcience & en pieté, dit que Jean de Billy étoit Abbé des Monaſteres de Nôtre-Dame de Chaſtelier & de S. Michel en l'Herm. Il eſt vrai que l'Auteur de *Gallia Chriſtiana* ne le met pas au nombre des Abbez de Saint Michel en l'Herm, ne faiſant mention que de ſon Frere Jacques; mais cet Auteur ne ſavoit pas que Jean de Billy s'étant fait Chartreux, Jacques fut revêtu de cette Abbaye de S. Michel.

Chatard dans la Vie de Jacques de Billy, témoigne que Jean de Billy étoit Abbé de l'Isle de la Vierge-Marthe, dite la Blanche. Ce Jean de Billy qui vivoit assez selon le monde, se trouvant un jour envelopé dans un incendie causé par le feu du Ciel, il promit à Dieu de changer de conduite, & de vivre plus régulierement. Délivré du peril, comme par miracle, il se retira dans la Chartreuse de Bourg-fontaine, où il fit profession, & n'en sortit point, que pour être Prieur de la Chartreuse du Mont-Dieu, & ensuite de celle de Bourbon lez Gaillon, comme je l'ai apris de quelques Memoires qu'on m'a communiquez, dans lesquels je trouve sur l'article de Loüis de Billy : *Anno 1569. die 31. Augusti obiit Nobilis & Strennus Ludovicus de Billy Dominus de Prunay, Dux unius cohortis Catholicæ, qui post præclara certamina contra inimicos Ecclesiæ, fuit ab eisdem acriter vulneratus, & post susceptionem Sacramentorum occubuit.* Il étoit le cadet de Jean de Billy.

¶ Un jeune Prédicateur, homme de bonne mine, qui avoit une voix de tonnerre, le geste beau, & tous les autres agrémens d'une déclamation qui

charme les Auditeurs, & les tient attentifs, étant monté en Chaire, perdit tout d'un coup la memoire, & oublia entierement son Sermon. De descendre, cela lui auroit été trop honteux, d'entreprendre de parler, il n'avoit rien à dire. Que faire entre ces extrémitez ? Il se résoud de demeurer ferme, & d'user de sa voix & de son geste, sans rien prononcer que des paroles imparfaites ou décousuës, *des car enfin, des mais, des si, des donc, des Messieurs, &c.* Jamais Prédicateur ne parut avoir plus de feu, il crioit de toutes ses forces, il faisoit des exclamations, frapoit des pieds & des mains, tout trembloit sous lui, & la voûte du Vaisseau qui étoit trés-vaste lui rendoit au double les éclats de sa voix. *Sic artificiosis quibusdam gestibus & clamoribus, rem ad vivum exprimebat; ut Tullius ipse optaverit se posse tot loquendi modis sua sensa exprimere.*

Tout l'Auditoire étoit dans un silence profond, chacun avançoit la tête, & redoubloit son attention pour entendre ce qui ne pouvoit être entendu. Ceux qui étoient près de la Chaire, disoient, nous sommes trop près, il n'y a pas moïen d'entendre : ceux qui étoient éloignez, se plaignoient de ce que par leur

éloignement, ils perdoient les plus belles choſes du monde. Enfin nôtre Prédicateur tint ſon Auditoire trois quarts-d'heures en haleine; ſe retirant avec l'aplaudiſſement de toute l'aſſemblée, qui ſe promettoit bien à la premiere fois de mieux choiſir ſes places, & de ne pas ſe priver du fruit d'un pareil Sermon.

¶ *Defunctus eſt in Monaſterio Gemmeticenſi Domnus Thomas du Four, anno ſalutis milleſimo ſexcenteſimo quadrageſimo ſeptimo prima Februarii octava horâ ſerotina, poſt agonem octo dierum, vir integerrimæ conſcientiæ, rigidæ auſteritatis in ſeipſum, pietatis in omnes, &c*

D. Thomas du Four de la Congrégation de Saint Maur, mérite bien d'être mis au rang des ſavans Moines Benedictins, qui ont illuſtré nôtre ſiecle par leur pieté & par leur érudition. A l'âge de dix-ſept ans, il étoit déja ſi habile dans la connoiſſance des Langues ſavantes qu'il avoit apriſes de lui-même, qu'il enſeigna la Langue Hebraïque, & ſoutint en cette Langue ſes Théſes de Philoſophie.

Le fameux M. Iſambert, ſous lequel il étudia en Théologie, charmé des ra-

res talens de ce jeune homme conservoit pour lui une estime toute particuliere. Son *Quinquennium* pour parler le langage du Païs Latin, étant achevé, il prit la résolution de se faire Chartreux, il fut envoïé à la Chartreuse du Mont-Renaud proche de Noyon pour y prendre l'habit; mais les Medecins aïant jugé qu'il étoit pulmonique, il revint à Harfleur auprès de ses parens, où il s'exerça à des œuvres de charité durant deux années entieres.

Enfin ne pouvant plus vivre avec le monde, il se fit Religieux dans l'Abbaïe de Jumieges de l'Ordre de Saint Benoist, & de la Réforme de S. Maur. Sa plus grande occupation le reste de sa vie, ce fut de travailler à sa perfection, sans néanmoins negliger les bonnes études, & particulierement celle du Texte original de l'Ecriture Sainte. Mais afin que ses chers Confreres, qu'il portoit de toutes ses forces à ce genre d'étude, s'y apliquassent avec moins de répugnance & plus de succès qu'on ne fait ordinairement, il composa une Grammaire Hebraïque d'une méthode très-facile, & l'une des meilleures dont on puisse se servir dans les commencemens qui sont toûjours fort épineux.

Nos plus savans Théologiens étoient si persuadez, que Dom Thomas du Four excelloit dans la connoissance de la Langue Sainte, qu'ils le jugerent capable de revoir la Poliglotte de Paris, & la retoucher en beaucoup d'endroits où il s'est glissé des fautes considérables. Mais il s'en excusa, disant avec modestie, que cette entreprise étoit au-dessus de ses forces; & que d'ailleurs un si grand Ouvrage n'aïant été achevé qu'avec un travail & des frais immenses, il étoit de la justice de ne pas si-tôt penser à une nouvelle Edition, laquelle ruïneroit ceux qui étoient chargez des Exemplaires; outre que ce seroit offenser les Auteurs d'une entreprise si loüable, qui ne pourroient regarder que comme une Critique très-mortifiante, les corrections que l'on publieroit.

Cela est tout-à-fait d'un honnête homme que la science n'enfle point, & qui n'étudie pas pour des fins humaines. Aussi avoit-il accoûtumé de dire à ses amis, en parlant de ses occupations: » Pour moi je n'ai besoin que d'un passa-» ge, dont Dieu seul me peut donner » l'ouverture, quand il lui plaira de m'é-» clairer pour toûjours. Jusques à ce » que ce bonheur m'arrive, je serai très-

» content

content de ne rien ſavoir que Jeſus-« Chriſt crucifié, ne pouvant de moi-« même parvenir à une grande ſcience à « cauſe de ma ſtupidité : mais j'ai l'eſpe-« rance qu'après que la figure de ce mon-« de ſera paſſée, Dieu par ſa miſéricorde « me donnera l'intelligence du Livre de « Vie dans toute l'Eternité. «

Dom Thomas du Four a laiſſé une Paraphraſe ſur le Cantique des Cantiques ; un Teſtament Spirituel pour ſervir de préparation à la mort ; l'eſſai d'un Commentaire ſur les Pſeaumes de David, qu'il avoit entrepris par l'ordre de ſes Supérieurs. Ce qui en a paru a fait ſouhaiter aux connoiſſeurs qu'il eût achevé cet Ouvrage : mais il fut prévenu par la mort, à l'âge d'environ trente-quatre ans, lorſqu'il travailloit à expliquer ces paroles du neuviéme Pſeaume, *Sperent in te qui noverunt nomen tuum.*

¶ Pendant que j'ai les Benedictins devant les yeux, je mettrai ici quelque choſe qu'on a oublié de coucher dans le premier Volume de ces Mélanges, en parlant de Dom François Delfau. La mort de ce Religieux fut regretée de pluſieurs Savans, dont le plus illuſtre de ce tems-là ne pût s'empêcher de s'écrier à cette funeſte nouvelle. Ah la grande per-

te pour l'Eglise ! On fit plusieurs Pieces Latines sur l'exil & la mort de ce savant & profond Benedictin, en voici quelques-unes.

Domini Franciſci Delfau aquis in exilio immerſi.

EPITAPHIUM.

Incautus rapidum tentans Delfavius, undis,
Heu! Britanenſi mergitur ecce vado:
Ignea vis animi potuit extinguier undis,
Non potuit radians lux tamen ingenii.
D. G. F. B.

ALIUD.

Incautus rapidum tentans Delfavius Æquor,
Pro dolor! armorico mergitur ecce mari;
Ignea mens poterat ſolis extinguier undis
Et tantus tantâ ſcilicet ignis aquâ.
Idem.

ALIUD.

Dum perit armoricis hauſtus Delfavius undis,
Mergitur occiduis ſol velut alter aquis.
D. L. D. B.

On ne peut exprimer la douleur que Dom Robert Guerard ressentit à la mort de son cher Delfau : sa tristesse alla jusqu'à en donner des marques à la postérité.

par deux petites pieces de Poëſie Latine, dont voici une copie.

Domno Franciſco Delfau in exilio aquis immerſo.

ÆNIGMA.

In hac verba Cantic. Ezechiæ. Iſaiæ. 2. 38. v. 5.
Præciſa eſt velut à Texente vita mea: dum adhuc ordirer ſuccidit me.

PARAPHRASIS.

A Texente velut mediis præſcinditur annis
Vita mihi: ſevâ fila ſecante manu:
Vix etenim capta texo dum ſtamina tela,
Proh dolor! armoricis obruor exul aquis.
D. R. G. B.

ALIA PARAPHRASIS.

Aurelii reparo laceri dùm fragmina Textûs
Exorſum Textor fraude retexit opus:
Ne tamen ipſe nihil texat, mihi texere fraudes
Pergit: ad armoricos texit & exilium:
Interea immorior cœptis, medioquè labori
Aurelii vitam texere dum ſatago;
Aureliique, meaque ſimul ſic ſtamina vita
Abrupit Textor, tum malè victor ovat.
D. R. G. B.

A l'occaſion de la perte de Dom Delfau, l'on remarqueta que pareil acci-

dent eſt arrivé à pluſieurs gens de Lettres. On a raporté dans le premier Volume de ces Mélanges le naufrage dans lequel M. Berruyeres périt à la vûë de Liſbonne. Sebaſtien *Foxius Morſilius* de Seville, paſſant de Flandre en Eſpagne, où il étoit apellé par Philippe II. pour être Précepteur de Dom Carlos, fut englouti dans la Mer avec ſon Vaiſſeau, comme nous l'aprenons de ces Vers.

Ante diem quid me raptum lugetis amici?
Fallor? an ingenium docta per ora volat?
Cœlo animam condis, doctis tua ſcripta Sebaſti.
Committis, corpus quis tenet? Oceanus.
Spiritus aſtra tenet, Morſilli ſcripta diſerti
Tellus: corpus ubi eſt? heu rapit Oceanus.

Pietro Laſena Neapolitain a fait une Diſſertation ſous ce titre, *Cleombrotus, ſive de his qui in aquis pereunt.*

¶ A mon ſens il n'y a point dans Ciceron de plus belle maxime de politique, que celle qu'il propoſe à ceux qui ſont apellez au gouvernement de l'Etat, d'y entrer *minimo ſonitu*, comme l'ame dans le corps, & de faire ſes fonctions avec tant de modération qu'il ne ſemble pas qu'on agiſſe, de crainte qu'en ſe remuant trop, on n'excite des

mouvemens qui ne manquent presque jamais de ruïner l'autorité avant qu'elle soit établie.

¶ Paroles remarquables de Guy Patin Medecin celebre de la Faculté de Paris.

Il disoit en parlant des Apoticaires, qui n'étoient anciennement que les valets des Medecins, que c'étoient des Maîtres-valets, qui doroient la pilule pour eux-mêmes, & en laissoient l'amertume aux Medecins.

Il apelloit les Empiriques & les autres Charlatans, qui exercent la Medecine sans aveu & avec beaucoup de profit, *les Emouchets de la Faculté.*

Je me console avec Socrate & quelques autres Sages, disoit-il, de ce que nous verrons dans l'autre monde d'honnêtes gens, des Philosophes, des Medecins, des Orateurs, des Poëtes, &c.

Il n'y avoit gueres de Livres qu'il estimât davantage que l'Histoire Naturelle de Pline. Il disoit que c'étoit un des plus beaux Livres du monde, & la Bibliotéque des pauvres; ajoûtant que si on y mettoit Aristote avec Pline, c'étoit une Bibliotéque complette; & que si on y joignoit Plutarque & Seneque,

toute la famille des bons Livres y seroit, pere & mere, aîné & cadet.

Il apelloit les *Mancini*, les Bilboquets de la fortune.

Il disoit après Lucien, que quand les Dieux haïssoient un homme, ils le faisoient Maître d'Ecole; & ajoûtoit que d'être réduit à enseigner des enfans, c'étoit être comdamné *ad bestias*.

C'étoit un de ses mots ordinaires, que le siecle est fertile en méchans, en foux & en esprits remuans.

Il faut, disoit-il, qu'il y ait des foux & des méchans parmi le monde, comme il y a des singes, des limaçons, des grenoüilles, autrement le monde finiroit.

Il disoit que la Cour étoit une mauvaise Hôtellerie pour un homme de probité.

Il avoit accoûtumé de dire que la colere n'est bonne qu'à tout gâter; & qu'un jours Minerve la Déesse de l'éloquence & du bien dire, s'étant mise en colere, fit un solecisme qui deshonora son discours.

Sur ce qu'Homere dit, que Jupiter a ôté aux valets la moitié de la cervelle, M. Patin remarquoit que la grandeur de ce miracle gisoit en ce que Jupiter avoit

fait cette admirable opération, ſans caſſer la tête à ces coquins.

Il diſoit que la vieilleſſe eſt une grande Dame qui ne vient jamais ſans grand train.

Le mot de Comete, ſelon lui, devroit être de maſculin. Il étoit pourtant d'avis de parler comme les autres, malgré les régles de la Syntaxe, de peur de paſſer pour Novateur & Grammairien, qui eſt, diſoit-il, une ſotte eſpece d'hommes.

M. Menage dit que le genre du mot de *Comete*, fut fort agité à la Cour durant l'aparition de la derniere. Il témoigne être de l'avis de ceux qui croïent que ce mot eſt feminin, quoique le Grec κομήτης, & le Latin *Cometa* ſoit maſculin. C'eſt auſſi de ce genre que l'a fait Nicod; & depuis lui, M. l'Abbé Danet avec tout le monde, excepté peut-être quelque vieux Docteur, qui ne ſe plaît pas à parler comme les autres.

Il diſoit que les ſaiſons ſont comme il faut, quand il fait bon Eté, bon Hyver, &c.

Il apelloit la Medecine l'Art de deviner.

Selon lui, qui dit Hollandois, dit glorieux.

Je ne crains point la mort, disoit-il, mais l'apareil m'en fait peur.

Interrogé pourquoi d'ordinaire les petits hommes ont la tête fort grosse, & que les grands hommes l'ont petite ? il répondoit que cela venoit de ce que la nature commençoit les petits hommes par la tête, & les grands hommes par les pieds.

En parlant de la Bibliotéque de M. Naudé qui fut venduë dix mille livres au Cardinal Mazarin ; il dit qu'elle valoit deux fois plus, & qu'elle seroit lûë trois fois moins.

¶ Les particularitez de la vie & de la conduite de l'Abbé Rucellay, dont il est parlé dans le premier Volume de ces Mélanges, se trouvent dans les Mémoires de M. de Bassompierre, & dans la Vie du Duc d'Espernon écrite par M. Girard. Il faut joindre ensemble ce que ces deux Historiens ont dit de cet Abbé, pour le connoître parfaitement.

» Rucellay étoit un Gentilhomme » Florentin, né d'un Pere qui s'étoit » enrichi dans la correspondance qu'il » avoit euë avec Zamet, Bandini, » Cenamy, & les autres Italiens qui » tenoient en ce tems-là les partis en » France.

Cet Abbé riche en patrimoine & « en bénéfices de vingt mille écus de « rente, adroit, ſavant, bien fait, par- « lant & écrivant très-poliment en ſa « Langue, avois pris à la Cour de Rome « un Office de *Clerico de Camera* pour ſe « fraïer un chemin au Cardinalat. De « plus, il étoit Préfet de *l'Anona* & in- « time ami du Cardinal Borgueſe. Le Pa- « pe le voïoit de fort bon œil ; & quoi- « que fort jeune, Sa Sainteté ne laiſſoit « pas de lui communiquer beaucoup « d'affaires & de ſe ſervir de ſa plume en « pluſieurs occaſions de grande impor- « tance, diſant qu'il reconnoiſſoit en lui « quelque choſe de l'eſprit du Seigneur « de la Caſa ſon Grand-Oncle. Tant de « faveur aïant donné de la jalouſie aux « Cardinaux Neveux, le mal fut encore « augmenté par Madame la Grande Du- « cheſſe, qui haïſſoit ſon Pere & l'avoit « éloigné de la perſonne & des affaires « du Grand Duc ſon Mari. Ainſi lorſ- « qu'il ſembloit que l'Abbé Rucellay n'a- « voit qu'à ouvrir les mains pour pren- « dre le Chapeau de Cardinal, qui étoit « l'objet de ſon ambition, il ſe trouva « pouſſé à un tel point par ſes ennemis, « qu'il fut contraint de quitter la Cour « de Rome & ſe retirer en France, où il «

» penſoit que par le crédit de la Reine » Mere Marie de Médicis, il pourroit » adoucir l'eſprit de la Grande Ducheſſe » & rentrer en grace.

J'ai oüi dire à un Seigneur Romain qui étoit bien informé de cette affaire, qu'il y avoit eu extrêmement de la faute de l'Abbé Rucellay dans ſon malheur; & que c'étoit ſon orgueïl & ſa vanité qui l'avoient perdu. Il s'étoit fauſſement imaginé qu'aïant l'oreille du Pape, il ne devoit plus faire ſa cour aux Cardinaux Neveux, & qu'il pouvoit même morguer ces Eminences qui commençoient à ne lui être plus ſi favorables, ne ſachant pas qu'il eſt moins dangereux à Rome d'offenſer le Pape; que de faire la moindre égratignure à ſa famille; que l'on peut ſe réconcilier avec l'Oncle par les Neveux, quand on a leurs bonnes graces; mais qu'on ne ſe réconcilie jamais avec les Neveux par l'Oncle, quelque bien que l'on ſoit dans ſon eſprit. En effet, l'experience fait voir qu'ordinairement les vieillards ne peuvent rien ſur les jeunes gens; mais que les jeunes gens peuvent tout ſur les vieillards qui ont un grand penchant à ſe laiſſer gouverner. La vieilleſſe cede & s'atendrit; la jeuneſſe s'endurcit & ne ſe rend

point : ſes paſſions ſont trop violentes pour ſe laiſſer vaincre par des conſidérations ni de compaſſion ni de prudence.

L'Abbé Rucellay vint à la Cour de « France, âgé de trente ans ou environ. « Il fut fort bien reçû de la Reine & du « Maréchal d'Encre qui avoit tout le « pouvoir en main. Ce Favori ne lui « donnoit point d'emploi réglé dans les « affaires, mais il avoit une très-grande « part dans ſes bonnes graces, ce qui « étoit un acheminement aux grands Bé- « néfices & aux plus belles Charges de « l'Etat. «

La mort du Maréchal qui arriva « lorſqu'on y penſoit le moins, lui re- « tranchant ſes plus belles eſperances, « le remplit d'une douleur vive qu'il ne « pouvoit ſoulager, que par un extrê- « me reſſentiment contre les auteurs de « ſa perte. Auſſi étoit-il de ceux qui por- « toient le plus l'eſprit de la Reine à la « vengeance contre les Favoris. Cepen- « dant l'éloignement de cette Princeſſe « qui ſuivit la mort du Maréchal, fit « donner un commandement par le Roy « à Rucellay de ſe retirer de la Cour. Il y « revint pourtant peu après, à la ſollicita- « tion du Maréchal de Baſſompierre, qui «

» étant ſon ami, voulut bien répondre
» de ſon obéiſſance & de ſa fidelité.
» Mais la paſſion qu'il avoit de ſervir la
» Reine, & de ſe venger de ſes jaloux
» l'aïant aveuglé, il ſe mit à cabaler
» pour groſſir le parti qu'il ne pouvoit
» quitter.

» La Reine qui ſe fioit en lui, ne fut
» pas long-tems ſans lui donner des or-
» dres pour aller traiter de ſa part avec
» le Duc de Bouillon. Ses voïages fré-
» quens ne ſe pouvoient faire ſans beau-
» coup de peine; & encore plus de dan-
» ger. Il n'oſoit aller que de nuit, &
» traveſti, ſouvent ſeul & ſans équipa-
» ge: mais quelque ſoin qu'il prit à don-
» ner ſecrettement de ſes nouvelles à la
» Reine, il ne pût échaper à la vigilance
» des perſonnes affidées au Duc de Luy-
» nes qui obſédoient cette Princeſſe. On
» s'aperçût de ſes pratiques, & l'on en
» eut de ſi bonnes preuves, qu'on envoïa
» ſon Portrait aux Prevôts des Maré-
» chaux, pour le reconnoître & l'arrêter
» par les chemins.

» Afin d'avoir plus de liberté d'agir,
» il fit entendre ſous main au Duc de
» Luynes par une adreſſe Italienne, qu'il
» falloit l'éloigner de la Cour. Il en reçût
» le commandement & ſe retira en ſon

Abbaïe de Seigneules-Bois proche de « Sedan, où il commença à pratiquer M. « de Boüillon, & enſuite M. d'Eſpernon « qui s'étoit retiré à Mets mal ſatisfait « de la Cour. «

Rucellay s'étant rendu à Sedan « avoit entretenu le Duc de Boüillon des « deſſeins de la Reine Mere, & fait tous « ſes efforts pour l'engager dans ſes inté- « rêts. Mais ce Duc qui ne vouloit point « s'éloigner de Sedan, & qui étoit las « des troubles dans leſquels il avoit cou- « ru riſque de perdre la vie & la liberté, « voïant de grandes difficultez en ce « qu'on lui propoſoit, n'y voulut point « entendre. Mais il donna conſeil à Ru- « cellay de s'adreſſer au Duc d'Elpernon « qui étant piqué au jeu, ſeroit ravi de « ſe venger. Rucellay conçût bien que ce « que M. de Boüillon lui propoſoit, étoit « le plus avantageux aux intérêts de la « Reine: mais outre qu'il n'avoit point « d'ordre de s'adreſſer au Duc d'Eſper- « non, il ne pouvoit ſe réſoudre de trai- « ter avec ce Seigneur, après l'affront « qu'il avoit reçû du Marquis de Roüil- « lac neveu de ce Duc, dont il n'avoit « point eu de ſatisfaction. Néanmoins « il donna avis à la Reine des excuſes du « Duc de Boüillon & du conſeil qu'il «

» donnoit à Sa Majesté de s'adresser à M.
» d'Espernon.

» Enfin Rucellay reçut ordre de traiter
» avec ce Duc, & se servit de Vincentio
» Ludovici autrefois premier Secretaire
» du Maréchal d'Encre pour aller à Mets
» traiter avec M. d'Espernon. Quand
» l'affaire fut en bon train, Rucellay qui
» en vouloit avoir l'honneur, se résolut
» de prendre le Traité en main, & d'agir
» en personne avec le Duc, en mettant
» à part ses aversions & ses propres in-
» térêts. D'abord le Duc ne vouloit pas
» se fier à Rucellay Italien, ennemi &
» offensé. Cependant il l'admit à la né-
» gociation. Il vint de nuit à Mets, &
» on lui donna une chambre dans le lo-
» gis du Duc, de laquelle il ne sortit
» point durant un mois. Les affaires fu-
» rent absolument réſoluës pendant ce
» séjour. Mais avant toutes choses, il
» fut jugé à propos de réconcilier les
» deux Ducs d'Espernon & de Boüillon,
» afin que par leur bonne intelligence les
» choses fussent mieux conduites. Ru-
» cellay entreprit cette réconciliation,
» secondé des soins du Vicomte de Sar-
» diny, serviteur particulier de M. de
» Boüillon, & absolument attaché aux
» intérêts de la Reine. L'accommode-

ment se fit par leur moïen, lequel néanmoins ne produisit pas l'effet qu'on en attendoit.

Rucellay fit si bien par ses insinuations, qu'il obligea le Duc d'Espernon de venir à Loches recevoir la Reine Mere, & la conduire à Angoulême. Il porta aussi Saint-Luc à se joindre à Sa Majesté, & gouverna l'esprit de cette Princesse, jusqu'à ce que l'Evêque de Luçon étant venu à Angoulême, sappa petit à petit son autorité, à quoi le peu de conduite de Rucellay donna lieu.

Rempli d'une grande opinion de lui-même, & de la haute idée des services qu'il avoit rendus à la Reine, ne pouvant souffrir de supérieur ni d'égal, il se broüilla bien-tôt avec le Duc d'Espernon, le plus orgueïlleux, le plus fier de tous les hommes, & qui savoit moins suporter la fierté & l'orgueïl d'autrui.

Il pressoit la Reine de se saisir du Château d'Angoulême, & lui representoit qu'après cela, elle seroit la Maîtresse de la fortune du Duc; au lieu qu'elle étoit comme sa prisonniere, puisqu'elle étoit à sa discrétion. Il voulut même lui donner du dégoût du

» Duc, & lui faire paſſer ſon humeur
» libre & quelque plaintes legeres, pour
» des offenſes contre le reſpect qui étoit
» dû à Sa Majeſté. Mais la Reine rejet-
» tant une propoſition ſi honteuſe en
» donna les premiers avis au Duc, qui
» depuis ne voulut plus traiter avec Ru-
» cellay.

» Le Traité de Paix alloit être conclu,
» & l'Evêque de Luçon Armand de Ri-
» chelieu étant regardé de bon œil, la
» fortune de Rucellay s'en alla en fu-
» mée. Enragé de voir ſa place occupée
» par un nouveau venu, il penſa à ſe re-
» tirer auprès du Roy. La Reine, quoi-
» que dans une extrême neceſſité d'ar-
» gent, lui offrit trente mille écus de ré-
» compenſe, de quoi ſe tenant plus of-
» fenſé que de tout le reſte, il les refuſa
» courageuſement, & s'alla jetter entre
» les bras du Duc de Luynes, qui le
» reçût avec joie, & lui donna part
» aux affaires, quoi qu'auparavant il eut
» rempli cette Cour de factions qui fi-
» rent éloigner le Marquis de Moſny,
» & battre le Marquis de Themines
» contre Richelieu, à qui il en coûta la
» vie.

» M. le Prince étant ſorti de priſon,
» Rucellay s'attacha à ſa perſonne,

&

& pour avoir un Protecteur contre la Reine Mere qui le haïſſoit à mort, & auſſi pour réünir ce Prince plus étroitement avec M. de Luynes.

Depuis la mort de M. de Luynes, Rucellay ſe donna ſans réſerve à M. le Prince, & le ſervit utilement en pluſieurs occaſions. Il avoit pour amis les Miniſtres & les Seigneurs de la Cour: Il ſavoit les deſſeins du Connétable, & étant fin, adroit, il contenta la curioſité du Prince, qui deſiroit paſſionnément de connoître l'état de la Cour, & les Miſteres du Cabinet.

Enfin après une infinité d'intrigues, d'entrepriſes & de ruſes, qui ſervirent de peu à l'avancement de la fortune de Rucellay, cet illuſtre Abbé mourut du pourpre le Samedy 22. Octobre de l'année 1623. dans la Ville de Montpellier qui venoit de ſe rendre au Roy. Peu avant que de paſſer, il envoïa querir M. de Baſſompierre ſon ancien & fidele ami. Il lui confia ſa caſſette & ſes papiers, le pria de brûler les lettres qu'il ne trouveroit bonnes qu'à cela, l'embraſſa & rendit le dernier ſoûpir.

Heu, heu, nos miseros, quàm totus humuncio
nil est!
Quam fragilis tenero flamine vita cadit!
Sic erimus cuncti, postquam nos auferet orcus.
Ergo vivamus, dùm licèt esse benè.

L'Abbé Rucellay auroit pû être heureux autant qu'on le peut être en ce monde, s'il avoit sû bien user des avances que la fortune avoit faites pour lui : mais orgueïlleux & ambitieux outré, il perdit sa fortune, sa réputation, & son repos.

¶ Il n'y a point au monde de vie plus heureuse, & dont l'on se souvienne jusqu'à la mort, avec plus de plaisir, que celle qu'on a menée dans les Colleges durant ses jeunes années. M. d'Avaux Ministre d'Etat & Plénipotentiaire à Munster pour la Paix de l'Europe, au milieu de ses plus grandes affaires, s'entretenoit par lettres avec son cher Voiture, du bon tems qu'autrefois ils avoient passé ensemble au College de Boncour. *Le pauvre M. le Liévre*, lui dit Voiture, *qui n'avoit été dans mon esprit il y a plus de vingt ans, y a repassé, lui, tous ses convives & toute sa maison avec une joie incroïable, & y a ramené toutes les especes de ce tems-là.*

Je ne ſuis en rien comparable à ces grands Hommes ; mais je ne laiſſe pas en ma chenuë vieilleſſe de ſentir une joie ſemblable à la leur toutes les fois que je me ſouviens des beaux jours que j'ai paſſez durant ma jeuneſſe ſous la diſcipline du très-docte *Giraldus Giraldi : non poſſum narrare quos ludos præbuerit intus.* C'étoit un homme merveilleux & auſſi groteſque dans ſes manieres qu'il y en ait jamais eu dans le païs Latin. Il mettoit ſes collections dans ſes chauſſons, & quand dans l'ardeur de la diſpute, nous lui conteſtions quelque paſſage, il apelloit ſon Valet, *hem, hem, Dave* aporte-moi le chauſſon de la Tempérance, ou le chauſſon de la Juſtice, ou le chauſſon de Platon, ou celui d'Ariſtote ſelon les matieres qui étoient miſes ſur le tapis. Cent choſes de cette ſorte me faiſoient rire de tout mon cœur ; & j'en ris encore preſentement, comme ſi j'étois à même.

Jeunes enfans qui joüiſſez à cette heure de ces innocens plaiſirs les plus purs & les moins mêlangez d'amertume qui ſoient au monde, il vous arrivera un jour que comparant le preſent avec le paſſé, vous vous eſtimerez malheureux au prix de ce que vous avez été autre-

fois. Vous connoîtrez, comme moi, par une fâcheuse expérience, que des sommes immenses dans vos cofres, vous satisferont moins que ne fait aujourd'hui une pistole que vous avez méritée auprès d'un Pere avare par une Lettre ou une Epigramme Latine, que peut être le bon homme n'entend pas.

Si jamais le Prince vous honore de sa faveur; si jamais vous êtes apellez aux grands emplois; si jamais vous recevez de glorieuses récompenses de vos travaux, vous éprouverez, que vous étiez mille fois plus contens des bonnes graces d'un superbe Régent, d'une place de Dictateur ou de Consul achetée par un thême purgé de solecismes, ou d'un prix remporté sur la fin de l'année au son d'une Trompette de bois à la vûë de mille grimauds, que de tout l'attirail dont la fortune charge & accable ses favoris.

Vos maisons de plaisance, vos meubles précieux ne vous seront rien en comparaison de ces petites chambres tapissées de Théses, où vous dormez en repos, contens des Muses & de vous-mêmes.

Vôtre table si elle est délicate, ne vaudra pas cette table mal servie, où

avec une faim déréglée échapez de la Classe, vous venez engloutir un méchant ordinaire, dont à peine les os qui semblent être faits pour servir de barriere à l'apetit, peuvent arrêter le vôtre.

Mais ce qui mérite d'être gravé sur le marbre & sur l'airain, c'est que vos amis d'aujourd'hui sont de véritables amis, des amis qui dureront toûjours, & dont la memoire vous sera toûjours chere.

Néanmoins il vous manque une chose qui empêche vôtre bonheur d'être complet; c'est que vous ne connoissez pas assez la félicité de vôtre condition, & que vous vous attendez à quelque chose de meilleur, après que cette farce sera joüée; mais pauvres enfans vous êtes les dupes d'une imagination folle qui vous séduit & vous trompe.

Je sai par experience qu'il y a aussi quelques épines qui se mêlent à vos roses. Je ne dis pas ce que c'est : vous m'entendez bien; mais la satisfaction d'avoir des compagnons de vôs disgraces, vous soulage beaucoup; & enfin le mal n'est point si grand, qu'il ne s'efface par une belle après-dînée de congé, & par une promenade ou à Gentilly, ou

dans le Bois de Bologne.

¶ Les Romains avoient une coûtume fort loüable, & très-utile tant que l'on en sût bien user; c'étoit de reciter les Ouvrages de leur composition en la presence de leurs amis, avant que de les donner au Public. Ils avoient en cela deux fins; la premiere, de recevoir les avis & les corrections dont les plus habiles gens ont toûjours besoin; & la seconde, qui étoit une suite de la premiere, de ne publier rien qui ne fut fort accompli.

Les oraisons ou discours d'éloquence, les Dialogues, les Histoires & les Poëmes étoient les pieces qu'on recitoit d'ordinaire dans ces assemblées. Quelques Critiques ont crû qu'il ne falloit point reciter ni les Histoires ni les Tragédies; parce que les Histoires ne sont pas faites pour l'ostentation, mais pour rendre témoignage à la verité; & que les Tragédies demandent une Scéne & des Acteurs.

On envoïoit des billets pour inviter les gens à ces sortes de recits. Les Empereurs honoroient quelquefois de leur presence ces assemblées. *Augustus Imperator patienter audivit carmina, & Historias, & Dialogos.* A la fin l'abus s'y glis-

ſa, & ceux qui recitoient leurs Ouvravrages, gagnoient les ſuffrages & les aplaudiſſemens des Auditeurs à prix d'argent, comme il eſt marqué dans Perſe & dans Juvenal.

On ne recitoit pas ſeulement, mais on déclamoit auſſi les pieces d'éloquence; & c'étoit-là l'affaire de ces gens que l'Antiquité apelloit *Rheteurs*.

¶ M. le Prince Loüis de Bourbon qui fut tué à Jarnac, fit battre monnoie d'argent avec cette inſcription comme un Souverain, *Loüis XIII. Roy de France*, comme le remarque Brantôme.

M. le Blanc dans ſon Traité des Monnoies, ajoûte qu'étant à Londres, il avoit vû entre les mains d'un Orfévre un Ecu d'Or, qui avoit d'un côté la tête de ce Loüis de Bourbon Prince de Condé, ce qui eſt une marque de Souveraineté; & de l'autre l'Ecu de France avec cette inſcription: *Ludovicus XIII. Dei gratia Francorum Rex primus Chriſtianus.*

¶ Loüis de Montpenſier fils de Gilbert de Montpenſier mourut au Roïaume de Naples. » Il eſt raporté dans nos Hiſto- « riens que viſitant les os & la ſépulture « de ſon Pere, & lui donnant de l'eau- «

» benîte, il fut ſi tranſi de deüil & de » triſteſſe, que ſoudain il tomba étendu » mort ſur le Tombeau.

J'ai oüi dire autrefois à un de mes amis, qu'étant dans la Cave des Cordeliers de Toulouſe, ou les corps morts ſe conſervent entiers & ſans nulle pourriture, il ſurvint le fils d'un Medecin de la Ville, qui aïant reconnu le cadavre de ſon Pere tomba évanoüi & penſa mourir ſur la place.

» ¶ Dona Agnés Beatrix Pacheo, » Dame d'honneur de la Reine Eleonor, » avoit fait preſent à M. d'Orleans fils de » François I. d'un petit Vaſe dont on uſe » en Portugal, qui eſt d'une terre tan- » née, ſi fine, qu'on diroit que c'eſt une » terre ſigelée. Elle fait boüillir l'eau » froide ſans lui faire perdre ſa froideur. » Cette eau ne fait jamais mal a qui la » boit.

Varillas a inſéré cette particularité dans la Vie de François I. La terre de ces Vaſes eſt une eſpece de terre ſigelée, qui ſe trouve communément aux Indes. Elle rafraîchit l'eau quand on l'y laiſſe quelque tems. Les Indiens apellent ces Vaſes *Pucaro*.

» J'ai une grande Taſſe, dit la Mar- » quiſe de Launoy dans ſon Voïage d'Eſ- » pagne,

pagne, le vin n'y vaut rien, l'eau y eſt « excellente. Il ſemble qu'elle boüille « quand elle eſt dedans, au moins on la « voit friſſonner. Quand on la laiſſe un « peu de tems, la Taſſe ſe vuide tout, « tant cette terre eſt poreuſe. Elle ſent « fort bon. Il eſt ſurprenant comment « les Marchands qui nous aportent tous les jours des curioſitez des Indes, ne rendent point ces Taſſes communes en France, où elles ſe debiteroient auſſi-bien que les Vaſes de terre ſigelée, à qui l'on attribuë je ne ſai quelle vertu.

Paul Jove parle d'un Vulcain fils du Comte de Fuſtemberg. Les Italiens & les Allemans affectent de prendre des noms d'anciens Romains, mais non pas des Dieux. Il s'eſt trouvé un Mercure en France, mais c'étoit un nom de place & de Seigneurie, dit Brantôme.

Brantôme ſe trompe, le nom de cette place n'eſt point *Mercure*, mais *Mercœur*; & en Latin *Mercorium*, comme *Crevecœur Crepicordium*, & autres ſemblables.

Les hommes en Italie prennent des noms de femmes, & aſſez ordinairement celui de *Marie*. En France nous avons eu *Anne* de Montmorency, nom qu'Anne de Bretagne femme de Loüis

XII. lui avoit donné ſur les Fonts de Batême.

¶ M. de Salvoiſon, grand Capitaine, *diſoit, qu'il n'y avoit au monde ſi bon Emery pour bien faire luire les Armes, que les Lettres.* Parole digne des Céſars.

¶ Madame de Montmorency femme d'Anne de Montmorency, ne changea point ſon ancienne façon de s'habiller avec une robe à grandes manches.

» Iſabelle de Baviere femme du Roy » Charles VI. aporta en France, dit » Brantôme, les Pompes & les Gorgia- » ſetez pour bien habiller ſuperbement » & gorgiaſement les Dames : mais à » voir dans les vieilles Tapiſſeries de ce » tems des Maiſons de nos Rois où ſont » portraites les Dames ainſi habillées » qu'elles l'étoient pour lors, ce ne ſont » que drôleries, bifferies & groſſeries au » prix des belles & ſuperbes façons » de nôtre Reine Marguerite de Na- » varre.

Ce ſeroit une choſe curieuſe de faire deſſiner d'après nos anciens Tableaux & nos anciennes Tapiſſeries, toutes les modes de s'habiller depuis environ deux ou trois cens ans. Nos Peintres pour donner un bon air à leurs Portraits, ſe

ſervent aujourd'hui d'habillemens à la Romaine, ou d'habillemens de leur invention : mais ils ôtent par là à nos ſucceſſeurs, la ſatisfaction qu'ils auroient de connoître la bizarerie de nos modes & leurs changemens.

¶ Le Duché de Richelieu par la conceſſion du Roy, va aux collateraux & aux femmes. Nous avons peu de ces exemples.

¶ Le Petit Pere André Prédicateur & Religieux du Convent des Petits Auguſtins à Paris, étoit de la famille de Meſſieurs le Boulanger, qui ſont d'une qualité diſtinguée dans la Robe. Je l'ai ſouvent écouté; mais je n'ai jamais remarqué qu'il ait dit les impertinences qu'on lui attribuë, & dont aſſurément il n'étoit point capable. Il menoit une vie très-ſainte & très-auſtere, & n'avoit nulle conſidération pour le monde. Son talent n'étoit pas de farder la vérité : il la preſentoit toute nuë ſans ornemens & ſans voile. Toutes ſes expreſſions étoient naïves & fort naturelles; & c'eſt ce qui a donné lieu aux contes qu'on a fait de lui. Il faiſoit un grand uſage des proverbes les plus populaires & les plus communs, comme lorſque la Reine Anne d'Auſtriche arrivant à ſon Sermon, qui

étoit déja commencé, il lui dit pour tout compliment : *Soyez la bien venuë, Madame, nous n'en mettrons pas plus grand pot au feu* ; & pourſuivit ſon diſcours ſans le reprendre dès le commencement, ſelon la coûtume. Ses comparaiſons comme ſes autres figures, étoient toûjours priſes de ce qu'il y a de plus bas : J'ai oüi dire à un Docteur de Sorbonne, qu'un jour il fut fort ſurpris de lui entendre comparer les quatre Docteurs de l'Egliſe Latine aux quatre Rois de nôtre jeu de Cartes. Saint Auguſtin (diſoit-il) eſt le Roy de cœur, par ſa grande charité ; Saint Ambroiſe eſt le Roy de Tréfle, par les fleurs de ſon éloquence ; Saint Jerôme eſt le Roy de Pique, par ſon ſtile mordant ; Saint Gregoire eſt le Roy de Carreau par ſon peu d'élevation.

¶ *De Statica Medecina Ars.* Sanctorius Medecin & Profeſſeur dans l'Univerſité de Padouë eſt l'Auteur de ce petit Traité de la Medecine Statique, qu'il compoſa après avoir médité durant trente ans ſur la tranſpiration. Il eſt le premier qui ſe ſoit aviſé de ce Syſtême. *Novum atque inauditum eſt in Medicina, poſſe quempiam ad exactam perſpirationis inſenſibilis pervenire* (dit-il dans ſon Avis au Lecteur) *nec quiſquam*

Philosophorum nec Medicorum unquam hanc Medicæ facultatis particulam ausus est.

Il faut convenir du principe de Sanctorius, que si l'on pouvoit reparer chaque jour par la nourriture, la perte que le corps fait des esprits, & se décharger des superfluitez que produisent les alimens, ce seroit un remede efficace contre les maladies; mais la difficulté est de mettre en pratique cette Théorie. Il n'est rien de plus ingénieux que l'invention de la chaise suspenduë en l'air à la hauteur environ d'un doigt par un contre-poids qui la tient en cet état jusqu'à ce que celui qui y est assis, ait pris la juste quantité de nourriture qui lui est necessaire. Tout cela, dis-je, est fort ingénieux; mais il n'y a rien de plus embarassant ni de plus à charge à l'homme, qui, sans tant de frais ni de machines, a sa raison & ses experiences pour se comporter comme il doit dans les services & les devoirs qu'il rend à la nature. On admire ceux qui inventent ces choses; mais après tout, chacun vit comme il l'entend.

¶ Le Voïage de Dalmatie, de Grece & du Levant par Georges Wehler Anglois de nation, est un des plus curieux

que j'aïe vû depuis long-tems. Il s'y trouve des particularitez ſervant à l'Hiſtoire de la Litterature qui ne doivent pas être négligées. On y aprend qu'à Corfou le Chevalier Marmer, qui tire ſon nom de l'Iſle-Marmero dans la Propontide, a écrit en Italien l'Hiſtoire de ce Païs-là; qu'au même lieu dans la Bibliotéque de Jerôme Machi Abbé de Palæopoli, il ſe trouve plus de vingt Manuſcrits qui n'ont jamais été mis ſous la preſſe, entr'autres un Commentaire Grec d'Origenes ſur l'Evangile de Saint Jean, Saint Auguſtin *de Trinitate* traduit de Latin en Grec, & les Sermons de Saint Ephrem ancien Moine. Cet Abbé Machi a fait imprimer un Dictionnaire en quatre Langues, en Grec Ancien & Moderne, Latin & Italien, & un cours de Philoſophie. Wehler a vû parmi les Livres d'Arſenio Calluti neveu de l'Abbé Machi, un Manuſcrit de Saint Jean Damaſcene qui n'eſt point imprimé à ce qu'il croit, & qui eſt comme un abregé de ſes Oeuvres, & un Commentaire de Ptochoprodromus ſur les Hymnes de l'Egliſe Grecque.

Il témoigne auſſi avoir vû a Traou chez le Docteur Statelius, un fragment de Petrone, où ſe trouve entr'autres

choſes le ſouper de Trimalcion tout entier.

Il obſerve qu'il y a dans Conſtantinople un *Bazar*, ou *Bourſe* où ſe debitent les Livres Manuſcrits de diverſes ſciences, en Langue Turque, Perſe & Arabe, les deux dernieres étant parmi les Turcs, comme le Grec & le Latin ſont parmi les Chrétiens.

Il dit qu'un nommé Walſon l'aſſura qu'il avoit acheté un coffre plein de Livres Arabes fort rares. Entr'autres un de Chiromance plus curieux que celui de Jean-Baptiſte Porta, dans lequel l'Auteur prétend que les lignes des mains ſont des lettres dont il donne l'alphabet; une Hiſtoire de Tamerlan beaucoup plus ample que celle qui a été traduite ſur l'Arabe d'Alhacen, & deux Livres de Taliſmans, d'où Gaffarel a tiré tout ce qu'il a écrit dans ſon Livre des Curioſitez inouïes. Le même ajoûtoit que Grotius avoit dérobé ſes principaux argumens pour la vérité de la Religion Chrétienne, d'un Auteur Arabe, & particulierement des Ouvrages d'un excellent homme, que les Latins ont tenu pour un Archihérétique; mais que les Coftes tiennent pour un Saint; qui a écrit un Livre pour la Religion des Chrétiens contre les

Turcs & les Juifs. Il disoit aussi qu'il avoit vû un ancien Livre d'Astronomie qui supposoit l'usage de l'aiguille aimantée, quoiqu'on ne s'en servît pas pour la Navigation, mais pour d'autres usages d'Astrologie.

Wehler fait mention d'un fameux Renégat Polonnois de naissance nommé Hulisbey, qui parloit dix-sept sortes de Langues. Il dit que c'est ce Renégat qui a fourni à M. Ricaut Consul beaucoup d'instructions pour son Livre de l'état present de l'Empire Ottoman.

Le même assure qu'il vit dans le *Catholica*, ou Eglise de Corinthe, deux anciens Manuscrits de l'Ecriture divisez selon l'ordre de la lire, qui est établi dans l'Eglise Grecque, & deux Liturgies de Saint Basile fort anciennes.

Il y a aussi dans le même Voïage de Wehler deux remarques de Critique. La premiere, que la Ville de Micone n'est pas si éloignée de Delos que Ferrari l'assure dans son Dictionnaire, n'en étant éloignée que de deux lieuës tout au plus, quoiqu'il en compte sept: & la seconde, que Baudran se trompe en la mettant sous la domination des Venitiens. Elle est aux Turcs.

Il ne faut point laisser échaper ces

sortes de remarques, & il est bon même selon la méthode des Scaligers & des autres Savans, d'en charger les marges des Livres pour qui ces remarques sont faites.

¶ *Cornelius à Beughem* a donné un Catalogue des Livres qui se sont imprimez depuis 1459. qui est à peu près le tems de l'Invention de l'Imprimerie, jusqu'en 1500. sous le titre d'*Incunabula Typographiæ*.

Le Pere Labbe a fait quelque chose de semblable pour les vieilles Editions depuis l'an 1459. jusqu'en 1500. qui se trouvent dans la Bibliotéque du Roy.

Ces sortes de Catalogues sont fort utiles, quand ceux qui s'en mêlent ont le soin de remarquer les differences qui se trouvent entre les vieilles & les nouvelles Editions, & ce qu'il y a d'ajoûté ou de retranché; car sans cela, ces Catalogues sont peu de chose. Par exemple, sur les Actes du Concile de Cologne, tenu sous l'Archevêque Hermannus, il faut observer que l'Edition des actes de ce Concile est plus ample en gothique, que dans les Editions modernes.

Le même Cornelius à Beughem a mis au jour une Bibliographie sous le titre

de *Bibliographia Critico-curioſa*, ou autrement *Apparatus ad Hiſtoriam Litterariam nouiſſimam*. Ce ſont deux petits Volumes tout pleins de fautes, qui marquent que l'Auteur n'eſt pas exact, & qu'il puiſe toutes ſes connoiſſances dans les Journaux des Savans, ſur la foi deſquels il s'endort.

¶ Meſſire Antoine Godeau étoit le fils d'un Elû de la Ville de Dreux. Sa premiere inclination étant pour le mariage, il rechercha la fille du Lieutenant Général de cette Ville ; mais mépriſé, parce qu'il étoit petit & laid, il quitta la partie, & vint s'habituer à Paris. M. Conrard qui étoit ſon parent, le fit connoître à M. Chapelain, & M. Chapelain le mena à l'Hôtel de Ramboüillet, qui étoit en ce temps-là le tribunal où il falloit faire preuve d'eſprit & de probité, pour être admis au rang des Illuſtres. Il fut parfaitement bien reçû dans cet Hôtel ; & c'eſt de lui que Mademoiſelle de Ramboüillet diſoit dans une de ſes Lettres à Voiture : *Il y a ici un homme plus petit que vous d'une coudée, & je vous jure, mille fois plus galant.*

M. Godeau avoit la converſation aiſée, & comme il ſavoit relever les petites choſes par le tour fin qu'il leur don-

noit, il savoit aussi par ses manieres naturelles, amener les plus grandes à un point de justesse qui contentoit également les esprits rares & les médiocres. Ses Paraphrases sur Saint Paul, genre d'écrire jusqu'alors peu pratiqué en nôtre Langue, lui attirerent une aprobation universelle; & le *Benedicite* traduit en Vers François: lui fit mériter les bonnes graces du Cardinal de Richelieu, & la nomination à l'Evêché de Grace qui étoit vacant.

Ce qu'il y a eu de singulier en M. Godeau, c'est qu'il a sû joindre la piété à l'amour des Lettres, & faire servir ses études à son devoir de Pasteur. Il avoit embrassé la doctrine de Saint Augustin, sans aller à pas un des excès qui sont justement condamnez; & quand il en a écrit ou parlé, ç'a toûjours été avec cette sagesse que S. Augustin souhaite dans ses veritables disciples. Aussi a-t-il mérité des loüanges qui ne s'effaceront jamais de la memoire des hommes. Le Clergé de France l'a regardé comme le modelle des Evêques savans & pieux; son peuple l'a cheri comme son Pasteur & son Pere. Rome l'a estimé; la Cour l'a consideré; les Théologiens l'ont écouté; tout le monde universellement lit

ſes Ouvrages : Les Proteſtans mêmes ne lui ont pas refuſé des loüanges ; & ſi un Grammairien a attaqué ſa Poëſie, il en a aſſez rougi, pour m'obliger à n'en rien dire davantage.

M. Deſpreaux penſoit autrement des ouvrages Poëtiques de M. Godeau ; voici ce qu'il en dit dans une lettre écrite à M. de Maucrois : *Je ſuis bien aiſe que mon goût ſe rencontre ſi conforme au vôtre, dans tout ce que je vous ai dit de nos Auteurs, & je ſuis perſuadé auſſi bien que vous, que M. Godeau eſt un Poëte fort eſtimable ; il me ſemble pourtant qu'on peut dire de lui ce que Longin dit d'Hiperide, qu'il eſt toûjours à jeun, & qu'il n'a rien qui remuë ni qui échauffe ; en un mot qu'il n'a point cette force de ſtile, & cette vivacité d'expreſſion qu'on cherche dans les ouvrages & qui les font deſirer. Je ne ſai point s'il paſſera à la poſtérité ; mais il faudra pour cela qu'il reſſuſcite ; puiſqu'on peut dire qu'il eſt déja mort, n'étant preſque plus maintenant lû de perſonne.*

¶ *Epiſtola Chryſoſtomi ad Cæſarium Monachum adverſus Apolinaris hæreſim tempore ſecundi ipſius exilii ſcripta.* Cette Epître de Saint Chryſoſtome au Moine Céſaire aïant été long-tems cher-

chée, Pierre Martyr Proteſtant celebre, en trouva par hazard une Verſion Latine à Florence, dont il tira une copie qu'il porta en Angleterre, & la mit en dépôt dans la Bibliotéque de Cranmer Archevêque de Cantorbery, comme un Monument très-autentique contre la doctrine de la Tranſubſtantiation. Mais après la mort de ce Prélat, ſa Bibliotéque aïant été pillée, l'Epître de Saint Chryſoſtôme à Céſaire diſparut : ce qui donna lieu au Cardinal du Perron de croire & d'aſſurer même que cette Epître étoit un être de raiſon qui n'avoit jamais été. Cependant nôtre *Emericus Bigotius* retrouva ces années dernieres dans la Bibliotéque des Dominicains de Florence, l'original de la verſion Latine de cette Lettre, que Pierre Martyr avoit copiée autrefois. Il crût qu'il ne pouvoit pas mieux faire que d'en inſérer une copie dans la Vie de Saint Chryſoſtôme par Palladius, qu'il mettoit au jour : mais comme l'Ouvrage étoit ſous la preſſe, M. Faure Docteur de Sorbonne qui en avoit été l'Examinateur, ſe perſuadant que cette Lettre étoit une piece ſupoſée, la fit retirer & lacérer. Les Proteſtans qui en eurent avis, criérent comme des perdus, & nous accuſérent

de fraude & de celer les pieces d'importance, qui nous feroient perdre nôtre procès, s'il étoit examiné devant des Juges équitables.

Il eſt vrai qu'il y a lieu de s'étonner comment un auſſi habile homme que M. Faure n'ait pas eu les yeux auſſi bons que le Pere Hardoüin, qui s'eſt fort bien aperçû que cette Lettre ne dit point ce que nos adverſaires lui font dire.

C'eſt une régle qu'il faut exactement obſerver, à l'égard des Ouvrages ou des Paſſages des Peres que les Proteſtans nous objectent, comme nous étant contraires, de les lire la balance à la main & de tout peſer, l'experience aïant fait voir plus d'une fois que ce que ces Meſſieurs s'imaginent leur être favorable, les bat en ruïne, & renferme leur condamnation ſous des paroles qui ne ſont obſcures, que parce qu'on ne les conſidere pas aſſez.

¶ Dans le ſecond Volume du *Muſeum Italicum* du Pere Mabillon, il ſe trouve un Commentaire *in Ordinem Romanum*, où il y a pluſieurs choſes dignes de remarque. *Sæculo 13. in ceremoniali Gregorii X. præſcribitur ut in elevatione Corporis Chriſti proſternant ſe ad terram &*

adorent reverenter in facies cadendo : & sic proſtrati ſtent uſque ad Per omnia, &c. Dans l'ordre Romain, il eſt ajoûté, art 19. *Ante Agnus Dei, & dant pacem & iterum ſe proſternunt, & ſtant ſic proſtrati, quouſque Sacerdos corpus & ſanguinem ſumat.* Saint Loüis avoit ordonné qu'on obſerveroit la même choſe dans ſa Chapelle, à l'imitation de certains Religieux qu'il ne nomme point, Je ne connois que les Chartreux & les Religieux de la Trappe qui gardent aujourd'hui cette pieuſe ceremonie de ſe proſterner à l'élevation & durant la communion du Prêtre à la Meſſe.

¶ M. Richard Curé de Triel dans un Livre de ſa façon intitulé l'*Agneau Paſchal*, dit qu'il a gardé des pains pour la Meſſe durant quarante ans ſans qu'il y parût aucune pourriture. Il attribuë cela à ce que les pains ne ſont point levez. Sa conjecture n'eſt pas vraïe : les pains qui ne ſont point levez, ſe pourriſſent comme les autres ; & l'on y voit avec le Microſcope de petits vers, ou des mittes qui les rongent & les réduiſent preſqu'à rien. Que ſi ces accidens ne ſont pas arrivez aux pains que M. Richard a gardez durant quarante ans, cela peut venir de la qualité du lieu ou

de la boëte dans laquelle il les a conſervez.

¶ François de la Mothe le Vayer, né à Paris & originaire du Mans, étoit Précepteur de M. le Duc d'Anjou. Ce fut ſous ſes yeux, & ſous ceux de l'Abbé le Vayer ſon fils, homme très-poli & qui eſt mort jeune, que ce jeune Prince fit une Traduction Françoiſe de l'Hiſtoire Romaine de Florus.

On a les Ouvrages de le Vayer en trois volumes *infolio*, qui ne ſont qu'un amas de ce qu'il avoit trouvé de meilleur dans le cours de ſes lectures. On liſoit autrefois ces ſortes de rapſodies, mais elles ne ſont plus de nôtre goût. Ce qu'il écrivit contre les Remarques de Vaugelas ne lui fit gueres d'honneur, aïant été contraint pour plaire au Public, de ſe ſervir de ce qu'il condamnoit, & de corriger ſon ſtile ſuivant les régles de ſon adverſaire.

Néanmoins l'Academie Françoiſe le conſideroit comme un de ſes premiers ſujets; mais le monde le regardoit comme un bouru qui vivoit à ſa fantaiſie, & en Philoſophe Sceptique. Sa phiſionomie & ſa maniere de s'habiller faiſoient juger à quiconque le voïoit, que c'étoit un homme extraordinaire. Il marchoit toû-

toûjours la tête levée & les yeux attachez aux Enſeignes des ruës par où il paſſoit. Avant que l'on m'aprit qui il étoit, je le prenois pour un Aſtrologue, ou pour un chercheur de ſecrets & de pierre philoſophale. Deux folies inſignes couronnerent la fin de ſes jours. Il compoſa un méchant Livre ſous le titre d'*Hexameron Ruſtique*, & épouſa une jeune femme à l'âge de ſoixante & dix-huit ans. Ainſi finit ce Philoſophe François.

¶ *Les Marbres d'Arondel*, ſur leſquels ſe trouvent une très-ancienne Chronique d'Athenes gravée en lettres capitales dans l'Iſle de Paros, l'une des Cyclades, 263. années avant Jeſus-Chriſt, ont été ainſi nommez de Thomas Comte d'Arondel, aïeul du Comte Maréchal d'Arondel, qui les fit venir du Levant à grands frais. Ce qui eſt déplorable, c'eſt que durant les troubles d'Angleterre, la plûpart de ces Marbres furent emploïez à réparer des portes & des cheminées. Cela doit bien encourager les curieux à faire de pareilles dépenſes.

L'Auteur de ces Mélanges n'a fait qu'ébaucher l'article des Marbres d'Arondel, donnons lui plus d'étenduë.

Le Comte d'Arondel, homme d'esprit & fort savant, étant en Italie pour y voir tout ce que l'antiquité y a laissé de plus curieux, envoïa Guillaume Pettæus dans la Grece & dans plusieurs villes de l'Asie pour en visiter les antiquitez. Ce savant aprit à Smyrne que M. de Peirege y avoit fait acheter par M. Sampson plusieurs Marbres anciens, & que les Turcs accoûtumez à faire des avanies aux Marchands pour en tirer de l'argent, l'avoient mis en prison, ce qui avoit empêché le transport de ces Marbres en Europe. Pettæus, sur cette nouvelle, traita de nouveau pour ces précieux Monumens, & étant convenu du prix avec le Cadi, il les fit transporter à Londres dans les jardins du Comte d'Arondel l'an 1627. Le fameux Robert Cotton, homme très-versé dans l'antiquité, les ayant examinez, sur tout la belle Chronique d'Athenes trouvée dans l'Isle de Paros, engagea Selden à les expliquer & à les donner au Public; ce savant homme, avec le secours de Patricius Junius Garde des Livres de la Bibliotéque du Roy d'Angleterre, & de Richard Jamesius Professeur à Oxford, ayant expliqué vingt-neuf de ces Marbres écrits en Grec, & dix autres qui

étoient en Latin, fit imprimer cet ouvrage avec ſes Commentaires, ſous le titre de *Marbres d'Arondel*. Cet ouvrage ayant bien-tôt été enlevé par les curieux. Le Maréchal d'Arondel ayant donné dans la ſuite ces Marbres au College d'Oxford, les ſavans exhorterent le celebre M. Prideaux à les examiner de nouveau, & d'en donner une Edition plus ample. Selden n'avoit expliqué qu'un petit nombre de ces Marbres, & il y en avoit alors cent cinquante dans la Bibliotéque d'Oxfort; ainſi c'étoit entreprendre un ouvrage immenſes. D'ailleurs la plûpart de ces fameuſes inſcriptions étoient effacées, & il falloit beaucoup d'attention pour les lire, & une grande ſagacité pour ſupléer ce qui manquoit. Ce travail ne rebuta point l'infatigable M. Prideaux, & on vit paroître en 1676. l'Edition d'Oxfort, qui comprend, outre le travail de cet habile homme, tout ce qu'avoit fait Selden ſur le même ſujet, & les notes de Lydiat qui n'avoient point été imprimées. Prideaux n'a point ſuivi d'autre ordre dans l'explication de ces Marbres que celui qu'ils tiennent eux-mêmes dans la Bibliotéque d'Oxfort, ainſi il a commencé par l'alliance des Smyrnéens & des

Magneſiens avec Seleucus Callinicus qui y tient le premier rang, quoique l'évenement qu'il contient ſoit moins ancien de pluſieurs ſiecles, que ceux par où commence le Marbre de Paros.

Cet ouvrage ſi neceſſaire aux Savans rendra toûjours précieux à la Republique des Lettres, la memoire d'Omphridius Prideaux. L'Angleterre ſi feconde en beaux eſprits & en ſavans hommes, n'en a gueres produit de plus habile, de plus laborieux, ni de plus honnête homme que cet illuſtre ſavant. La belle Hiſtoire des Juifs, qui eſt je crois ſon dernier ouvrage, & dont on a deja fait tant d'Editions, en eſt une nouvelle preuve. Nous venons d'en recevoir une traduction en François en cinq volumes, imprimée à Amſterdam en 1722. & il y en a actuellement une ſous la preſſe à Paris, avec des remarques & des diſſertations du ſavant P. T ****.

¶ Les Critiques parlent bien diverſement de Quinte-Curce Auteur de la Vie d'Alexandre. Les uns prétendent qu'il a vécu ſous Auguſte, d'autres ſous Tibere, d'autres ſous Veſpaſien. Il y en a qui croïent qu'il eſt beaucoup plus moderne, & que le nom de Quinte-Curce eſt un nom ſupoſé par un bel eſprit d'Italie,

qui composa cette Histoire ou ce Roman il y a environ trois cens ans. Où en est la preuve ? je n'en sai rien ; ce qu'il y a de constant, c'est que nul des Anciens n'en a parlé. Mais supposé que cela soit, il est admirable comment un homme qui écrivoit bien en Latin, & enfin qui avoit fait un Livre capable de l'immortaliser, s'il s'étoit fait connoître, ait bien voulu sacrifier sa gloire à celle d'un Quinte-Curce imaginaire qui n'en sauroit joüir.

Un Savant m'a voulu faire croire autrefois, que le nom de cet Auteur qui étoit Italien, se trouve latinisé dans celui de Quinte-Curce. Cela pourroit être : mais qui nous expliquera cet emblême ? on y viendroit trop tard presentement.

¶ Theophile Raynaud donnoit à tous ses Ouvrages un tour de perfection qui n'apartient qu'aux grands Maîtres. Ce jugement qui est de Guy Patin, n'est pas entierement vrai. Le tour de perfection qui n'apartient qu'aux grands Maîtres, comme ont été par exemple les PP. Petau & Sirmond, manquoit à Theophile Raynaud. Ses desseins étoient bizares, son érudition sans choix, & son stile quoique bon de lui même, gâté en bien

des endroits par des affectations puériles : outre que l'Auteur étoit un homme rude & sans nulle *urbanité*. Il mourut à Lyon d'apoplexie le dernier Octobre 1663. Il est parlé de sa mort dans les Voïages de Monconis.

¶ François Perard Castel, de Vire en Normandie, mort à Paris âgé de quarante ans dans la profession d'Avocat, a laissé un grand Recuëil d'Arrêts, & d'autres Pieces avec des Notes servant à l'instruction des matieres Bénéficiales. Je l'ai connu dès sa plus tendre jeunesse, & j'ai toûjours remarqué en lui beaucoup d'esprit & d'ouverture pour les sciences, principalement pour celles qui forment les grands Jurisconsultes. Cela auroit paru davantage, s'il avoit pû prolonger ses années ; mais il s'est épuisé avant le tems. Je ne doute point qu'il n'ait infiniment profité des instructions des habiles Avocats avec qui il avoit toûjours pris plaisir de converser, & de celles de son Oncle vieil Avocat, qui cachoit beaucoup de connoissance & de lumiere sous une maniere de vivre assez singuliere.

J'ai remarqué parmi les Oüvrages de Perard un Traité des Pensions sur les Cures, sans nom d'Auteur. Il est juste

de déclarer qu'il eſt de M. le Mettayer ſavant & pieux Eccléſiaſtique, aujourd'hui Curé de Saint Thomas, l'une des Paroiſſes de la Ville d'Evreux en Normandie.

¶ *Michaëlis Pſelli Poëtæ, ac Philoſophi Græci, Dialogus de Energia ſeu operatione Dæmonum è Græco tranſlatus.* Ce Dialogue de Pſellus tiré de la Bibliotéque de Jean de Saint-André Chanoine de Nôtre-Dame de Paris, fut traduit de Grec en Latin par Pierre Moreau de Tours, & imprimé chez Guillaume Chaudiere. Avant cette Traduction de Moreau, Marcile Ficin en avoit fait une; mais ſur un original qui n'étoit pas entier. Feuardent de l'Ordre des Mineurs, & Docteur en Théologie, qui ſe rendoit recommandable en ce tems-là par ſa plume & ſon eſprit, joignit une Préface à la Verſion de Moreau qu'il dédia à M. de Saint-André.

Zonare dans le troiſiéme Livre de ſes Annales, dit que Pſellus étoit un excellent Philoſophe qui enſeigna à l'Empereur Michel Ducas la Grammaire, la Rhétorique & la Philoſophie. Il paroît que Pſellus avoit lû les Peres Grecs, & principalement Saint-Baſile; & qu'il étoit un grand Platonicien. On prétend

qu'il avoit commenté la *Tsychogonie* de Platon, la Métaphysique, les Catégories, & les Livres de l'interprétation d'Aristote, avec les cinq paroles de Porphyre; que de plus il avoit écrit un Livre contre Eunomius, deux des Loix, une Monodie, une Eclogue, deux Panégyriques, & d'autres Ouvrages de Philosophie, de Medecine & de Théologie qui se trouvent dans la Bibliotéque Vaticane.

Feuardent croit que le Commentaire sur le Cantique des Cantiques que nous avons parmi les Ouvrages de Théodoret, est de Psellus, comme aussi le Poëme sur les sept Conciles Oecumeniques des Grecs.

Dans les six premiers Chapitres du Dialogue de Psellus *de operatione Dæmonum* de la Version de Moreau, lesquels ne se trouvent point dans celle de Marcile Ficin, il est parlé de l'héréſie des Euchytes. Ces hérétiques reconnoissoient trois principes, *Patrem qui supra mundana tantùm curaret : Filium juniorem qui cœlestia ; Satanaki filium seniorem, cui eorum, quæ in numero sunt, administratio credita esset.* Ils rendoient à ce dernier un culte plein de sortileges, commettoient des crimes horribles, & se livroient

vroient aux Démons. C'eſt une penſée de Saint Irenée, que les Hérétiques juſques à ſon tems avoient eu commerce avec le Diable.

Certainement ce Livre de Pſellus eſt bien peu de choſe, & ne mérite preſque pas d'être lû. Cet Auteur avouë qu'il tenoit toute ſa doctrine d'un méchant Moine, qui à la fin ſe convertit, à ce qu'il dit. M. Gomain eſtimoit néanmoins ce Livre, & en faiſoit ſon Auteur favori.

¶ Les Faſtes d'Ovide renferment plus d'érudition qu'aucun autre Ouvrage de l'Antiquité. C'eſt le chef-d'œuvre de ce Poëte, & une eſpece de Livre de dévotion Païenne.

¶ A deux lieuës de Cracovie ſont les Mines de Sel de Velika. M. le Laboureur dans ſon Voïage de Pologne, dit qu'il y a près de trois lieuës à deſcendre par des cables dans ces Mines, à la réſerve d'une échelle de deux ou trois cens marches; qu'il y a plus de cinq cens ménages établis dans ce goufre, qui ont creuſé dans le Sel une eſpece de Ville, où il y a des ruës & de toutes ſortes de maiſons avec les commoditez des autres qui ſont ſur la terre; & qu'il y a beaucoup d'enfans qui n'ont jamais monté en haut, & qui

ne peuvent s'imaginer qu'il y ait d'autre monde. Il y a une Egliſe & des Prêtres, un Juge, & enfin toutes ſortes d'Offices : l'on y fait des Mariages & des enfans, & toute l'occupation de ces habitans des tenebres, eſt de tailler cette roche de Sel en groſſes colonnes, que les Polonois, Sileſiens, Moraves, Hongrois, & ceux d'Aûtriche & d'Allemagne viennent acheter.

M. le Laboureur raconte ces choſes ſur la foi d'autrui. Un Voïageur François qui a deſcendu dans cet abîme de Sel, m'a aſſuré qu'on y voïoit un grand nombre de miſérables attachez à ces Mines : mais qu'on n'y apercevoit aucune trace de cette prétenduë République ſi devote & ſi bien réglée.

Le fabuleux entre d'ordinaire dans les Relations des Voïageurs, pour dédommager le Lecteur de ce qu'il y trouve d'inutile & d'ennuïeux.

¶ Sur ce que le même M. le Laboureur raconte, que la Reine de Pologne étant arrivée à Stolpen, il vint des lettres confirmatives que la maladie du Roy augmentoit ; lequel prioit la Reine par une lettre du Grand Chancelier, de vouloir arrêter à Laumbourg en attendant ſa ſanté, &c. Un Gentilhomme

Polonois de la ſuite du Roy Jean Caſimir, m'a aſſuré que ce n'étoit que du plâtre que ce diſcours de M. le Laboureur, pour cacher un grand & fâcheux ſecret. Car le Roy aïant reçû des Mémoires ſur des matieres très-délicates capables de l'inquiéter, ſe mit au lit & feignit d'avoir la goutte, laquelle ne manque jamais de venir au ſecours des bons Politiques, & ne voulut point ſe bien porter ni conſommer ſon Mariage, qu'il n'eût reçû de France les éclairciſſemens qu'il demandoit. On tâcha de le contenter; & il parut l'être: mais Madame de Guebriant Ambaſſadrice Extraordinaire & Surintendante de la conduite de la Reine, pouſſa cette affaire avec tant de hauteur, qu'elle penſa tout perdre. Elle déplût à la Cour de Pologne, & on lui accorda d'autant plus volontiers ſon congé, qu'on l'avoit prié de le demander.

¶ *Terre Sigillée.* Lorſque je n'étois encore qu'un enfant on me faiſoit boire de l'eau fraîche dans un vaſe de terre ſigillée. Je demandai à mon Précepteur ce que vouloit dire *Terre Sigillée*, ſelon un fort bon précepte qu'on m'avoit donné de ne laiſſer paſſer aucun mot difficile ſans en demander l'explication. Mon

Précepteur qui étoit de ces ignorans qui aiment mieux dire une sotise que de demeurer court, me dit que la terre sigillée étoit une espece de terre qui venoit du Pais des *Sigilles*. Je cherchai dans mes Livres en quelle contrée du monde habitoient les *Sigilles*, sans le pouvoir trouver. Je portai à mon Régent ma difficulté & la réponse de mon Précepteur. Il en pensa étoufer de rire ; & pour m'instruire il me fit expliquer dans Boissardus savant Antiquaire, l'éloge que cet Auteur fait de Polixo, où je trouvai que dans l'Isle de Lemnos il y a une terre rouge dont les Anciens faisoient des préservatifs contre les venins & les enchantemens, qu'on pendoit au cou des enfans, & que ces préservatifs *Amuleta* étoient marquez de la figure d'une Chévre.

Cette terre est encore aujourd'hui en vogue, & depuis que le Turc s'est rendu maître de l'Isle de Lemnos, tous les ans le sixiéme d'Aoust, sur une Montagne proche *d'Ephestia*, autrement *Cochino*, l'on va tirer cette terre avec bien des précautions. Ce sont les Caloïers ou Religieux Grecs qui en font la ceremonie. Ils enferment cette terre dans des sacs qu'ils portent au Weivode de Lemnos. Là cette

terre ſe met en paſtilles, qu'on imprime d'un Scau qui porte gravé en Arabe ces mots qui paroiſſent myſterieux aux ignorans, & renfermer une grande vertu, *Tin Imachton*, c'eſt-à-dire, *Terre Sigillée*. De Lemnos on envoïe ces paſtilles à l'Empereur de Conſtantinople, qui en fait des preſens. Le Weivode en retient une partie pour lui qu'il vend aux Marchands, qui ne manquent pas d'augmenter leur terre par l'art merveilleux qu'ils ont de ſophiſtiquer toutes choſes, & de mêler le faux avec le naturel & le véritable. On pourroit dire à ces Marchands ce que Voiture diſoit à M. de Mauvoy pour le remercier de la terre ſigillée qu'il lui avoit envoïée : Tant « vaut l'homme, tant vaut ſa terre : « vous l'avez renduë précieuſe, & vous « avez trouvé moïen de nous faire un « grand preſent en nous donnant peu de « choſes. «

Un Medecin ſavant m'a aſſuré que cette terre n'étoit bonne qu'à gâter de l'eau, & à orner des Cabinets.

Les Naturaliſtes comptent juſqu'à vingt-trois ſortes de terre qui ſont d'uſage dans la Medecine, entre leſquelles il y en a pluſieurs à qui l'on donne le nom de terre *ſigelée*, parce qu'en effet elles

ſont marquées d'un Sceau pour les rendre plus recommandables : ce qui n'eſt que forfanterie.

¶ Les Peintres qui aiment leur Art, ne négligent pas de deſſiner les belles têtes qu'ils rencontrent, principalement quand elles ont quelque choſe d'extraordinaire. Imitateur de ces Meſſieurs, je ne néglige pas auſſi de faire les Portraits des gens en qui je vois quelque choſe de remarquable. M. N. N. tombe preſentement ſous mon pinceau. C'eſt un homme de qualité, bien fait, de bonne mine, & tout plein d'eſprit. Il eſt de la plus agréable ſocieté du monde ; mais il ne ſait ce que c'eſt que d'aimer, ni de cherir perſonne. Il croit que le cœur n'eſt fait que pour purifier le ſang, lui donner du mouvement & le perfectionner, & non pas pour recevoir des impreſſions de tendreſſe, ni pour s'attacher aux gens. Il regarde cette principale partie de nous-mêmes comme une ſimple machine, & à peu près comme la pompe de la Samaritaine, laquelle ne ſert qu'à élever de l'eau de la Seine, & la répandre dans la Ville. Cet homme incomparable rend des viſites & il en reçoit : il fait des honnêtetez à tout le monde. Quand on l'aborde, on eſt ravi de le voir ; quand on

le quitte, c'eſt toûjours à regret. Son eſprit ſe tourne comme il veut, & s'accommode au génie & à la capacité de quiconque l'aproche. Théologien avec les Théologiens, Philoſophe avec les Philoſophes, Politique avec les Politiques, enjoüé avec les enjoüez. Enfin prêt à tout, il eſt l'homme de tout le monde & n'eſt l'homme de perſonne. Il vous oublie dès qu'il ne vous voit plus, & ne penſe à plaire qu'à ce qu'il a devant les yeux. Il paſſe inſenſiblement d'une ſcéne à une autre, & d'un perſonnage à un autre. C'eſt toûjours lui-même; & ce n'eſt jamais lui-même. Il prend le tems comme il vient. La journée d'hier n'eſt plus dans ſa memoire, & il ne prévient point par ſes ſoucis & ſes penſées, celle de demain. Heureux d'avoir oublié ſes diſgraces & ſes malheurs, & de ſavoir vivre à meſure qu'il vit avec quinze mille livres de rente.

¶ Durant le ſiege de la Rochelle, les Anglois étant venus tomber ſur l'Iſle de Rhé, le Roy pour donner de ſes nouvelles au Gouverneur de l'Iſle & en recevoir, ſe ſervit de deux Plongeurs qui firent le trajet entre deux eaux. De ces deux hommes il n'y en eut qu'un qui revint avec des réponſes. Le Roy ravi

d'avoir des nouvelles, lui demanda quelle récompense il souhaitoit ? Il auroit eu une somme considerable, s'il l'avoit demandée ; mais au lieu de cela, il dit d'un ton ferme : *Sire à boire, à boire.* Un Seigneur de la Cour lui repartit, que ne bûvois-tu pendant que tu étois à même ? Monsieur repliqua le Plongeur, j'ai bû ; mais l'eau m'a semblé trop salée.

¶ Le Traité *de Pœnitentiâ* du Pere Morin est son chef-d'œuvre. Il y avoit travaillé durant trente ans lorsqu'il le fit imprimer à Paris en 1650. qui est la bonne Edition. Cet Ouvrage est tiré, *ex visceribus venerandæ antiquitatis.* L'Auteur y produit des Scholastiques dont les Ecrits ne sont point imprimez, par lesquels il montre combien l'on a varié touchant la Penitence dans l'Eglise Romaine. On ne sait comment ce Livre a été aprouvé de l'Ecole. Il est vrai qu'on obligea le Pere Morin de retracter plusieurs choses, & qu'il fut contraint de s'expliquer sur d'autres, principalement touchant la suffisance de l'Attrition jointe à la Confession, & sur ce qu'il raporte des Diacres & des Laïques qui écoutoient anciennement les Confessions dans l'extrême necessité. Le Pere

Morin parle de cette pratique par extenſion aux Laïques, comme par extenſion il leur eſt permis de batiſer en certains cas.

Joinville dans la Vie de Saint Loüis, raconte qu'à ſon retour de la Terre Sainte, le Vaiſſeau où il étoit fut battu d'une ſi furieuſe tempête, qu'étant prêt de périr, les Paſſagers ſe confeſſerent les uns aux autres; & il jure ſa foi, qu'aïant écouté quelques-unes de ces Confeſſions, il ne s'en reſſouvint jamais depuis: ce qu'il ſemble attribuer à la grace du Sacrement; mais il lui faut pardonner cette penſée. Il étoit ſi rempli des idées de la mort lorſqu'il confeſſoit, que les pechez de ſes penitens ne firent point d'impreſſion ſur ſon imagination; & c'eſt là pourquoi ſans rien ſuposer davantage, il ne lui en reſta jamais aucun ſouvenir.

¶ Après la mort de M. Holſten, le Cardinal François Barberin fit imprimer les Opuſcules de ce ſavant Bibliotéquaire, qui ſont très-vifs contre les Scolaſtiques. La même vivacité contre les Théologiens de l'Ecole, ſe remarque dans Leo Allatius Grec latiniſé, dans le Pere Morin principalement dans ſon Livre *de Ordinationibus*, & dans M. de

Launoy en plusieurs endroits de ses Ouvrages.

¶ *Optatus Gallus.* Ce Livre qui a fait du bruit dans le monde, étoit de la composition d'un Ecclesiastique de Paris nommé Herſen. L'Auteur de la Vie du Pere Morin n'en parle pas fort avantageusement : Il l'apelle en son langage, *homo cerebrosus, judicii pauci, vehementissimus concionator.* Il est fait mention de ce M. Herſen dans le Journal de Saint Amour, comme d'un Théologien qui s'est trouvé mêlé dans les affaires du Port-Roïal. Il avoit été de l'Oratoire & prêchoit avec aplaudissement : c'est le premier que j'ai oüi prêcher à Paris selon la métode des anciens Peres : ce que l'on apelle aujourd'hui *Homelier.* Les cinq Volumes *d'Instructions Chrétiennes* qui se sont debitées ces années dernieres, étoient des abregez des Sermons de ce Prédicateur.

¶ Le Cardinal de Richelieu avoit une estime particuliere pour le Cardinal Ximenes ; & c'est celui de tous les Politiques Modernes dont il a plus affecté de copier les belles actions. Il se mit comme lui, à la tête d'une Armée ; comme lui, il régenta les Princes & les Grands du Roïaume, & se rendit comme lui re-

dourable à toute l'Europe ; & parce que Ximenes avoit établi les Ecoles de Théologie de Complute, le Cardinal de Richelieu entreprit auſſi de relever les Ecoles de Sorbonne, & de donner à ce College le luſtre où nous le voïons aujourd'hui. Enfin comme Ximenes avoit écrit divers Traitez de Théologie, nôtre Cardinal voulut laiſſer à la poſterité d'excellens Ouvrages de pieté & de controverſe. Il n'envia qu'une ſeule choſe à Ximenes dont il ne pût venir à bout, c'étoit de voir ſon nom à la tête d'une Polyglotte. Il offrit pour cela une ſomme conſiderable à M. le Geay qui travailloit à la Polyglotte qui porte ſon nom. Mais la mort étouſa ce deſir ambitieux, plus loüable toutefois que celui dont il avoit été travaillé, d'immortaliſer ſes Poëſies en les faiſant publier ſous le nom d'un excellent Poëte de ſon tems.

¶ On dit du Cardinal Ximenes, ce qui méritoit bien d'être examiné, qu'il avoit fait des Notes ſur divers endroits de l'Ecriture Sainte, dont l'impreſſion ſe garde dans les Archives d'*Alcala de Henares* ou Complute, leſquelles Notes ont été confonduës à ce qu'on prétend, avec celles de Nicolas de Lyra. La Bibliotéque d'Eſpagne, où ſe voit l'Eloge

du Cardinal Ximenes, ne dit pas un mot de cette observation, qu'on peut vérifier sur les anciens Manuscrits des Ouvrages de Lyra qui se trouvent dans les bonnes Bibliotéques de Paris.

¶ Nous avons dans le Traité de l'Ame de Claudien Mamert qui fleurissoit au cinquiéme siecle, la plûpart des principes dont Descartes s'est servi pour soûtenir son nouveau Systême de Philosophie. On prétend aussi trouver dans S. Augustin son opinion touchant l'ame des bêtes. Les Religieux de Saint Vannes ont remarqué dans Saint Ambroise la doctrine de la Circulation du Sang, qu'on croïoit nouvelle; & l'on voit dans le 22. Livre * de la Cité de Dieu, selon l'interprétation de quelques-uns, que la maladie qui a couru depuis quelques années en France, & dont un grand Prince a été attaqué, étoit connuë au tems de Saint Augustin. Ce Pere dit que l'Evêque Lucillus qui en étoit travaillé depuis long-tems, en fut gueri en portant la Chasse dans laquelle étoient enfermées les Reliques de Saint Estienne Martyr *Fistula, cujus molestiâ jam diu laboraverat, & familiarissimi sui Medici, qui eam secaret, opperiebatur manus*,

* *L. 22. ch. 8. art. 11.*

illius piæ sarcinæ virtute, repente sanata est.

¶ Henry Estienne fameux & savant Imprimeur de Paris, a mis au jour deux petits Livres de sa façon, l'un intitulé, *Castigationes in Marci Tullii Ciceronis locos quam plurimos*, & un autre *de Origine Mendorum*, qu'on ne sauroit assez estimer, & qui mériteroient bien d'être r'imprimez, étant aujourd'hui assez rares. Loüis Capelle s'est servi utilement de ce dernier dans sa Critique Sacrée. C'est un Livre qui est agréable aux Savans, & très-utile à ceux qui prétendans le devenir, commencent à lire les bons Auteurs.

¶ *Leonis Allatii de Engastrimytho Syntagma.* Il y avoit anciennement des hommes & des femmes, qui faisant le métier de Devins & de Devineresses, répondoient de leur ventre à ce qu'on leur demandoit. On a crû, & c'a été la pensée de quelques-uns de nos Théologiens, que c'étoit le Démon qui répondoit de cet endroit-là. *Pythones ventriloquos, de quorum ventre Dæmones loquuntur;* dit Liranus sur le 18. chapitre du Deuteronome. J'ai vû autrefois à Paris deux hommes qui sans s'être donnez au Diable pour cela, parloient du creux

de l'eſtomac d'une façon ſi ſurprenante, que ceux qui étoient proches croïoient entendre une voix laquelle venoit de bien loin : ce qui étonnoit merveilleuſement ceux qui ne ſavoient pas le ſecret de ces gens-là, & leur faiſoit ſupoſer des miracles, où il n'y avoit rien que de naturel.

Hyppocrate en a parlé comme d'une maladie : *Engaſtrimythi primus omnium meminit Hippocrates de morbis popularibus.* Mais ceux qui prétendent que c'eſt une eſpece de Divination, en attribuent l'origine, ou les premiers enſeignemens, a un certain Euryclus qui n'eſt connu de perſonne.

Caſſerius ſavant Medecin, qui a fait un Traité *de Vocis organo*, prétend que les *Ventriloques* ſont Magiciens, n'étant pas naturel de parler du fond du ventre ou de l'eſtomac, & d'articuler ſes paroles, la bouche & les lévres fermées. *Tales olim ἐγγαστριμύθους στρωμαντεῖς & στρόμυθοι dicti ab Eurycle, & Platone & Plutarcho lib. de ceſſatione oraculorum, perhibentur traxiſſe originem. Eorum meminere Scaliger, Exercit. 258. Hipp. Epid. Fœſius in Oeconom. Hippocr. dum ſcribit, magnum illum Adrianum Turnebum, quendam circum-*

foraneum vidisse, qui passim ore, labrisque obseratis, quæstus gratia, voccm proferre solitus erat. De his quædam Celius Rodiginus Lect. antiq. lib. 8. c. 10. quos Pythonicos vocat. Nec eos reticet, doctissimis suis in Hippocr. Comment. excellentissimus D. Mercurialis ille, in quo simul & semel medentem licet observare Æsculapium, docentem Hippocratem, dulcissimo verborum flumine, aures complentem Mercurium. Huic accenseri numero debet, Jacoba Rodogina, mulier Itala, quæ circa salutis Ann. 1513. vixit. Eam sæpissime Magnates aliique multi denudatam, occlusis diligentius per famulos, ore & naribus, ex ventre articulatè loquentem, audiverunt, etsi debili ac demissa voce, quam is, quo torquebatur, Dæmon nomine Concinnatulus, ad quævis proposita cum ratione emittebat. At in ejusmodi casu familiaris, agyrtis illis & nequissimis circulatoribus impostura, quam in Martha quadam puella Gallica Lutetiæ Parisiorum, superiori anno, Doctissima excellentissimorum Medicorum Schola, omnibus patefecit; sic Ventriloquos Physici non agnoscunt.

Jo. Corandus Amman dans sa Dissertation *de Loquela*, est d'avis contraire,

& soûtient qu'il n'y a rien en cela que de naturel, *Quicquid hactenus* (dit-il) *de voce & loquela dixi, de quotidiana illa & vulgari accipi velim, quæ fit expirando; est enim & alius adhuc modus eam per inspirationem formandi, qui non cuivis datus est, quamque aliquoties in Gastrimythis quibusdam admiratus sum: Et Amstelædami olim vetulam quandam audivi utroque modo loquentem, sibique ad quæsita quasi inspirando respondentem, ut eam cum viro, duos ad minimum passus ab ea remoto, colloqui dejerassem; vocem enim, inter inspirandum absorptam, è longinquo venire credebam. Muliercula hæc Pythiam agere facile potuisset.*

Dès qu'il arrive quelque chose d'extraordinaire & de merveilleux dans la nature, on se porte plûtôt par ignorance & par paresse, à l'attribuer à l'opération du Demon, qu'à en rechercher la veritable cause dans sa source. Nous ne connoissons pas tout l'homme: Son corps est une machine pneumatique, hydraulique & statique, qui a une infinité de ressorts qui produisent un million d'effets que nous ne connoissons point, & sur lesquels nous ne faisons pas la moindre reflexion. De sorte que quand

quand il arrive quelqu'un de ces effets, ſoit par alteration dans les organes, ou parce que ces organes ſont plus parfaits, ou parce qu'enfin ils reçoivent plus d'eſprits que de coûtume, ou que ces eſprits ſont d'une façon extraordinaire, on ne ſait à qui l'attribuer, & l'on crie, Miracles. Au lieu que ſi on examinoit les choſes avec ſoin, on trouveroit ce que nous nous voïons arriver tous les jours, quand le ſecret des choſes eſt découvert, que ce n'eſt preſque rien qui fait nôtre étonnement. Quand le peuple, qui ne ſait ce que c'eſt que ſtatique, voit un homme voltiger ſur la corde, il ne penſe pas que cela ſe puiſſe faire naturellement; mais les perſonnes inſtruites non-ſeulement ne s'en étonnent pas, elles ſont même perſuadées que cela ne ſe peut pas faire d'autre façon, ſelon de certains principes & de certaines régles dont elles ſont convaincuës. Un Medecin ignorant, qui ne connoît pas la force des machines hydrauliques, s'étonne du mouvement circulaire du ſang & des autres humeurs. Ce ſont des prodiges pour lui, & des effets très-ſimples, très-naturels, & même très-neceſſaires pour d'autres qui ſont mieux informez. Pareillement un homme qui n'a jamais exa-

miné ce que peut produire l'air dans les machines pneumatiques, & qui n'ayant nulle connoiſſance des organes de la reſpiration, de la voix & de la parole, s'il entend un Ventriloque prononcer des paroles, il dit réſolument que c'eſt une opération du Diable ; au lieu que ceux qui examinent tout avec attention, conçoivent que ce qui ne ſe peut pas faire d'une maniere, ſe peut faire d'une autre ; & qu'avec quelque changement dans les organes, il peut arriver qu'on prononce du creux de l'eſtomac, ou d'ailleurs des paroles, qui dans l'ordre ordinaire ne ſe peuvent prononcer que de la bouche.

Il y a environ quarante ans que je vis à Paris un petit garçon âgé de douze ou treize ans, du nombre de ceux que le peuple apelle Poliçons, qui ſans preſqu'ouvrir la bouche, tiroit de ſon gozier une voix très-charmante, & imitoit ou plûtôt ſurpaſſoit tout ce qu'on peut attendre des meilleurs joueurs de flûte d'Allemagne ; & cela avec un éclat & une force ſi grande, qu'on l'entendoit depuis un arcade du Pont-neuf ſous lequel il chantoit, juſqu'au Louvre.

Bien des gens parloient mal de cet en-

fant, & croyoient qu'il y avoit en cela du miſtere ; & peut-être l'aurois-je crû comme les autres, ſi depuis je n'avois vû un Venitien âgé d'environ trente ans, qui ayant les organes diſpoſez de la même ſorte, & avec cela plus d'art & d'étude, raviſſoit ceux qui l'écoutoient, imitant avec une propreté & une délicateſſe charmante toutes ſortes d'inſtrumens pneumatiques.

Mais que dirons-nous de nos habiles Chanteurs, qui forment des échos ſi parfaits, que ceux qui les écoutent n'étans qu'à dix pas d'eux, croyent les entendre à cent pas de là.

¶ M. Marin Premier Préſident au Parlement d'Aix, homme d'eſprit & d'une humeur fort agréable, ſe trouvant dans la Bibliotéque d'un particulier qu'on diſoit être d'une famille Juive, & qui portoit des Faux dans ſes Armes, lui demanda ce que c'étoit qu'il voïoit imprimé ſur le dos de ſes Livres ? ce ſont les Armes de ma Maiſon, répondit ce particulier. Je penſois, repliqua le Préſident, que ce fuſſent des lettres Hébraïques.

¶ M. de la Mare Conſeiller au Parlement de Bourgogne avoit rempli ſon Cabinet d'un grand nombre de

Lettres, de Traitez & d'autres Pieces pour servir d'instruction à ceux qui voudroient entreprendre l'Histoire de sa Province.

On a bien de l'obligation aux Curieux qui se donnent la peine de faire ces sortes de Recuëils : car, pour écrire l'Histoire il faut deux choses, premierement de bons Memoires, & en second lieu un génie Historique, qui fait que l'on raconte les choses avec graces. Mais d'ordinaire les bons Memoires manquent à ceux qui ont ce génie, d'où il arrive qu'ils nous donnent de belles & non de bonnes Histoires ; & d'ailleurs comme il faut beaucoup de tems pour amasser ces Memoires & en faire le discernement, la vie se passe dans ces recherches, & le génie Historique ne se formant pas, on donne des Histoires qui ne plaisent point, parce qu'elles ne sont pas bien écrites. Nous n'avons que trop d'exemples de ces deux défauts dans nos Historiens Modernes. L'aplication en est aisée.

¶. Le Juif ou plûtôt l'Athée dont parle M. Huet dans la Préface de sa Démonstration Evangelique, sans le nommer, & qui lui a donné sujet d'écrire ce docte Livre, c'est le fameux Benoist

Spinoſa avec qui il eut de fortes converſations à Amſterdam touchant la Religion.

Il eſt raporté dans le ſecond *Menagiana*, que Spinoſa étoit mort de la peur qu'il avoit eu d'être mis à la Baſtille, étant venu en France attiré par deux perſonnes de qualité, qui avoient envie de le voir. On a ſujet de douter de la verité de ce fait : car outre qu'il eſt très-conſtant que Spinoſa eſt mort de Phthiſie, c'eſt-à-dire, d'une maladie de conſomption qui lui deſſechoit toute l'habitude du corps, & qu'en cet état il n'y a point d'aparence qu'il eut entrepris un ſi grand voïage, on ne ſauroit croire qu'il eut quitté la Hollande ſans que l'on s'en fut aperçû, & que ſes diſciples, principalement ceux qui ont écrit ſa vie, n'euſſent beaucoup relevé cet endroit de ſon Hiſtoire.

¶ Deux défauts dans Thucydide & dans Tite-Live, diſent les Critiques. L'un, qu'ils font des Harangues directes, qui donnent à l'Hiſtoire un air de fable : L'autre, qu'ils ne datent preſque jamais les évenemens.

Rien de plus romaneſque ni de plus impertinent que ces Harangues directes dans une Hiſtoire qui eſt un tableau

ſimple & naïf de la verité. Quant aux évenemens les anciens les datoient rarement : ils regardoient cette exactitude comme un embaras dans le fil de la narration.

De plus, les anciens Hiſtoriens ne s'arrêtoient gueres à citer les Auteurs de qui ils tenoient leurs preuves. Ils écrivoient plus uniment, & vouloient qu'on s'en raportât à leur exactitude & à leur bonne foi. Euſebe l'a pourtant fait ; & il ſemble aujourd'hui que le Public exige cela des Hiſtoriens. C'eſt le plus ſûr, mais la charge en eſt bien grande.

Les Notes qu'on s'eſt aviſé d'y ajoûter, inſtruiſent beaucoup ; mais il ſemble que cette érudition ſoit hors de ſon lieu. Par là on a rendu l'Hiſtoire toute critique ; & fagotée de la ſorte, elle doit paſſer pour un Dictionnaire Hiſtorique, plûtôt que pour une veritable Hiſtoire. Cela eſt bon pour le College, mais pour l'uſage du monde, non.

Nota Ceux qui ſont veritablement Savans penſeront autrement, rien n'eſt plus propre à rendre une Hiſtoire parfaite que l'uſage d'une bonne critique ; il faut qu'un Hiſtorien cite ſes garants, qu'il les examine, qu'il peſe leur autho-

rité, qu'il préfére ceux qui ont été les plus proches des évenemens, à ceux qui n'ont écrit qu'après eux; qu'il voye si l'interêt ou la flaterie n'a pas obligez ceux qui ſont contemporains à déguiſer les faits, s'ils ne ſe ſont point trop déclarez pour quelque parti; en un mot la critique eſt l'ame de l'Hiſtoire, & on ne ſçauroit jamais prétendre à la réputation de bon Hiſtorien, ſi on n'en fait l'uſage que je viens de preſcrire; je ne dis pas qu'il faille à tout propos interrompre ſa narration pour citer les paſſages des Auteurs dont on ſuit l'opinion; on peut en charger les marges, & alleguer les raiſons qui nous engagent à les préférer aux autres. En un mot l'Hiſtoire n'ayant d'autre autorité que celle des Auteurs qui ſuit un Hiſtorien, il eſt à propos de les faire connoître. Ceux qui dans les deux derniers ſiecles, ont travaillé à éclaircir les anciens Hiſtoriens par les ſavantes notes qu'ils y ont ajoûtées, ont rendu un très-grand ſervice à la Republique des Lettres, & leur érudition n'eſt nullement déplacée, comme le prétend l'Auteur de ces Mélanges.

¶ Les Grecs ont affecté d'écrire par Dialogues, & les Romains ſe ſont ren-

dus les imitateurs de cette affectation. Les uns & les autres ont parfaitement réüſſi dans ce genre d'écrire, témoin Lucien & Ciceron. Platon y eſt ennuïeux & trop abſtrait. Les Italiens qui ſont flegmatiques ſe plaiſent à cette maniere d'entretien fort amuſante. Les François d'un naturel prompt & vif ont eu bien de la répugnance pour le Dialogue, & n'y ſont venus que fort tard. M. Saraſin les a mis en train; & depuis lui, pluſieurs ont écrit en ce genre avec ſuccès ſur des matieres enjoüées. On n'a pas été ſi heureux ſur ce qui regarde l'érudition : ce n'eſt pas là nôtre affaire; nôtre génie ne s'accommode pas d'un ſi grand ſérieux qui aproche de la ſéchereſſe.

Nota. Le jugement que l'Auteur porte de Platon, prouve qu'il avoit plus lû le Parallele de M. Perrault que les ouvrages de ce Philoſophe. Rien n'eſt plus varié ni mieux écrit que ſes Dialogues. Les matieres les plus graves & les plus abſtraites y ſont maniées avec un grand art; elles perdent toute leur ſéchereſſe par les ornemens qui les accompagnent; tout ce que les Poëſies d'Homere & des autres anciens Poëtes fourniſſent d'agréable & d'amuſant s'y trouve

trouve mêlée avec une fine Métaphysique.

L'Auteur ne juge pas mieux en disant que les Dialogues en nôtre Langue n'ont pas réüssi en ce qui regarde l'érudition. Les Lettres Provinciales, les entretiens sur la Métaphysique du Pere Mallebranche, & ceux de M. de Fontenelle sur la pluralité des mondes, passeront toûjours parmi les connoisseurs pour des chef-d'œuvres en matiere de Dialogues.

¶ *Doctorum virorum Elogia Thuanea.* Ces Eloges qui sont tirez de l'Histoire de M. de Thou, composent un fort petit Volume, que les Maîtres regardent comme un chef-d'œuvre de l'Art. On ne peut rien voir de mieux écrit, & en moins de discours que ces Eloges. Ils peuvent servir de modeles à ceux qui entreprennent de semblables choses; & on ne sauroit manquer de les mettre entre les mains des jeunes gens, qu'on éleve dans les belles Lettres. Les exemples des grands hommes qui y sont representez leur donneront de la satisfaction, & la maniere dont ils sont loüez leur fera naître le desir d'imiter leurs vertus pour être loüez à leur tour.

Vos adoleſcentes, quibus eſt doctrina voluptas,
Hoc juvat auctores edidiciſſe libro.

¶ Tout ce que M. de Thou a écrit mérite d'être lû ; & tout ce qu'il a lû & recommandé doit paſſer pour bon & bien choiſi : c'eſt la penſée de Caſaubon : *Nemo omnium mortalium eſt, qui majore judicio in litteris verſatur : & cùm ſubciſiva tempora non multa habeat, quod muſicis curis impendat, magna cura quæ legit cùmque elegit. Ut qui* ἀμωμητον *virum norint, poſſint ſine cunctatione pro optimo libro habere, quam ab eo ſciant perfectum.*

¶ Dans la Préface de la premiere Edition *des Curioſitez inoüies* de Gaffarel, il y a pluſieurs choſes à remarquer, entr'autres celle-ci, que ce bon homme étoit dans l'erreur de croire que l'évocation des eſprits eſt manifeſte dans la *Steganographie* de l'Abbé Tritheme. C'eſt une rêverie à laquelle l'Abbé Tritheme n'a jamais penſé ; & de le dire c'eſt lui en vouloir faire accroire, & à nous auſſi.

Dans la page onziéme Gaffarel parle des *Gamatrez*, comme ſi ces ſortes de pierres ſe trouvoient gravées ou peintes

naturellement. » A Piſe (dit-il) on « voit ſur une pierre un vieux Hermite « dépeint par la ſeule nature. Les figu- « res qu'on voit ſur les *Gamatrez* ſont artificielles, au raport de Monconis, qui nous aprend le ſecret de les faire. Il s'en trouve néanmoins quelques-unes de naturelles ; mais ce ne ſont pas celles qui ſont fort compoſées. Les naturelles ne repreſentent d'ordinaire que des yeux, des nez, des bouches, des cœurs, des pieds, des mains, des fleurs, des arbuſtes, des fruits, des rochers, des mers, des rivieres, des lacs, des caracteres, des lettres, &c.

Quant à ce que Gaffarel raporte, que de ſon tems on vit pleuvoir en divers endroits du Poitou de petites beſtioles de la groſſeur du pouce, dont les unes avoient la figure d'Evêques, les autres de Moines avec leur Capuchons, &c. ce ſont des bizareries de la nature que nous augmentons beaucoup par nôtre imagination ; car il ſuffit de voir quelque choſe d'aprochant d'un Capuchon ou d'une Mître pour s'imaginer voir un Moine tout entier avec ſon chapelet, ſon bâton & ſa beſace ; ou un Evêque avec ſa croſſe & ſes ornemens Pontificaux. Cela ſe remarque tous les jours quand nous

regardons trop attentivement les nuées, ou une muraille barboüillée ; nôtre imagination nous fait naître mille visages & mille postures d'hommes & de bêtes, qui ne furent jamais.

Mais pour revenir à la pluïe du Poitou, on a sû que ces bestioles qui tomberent du Ciel, se convertirent en Papillons & disparurent.

Quoiqu'il en soit, pour porter un jugement sûr & solide du Livre de Gaffarel, & de quelques-autres qui sont du même goût, on doit dire que ce sont les fruits d'une ignorante crédulité.

¶ Joseph de Voisin né à Bordeaux, Prêtre & Aumônier de M. le Prince Armand de Conti, fit imprimer à Paris en 1651. le *Pugio Fidei* de Raymond Martini. On a de lui un Livre de la Théologie des Hebreux, & d'autres Traitez. Il est l'Auteur de la Version en François du Missel Romain, que Rome a mise dans son *Index*.

¶ *Pangloſſie* : C'est le Recuëil des Eloges donnez à M. Nicolas-Claude Fabri de Peiresc Conseiller au Parlement d'Aix, en quarante sortes de Langues, que Jacques Bouchard Parisien de l'Academie des Humoristes de Rome, fit imprimer dans cette Ville à la fin de

l'Oraiſon Funebre de ce grand homme, qu'il avoit prononcée au milieu d'une affluence infinie de gens de Lettres, & en preſence de dix Cardinaux.

Le celebre Pierre Gaſſendi a compoſé la Vie de M. de Peireſc, laquelle renferme d'une façon ſinguliere l'Hiſtoire de tous les Savans de ſon tems. Il y paroîtroit de l'affectation, ſi on ne ſavoit que cet illuſtre Magiſtrat avoit commerce avec toutes les perſonnes de diſtinction dans la République des Lettres. M. Patin diſoit en parlant de cette Vie de M. de Peireſc, qu'on y trouvoit tous les bons Auteurs, comme on trouve tous les bons Livres à la Foire de Francfort.

¶ *Cœna recta* étoit un repas que les Grands à Rome donnoient à leurs cliens; c'eſt-à-dire, à leurs créatures, qui ſe rendoient tous les jours chez eux en habit décent, pour leur faire cortége. Joüir de ce droit chez les Romains, c'étoit proprement ce que nous apellons en France avoir bouche à Cour chez les Princes.

Ceux qui ne vouloient pas avoir l'embaras de faire table pour ces gens-là, leur donnoient de l'argent ou une certaine quantité de pain & de viande; &

c'eſt ce qui s'apelloit *Sportula* chez les Romains.

Sportula, d'où eſt venu le mot de *Portion* en François, venoit du Latin *Sporta*, panier d'oſier dans lequel on gardoit les viandes ; & de là les Romains apellerent *Sportula* la quantité de nourriture qu'ils donnoient chaque jour à leurs cliens, c'eſt-à-dire, de certaines gens qui ſe déclaroient ſerviteurs de leurs Maiſons.

Recta Cœna dans les Auteurs Latins eſt opoſé à *Sportula*, par la raiſon que nous venons de dire :

Promiſſa eſt nobis Sportula, recta data eſt,

dit Martial : *On ne nous avoit promis qu'une diſtribution de viande, & on nous a donné un ſouper.* Le ſouper chez les Romains étoit le principal repas de la journée, lequel ſe faiſoit vers le ſoir plûtôt ou plûtard, ſelon les ſaiſons. Aujourd'hui dans toute l'Europe le dîner paſſe pour le principal repas ; & ſi nous en croïons les Medecins, il eſt plus ſain de faire le grand repas ſur le midi, que non pas au ſoir. Néanmoins comme il y a toûjours des gens qui ont des penſées particulieres, Bernardinus Paternus ce-

lebre Medecin d'Italie, s'eſt aviſé de ſoûtenir le contraire dans un Traité exprès, *quo probatur cœnam uberiorem eſſe debere prandio.*

Mais quoiqu'en diſe ce Medecin, diſons avec l'Ecole de Salerne.

. . . Que tout honnête homme,
Auſſi-bien à Paris qu'à Rome,
S'il veut conſerver ſa ſanté,
Doit dire Benedicite,
Quand il ſoupe, fort près de ſoir,
Sur tout ſi la ſaiſon eſt graſſe,
Puis prendre quelque paſſe-tems,
Si de ce faire il a le tems.
Il eſt auſſi vrai qu'un Adage,
Que pour vivre long-tems & bel âge.
Il faut ſoûper legerement :
. . . . . .
Ergo, *pour éviter les maux,*
Qui de mort aiguiſent la faux,
Dinons bien, mais ne ſoupons guere,
Et nous vivrons plus que nos Peres.

Outre *recta cœna*, qui étoit un repas que les Grands donnoient à leurs commenſaux & à leurs inférieurs, ils en donnoient de ſplendides aux perſonnes de qualité, à leurs parens & à leurs amis en de certains jours, comme à celui *de la naiſſance*, &c.

Un repas de la ſorte s'apelloit *convivium.* Ciceron qui eſt fort délicat ſur

le choix des mots, dit ſur celui-ci dans ſon Livre de la Vieilleſſe : *Bene Majores accubationem epularum amicorum, quia vitæ conjunctionem haberet, convivium nominaverunt, melius quàm Græci, qui compotationem & concœnationem nuncupant.*

Nota. Si l'on veut être inſtruit plus à fonds ſur cette matiere, on doit lire les trois Diſſertations de M. l'Abbé Couture, ſur la vie privée des Romains, qui ſont imprimées dans le premier Volume de l'Hiſtoire de l'Academie des belles Lettres.

¶ L'Hiſtoire des Conclaves depuis Clement V. juſqu'à Innocent XII. compoſée en François ſur des Memoires Italiens, qui ont long-tems couru dans le monde, merite d'être lûë ; & quoique l'Auteur céle bien des choſes par diſcrétion, ou autrement, il y en a de certaines qu'on auroit peine à trouver ailleurs. Le *Conclave fatto per la ſede vacante di Urbano VIII. nel quale fù aſſonto al Pontificato il Cardinale Gio. Batt. Pamphilio detto*, étant celui qui a donné plus de curioſité au monde, eſt celui dont l'on a moins connu le ſecret, chacun s'étant mêlé d'en écrire ſur ce que l'on en diſoit au dehors plûtôt que ſur ce qui ſe paſſoit au dedans.

Le Conclave d'Alexandre VIII. qui eſt le dernier de ce Recuëil, ne raconte que des bagatelles, pour éviter honnêtement de dire des veritez un peu fortes. Mais après tout, on peut aſſurer qu'il n'y a point de Livre de Politique qui vaille celui de l'Hiſtoire des Conclaves. Ce ne ſont point de vaines ſpéculations de Cabinet, dont l'Auteur faſſe parade pour amuſer le monde; ce ſont des faits qu'il raporte, & dont l'on ne peut douter. C'eſt en cela qu'il ſurpaſſe tous les Hobbes, les Grotius, les Machiavels, les Corneilles Tacites, &c. On y voit tout ce que la ſageſſe humaine peut inventer & mettre en uſage, pour faire réüſſir ou pour faire manquer une promotion. On y voit toutes les délicateſſes de la plus fine Politique, tous ſes tours & ſes détours; les portes ſecrettes par où on entre dans ce labyrinthe, & celles par où l'on en ſort, & un fil d'une ſubtilité merveilleuſe pour s'y conduire, lequel ſe rompant cent fois, cent fois ſe renouë par des nœuds ſecrets & cachez qui échapent ſouvent à la vûë des plus clair-voïans. On y voit trente ou quarante hommes fondez ſur leur propre expérience, ou apuïez ſur l'expérience d'autrui, & pouſſez par le plus grand

intérêt du monde, que fait naître l'ambition de devenir le maître, ou d'en donner un à ſes amis ou à ſes ennemis, faire joüer tous les reſſorts que l'eſprit de l'homme eſt capable d'inventer quand il s'agit de vaincre ou de perir. Et tout cela ſe paſſe en cinq ou ſix ſemaines, plus ou moins; c'eſt-à-dire, qu'en ſi peu de tems, on voit ramaſſé comme en un centre, tous les tours qui ſe ſont joüez, & toutes les machines qui ſe ſont remuées chez toutes les Nations du monde dans l'Election & la promotion des Empereurs & des Rois.

Mais ſi l'on voit dans l'Hiſtoire des Conclaves tout ce que peut la ſageſſe humaine, on y voit auſſi toutes ſes chûtes & ſes foibleſſes. Il ſemble qu'il en ſoit de cette Politique ſi rafinée, comme de l'eſprit de l'homme, lequel s'évapore quand il ſubtiliſe trop; ou comme de la ſanté, laquelle dégénere en maladie quand elle eſt arrivée à ſon plus haut degré. D'ordinaire les Conclaves finiſſent par où l'on ne penſoit point; & c'eſt ſouvent l'ennemi ou l'adverſaire du Pape élû, qui ſans le vouloir dans l'ame, l'a pouſſé ſur le Trône. Tous d'un commun accord étoient réſolus d'élever une Tour juſques au Ciel, tous y ont mis la

main, & à la fin tous par une chûte non attenduë & souvent précipitée, tombent dans la confusion, & ne s'entendant point les uns les autres, se réconcilient néanmoins, & font une élection à laquelle leur Politique toute usée, n'a non plus de part qu'un ressort rompu en peut avoir au mouvement d'une machine qui par son propre poids, va fraper à un endroit que personne n'avoit prévû. *Cimento e confusione della più fina prudenza, sono i Conclavi : poiche in essi la sapienza divina confonde à sommo stupore l'humana.*

Malgré tous ces éloges donnez à l'Histoire des Conclaves, je prétends qu'un Auteur qui écrit de pareils évenemens, a beaucoup de choses à deviner & qu'il donne souvent ses propres spéculations comme la clef des mouvemens qui ont fait agir les personnes interessées à l'Election d'un Pape. Il faut avoir été present à ces assemblées pour les bien décrire, & ceux-là mêmes qui y ont assistez, sont souvent la dupe des raffinemens de la politique de leurs confreres.

¶ M. Toinard n'est point le premier, comme quelques-uns le croïent, qui se soit avisé en ce siecle de prétendre sui-

vant la doctrine des Talmudiſtes, que Jeſus-Chriſt n'a point fait la Pâque la derniere année de ſa vie. Jerôme Vecchietti ſavant Italien de Florence, avoit ſoûtenu la même choſe avant lui & du tems de Clement VIII. ſon Livre fut cenſuré, & lui-même fut renfermé dans les priſons du Saint Office, où il paſſa pluſieurs années avec des incommoditez capables d'en faire un martyr en une meilleure cauſe, ſans jamais vouloir démordre de ſon ſentiment. Le Roſſi parle de lui en ces termes : *Fuit Hieronymus Vecchietus divinis & humanis litteris doctus, ac præſertim verſatus in Hiſtoria, atque in ea arte, quam profitentur ii, qui Mathematici vocantur, ſed in omnibus ferè rebus, nimium ſui juris ſententiæque. Edidit inſignem librum, in charta, ut aiunt, regia, magnis ſumptibus, Auguſtæ Vindelicorum impreſſum, ſed cenſorum animadverſione in multis ac maximis vitiis deprehenſum, ac propterea ſuperiorum decreto cautum, ne in manus hominum perveniret. Etenim contra ſacrarum litterarum fidem, contra Eccleſiæ univerſæ auctoritatem, contra ſanctorum Patrum ſententiam, conabatur oſtendere, ex ſolis lunæque ratione, quam non bene, fortaſſe deceptus, inierat,*

Christum Dominum, pridiè quam pro nobis mortem oppeteret, solemne illud Paschalis cœnæ convivium una cum suis non celebrasse, & cùm posset temerè dicta vel corrigendo vel interpretando, ex multis sese incommodis & ærumnis eximere, maluit severissimo Quæsitorum fidei causæ judicio se committere, atque ultro in vincula conjicere, ubi multos annos, exacta jam ætate, in tenebris, in squalore, in sordibus jacuit; quam vel minima quidem ex parte de sententia decedere.

Cependant Vecchietti brûloit d'un zéle ardent pour la Religion. Il avoit fait deux fois le Voïage d'Egypte pour la cause de Jesus-Christ; & deux fois il avoit été sur le point de signer sa foi de son sang, & de souffrir le martyre. Ses mœurs étoient très-pures & très-saintes, & parce qu'il ne vouloit point se marier, & que néanmoins il vouloit avoir des enfans, il adopta un jeune homme en qui il connoissoit de grandes qualitez, & l'institua son héritier. Il étoit si peu touché des biens de ce monde, qu'aïant prêté une somme considérable à un particulier qui lui fit banqueroute, il souffrit cette perte sans se plaindre. D'ailleurs le Vecchietti étoit un vieillard d'u-

ne humeur agréable & bienfaisante, & toûjours prêt à obliger un chacun, cherissant ses amis, & les recevant de bonne grace & même avec splendeur. En son particulier il ne vivoit que de pain, de miel & de fruit; & avec ce régime, il conserva sa santé jusqu'à l'âge de quatre-vingt-trois ans, qu'il mourut à Rome où il s'étoit retiré depuis quelques années. Sa vie auroit toûjours été tranquille & sans nuages, s'il ne s'étoit point obstiné à défendre des opinions particulieres, laissant pour leçon à ses semblables, qu'il est bon dans l'étude de l'Ecriture Sainte, de se former des difficultez & de les propoſer aux Savans pour en être éclairci; mais quand on a donné à ses propres sentimens toute la force dont on est capable, il faut se rendre au sentiment universel, de crainte qu'il ne paroisse qu'on cherche à établir ses imaginations plûtôt qu'à faire connoître la verité, pour laquelle seule il faut demeurer inflexible.

¶ *Versus politici.* De tous les Critiques qui se sont mêlez de donner un bon sens à ces deux mots que l'on rencontre dans quelques anciens Auteurs, je n'en ai point trouvé qui m'ait plus contenté que M. Lambeccius. Il pré-

tend, & me ſemble avec raiſon, qu'il faut entendre par *Verſus politici*, les Vers ou les Chanſons qui ſe chantoient par les ruës. *Politicos vocatos arbitror quod vulgo Conſtantinopoli per compita canerentur; πόλιν enim κατ' ἐξοχὴν & ſermonis contractionem Conſtantinopolim appellant. Meretrices publicæ à Græcis recentioribus Politicæ vocantur.* De ſorte que chez les Grecs Modernes, ce n'eſt pas loüer une femme, de dire qu'elle eſt *une Politique*. Selon ce langage on pourroit fort bien rendre ces mots de l'Evangile de S. Luc, *Mulier quæ erat in civitate peccatrix*, par ceux-ci, *Mulier quæ erat Politica :* ce qui marqueroit fort bien que cette femme étoit une femme publique ou une proſtituée.

¶ Il y a dans le Latin de Jean-Pierre Maffée une deſcription de la Ville de Veniſe, que le Cardinal Bentivoglio regardoit comme un coup de maître. Ce Cardinal étoit un homme d'un goût très-exquis; le Lecteur en jugera : *Venetiarum urbis, in receſſu intimo ſinûs Adriatici, ea regio ac ſitus eſt, ut leniter ſtagnantes ex alto aquæ illam ex omni parte circumluant; ea inclytæ urbi & ad merces copiaſque invehendas opportuna receptacula, & contra hoſtiles incurſus munimen-

ta firmiſſima ſunt. Ex iis porrò eſtuariis, majores minoreſque Euripi totam urbem intercurſantes, variis Mæandris ac flexibus ita diſtinguunt, ut, quot in partes pedibus, in totidem ferè mari aditus ſit; egregio ſanè vel artis vel naturæ miraculo. Inde vicorum, inſularum, Pontium ingens numerus; ut qui diutiùs ibi verſati non ſunt, viarum locorumquè modò varietate, modò ſimilitudine ſæpe fallantur. Sed contra ejuſmodi ambages certum paratumque remedium eſt maxima multitudo cymbarum, quæ uſquequaque diſperſæ, nominatim ad omnia & publica & privata loca quemlibet haud ita magnâ mercede trajiciant.

¶ M. l'Abbé Baudrand Auteur du Dictionnaire Géographique qui ſert de ſuplément à celui de Ferrari, eſt l'homme de Paris le plus riche en Cartes de Géographie. Il en a plus de trois mille; c'eſt-à-dire, toutes celles tant anciennes que modernes qui ont été imprimées juſqu'à preſent, & pluſieurs écrites à la main. Je lui ai oüi dire que ſon deſſein étoit de donner ce Recuëil à une Communauté, afin que le Public en pût joüir.

Un preſent de cette conſéquence eſt digne d'un homme d'honneur, qui aime le progrès des belles Lettres.

¶ Le

§ Le Jesuite Albi, dans la Vie qu'il a composé du Cardinal Sirlet, assure que ce Cardinal est l'Auteur du Cathéchisme du Concile de Trente. Antoine Fabrice de Liége, dans une Préface qu'il a mise à la tête d'une nouvelle Edition de ce Catéchisme, prétend que le Cardinal Sirlet n'est pas le seul qui y a mis la main, mais qu'il a été aidé par plusieurs autres Théologiens : ce qui est confirmé par l'Auteur d'un petit écrit qui a pour titre, *Quæstio Theologica, Historica & Juris Pontificii, de mente Concilii Tridentini circa gratiam efficacem & scientiam mediam ann.* 1647. *juxta exemplar impressum ann.* 1607. Voici comment il parle : *Sub finem Concilii Cathechismus componitur, præsertim à Leonardo Marino Archiepiscopo Lancianensi ex ordine Prædicatorum: Ægidio Fuscaratio Episcopo Mutinensi, & Francisco Forerio ejusdem ordinis. Hi Romam ire jubentur ut illud opus absolutum judicio sanctæ sedis evulgent, recensitum & perfectum ab illustriss. Sirleto, qui Concilio Tridentino interfuerat cum Cardinali S. Crucis, cujus tunc erat domesticus & Sylvio Antoniano Cardinali.*

Quand les Théologiens nommez par

le Pape eurent composé tout le corps du Cathéchisme du Concile de Trente, on choisit trois excellens hommes pour l'écrire en Latin d'un stile pur, élégant & intelligible. Ces trois élûs furent Paul Manuce, Julius Poggianus, & Cornelius Amalthée Medecin de profession, lesquels sans être Théologiens, réüssirent parfaitement dans cette entreprise; de sorte que ce Catéchisme n'est pas seulement un fort bon Livre à cause de la Doctrine qu'il contient, mais aussi un Livre agréable à lire pour le stile; & qu'on peut faire lire à la jeunesse, à qui l'on veut aprendre le Latin avec la Religion & la piété.

¶ La Vie d'Agricola écrite par Tacite, est au jugement de Juste-Lipse, une piece des plus achevées de l'antiquité. Pour moi je la regarde comme le chef-d'œuvre de Tacite; & sans façon, je la préfére pour le stile & pour le bon sens, aux autres Ecrits de ce fameux Ecrivain. Il est là, plus véritablement Historien que par tout ailleurs.

¶ Amiot qui a traduit Plutarque, est un de nos plus grands Maîtres en l'art de traduire, & le seul de nos vieux Traducteurs, dont l'on ne se soit point encore dégoûté. Quoiqu'on remarque des fau-

tes dans ſon Ouvrage, il n'y a encore eu perſonne, juſqu'à preſent, qui ait oſé ſe promettre de faire mieux; & ceux qui y ont travaillé ſe ſont contentez d'avoir quelque rang après lui dans l'eſtime du Public. Peut-être que quelque jour on pourra donner une Traduction plus accomplie; mais je doute, quelque heureux qu'on ſoit, qu'on ait une réputation d'une auſſi longue durée que celle d'Amiot.

Le Public eſt à preſent en état de juger ſi on peut mieux réüſſir qu'Amiot en traduiſant Plutarque, & je crois qu'il penſe que quoiqu'on puiſſe être plus profond que lui dans la connoiſſance de la Langue Grecque, le relever même dans pluſieurs mépriſes, & éclaircir par de ſavantes notes les endroits les plus difficiles de Plutarque, perſonne ne peut lui diſputer la gloire d'avoir été, pour ſon temps, un excellent Traducteur, & d'être même pour le nôtre, un modelle à propoſer à ceux qui ſe mêlent de traduire les anciens.

Brantôme dit que les envieux de ce bel eſprit, firent courir le bruit qu'il avoit été aidé à faire cette Traduction par un certain Priſonnier à la Conciergerie du Palais de Paris, ſavant en Grec; mais

que c'eſt pure menterie. La Popeliniere dans ſon Hiſtoire des Hiſtoires, prétend que Turnebe envoïoit de tems en tems à Amiot les Paſſages difficiles de Plutarque tout tournez : mais que cela ſoit ou non, Amiot a remporté une gloire qu'on ne ſauroit lui ôter.

¶ Nous avons dans les anciens Auteurs pluſieurs Deſcriptions d'une vie heureuſe. Il y en a deux fort remarquables dans l'Ecriture Sainte : l'une de David dans ſes Pſeaumes, & l'autre de Salomon dans ſon Eccleſiaſte. Il ne manque rien à cette derniere. Elle a même cela de particulier, qu'elle ne doit rien à l'imagination & aux embelliſſemens du Peintre : tout y eſt vrai & ſans exagération. C'eſt purement la vie que Salomon a menée, & un tableau naïf de tout ce qu'il a fait pour ſe rendre heureux ; mais il coûteroit trop à copier cet Original : ſi on ne peut être heureux qu'à ce prix-là, on ne le ſera jamais. A peine en pluſieurs ſiecles s'eſt-il trouvé un Prince qui ait eu deux cens millions à emploïer, pour faire voir dans une maiſon de plaiſance, quelque choſe de la magnificence des Palais de Salomon.

Tournons-nous du côté de David : la vie heureuſe qu'il propoſe eſt plus

aiſée à copier, & même les fondemens en ſont plus ſolides. » Je me conduis, « dit-il, avec ſageſſe dans une voie pure, « en attendant que le Seigneur m'apel- « le. Je vis dans l'innocence, au milieu « de ma maiſon. Je détourne mes yeux « de toute injuſtice, & je haï les viola- « teurs de la Loi de Dieu. Ceux dont le « cœur eſt corrompu par les habitudes « du vice, n'ont point de part à mes « bonnes graces. Je ſuis l'ennemi des dé- « tracteurs, des calomniateurs & des « médiſans. Je ne ſouffre point à ma « table ni les orgueïlleux, ni les gens « inſatiables du bien & du ſang du peu- « ple. J'ai jetté les yeux ſur ceux qui « ſont ſinceres & fideles, pour les faire « entrer dans mon conſeil; & j'ai pris « pour Miniſtre celui qui mérite de l'être, « & dont les mains n'ont point trempé « dans l'injuſtice. J'ai banni de ma Cour « l'iniquité; & exterminé de la Cité les « ſcélérats qui ne rougiſſent point de « commettre des crimes. «

¶ Du temps du Pape Innocent VIII. il parut un Livre ſanglant contre les abus de la Cour de Rome. Ce Livre fut mis entre les mains du Pape, qui après l'avoir lû, dit tout haut en preſence des Prélats du Saint Office: Cet Auteur dit

vrai ; c'eſt pourquoi il faut que nous nous réformions, afin que nous le faſſions mentir : *Queſto Libro dice il vero, e però biſogna riformar noi iſteſſi, per far bugiardo l'autore.* C'eſt là un des plus beaux deſſeins d'Apologie pour la Cour de Rome, qu'on puiſſe s'imaginer.

¶ M. Joly Chanoine & Grand Chantre de l'Egliſe de Paris, eſt l'Auteur d'un Recuëil de Maximes pour l'inſtitution du Roy ; on a du même Auteur *Conſultatio de horis Canonicis* ; le Traité des Reſtitutions des Grands ; celui de l'Education des Enfans ; le Voïage de Munſter ; les Opuſcules de M. Loyſel ſon aïeul ; pluſieurs Diſſertations touchant la Fête de l'Aſſomption de la Vierge contre l'Abbé Godin Chanoine de Paris.

On attend du même M. Joly la Vie d'Eraſme. On prétend que pour cela, il a lû ſept fois toutes les Oeuvres de ce ſavant homme. Mais la choſe que l'on ſouhaite davantage de lui, & qui eſt preſentement bien avancée, c'eſt le Catalogue exact de ſa riche Bibliotéque dont il a fait preſent au Chapitre de Nôtre-Dame de Paris.

¶ J'ai toûjours aimé les Fables d'Eſope miſe en Latin par Phédre, Auteur comparable à Terence pour la beauté &

la pureté du langage. C'eſt par ce joli Livre, que j'ai commencé mes études. Eſope depuis ce tems-là m'eſt toûjours demeuré à l'eſprit; mais ç'a été avec un nouveau plaiſir, quand il a paru en Vers François de la façon de M. de la Fontaine. Cet Ouvrage écrit avec tant de fineſſe & ſi agréable à lire, me fit naître l'envie de connoître l'Auteur.

Trois de complot par le moïen d'un quatriéme, qui avoit quelque habitude auprès de cet homme rare, nous l'attirâmes dans un petit coin de la Ville, à une maiſon conſacrée aux Muſes, où nous lui donnâmes un repas, pour avoir le plaiſir de jouïr de ſon agréable entretien. Il ne ſe fit point prier; il vint à point nommé ſur le midi. La compagnie étoit bonne, la table propre & délicate, & le bufet bien garni. Point de complimens d'entrée, point de façons, nulle grimace, nulle contrainte. La Fontaine garda un profond ſilence; & on ne s'en étonna point, parce qu'il avoit autre choſe à faire qu'à parler. Il mangea comme quatre, & bût de même. Le repas fini, on commença à ſouhaiter qu'il parlât, mais il s'endormit. Après trois quarts-d'heure de ſommeil il revint à lui. Il voulut s'excuſer ſur ce qu'il avoit fati-

gué. On lui dit que cela ne demandoit point d'excuse, que tout ce qu'il faisoit, étoit bien fait. On s'aprocha de lui : on voulut le mettre en humeur, & l'obliger à laisser voir son esprit ; mais son esprit ne parut point. Il étoit allé je ne sai où, & peut-être alors animoit-il ou une Grenoüille dans les Marets, ou une Cigale dans les Prez, ou un Renard dans sa Taniere. Car durant tout le tems que la Fontaine demeura avec nous, il ne nous sembla être qu'une machine sans ame. On le jetta dans un Carosse, & nous lui dîmes adieu pour toûjours. Jamais gens ne furent plus surpris ; nous nous disions les uns aux autres, comment se peut-il faire, qu'un homme qui a sû rendre spirituelles, les plus grosses bêtes du monde, & les faire parler le plus joli langage qu'on ait jamais oüi, ait une conversation si séche, & ne puisse pas pour un quart-d'heure, faire venir son esprit sur ses lévres, & nous avertir qu'il est là. Les uns disoient que c'est le naturel des grands génies d'être par tout ailleurs qu'à l'endroit où on les demande ; les autres aportoient l'exemple de M. de Corneille, & d'autres Illustres qui dans l'entretien balbutioient comme des enfans, & prononçoient comme des Rois

sur

sur le papier. Pour moi, plus je pensois à cette bizarrerie de la nature, qui d'un côté forme les hommes si parfaits, & d'un autre semble les avoir abandonnez; plus je m'égarois dans mes pensées, & perdois mon latin.

Voila ce qu'étoit la Fontaine, moins qu'homme avec les hommes, plus qu'homme avec les bêtes. Il est passé en l'autre monde, & quelques jours avant ce dernier voïage, un jeune Prince aïant apris qu'il ne mangeoit plus, & qu'il bûvoit encore, lui envoïa cent pistoles pour ne pas le laisser mourir de soif.

¶ Nous pouvons dire de nôtre Balzac, ce que Quintilien dans le Dialogue que quelques-uns attribuënt faussement à Corneille Tacite, disoit de Ciceron. *Primus excoluit orationem, primus & verbis delectum adhibuit, & compositioni artem: locosque lætiores attentavit & quasdam sententias invenit: utique in his orationibus quas senior jam & juxta finem vitæ composuit, id est postquam magis profecerat, usque & experimentis dedicerat, quod optimum dicendi genus est.*

¶ Le Moderne Trivulsion est infirme; & néanmoins il aime la joie & les innocens plaisirs que Galien & Hippocrate

ne défendent point. Il paſſe la nuit comme il peut, moitié à dormir, moitié à rêver & à philoſopher. Le matin il eſt malade, & ne parle qu'à ſes Domeſtiques & à ſon Medecin. Sur les neuf heures, après avoir pris un conſommé, deux œufs frais & deux verres de vin de Canarie, il commence à ſe mieux porter & à goûter la ſanté parfaite qu'il attend après midi. Enſuite il ſonge à ſes affaires s'il en a, ou bien il écrit des Lettres ou de jolis Vers. Sur le midi il dîne bourgeoiſement, & en famille; mais bien, & avec apétit; & s'il ſurvient un ami ou un écornifleur, il fait redoubler les plats. L'après-dînée il dort un peu, & depuis les deux heures juſques au ſoir, il reçoit indifferemment toutes ſortes de perſonnes: car il y a preſſe à le voir & à joüir de ſes agréables entretiens. Provinciaux, gens de la Cour & de la Robe, gens de la Ville & de l'Univerſité, Abbez, Moines, Prédicateurs, deux à deux, trois à trois, tous enſemble ou ſéparément, ſont les biens venus. On rit, on chante, on loue, on blâme, on dit tout ce que l'on veut; nulle contrainte, nulles loix, nuls retours. Le ſoir aproche-t-il, la Scene & les Acteurs changent. Cinq ou ſix amis choiſis arri-

vent : chacun aporte ſon plat, ſon eſprit, ſa belle humeur. La table en un moment ſe trouve couverte : on l'environne ; on fait ſon devoir. Après le repas on écoute une ſimphonie ; on jouë, on dit de bons mots. Commence-t-on à bâiller, l'on ſe retire. Trivulſion redevient malade pour guérir le lendemain, aux mêmes conditions que les précédentes.

¶ Les Romains faiſoient profeſſion de ſe rendre des devoirs & des civilitez les uns aux autres, en de certaines occaſions & à de certains jours de l'année.

Il y avoit *Officium Togæ puræ* ; c'eſt-à-dire, que quand les jeunes gens prenoient la Robe virile, les parens & les amis leur faiſoient cortege dans la place publique, au Capitole. *Qui virilem Togam ſumunt, ſolent totam familiam villam & viciniam, atque etiam de plebe non exiguum numerum vocare, binoſque dare denarios.*

Les Romains qui étoient les gens du monde les plus réguliers en toutes choſes exigeoient des jeunes gens qui étoient revêtus de la Robe virile, une très-grande modeſtie ; & afin qu'ils ne ſe laiſſaſſent pas aller à *Geſticuler*, ce qui paſſoit

pour indécent chez eux, ils tenoient les bras enfermez ſous la Robe. Parmi nous, les Moines qui font profeſſion de modeſtie, tiennent les mains cachées ſous leur Scapulaire, ou dans leurs manches. *Qui enim brachium vel profert vel exerit, minus modeſtus & verecundus eſſe videtur, quam qui togâ brachium continet.*

Officium barbæ poſitæ. Le jour que les jeunes Romains ſe faiſoient raſer pour la premiere fois, étoit un jour ſolemnel & de réjoüiſſance; & en ce jour les conviez ſe faiſoient des preſens les uns aux autres. Neron mit ſa barbe dans une boëte d'or, & la conſacra à Jupiter Capitolin. *Vigeſimo anno vel circa barba ponebatur, quam Deo alicui dicare conſueverunt.* Ces jours-là s'apelloient *Juvenalia*, parce qu'alors on commençoit à devenir homme.

Officium recitationis. Ce devoir ſe rendoit aux amis, quand ils recitoient les Ouvrages de leur compoſition, comme nous l'avons dit ailleurs.

Officium declamationis. Par honneur on alloit écouter les déclamations des Rhéteurs illuſtres. Ces déclamations ſe faiſoient dans les Ecoles, & les Empereurs ne dédaignoient pas d'y aſſiſter.

On dit de Diogenes le Grammairien, que Tibere venant pour l'écouter, cet homme groſſier & pédant, lui fit dire par ſon valet, qu'il revint dans huit jours. Tibere ſe retira ; mais quelque-tems après Diogenes étant venu pour le ſaluër, Tibere lui rendant le change, lui fit dire qu'il revint dans huit ans.

Les Italiens aujourd'hui ſuivant l'exemple de leurs ancêtres, ſe plaiſent à ces déclamations publiques. Nôtre Muret a long-tems déclamé ſes élégantes Oraiſons, à Rome, à Veniſe, &c. Nous avons auſſi dans nos Colleges, de ces déclamations qui ont leur utilité.

Officium ſponſaliorum. Les Romains invitoient leurs parens, leurs amis & les gens de leur voiſinage à leurs épouſailles ; & ceux-ci qui tenoient cette civilité à honneur, ſignoient au Contrat, & faiſoient des *acclamations* ou des ſouhaits pour la proſpérité du Mariage.

Signata Tabula dictum feliciter.

Les Romains faiſoient de ces acclamations en pluſieurs rencontres ; mais

principalement dans les Elections des Empereurs, dans les ſpectacles, &c. Nous uſons encore aujourd'hui de ces acclamations, & la coûtume s'en eſt conſervée dans l'Egliſe lorſqu'elle termine ſes Conciles; mais on l'a retranchée des Sermons, où elle ne ſervoit qu'à interrompre & à fatiguer les Prédicateurs.

Les acclamations ſont d'un uſage fort ancien. Les Romains en accabloient les Empereurs. Elles commencerent au Theatre, d'où elles paſſerent dans les Places Publiques, & s'introduiſirent dans le Senat. Il en eſt fait mention dans nos Conciles, & dans les Sermons des anciens Prédicateurs. Le peuple penſoit leur faire honneur en les interrompant autant de fois qu'ils diſoient de choſes agréables.

Nous avons pluſieurs exemples de ces acclamations dans les Conciles Generaux. Les Peres du Concile de Calcedoine, aplaudiſſant à l'Empereur Marcien & à l'Imperatrice Pulcherie ſon Epouſe, s'écrierent tous d'une voix: *Marciano novo Conſtantino, novo Paulo, novo David multos annos, &c.* Marcianus *novus Conſtantinus. Pulcheria, nova Helena: Zelum Helena tu ſecta-*

ris. Vestra vita munimen cunctorum est : Vestra fides, Ecclesiarum gloria est.

Il y avoit aussi chez les Romains des imprecations contre les Tyrans, & l'on y disoit anatheme dans les Synodes aux impies & aux Heretiques : *Severum Manichæum ejice, &c. Effodiantur ossa Manichæorum, &c. Hosti Patriæ honores detrahantur, Parricidæ honores detrahantur, &c.*

Officium nominalium. C'étoit encore un devoir que les Romains rendoient à leur amis, d'aller chez eux lorsqu'ils donnoient le nom à leurs enfans ; ce qui se faisoit quelques jours après leur naissance. *Plutarchus auctor est apud Romanos masculis quidem septimo die, fœminis octavo die tantum imponi solita fuisse.* On donnoit trois noms aux Citoïens, mais on n'en donnoit qu'un seul aux Esclaves. *Ingenui triplicem appellationem induerunt, prænomen, nomen & cognomen ; servi unico nomine designabantur.*

—— *Tria nomina nobiliorum,*

dit Ausone *in Grypho.*

On renouvelloit cette Fête tous les

ans. *Capitolinus in Claudio Albino docet lustrico die propinquos & familiares vocatos fuisse ad Epulum in nominalibus* ; & c'est ce que les Auteurs Latins apellent *dare natalitia*. Ciceron dans la seconde Philippique : *Hodie non descendit Antonius, cur ? dat natalitia in hortis, &c.*

Officium agnoscendorum liberorum. Quand il naissoit un enfant, le Pere le reconnoissoit pour tel, en presence de ses amis, qui tenoient à honneur de servir de témoins en cette occasion, ce qui faisoit plaisir aux Parens. *Author est Suetonius in vita Augusti illum ex nepte Juliâ editum infantem agnosci aliquò vetuisse.*

Les Peres qui reconnoissoient leurs enfans, le devoient faire par un acte public qu'ils signoient : coûtume dont nous avons retenu quelque chose dans l'Eglise, où l'on enregistre les noms des Peres & des Meres & des Enfans que l'on batise.

Officium advocationis. Les Romains par devoir & par amitié, se chargeoient de la Cause de leurs amis lorsqu'ils étoient poursuivis en Justice, soit civilement ou criminellement ; mais d'ordinaire c'étoit dans les affaires criminelles,

& quand il y alloit de la vie ou de la liberté. Ils ſolicitoient les Juges, & tâchoient par des prieres & des ſoumiſſions de les porter à la compaſſion envers le coupable.

Officium deductionis & ſalutationis. C'étoit là proprement le devoirs des cliens; c'eſt-à-dire, ſelon le langage des Romains, de certaines gens ou créatures, pour parler à nôtre mode, qui faiſoient cortége aux Magiſtrats & aux Candidats dans la pourſuite des Magiſtratures. Quelquefois les amis, quoique de qualité, rendoient ce ſervice à leurs amis. Le jeune Pline témoigne qu'il l'avoit fait en quelques occaſions.

Officium funeris. Les amis chez les Romains, ſe faiſoient un devoir d'aſſiſter leurs amis à la mort, de leur fermer les yeux, & de leur couvrir le corps:

Tunc quoque cura fuit partes velare tegendas Corporis.

Corneille Tacite parlant d'Agricola ſon gendre, marque comment l'on ſe comportoit en ces occaſions. *Tu felix Agricola, non tantum claritate vitæ, ſed etiam opportunitate mortis feliciſſi-*

mus ; ſed mihi auget moleſtiam quod aſſidere valetudini, fovere deficientem, ſatiari vultu & complexu non contigit. Excepiſſem certè mandata voceſquè quas penitus animo figeremus.

Enfin le dernier devoir qu'on rendoit à ſes amis défunts, c'étoit de conduire leurs corps au bucher, d'en recueïllir les cendres dans des urnes, & d'enfermer ces urnes avec des lacrimatoires dans leurs ſépulcres.

Les devoirs qu'on rendoit aux morts ne ſe bornoient pas là, on alloit prier pour eux ſur leurs tombeaux, & on y offroit des Sacrifices, on y répandoit des liqueurs, & on y jettoit des parfums; perſuadez que ces pratiques Religieuſes adouciſſoient les peines des morts & abregeoient la durée. Les arbitres de la Religion en avoient reglé les ceremonies : de là ces formules que l'antiquité nous a conſervée, *quiſquis es parcè manibus, & maledicere noli. Adeſtè ſuperi . . ita peto vos manes Sanctiſſimos, Commendatum habeatis meum conjugem, & velitis illi indulgentiſſimi eſſe.* Les Sacrifices que les Romains offroient pour les morts, ſe nommoient *Juſta.* Les Grecs avant eux en avoient auſſi un pour les morts, qui

étoit apellé πλεμ, que Platon disoit être très-propre à purifier les ames, & à les rétablir dans leur premiere innocence.

¶ Quand la nature forma Christine Reine de Suede héroïne de ce siecle, elle chancela dans son Ouvrage. D'abord elle vouloit faire une femme, puis un homme, & enfin retournant à ses premieres idées, elle fit une femme; mais un peu extraordinaire. Sa figure hommasse, son air cavalier, le mépris qu'elle faisoit des femmes, & l'affectation qu'elle avoit pour les sciences, la distinguoient du reste de son sexe; mais aussi d'autres qualitez d'humeur & d'inclination la raprochoient de ce sexe, & la confondoient même avec la plûpart des autres. Si c'étoit l'héroïsme qui la tenoit, que ne se mettoit-elle à la tête d'une Armée? L'héroïsme ne se termine pas à une cavalcade, à courre le Cerf, ni à faire un coup de pistolet. Si elle vouloit commander & donner sur le Trône des exemples d'une sage politique, que ne se conservoit-elle dans son poste; & comment a-t-elle pris le change que lui a donné un habile Prince? Peut-être que la Religion l'a obligée à faire cette démarche; mais si c'étoit la Religion, que ne se retiroit-

elle dans un Convent aux pieds des Autels, pour y refermer par sa pieté la plaie qu'elle s'étoit faite à elle-même par son abdication précipitée ? Elle s'en est consolée en quelque sorte par l'empire qu'elle prenoit sur les gens de lettres, dont elle se joüoit comme la fortune se jouë des hommes, les élevant & les abaissant selon ses humeurs & ses fantaïsies. Tantôt elle témoignoit avoir une grande vénération pour les sciences, & tantôt elle les regardoit comme des songes & des rêveries, se contentant d'en prendre la superficie & d'en laisser le fond aux gens de l'Ecole. Néanmoins la facilité qu'elle avoit de parler trois ou quatre Langues, & de faire naître des questions & des doutes sur toutes sortes de sujets, la faisoient passer pour un prodige de connoissances & de lumieres. Toûjours flatée & toûjours se flatant elle-même, il n'y a eu que trois hommes qui lui ont arraché son estime, M. le Prince par ses actions héroïques; le Cardinal de Rets par les rares qualitez de son esprit, & le Cardinal Azolini par ses complaisances.

On a dans *La Corte di Rima*, un Portrait de Christine Reine de Suede, assez ressemblant à celui-ci. Il y a une

particularité dans le Voyage d'Eſpagne, donné au public par Madame la Comteſſe de Launoy, qui mérite bien d'être relevée, puiſqu'elle nous découvre le myſtere de l'abdication que cette grande Princeſſe fit de ſes Etats à la vûë de toute la terre. On avoit toûjours crû que cela s'étoit fait par dévotion, comme elle le proteſtoit elle-même avec des ſoûpirs & des larmes; mais on y découvre que ſon Couſin Charles Guſtave Palatin du Rhin, l'homme du monde pour qui elle avoit plus d'averſion, ayant eu l'adreſſe de faire déclarer, que ſi la Reine Chriſtine vouloit ſe marier, elle le choiſiroit pour ſon Epoux: le dépit la prit, & elle aima mieux renoncer à la Couronne, que de ſe marier contre ſon gré.

Cette Reine étant à Fontainebleau, condamna & fit executer à mort Monaldeſchi Gentilhomme Italien ſon Domeſtique. Un coup ſi hardi donna lieu à pluſieurs Queſtions de Droit. 1. Savoir, ſi un Souverain dans le Royaume d'un autre Souverain qui lui donne l'hoſpitalité, a droit de vie & de mort ſur ſes propres Domeſtiques, en cas de forfait. 2. Si ce Souverain peut faire mourir un criminel ſon domeſtique, qui eſt ou le ſujet du Prince chez qui il demeure, ou le

ſujet d'un Prince étranger : Et en troiſiéme lieu, ſi un Prince qui a renoncé au Sceptre & à la Couronne, peut prétendre avoir encore, nonobſtant ſon abdication *Jus gladii*, c'eſt-à-dire le pouvoir légitime de faire executer à mort ſon domeſtique pour ſujet d'infidelité, ou d'attentat en ſon honneur ou en ſa perſonne.

¶ *De Poëmatum cantu & viribus rythmi.* On voit dans cette Diſſertation qui nous vient d'Angleterre, que l'ancienne Muſique a cet avantage ſur la Muſique d'aujourd'hui, que les Vers ſe faiſoient pour la Muſique, & qu'au contraire la Muſique ne ſe faiſoit pas pour les Vers, comme cela ſe pratique parmi nous ſans raiſon. D'ailleurs les Poëtes gardoient dans leurs Vers avec exactitude la quantité que nous ne gardons point, & ſans laquelle les Vers ni la Muſique ne ſauroient plaire ni contenter l'oreille. *Cantus ſubſiſtere nequit ſi nulla obſervatur ſyllabarum quantitas : eo verò ſublato, tollitur quoquè Poëſis, cùm Poëma non ſit, quod cantari non poſſit.* L'Auteur ſupoſe que les Vers ſont faits pour être chantez, & que s'ils ne ſe peuvent chanter, ce ne ſont point des Vers. En effet, on croit qu'Homere avoit com-

posé ſes Vers pour être chantez, & qu'il les chantoit dans les carrefours & dans les ruës.

Le même Auteur blâme les diminutifs que les Italiens affectent juſqu'à donner de l'ennui & du dégoût. *Eſt quidem verum, Ita'os cum blandientibus iſtis abundent vocabulis, ſæpè in his nimium laſcivire, & non Ionas tantum, ſed & quoſdam olim Afros, præcipueque Apuleium, adeo hac in parte eſſe ridiculos, ut delicatis nauſeam, moroſis etiam bilem moveant.* Homere s'eſt entierement abſtenu de ces diminutifs qui n'ont nulle grace dans le genre ſérieux, & qui dans tout autre genre dégénérent en badinerie.

Certainement il ſeroit ſouhaitable que nos Poëtes qui compoſent des Vers pour être chantez, fuſſent Muſiciens; ou que nos Muſiciens étant Poëtes, compoſaſſent les Vers qui doivent être chantez.

Nous avons dans les Obſervations de M. Ménage ſur la Langue Françoiſe, une Diſſertation touchant les *Diminutifs*, dans laquelle il fait voir, que non ſeulement les Italiens, mais auſſi les Grecs, les Latins & les François uſent ſouvent des Diminutifs, & que c'eſt une

neceſſité d'en uſer ; parce que, dit-il, *comme les choſes magnifiques doivent s'exprimer avec des termes magnifiques, les petites doivent s'exprimer avec de petits mots.*

¶ Je ne ſaurois être de l'opinion d'Onuphre, & quelques autres, qui raportent l'origine de la Langue Italienne aux Lombards. Brerewod prétend que cette Langue eſt beaucoup plus ancienne. Juſte Lipſe témoigne qu'il ſe trouve dans la Bibliotéque du Roy un Acte public écrit en langue Italienne du tems de Juſtinien I. c'eſt-à-dire, bien auparavant l'arrivée des Lombards en Italie, qui fut environ l'an 570. Il y a grande aparence que la langue Italienne étant redevable de ſon origine à la Langue Latine, s'eſt formée à meſure que la Latine s'eſt corrompuë ; & que la corruption s'étant augmentée à l'excès lorſque les Lombards ſe ſont répandus dans l'Italie, la Langue Italienne a commencé à faire corps, & à ſe diſtinguer de la Langue Latine. Les ſavans & les plus honnêtes gens parloient Latin ; mais le peuple parloit Italien, ou pour mieux dire un Latin corrompu, juſqu'à ce que le Latin pur relegué dans les Colleges & laiſſé à l'Egliſe, tous univerſellement parlerent Italien,

Italien, les esprits polis travaillant de jour en jour à donner une belle forme à ce langage, des régles pour le bien parler & le bien écrire.

On peut penser que la même chose est arrivée à l'égard de la Langue Espagnole & de la Françoise, qui sont sorties du Latin, excepté qu'il se trouve plus de mélanges des Langues Barbares dans l'Espagnol & le François, que dans l'Italien, où il ne paroît gueres que du Latin corrompu : en effet, il se trouve dans l'Espagnol beaucoup d'Arabe, & le François conserve encore quelque chose des Gots & du langage ordinaire de la Nation, joint à un grand raport à la Langue Grecque.

¶ Nous sommes arrivez aujourd'hui à un point, que nous avons assez de Livres en nôtre Langue sur toutes sortes de sciences, pour former, je ne dis pas un Régent ni un savant de College; mais un honnête homme qui sait bien parler de toutes choses, sans recourir au Grec ni au Latin. Ce que l'on aporte du College est d'ordinaire si peu de chose, que si l'on savoit jusqu'où va ce peu, personne ne regretteroit de n'y avoir point étudié. Je puis même assurer en mon particulier, que de plus de dix mille jeunes

garçons avec qui j'ai couru cette carriere pendant ſept ou huit ans, je n'ai connu que M. le Comte de Treville qui ſoit parvenu à une érudition profonde ; & deux ou trois qui ont réüſſi dans les belles Lettres, & quelques Docteurs qui ſe ſont confondus avec une infinité d'autres ſans réputation & ſans nom ; mais tout le reſte a perdu ce qu'il avoit acquis, ou n'a rien acquis davantage.

On peut fort bien aprendre aujourd'hui ſans Grec ni Latin, toutes les parties des Mathématiques, & toutes celles de la Philoſophie ancienne & moderne ; l'Hiſtoire univerſelle, la Chronologie, la Géographie, la Rhétorique, la Poëtique, & même ce qu'il y a de principal dans la Religion Chrétienne, & dans toutes les Religions du monde, qui ſont ou qui ont été.

Je croi qu'avec ces connoiſſances, un eſprit bien fait en vaudra bien un autre, qui ne ſachant qu'un peu de Latin & de Grec, vient charger une converſation de quelques Paſſages découſus d'Homere, d'Iſocrate, de Virgile, de Ciceron, &c. Il y en a même de certains à qui il auroit été avantageux de n'avoir point ſû les Langues ſavantes, ſoit pour les mœurs,

parce qu'ils auroient eu moins de vanité, ſoit pour l'eſprit qui n'auroit pas été ſe gâter dans des lectures qui ne lui convenoient point. Nôtre Ronſard eſt un bon exemple de ce deſordre: Tout ſeul il auroit mieux valu qu'avec tout cet équipage de Latin & de Grec pillé de côté & d'autre, qu'il a fouré dans nôtre Poëſie Françoiſe, dont il a fait une Epouſée de Village, à qui ſans raiſon il a ôté la Robe de Serge & le Bavolet, pour lui donner des tours de Théatre qui ne lui ſiéent point. Racan, de Letoille, & quelques autres ſans Grec ni Latin, ont damé le pion au bon-homme Ronſard.

Nous avons vû M. de Vardes, ſans aucun ſecours de College, avoit acquis une érudition fort étenduë & parfaitement bien choiſie, qui le faiſoit aller de pair avec les Savans dans les converſations des gens du métier. Souvent il ſe débaraſſoit mieux d'une queſtion de Philoſophie, ou de Géometrie, que les plus habiles qui avoient lû Ariſtote & Euclides en eux-mêmes; c'eſt-à-dire, dans leur langue originale. D'ailleurs, M. de Vardes n'aïant pas le faſte que donne la connoiſſance des Langues ſavantes, veilloit davantage ſur lui-même, & n'aïant

point de mots extraordinaires à donner, penſoit plus exactement à païer par des raiſons & des choſes. D'ordinaire les Savans qui n'ont pas aſſez travaillé à ſe perfectionner le jugement, ſe trouvant preſſez par de bons eſprits, & ne ſachant par où ſe ſauver, jettent du Grec & du Latin à la tête des gens, étourdiſſent les ſots qui n'ont pas la force de les arrêter tout court.

Nous avons vû M. Conrard avec ce bon ſens tout ſeul donner des leçons à l'Académie Françoiſe, dont il étoit un des membres; & faire paſſer à la coupelle des Ouvrages ſur leſquels des Savans hériſſez de Latin & de Grec, auroient ſué ſans y trouver de quoi mordre.

Ce n'eſt pas que je veüille blâmer ceux qui ſavent les Langues, & qui ſe chargent de la lecture des Auteurs Grecs & Latins. Il y a des conditions où cela eſt neceſſaire: mais je dis qu'il y en a auſſi où l'on peut fort bien s'en paſſer; & qu'en quelque condition que ce ſoit, je préfererai toûjours un habile homme en François, à un ſot en Latin & en Grec, & même en Hebreu & en Arabe.

¶ *Hugonis Grotii Epiſtolæ ad Gallos.* Quoique Grotius ait réuſſi en tous les

genres d'écrire, qui ſervent d'exercice aux beaux Eſprits & aux Savans, on prétend que c'eſt principalement dans ſes Vers & dans ſes Lettres qu'il ſe ſurpaſſe lui-même. Je n'ai gueres vû de ſes Vers, mais j'ai lû avec un ſingulier plaiſir ſes Lettres *ad Gallos*. Les plus belles de ce Recuëil ſont les dernieres depuis environ le tiers du Livre, principalement celles qu'on peut apeller *Lettres d'érudition*. Les autres qui ſont de compliment ou de nouvelles, me paroiſſent les moins conſidérables.

On trouve dans les premieres de fort bonnes remarques Critiques ſur divers Ouvrages des Ecrivains celebres de ſon tems : ce qui peut beaucoup ſervir à la connoiſſance de l'Hiſtoire de la Litterature. Par exemple, il nous avertit en parlant de l'Hiſtoire d'Angleterre de Cambdenus, que dans cet Ecrivain, *extra Elizabetham nihil eſſe hiſtoricum, niſi quod accuratiſſimam quam dedit Britanniæ deſcriptionem obiter incurrit*. Il dit de Bacon, *Baconi habemus librum ſanè magno judicio ſcriptum de rebus Henrici VII*. Tout ce qu'il dit touchant *Nicolaus Damaſcenus*, eſt très-remarquable. L'éloge qu'il fait du Lexicon de Spelman eſt très-ſincere & veritable :

De Spelmanni Lexico partem priorem vidimus ſanè utilem, & in Saxonicis maximè vocibus accuratam. Il dit en parlant du ſavant Pére Petau : *Vranologium Petavii opus, etiam in hoc utile quod ſcriptores optimos repertu raros promiſcui uſus fecit* ; Et d'un autre ſavant Jeſuite d'Italie qui avoit compoſé un Livre de Philoſophie Magnetique : *Nicolai Cabei Ferrarienſis Societatis Jeſu. Philoſophia Magnetica, liber omnino dignus eſt qui legatur, &c.* Et enfin du Pere Sirmond, *Sirmundi magna ſunt in litteras merita, quibus ſi Theodoretum addiderit, inverecundum ſit ab ipſius ſenectute amplius aliquid poſtulare.* Il dit de M. Rigauls : *Tertulliani Editio, quam curat Rigaltius quin elegantiſſima ſit futura, non dubito. Unum velim in ſenſibus ejus ſcriptoris explicandis, tantùm Rigaltio concedi libertatis, quantùm ſuis temporibus ſibi ſumpſit ipſe Tertullianus.* Et dans un autre endroit : *Rigaltio opto Tertulliani liberam ab Epiſcoporum ſupercilio.* Cette liberté de tout dire, que Grotius ſouhaitoit dans M. Rigault, ne lui a pas manqué.

Il ſeroit trop long de marquer tous les endroits des Epîtres de Grotius qui nous

inſtruiſent de la Litterature de ſon tems ; mais en voici un que je ne ſaurois laiſſer échaper, c'eſt quand il parle de *Petrus Aurelius* & du ſujet de ſon Livre. *Controverſia in Anglia nata in Galliam tranſiit. Sed quis tandem ille Petrus Aurelius? an Sancyranus, an de ſancto Germano, an alius? Mirarer ab Epiſcopis veſtris tam malè vindicari vindicem ſuum, niſi jampridem vidiſſem eos dignitatis ſuæ eſſe immemores.* Il ajoûte dans un autre Lettre : *Sicut autem immanis eſt Jeſuitarum in illis ſcriptis irreverentia in Galliæ Epiſcopos, in Theologos Sorbonicos, ita & mihi Aurelius interdum ſuffl aminis egere videtur. Nam quorſum tantus Suarezii contemptus, hominis, ſi quid rectè judico, in Philoſophia, cui hoc tempore connexa eſt Scholaſtica Theologia, tantæ ſubtilitatis, ut vix quemquam habeat parem? Quid attinet Moliniſtarum nomen Societatis toties ob icere, cùm ſi quid Molinæ exciderit periculoſius, id poſterioribus Jeſuitarum, precipuè Leſſii ſcriptis ſit caſtigatum.* Il avouë que Molina avoit excédé, mais il veut que ſes excès aïent été corrigez par Leſſius. C'eſt comme Arminien que Grotius parle, c'eſt-à-dire, comme un Théologien qui ne

s'accommode pas de la doctrine de S. Auguſtin.

¶ *Conradi Hereſbachii J. C. Hiſtoria Anabaptiſtica de factione Monaſterienſi an.* 1536. Cette Hiſtoire des Anabaptiſtes de la faction de Munſter eſt écrite d'une façon obſcure. L'Auteur y affecte des mots extraordinaires & tirez du Grec, que la plûpart des gens n'entendent point : ce qui ne convient nullement à une Hiſtoire qui étant écrite pour tout le monde, doit être très-claire, & dans les paroles & dans le ſens. Que cela ſoit dit en paſſant, pour ſervir d'avertiſſement à de certaines gens qui ſe mêlent d'écrire l'Hiſtoire, de porter leurs Amphibologies & leurs Enigmes ailleurs.

¶ Je ne ſai pourquoi M. de Thou, dans l'endroit de ſon Hiſtoire où il parle de Marie Stuard, préfere le témoignage de Buchanan (*quamvis interdum libertate genti innata contra Regium Faſtigium acerbior*) aux Memoires très-fidelles que le Roy Jacques fit dreſſer pour le conduire dans ce travail ? Caſaubon dans quelques unes de ſes Lettres, raconte la choſe de façon, qu'on ne ſauroit preſque excuſer M. de Thou de n'avoir pas ajoûté foi à des Mémoires

res recueïllis âvec tant d'exactitude & de ſoin.

Noviſſimis Litteris ſpem tibi feci Commentariorum, quos Rex ad te mittere cogitat, rerum ad matrem pertinentium..... Per annos narratio eſt diſtincta à principio regni Elizabethæ.

Cottonus Nobilis Anglus in Hiſtoria pergit ad te mittenda.

Sereniſſimus Rex audito accepiſſe te Hiſtoriam à ſe miſſam, lætus eo nuncio, juſſit ſerio tibi confirmare, omnia eſſe vera quæ decem illis libris continentur, cætera promittit ſe miſſurum.

Spero te poſt menſes oppido paucos tomum alterum, qui pertingit uſque ad cædem Mariæ, eſſe habiturum. Nam & Rex id me juſſit ad te ſcribere; & auctor hujus Hiſtoriæ vir nobilis Cotton confirmavit penè jam ad umbilicum eam partem eſſe adductam. Tuæ poſtea partes erunt, poſtquam omnia conſecutus fueris quæ hinc ſperare potes, ita rem temperare ut neque veritatem prodas & oſtendas tamen habuiſſe te magni hujuſce Regis rationem. Is mihi non ſemel ſanctè affirmavit non permiſſurum ſe ut aliquid hinc ad te mittatur, de quo non conſtet ſibi liquido id eſſe veriſſimum. Il paroît par ce

que Casaubon dit ensuite, que M. de Thou ne goûtoit pas tout-à-fait les Mémoires qu'il avoit déja reçûs. *Memini tamen eorum quæ nuper in quadam familiari Epistola scribebas, neque dubito plus satis fore tibi negotii ut* σεργῶ φυσικὴ ἐτῆ *fiat satis. Sed facile invenies qua prudentia es* ἐκ τῆς ἀπόρων πόρον.

Habes alterum tomum Historiæ Cottonianæ. Sperat Sereniss. Rex multa hîc te inventurum, quæ ad magnum opus tuum faciant. Jussit ergo me verbis suis rogare huic scriptioni fidem habere ne verearis. Omnia sibi lecta, expensa & dijudicata esse.

Je ne doute point que M. de Thou, judicieux comme il étoit, n'ait eu des raisons pour ne se pas fier aux Mémoires du Roy Jacques : mais il me semble qu'il s'en devoit expliquer devant le Public.

¶ *Isaaci Casaubon Epistolæ. Hagæ Comitis* 1638.

Joh. Frederic. Gronovius a eu soin de cette Edition des Lettres de Casaubon, qu'il a données au Public ; mais comme il y a plusieurs choses que l'on n'entend point, & qui sont des énigmes pour le Lecteur, il faut recourir à la clef de ces Lettres, laquelle se trouve parmi les

Opuſcules de M. Colomiez ; & qu'il faudra faire imprimer avec ces mêmes Lettres, ſi jamais on en fait une ſeconde Edition.

Elles ſont toutes parfaitement belles, & je ne crains pas de les mettre au rang de celles de Grotius & de Scaliger pour l'érudition, & même un peu au-deſſus pour la facilité & la netteté du ſtile qui eſt tout-à-fait epiſtolaire & nullement guindé.

Il y a cent remarques à faire dans ces Lettres de Caſaubon. Il y parle en pluſieurs endroits du deſſein qu'il avoit pris d'écrire contre Baronius, & il déclare que non ſeulement il s'y étoit porté de lui-même, mais qu'il y avoit été encore pouſſé par l'Ordre du Roy Jacques I. d'Angleterre.

Il y découvre un vilain tour que lui fit un ſavant Anglois nommé Montaigu, qui jaloux de cette entrepriſe mit la main à la plume, & refuta les Prolegomenes de Baronius, ſuivant le plan de Caſaubon, dont il y a aparence qu'il avoit eu communication : mais on empêcha l'Edition de cet Ouvrage.

Ce Montaigu étoit un étrange homme, qui traitoit les autres Savans du haut-en-bas, témoin ce qu'il diſoit de

Scaliger : *Scaliger fuit præceps Grammaticus, ſtultus Philoſophus, furioſus Mathematicus.*

Le deſſein de Caſaubon étoit d'opoſer aux douze Volumes de Baronius douze Livres d'Obſervations pour le refuter. *Putavi optimum factu, ut ad certa capita referrentur, quæ in tomis Annalium Baronii merentur reprehenſionem.... Duodecim tomis totidem Libros oppono: neque intactum quicquam relinquo. Pudet dicere, quas fraudes viri gravis deprehendam & quam frequentes.*

Le bon homme s'étoit imaginé qu'il effaceroit par ſa Critique, la gloire & la réputation de nôtre ſavant Analiſte; mais il ſe trompa, & eut bien de la peine à ſauver ſon honneur dans cette entrepriſe qui ne lui réüſſit pas au jugement même des Savans de ſon parti. *Spero, ſi incœptis ſuperi faverint, id me aſſecturum, ut eorum Annalium admiratores ſuæ pudeat ſtultitiæ.* Cela nous aprend que quelqu'aſſuré que l'on ſoit de ſon fait, il ne faut ſe vanter de rien, juſques au jugement du Public. M. Colomiez eſt peut-être le ſeul, qui ne ſauroit démordre de la rare eſtime qu'il fait, des Obſervations de Caſaubon contre Baronius.

Le Pere Pagi a entrepris depuis ce tems là à faire la critique des Annales de Baronius ; mais quoiqu'il ait relevé dans cet Auteur pluſieurs fautes, qui font voir qu'un ſeul homme ne peut pas tout ſavoir ; on convient cependant que Baronius a rendu à l'Egliſe un des plus importans ſervices qu'un Savant puiſſe lui rendre, & que ſes Annales ſont un des plus beaux ouvrages qui ait jamais été entrepris.

¶ Preſque toutes les particularitez de la Vie de Voiture ſe trouvent dans ſa Pompe Funébre, joli Ouvrage de l'invention de *M.* Saraſin. J'y ajoûterai ici quelques traits qui ne ſont pas connus de tout le monde.

Chavaroche Gentilhomme du Limoſin, & Intendant de la Maiſon de Ramboüillet, aïant une jalouſie enragée contre Voiture, l'obligea à tirer l'épée, & le bleſſa legerement à la cuiſſe. Mademoiſelle de Ramboüillet qui a été depuis Madame de Grignan, outrée de l'inſulte faite à Voiture, vouloit faire jetter Chavaroche par les fenêtres ; mais avec le tems les choſes ſe réconcilierent, & Voiture tournant la choſe en raillerie, ne ceſſa point de harceler Chavaroche. Cela ſe connoît par la Lettre qu'il lui

adreſſe, & qui commence par ces paroles : *Sachant combien vous aimez les procès, & combien vous m'aimez auſſi, &c.* Il lui promet qu'en récompenſe des bons ſervices qu'il attend de ſa vigilance, il ne l'apellera plus *Pourceau*, & lui donnera la premiere *Chapelle* qui ſera à ſa nomination : ce qu'il diſoit malicieuſement, parce que Chavaroche étoit fort friand de ces Chapelles, & qu'il en poſſédoit deux ou trois qui ne l'incommodoient point.

Chavaroche étoit auſſi un grand plaideur, qui d'ailleurs ne manquoit pas de mérite ; mais ce n'étoit pas à l'égal de Voiture avec qui il ſe vouloit comparer. Il parloit facilement Italien & Eſpagnol, & avoit quelque teinture de Lettres. Je le voïois ſouvent ; mais en ce tems-là, l'âge l'aïant meuri, il ne parloit de Voiture qu'avec beaucoup d'eſtime & de tendreſſe, & nous conſeilloit la lecture de ſes Lettres, qu'il diſoit être inimitables en leur genre, qui n'a point d'exemple ni chez les Anciens, ni chez les Modernes.

J'ai apris du même Chavaroche, que l'Abbeſſe à qui Voiture adreſſe une Lettre pour la remercier d'un Chat qu'elle lui avoit envoïé, étoit Madame de Ram-

boüillet ſœur de Madame de Montauſier, & Abbeſſe d'Hieres proche de Paris; que le Corbeau que cette Dame lui avoit promis étoit celui-là même qui à ſa Pompe Funébre *jettoit des cris pitoïables*; & que pour *Poncette*, c'étoit la fille du Portier de l'Hôtel de Ramboüillet, dont Voiture dit ſi plaiſamment: *Si vous me donnez encore le Corbeau que vous m'avez promis, & ſi vous voulez m'envoïer un de ces jour Poncette dans un panier, vous vous pourrez vanter de m'avoir donné toutes les bêtes que j'aime.*

Le même Chavaroche m'a dit cent fois que Voiture étoit encore plus agréable dans la converſation que dans ſes Lettres, & qu'il ſavoit ſi finement mêler le ſérieux avec l'enjoüé, & paſſer d'une narration ou d'un conte à un autre, qu'on ne s'ennuïoit jamais avec lui.

Lorſque Madame la Marquiſe de Sablé aprit la nouvelle de la mort de ce galant homme, elle dit; *juſqu'à preſent je n'avois eu que de la crainte de la mort, mais puiſqu'elle m'ôte Voiture, je la veux haïr juſqu'au tombeau.* Madame de Saintot fut fort long-tems ſans ſe pouvoir mettre à l'eſprit que Voiture étoit

mort ; & durant plusieurs années, elle s'imaginoit voir toûjours son ombre, & s'entretenir avec elle.

Voiture a laissé deux filles, l'une qui est morte Religieuse, & l'autre que ses parens marierent.

Madame de Sablé étoit une Dame de grand esprit, & d'un très-rare mérite ; mais elle avoit une crainte si extraordinaire de la mort, qu'il n'y avoit invention au monde qu'elle ne mît en œuvre pour éviter ses pieges. Cela lui a réüssi durant plus de quatre-vingt ans à un point, qu'on auroit crû que la mort à son tour auroit eu crainte de Madame de Sablé. Mais à la fin ces deux ennemies se réconcilierent : Madame de Sablé prit la mort à gré, & la mort lui ferma paisiblement les yeux.

Monsieur de Voiture avoit vécu dans une grande familiarité avec Madame de Sablé, comme ses Lettres le témoignent. Cette Dame avoit accoûtumé de lui reprocher en riant, qu'il avoit une vanité de femme : ce qui marquoit fort bien son caractere. Il en rioit aussi lui-même, & ne croïoit pas que dans la profession qu'il faisoit d'aimer le monde & toutes ses affectations, ce petit reproche lui fût desavantageux.

Un Pere de l'Oratoire, ami particulier de Madame de Sablé, a fait son Eloge, & nous a donné quelques-unes de ses maximes, qui font voir la beauté de son esprit, la droiture de son cœur & la grandeur de sa belle ame.

¶ *Eryci Puteani Epistolæ.* Henry Dupuy Auteur de ces Lettres, en a divisé le Recuëil en plusieurs parties, auxquelles il affecte de donner des titres extraordinaires : ce qui me semble badin. Les deux premieres Centuries sont intitulées *Epistolarum promulsis*, comme si c'étoit de la Limonade ou quelqu'autre boisson agréable qu'il presentât au Lecteur. Il y a une autre Centurie qu'il apelle *Epistolarum Bellaria*, des confitures & des friandises que l'on sert à la collation ; & une à qui il donne le titre d'*Apophoreta*, ce mot est Grec, & signifie les presens qui se faisoient anciennement dans les festins, principalement aux jours des Saturnales.

Dupuy étoit un fort honnête homme, comme on le peut juger par ses Lettres. Juste Lipse l'avoit élevé, & il fut son successeur dans la Chaire d'éloquence à Louvain. Son plus grand soin étoit de former les mœurs de ses disciples, & de raporter leurs études à l'exercice de la

vertu : auſſi diſoit-il, ce qui n'a peut-être jamais été dit par aucun Maître : *Virtutem publicè doceo* : J'enſeigne la vertu publiquement, & il ajoûtoit, *Nonnullos etiam hæc nova induſtria mea cruciabit, quod ad virtutem litteras transferam.*

Ce Maître ſage vivoit d'une penſion médiocre avec ſa femme & un bon nombre d'enfans, mettant tout ſon plaiſir dans ſa Bibliotéque qui étoit fort bien garnie ; ce qu'il exprime joliment en ces termes : *Sine pompa foris, ſine luxu domi eſſe didici : omnem in libris ſtudiiſque voluptatem pono. Larem, ſi luſtres, nihil ornatius, ac ſplendidius Museo. Libros inſtruxi, ſed optimos & ſelectiſſimos quoſque. Ut ſcias quàm amœnus ſim, hortum etiam in Bibliotheca habere videor & antiquitatis flores. Hos carpo, hos ſpecto, his non uno modo fruor. Tantùm indulſi animo, ut non legere ſolum libros pulchrum putem, ſed poſſidere. Alium theſaurum æſtimare nondum potui.*

Il eſt ſurprenant qu'étant ſi curieux des Livres d'autrui, il ne ſe trouvoit pas chez lui un ſeul exemplaire de tous ceux qu'il avoit compoſez & mis au jour. Il a dit un bon mot en faveur des excellens

Imprimeurs, dans la Lettre qu'il adreſſe à un Imprimeur de Francfort : *Lucubrationes meas omnes elegantiſſimis tuis Typis lubens meritò addico, non tanquam beneficium dem, ſed tanquam accipiam. Magna pars Libri, atque adeo famæ, Typographus.*

¶ De tous les Parlemens où j'ai été, je n'en connois point où les Avocats ſe donnent plus de mouvement ſur le Bareau que dans le Parlement de Normandie, ni où l'on s'en donne moins que dans celui de Paris. Peut-être que la quantité des Cauſes dont les Avocats de Paris ſont chargez, les empêche de cultiver cette partie de l'Orateur, que les Romains ont portée juſqu'où elle ſauroit aller, comme nous l'aprenons de Quintillien qui s'eſt épuiſé ſur ce noble ſujet. Ciceron ſe plaint de cet abus qu'il faut abandonner au Théatre : *Motus & geſtus plus artis habet, quàm eſt Oratori ſatis.* Mais il y a une beauté de geſte, *geſtûs venuſtas*, comme parlent les Latins, qui étant jointe à une prononciation ferme & agréable, donne un grand relief à un diſcours bien compoſé.

Un Orateur immobile & qui prononce de mauvaiſe grace, me refroidit :

mais auſſi un Orateur qui fait trop le Comédien, diſſipe mon attention, & en occupant mes yeux, m'empêche de penſer à ſon diſcours, pour lequel je ſuis venu l'écouter.

J'ai vû autrefois à Roüen un Avocat celebre ſorti de nôtre Baſſe-Normandie, qui avoit toutes les parties d'un grand Orateur. C'étoit M. Greart homme bien fait de ſa perſonne, & qui plaiſoit dès qu'on le regardoit. Ses geſtes étoient grands, mais bien reglez, & faiſoient concert, pour ainſi dire, avec ſes beaux tons de voix, qui ſoûtenoient un éloquence naturelle, & qui couloit de ſource ſans nulle affectation. Ce fut lui qui preſenta au Parlement M. le Duc de Montauſier, lorſqu'il vint prendre poſſeſſion du Gouvernement de Normandie dont le Roy l'avoit honoré. Ce Seigneur avoit une délicateſſe d'eſprit ſi tendre, qu'il ſe ſentoit bleſſé des moindres défauts: & néanmoins il fut ſi content de la Harangue de M. Greart, que je lui ai oüi dire, qu'après la grace qu'il venoit de recevoir du Prince, rien ne lui avoit plû davantage que ce diſcours ſi élégant & ſi bien prononcé, ajoûtant pour comble de loüange, que Ciceron & le jeune Pline, s'ils avoient été pre-

ſens, en auroient eu de la jalouſie avec juſtice.

J'ai auſſi écouté dans le même Parlement, M. le Guerchois Avocat Général, homme d'une grande éloquence; mais d'une éloquence très-ſolide, qui étoit plus dans les choſes que dans la beauté de la déclamation qu'il avoit trop négligée, ne ſoûtenant pas aſſez ſa voix qui ne flâtoit pas les oreilles. *Grandis, & ut ita dicam, pudica oratio, non maculoſa, nec turgida, ſed quæ naturali pulchritudine exurgebat.* Il étoit fils d'un Pere, auſſi Avocat Général dans le même Parlement, & qui avoit eu la réputation d'être éloquent; mais non juſqu'au point de ſon fils. M. le Préſident de Franquetot le comparoit au vin de Champagne, qui eſt excellent au-deſſus de la barre; encore aſſez bon à la barre, mais qui au-deſſous s'affoiblit & a un mauvais déboire: C'eſt-à-dire, que cet Orateur, quand d'abord il jettoit ſon feu, charmoit; quand ce feu ſe ralentiſſoit, il plaiſoit encore un peu; mais ce feu éteint, l'Orateur ne faiſoit plus que languir, & le Bareau s'endormoit.

Un Avocat Général incomparable que j'ai connu dans le même Parlement, &

qui a ſuccedé à M. le Guerchois, ç'a été M. le Roux de Languerie, autrefois Conſeiller du Grand Conſeil, l'eſprit le plus net, le plus vif & le plus pénétrant, qui ait peut-être jamais paru dans le Parlement de Normandie.

Son éloquence étoit d'un caractere ſingulier, & qui eſt néanmoins le veritable caractere de l'éloquence des Avocats Généraux, *quæ habet majeſtatis ſuæ pondus.* Il y a une majeſté & une gravité dans cette eſpece d'éloquence, qui étant toute de lumiere & de raiſon, ne doit point ſe répandre en des diſcours vagues, & en une méchante affectation d'une érudition étrangere & ſouvent empruntée; & encore moins en des déclamations de College, en des ſophiſmes de mauvais Juriſconſultes, ni des ſubtilitez de chicane qui embroüillent les affaires, & ne forment point de veritables concluſions, qui tranchent les difficultez, & ſont pour ainſi dire, le germe des Arrêts.

M. de Languerie avoit le don des grands eſprits, qui conſiſte à dire beaucoup de choſes en peu de paroles. Il poſſedoit à un ſouverain degré, ce que les Romains apelloient *Imperatoria brevitas*; & il poſſedoit cette brieveté de

discours avec cette grace, qu'en resserrant ses paroles, il faisoit davantage valoir & reluire les raisons qui faisoient tout le corps de son éloquence.

Jamais personne n'a mieux entendu que lui à déduire un fait, & à le mettre dans son veritable jour, faisant parfaitement concevoir aux autres ce qu'il concevoit parfaitement lui-même. Sa méthode étoit après avoir tourné une affaire du côté qu'elle devoit être regardée pour en juger sainement, d'établir des principes inconteſtables dont il tiroit ses conclusions.

Ceux qui jugent des choses par la superficie, & qui ne les croïent solides qu'autant qu'elles brillent, ou qu'elles ébloüissent les yeux, disoient que cette maniere étoit trop seche, & qu'elle ne recuëilloit pas assez le Bareau; que c'étoit décider en Jurisconsulte, & ne pas parler en Orateur.

Mais il répondoit à ces gens-là ce qu'un Ancien disoit à de certains déclamateurs: *Pace vestrâ liceat dixisse, primi omnium eloquentiam perdidistis. Levibus enim atque inanibus sonis ludibria quædam excitando, effecistis ut corpus orationis enervaretur, & caderet.* Il ajoûtoit qu'un Avocat Général

n'eſt pas un déclamateur de profeſſion, qui n'a pour but que d'amuſer les Auditeurs & de contenter les oreilles ; que pour lui il ſe conſideroit dans ſa place, comme dans un degré éminent dont la dignité exigeoit de lui quelque choſe de plus grand & de plus noble ; qu'à la vérité il étoit obligé de dire tout ce qui ſert à affermir la bonté d'une Cauſe, mais qu'il n'en devoit pas dire davantage ; qu'il devoit citer le Droit, les Coûtumes, les Arrêts, les Ordonnances, quand la neceſſité le demandoit ; mais qu'à l'égard des lieux communs & des citations, ou mandiées, ou tirées d'un Auteur lû à la hâte, *cruda ſtudia*, il les négligeoit, comme ne contribuant rien ni à fortifier le bon droit, ni même à faire valoir la veritable éloquence, qui ne ſe pare pas de ces joïaux empruntez ; que pour lui il ne voïoit rien de plus ridicule que de citer ce qu'on n'a point lû, ou qu'on n'a lû que par les yeux d'autrui ; que par là on s'expoſe à faire mille bévûës, & à ſe faire moquer des habiles gens qui écoutent ; étant de notorieté publique, que de nos jours, un Avocat Général très-celebre avoit perdu une partie de ſa gloire, quand ſes ennemis ou ſes critiques eurent une fois découvert & publié, que

cette

cette grande érudition dont il faiſoit parade, étoit le fruit des veilles d'un docteur qui ſouvent le trompoit en ſe trompant lui-même dans ſes vûës & ſes conjectures.....

¶ On a toûjours parlé des Eunuques comme de gens plus lâches que des femmes. Cependant Ammian Marcelin raporte un fait qui marque un grand courage dans un homme de cette eſpece. Il dit que Mithridate durant la guerre qu'il avoit avec Pompée, aïant confié la Princeſſe ſa fille & le Château où il l'avoit renfermée, à ſon Eunuque Monophile, cet Eunuque ne voulut point rendre le Château à Manlius Priſcus qui l'en ſommoit de la part de Pompée qui venoit de gagner la bataille; mais qu'il poignarda la Princeſſe, & ſe poignarda lui-même pour ne point ſurvivre à la honte de Mithridate. Cette Hiſtoire eſt d'autant plus remarquable, qu'elle ne ſe trouve dans pas un autre Hiſtorien que dans Ammian; & pas même dans Appian, qui a écrit avec ſoin l'Hiſtoire de Mithridate, comme l'obſerve Reineſius dans l'une de ſes Epîtres.

¶ Le même Reineſius raporte une choſe que j'ai peine à croire, qu'un Danois nommé *Johannes Rhodius*, qui a

long-tems vécu à Padouë, où il s'apliquoit aux sciences, est l'Auteur des Livres que Tomasinus s'est attribuez, pour se fraïer un chemin au Cardinalat par de si beaux Ouvrages. Reinesius semble même insinuer que Tomasinus avoit promis un Canonicat à Rhodius, en reconnoissance d'un si grand present. Supposé que cela soit, je ne sai lequel est le plus blâmable ou du Tomasinus de s'être attribué l'ouvrage d'autrui aux dépens de sa conscience & de sa réputation, ou de Rhodius de s'être vanté d'avoir rendu ce service à Tomasinus; ce qui ne pouvoit être divulgué sans le perdre d'honneur? M. d'Ablancourt en usa bien mieux envers le Cordelier Dubosc, à qui il abandonna un bon Livre de sa composition; car il lui garda le secret, ce qui est d'un très-honnête homme; & il n'y a eu que le Cordelier qui par un autre trait d'honnêteté le découvrit au public, & en rendit la gloire à M. d'Ablancourt.

¶ On ne sait point au juste en quel tems on a commencé à user de *Bréviaires* dans l'Eglise. Aparemment ce n'a été que depuis que les Ecclesiastiques aïant négligé d'assister jour & nuit à l'Office Divin, comme le devoir les y obligeoit,

l'Egliſe condeſcendant à leur infirmité, a changé ce joug en un autre moins penible, qui conſiſte à reciter en particulier ce qu'ils étoient tenus de reciter ou de chanter en public. Et parce qu'il étoit impoſſible de tranſporter les Livres des Offices Divins, on s'aviſa d'en faire des Abregez ou des *Bréviaires*, qui ne contenoient qu'une partie de ce qui ſe recitoit dans l'Aſſemblée des Fideles.

Savoir ſi c'eſt Rome, ou quelqu'autre Egliſe qui a la premiere compoſé ces ſortes d'Abregez, c'eſt ce qu'on ne peut dire, le mot de *Bréviaire* ne ſe trouvant point dans les anciens Auteurs, ni même dans ceux du moïen âge, qui ont traité *de Divinis Officiis*. Nous avons un Livre François intitulé, *l'Arbre des Batailles* imprimé en 1493. & dédié à nôtre Roy Charles VI. par Honoré Bonnet Docteur en Droit Canon, où il eſt parlé du *Bréviaire*, ſelon la Remarque de M. Joly Grand Chantre de l'Egliſe de Paris, qui a traité de cette matiere très-doctement.

Un ſavant Antiquaire m'a aſſuré qu'il avoit vû dans quelques anciens Monaſteres, de ces ſortes d'Abregez de l'Office Divin écrits il y a environ trois ou qua-

tre cens ans ; mais qui n'ont point la forme des Bréviaires d'aujourd'hui, & n'en portent point le nom.

¶ *Hu*ᵇ*erti Langueti Epiſtolæ Politicæ & Hiſtoricæ ad Philippium Sydnæum Equitem Anglum, &c. Lugdun. Batav.* 1646. Cette ſeconde Edition des Lettres d'Hubert Languet eſt plus belle & plus correcte que la premiere de Francfort, aïant été revûë ſur un Manuſcrit fort correct de M. Sarrau Conſeiller au Parlement de Paris.

Les Lettres de Languet ſont écrites poliment en Latin, & méritent d'être lûës, & à cauſe des traits de l'Hiſtoire & de la Politique de ce tems-là qu'on y trouve marquez, & parce qu'il s'y rencontre des conſeils très-utiles au progrès des ſciences.

M. de Thou a fait l'éloge d'Hubert Languet, qui avoit le malheur d'être dans le parti Huguenot. Il avoit étudié ſous Melanchthon, & tenoit de lui la diſcretion dont il eſt loüé, de ne porter jamais jugement de perſonne. Néanmoins il parle avec beaucoup de liberté des Italiens & des Eſpagnols qu'il n'aimoit pas. Il dit de ceux-ci : *Sunt ſanè homines acuti & ingenioſi, ſed tamen ſunt inter ipſos plurimi qui plus habent*

in fronte quàm in receſſu, & plerumque nimia oſtentatione ſuam ſapientiam corrumpunt, ac fiunt putidi. Et à l'égard des autres, il prétend que leur politique eſt très-dangereuſe, & que tous ceux qui l'ont embraſſée ſe ſont perdus avec elle : *Quacumque ſane gentes meâ memoriâ uſæ ſunt eorum conſiliis in adminiſtranda ſua Republica, ea maximis calamitatibus patriam ſuam involverunt.* Il éleve les Allemans au-deſſus de toutes les Nations de l'Europe, pour la gravité des mœurs & pour l'honnête pudeur qui ſont, ſelon lui, leurs vertus dominantes : Témoignages qui s'accommodent fort bien avec la réputation qu'ils ont d'être de grands yvrognes.

Il remarque qu'à Prague tous les ans le ſixiéme Juin, jour auquel Jean Hus fut mis à mort, il ſe fait une Fête ſi grande & ſi ſolemnelle en l'honneur de ce Martyr, qu'elle ſemble tenir quelque choſe de l'ancienne ſuperſtition : *Ita autem celebratur ejus memoria, ut eares aliquid ſuperſtitionis mihi habere videatur.* Mais ces Meſſieurs ne craignent pas d'exceder dans les honneurs qu'ils rendent aux Saints de leur Martyrologe.

¶ *Laverna* étoit la Déeſſe des Larrons, qui s'apelloient dans les anciens

Auteurs Latins *Laverniones* ; parce qu'ils étoient ſous la protection de cette Déeſſe *Laverne*, à qui l'on avoit conſacré un bois proche de Rome, où ils s'aſſembloient pour partager leur butin. L'Image de cette Divinité n'étoit qu'une tête ſans corps. Il y avoit auſſi dans le même lieu un Autel dédié à la Fraude. *Nec leviori probitatis injuria, etiam Ara Fraudi, ibidem erecta.* Les Larrons faiſoient des vœux & des prieres à la Déeſſe, afin qu'elle leur procurât de bonnes priſes, *ut inſtituta ſua furandi ac mentiendi fortunaret.* Les Boucaniers de l'Amérique ont une pareille dévotion. Ils prient Dieu de tout leur cœur, quand ils vont en courſe, qu'il beniſſe leurs entrepriſes, leur donne bon vent & bonne fortune. Si nous ſavions ce que bien des gens demandent à Dieu dans leurs prieres ſecrettes, nous en trouverions quantité ſur ce ton-là, à ce que diſent quelques Poëtes. On y pourroit raporter les Oraiſons & les Méditations de Griffani, qui diſoit en ſortant d'une Egliſe, où il avoit été deux heures en prieres; je viens de faire une méditation qui vaudra deux millions au Roy, & à moi un cinquiéme ſur le total ; mais il faut, ajoûtoit-il, en ſoûpi-

rant, que j'avance mes deniers.

¶ *Memoires Hiſtoriques* d'Angleterre & d'Ecoſſe ſous les Regnes d'Eliſabeth, de Marie Stuard & de Jacques I. par Jacques Melvil Gentilhomme Ecoſſois.

Ces Memoires ſont d'autant plus recommandables, qu'ils contiennent des particularitez qui ne ſe trouvent point ailleurs. Les Hiſtoriens laiſſent ordinairement couler à fond les petites choſes, auſquelles peu de gens font reflexion, pour faire valoir les grandes que toute le monde ſait. Qu'on nous raconte les grandes & les pompeuſes, je le veux; mais qu'on n'oublie pas les petites quand elles ſont ſingulieres, ou qu'elles ont des conſéquences: comme celle-ci qu'obſerve Melvil, qu'à la ceremonie du Batême du fils aîné du Roy Jacques I. on plaça une chaiſe vuide au-devant de toutes les autres, pour marquer la place de l'Ambaſſadeur de France qui ne s'y trouvoit pas.

Les grands corps d'Hiſtoire nous aprennent l'origine & le progrès des Monarchies, la naiſſance, la mort des Princes qui les ont gouvernées, & les grands évenemens qui ſont arrivez pendant leur regnes; mais les Memoires

particuliers entrent dans des détails qui ſouvent piquent plus la curioſité que les évenemens mêmes ; ils découvrent quelquefois les motifs qui ont donné lieu aux batailles, aux priſes de Villes & aux révolutions ; l'Hiſtorien nomme les principaux Chefs qui ont commandé l'Armée ; l'Auteur des Memoires détaille des actions d'Officiers ſubalternes, qui ſouvent ont été l'unique cauſe de la victoire. En un mot, l'un fait connoître les perſonnages, l'autre les perſonnes; & je ne crois pas qu'on puiſſe bien ſavoir l'Hiſtoire d'un païs, ſi on a négligé de lire tous les Memoires, les Traitez, les Lettres des Ambaſſadeurs & des autres Miniſtres.

¶ M. Thevenot a publié depuis peu un Livre curieux, intitulé *l'Art de Nager*, démontré par figures. Avant cet Auteur, Evrard Digbi Anglois & Nicolas Winman Hollandois, en ont donné les préceptes, qu'il n'a fait que copier. Mais s'il avoit lû ce qu'Alphonſe Borelli en a dit dans ſon Livre *de Motu Animalium*, il n'auroit pas avancé comme il a fait, que les hommes nageroient naturellement comme tous les animaux, s'ils n'en étoient empêchez par la crainte qui leur groſſit le péril.

L'expé-

L'experience y eſt contraire ; qu'on jette à la Riviere quelque bête que ce ſoit, quand elle vient de naître, elle nage : cela eſt ſans contredit ; mais qu'on y jette un enfant qui n'eſt point encore capable de crainte, il ne nage point & ſe noïe. La raiſon de cela eſt, que la machine de l'homme differe beaucoup de celle des bêtes dans ſa ſtructure & ſa configuration, & auſſi ce qui eſt très-remarquable dans la ſituation de ſon centre de gravité. Les hommes ont la tête très-peſante, eu égard à tout le reſte du corps, parce que leur tête eſt remplie de beaucoup de cervelle, & qu'elle a beaucoup d'os & de chair, & nulles cavitez qui puiſſent être remplies d'air ; de ſorte que la tête ſe plongeant dans l'eau par ſon propre poids, le nez & les oreilles ſe rempliſſent, & le fort emportant le foible, l'homme ſe noïe & ſe perd. Mais les bêtes au contraire aïant la tête beaucoup plus legere à proportion que le reſte du corps, parce qu'elles n'ont gueres de cervelle, & qu'il ſe trouve des ſinuoſitez dans leur tête, elles tiennent aiſément le nez en l'air ; & reſpirant ſans difficulté, elles ne ſe noïent pas comme l'homme, par des raiſons de ſtatique qu'on ne ſauroit nier. Et en

effet, l'art de nager qui s'acquiert par l'exercice, consiste principalement à tenir la tête élevée au-dessus de l'eau, si bien que la bouche & les narines étant libres on respire aisément : car quant aux pieds & aux mains, il suffit de les remuer & de s'en servir comme de rames pour conduire le vaisseau.

¶ *Joachimi Vicofortii Epistolæ, cum responsis Gasparis Barlæi.*

Il nous est venu de Hollande une Traduction Françoises de ces Lettres de Wicquefort & de Barlée, qui ne fait gueres d'honneur au Latin de ces Messieurs.

Il n'y a rien d'utile ni de fort agréable dans ces Lettres. Il ne s'y agit que d'affaire de famille & de nouvelles de vieille date, qui ne nous aprennent rien du tout. Les bons mots qu'on y affecte, n'ont pas grand sel ; & je n'en trouve qu'un seul qui mérite d'être relevé ; c'est lorsque Wicquefort parlant de la Reine d'Angleterre, qui devoit amener la Princesse sa fille en Hollande pour y épouser le Prince Guillaume, il dit que ce voïage est d'autant plus incertain, qu'il dépend de trois choses les plus inconstantes du monde d'une femme, du vent & du Parlement d'Angleterre. *Precipuè quod*

totum hoc negotium pendeat à tribus inconſtantiæ ſymbolis, Fœmina, vento, Parlamento.

¶ Ce qu'on a dit eſt bien vrai, « que la ſageſſe toute ſeule ne ſuffit pas « au ſage ; & qu'il lui faut encore des « bagatelles pour l'aider chaque jour à « paſſer de certains vuides, que la ſageſ- « ſe ne ſauroit remplir. » Anne de Montmorency qui étoit le Seigneur de la Cour de ſon tems le plus ſage & le plus enfoncé en lui-même, avoit toutefois des momens où il ſe relâchoit & cherchoit à rire. Pour cela il nourriſſoit un fou nommé Thony, comme on nourrit un Singe, & quand il dînoit, il faiſoit mettre ce fou à une petite table à côté de la ſienne, & s'entretenoit joïeuſement avec lui. Il l'aimoit tendrement à cauſe de ſes jeux d'eſprit, & diſoit que c'étoit le plus fin courtiſan qu'il eût jamais connu. Ronſard par le commandement du Roy, fit l'Epitaphe de ce Thony comme du plus ſage perſonnage de France ; ainſi à la Cour il y a des folies ſages & heureuſes, comme il y a des ſageſſes malheureuſes & foles.

¶ Il n'eſt rien de plus trompeur que la phiſionomie, & ceux qui prétendent avoir l'art de connoître l'eſprit & les

mœurs des perſonnes par les traits de leurs viſages, ſe trompent ſouvent eux-mêmes, & ceux qui les croïent. Quelque choſe qu'on puiſſe dire, il n'y a point de regles certaines de cet art; & après les avoir toutes étudiées avec ſoin, je leur ai opoſé l'experience & mille exemples contraires qui leur donnent le démenti. Ce qui me donna la premiere fois ſujet d'y faire reflexion, ce fut la rencontre de deux freres, dont l'un avoit une phiſionomie très-heureuſe, & étoit un ſcélérat; & l'autre avoit une très-méchante phiſionomie, & étoit un parfaitement honnête homme. Depuis cet exemple, j'en ai entaſſé un grand nombre de ſemblables les uns ſur les autres, & j'ai trouvé que pour une fois qu'on rencontre bien à juger des gens par leur phiſionomie, il y en a ſix où l'on rencontre mal.

On me dira que cela eſt vrai à l'égard des mœurs, parce que l'éducation y aporte ſouvent des changemens notables; mais qu'à l'égard de l'eſprit qui ne ſe change pas ſi facilement par l'étude, & qui d'ordinaire avec les ſciences demeure toûjours le même, on peut recourir avec ſûreté à la phiſionomie pour en connoître les caracteres.

J'avouë ſans conteſter, qu'on juge plus facilement & plus ſûrement de l'eſprit des gens par la phiſionomie, que non pas de leurs mœurs : mais je ſoûtiens auſſi que l'on s'y trompe encore beaucoup, comme cela ſaute aux yeux de tous ceux qui ne veulent pas s'aveugler. Par exemple, qui auroit pris feu M. de Corneille ſur ſa phiſionomie, pour un eſprit rare & de la trempe de celui des grands hommes Grecs & Romains ? Et qui auroit dit, à voir M. de la Fontaine, que c'étoit un eſprit délicat, & capable de faire parler ſi finement les bêtes qui ne ſont pas faites pour parler ? Je ne penſe pas que jamais perſonne l'eût deviné.

La phiſionomie de M. Peliſſon, l'un des plus beaux génies du ſiécle, ne rendoit nul témoignage en ſa faveur ; & ſi l'on veut prendre la peine d'aller de phiſionomie en phiſionomie depuis le premier juſqu'au dernier des grands hommes que nous avons vû de nos jours, il ne s'en trouvera pas le tiers à qui l'on puiſſe faire juſtice ſur l'air & les traits du viſage.

Mais s'il y a une infinité de gens de grand eſprit, qui n'en ont pas la mine, il y en a encore plus qui paroiſ-

ſent avoir de l'eſprit, & qui n'en ont que médiocrement, ou point du tout. Il ne faut qu'un peu frequenter le monde, & y faire reflexion pour en être convaincu.

Néanmoins ſi tout n'eſt pas pour les phiſionomiſtes de profeſſion, j'accorde que tout n'eſt pas contr'eux. Mais je ne puis rien accorder à ceux de ce métier, qui veulent nous faire croire, que chaque homme a ſur le viſage le portrait *ad vivum*, d'une certaine bête entre une infinité, dont les inſtincts ont raport à l'eſprit & aux mœurs de cet homme, & le font connoître juſqu'au fond de l'ame.

Nous avons quelques Auteurs, principalement des Italiens, qui ſoûtiennent ce ſyſtême: mais ce qui donne grand ſujet de douter de la ſolidité de leur doctrine, c'eſt qu'ils réduiſent ces portraits de bêtes à un très-petit nombre; & qu'il eſt clair qu'y aïant autant de viſages différens, qu'il y a d'hommes au monde, il faudroit ſupoſer autant de ſortes de bêtes qu'il y a d'hommes, afin que chacun eût ſa bête dans le viſage ou dans la phiſionomie: ce qui n'eſt pas. Car il n'eſt point vrai qu'il y ait au monde autant d'eſpeces de bêtes, qu'il y a de dif-

férens visages d'hommes : ce qu'il faudroit supposer pour vérifier la proposition avancée. Je dis autant d'especes ; car une espece de bête toute entiere, comme de Loups, de Moutons, d'Aigles, de Balénes, &c. ne fait qu'un portrait, parce que d'ordinaire toutes les bêtes d'une espece se ressemblent : tous les Loups se ressemblent, tous les Moutons se ressemblent, tous les Chiens d'une même espece se ressemblent, &c. Et qui me fera croire, & supposé qu'il n'y eût au monde que trois cens millions d'hommes, qu'il y ait trois cens millions d'especes de bêtes sur la terre, dans l'air & dans les eaux ? Mais quand cela seroit, & que tout seroit égal de part & d'autre, qui au monde a une connoissance entiere & parfaite de toutes ces especes de bêtes, afin d'en faire une juste aplication au visage de cet homme que je considere, & dont je veux découvrir l'esprit & les mœurs par raport aux traits de l'espece de bêtes qui lui convient ? Vous voulez qu'un tel ressemble à un tel Oiseau ; mais peut-être ressemble-t-il mieux à un Poisson que vous n'avez jamais vû, & qui vit dans le fond des Mers Orientales où vous n'avez jamais été. Si cela est, voila tous vos préjugez par terre, ou

noïez pour jamais ; & quand cela ne ſeroit point, il eſt encore vrai de dire, que n'aïant pas une connoiſſance parfaite de toutes les eſpeces de bêtes qui ſont au monde, vous ne jugerez que témérairement & avec incertitude, quand vous jugerez qu'un tel reſſemble à une telle bête.

Mais d'ailleurs quand on vous accorderoit toutes ces choſes, qui vous a dit, par exemple, parce que feu M. le Prince de ..... avoit une phiſionomie qui tenoit de l'Aigle, que ce Prince avoit l'eſprit & les mœurs d'un Aigle ? Avez-vous bien étudié les mœurs & l'eſprit des Aigles, pour en faire une comparaiſon raiſonnable avec l'eſprit & les mœurs de M. le Prince ? Pour moi, s'il m'eſt permis de dire ce que j'en penſe, je tiens que les Aigles n'ont point du tout d'eſprit ; & que ce ne ſont au fond que des bêtes, fuſſent-ils couronnez ; & quant aux mœurs, je les tiens pour des Oiſeaux carnaſſiers, ou afin de parler plus honnêtement de ces Princes de l'air, pour des Oiſeaux de Proie : ce qui ne feroit pas grand honneur à M. le Prince. Car pour tous les contes qu'on nous fait des Aigles, je n'y ajoûte pas plus de foi qu'au conte de Peau d'Aſne & de ma mere l'Oye.

Et enfin, quand à toute extrémité, il faudroit juſques-là vous accorder tout ce que vous voudriez ; comment ſatisferez-vous les gens raiſonnables ſur ce que j'ai à vous dire en dernier lieu, qui eſt, que ſupoſé des mœurs & de l'eſprit dans les bêtes, il faut pour juger ſainement de leur eſprit & de leurs mœurs, en venir à la ſource de ces beaux talens, qui n'eſt autre choſe que la conformation & la diſpoſition du cerveau, du cœur & des autres principaux organes de ces animaux ? Or l'Anatomie, par laquelle nous connoiſſons ſûrement ces organes dans les hommes & dans les bêtes, nous y fait découvrir dans la plûpart de ſi grandes differences, que c'eſt ſe moquer que de les comparer enſemble : ce qu'il faudroit pourtant faire, pour être ſûr qu'un tel homme reſſemble à un tel animal. Car ſi les organes de l'un ne ſont pas conformes comme ceux de l'autre, il arrivera que le ſang & les autres humeurs étant filtrées autrement, le tempérament ne ſera pas ſemblable, & par conſéquent l'eſprit & les mœurs de cette bête & de cet homme ne ſe rencontrent point. Et en effet ; pour en revenir à nôtre exemple de M. le Prince, étant conſtant que les Aigles, comme les au-

tres Oiſeaux, ont le cerveau diſpoſé tout autrement que celui des hommes, & mis par la nature à la renverſe, il faudroit ſupóſer, afin qu'un Prince ſi ſage eût l'eſprit d'un Aigle, qu'il eût auſſi la cervelle renverſée, ce qui eſt ridicule à dire & à penſer; & que comme les Aigles, il n'eût ni imagination ni memoire, parce que les Aigles comme les autres Oiſeaux, ſelon les plus ſavans Anatomiſtes, n'en ont point; parce qu'ils n'en ont que faire, & que l'on vit fort bien ſans memoire ni eſprit dans le Roïaume *emplumé*.

Après cela, je n'ai plus rien à dire à Meſſieurs les Phiſionomiſtes de ce genre, ſinon ce que j'ai oüi dire à feuë Madame la Marquiſe de Sablé, en parlant à un jeune étourdi qui ſe mêloit en preſence de cette Dame d'un eſprit ſi ſolide, de faire remarquer des bêtes dans la phiſionomie des gens: *Mon Dieu, que de bêtiſe, que de bêtiſe!* J'y ajoûterai encore une reparie que fit un Philoſophe à ſon Ecolier qui le vouloit rendre ridicule, en lui diſant qu'il reſſembloit à un vilain animal. *Je ne ſai pas*, repartit cet homme ſage, *ſi je reſſemble à l'animal que vous me nommez, mais je ſai bien, & tout le monde en eſt d'accord, que vous*

reſſemblez à un ingrat qui eſt le plus mépriſable & le plus haïſſable de tous les animaux.

Laiſſons aux Poëtes qui diſent tout ce qui leur plaît pour enrichir leur Poëſie, & aux Diſeurs de rien, qui ne veulent jamais demeurer court, de ſoûtenir de ſemblables paradoxes. Encore les Poëtes judicieux y ſont-ils fort réſervez. M. Deſpreaux dans ſes Satyres, dit tout ſimplement, *un Chat eſt un Chat, & Rolet eſt un fripon*; & non pas *Rolet eſt un Chat*; quoique dans un ſens il l'auroit pû dire, mille expériences nous aprenant tous les jours que les Chats ſont de francs fripons: mais il n'avoit garde, parce qu'il étoit perſuadé par ſa raiſon, qu'une bête ne reſſemble qu'à une bête, & qu'un homme ne reſſemble qu'à un homme.

Polemon ancien Auteur Grec, a écrit de la Phiſionomie. Nous avons ſon Livre traduit de Grec en Latin par le Comte Charles de Montecuculli, qui l'a illuſtré par des Remarques ſavantes. J'ai lû le Livre & les Remarques avec attention; mais je n'y ai pas trouvé dequoi pouvoir contenter un eſprit raiſonnable touchant cette eſpece de Divination qui ſe fait par la Phiſionomie. Je dis Divina-

tion ; car assurément c'est deviner que de juger des gens par les traits du visage, & par le reste de l'habitude du corps, comme fait Polemon. On peut dire tout le contraire de ce que dit cet Auteur, sans se mettre en danger de se tromper plus souvent qu'il ne fait dans ses conjectures. Ce défaut ne lui est pas particulier ; tous ceux qui ont écrit sur ce sujet, ne sont pas plus sûr que cet ancien Rêveur. Aussi suis-je fort persuadé qu'il en est des Phisionomistes comme des Faiseurs d'Almanachs, qui ne hasardent pas plus de nous promettre du chaud que du froid, & du beau tems que du mauvais.

¶ Les Grecs & les Romains qui ont été assez constans dans leurs manieres de s'habiller, aussi-bien que les Orientaux, ont usé de diverses sortes de chaussures. Benoît Baudoin dans son Traité *de Calceo antiquo*, marque jusqu'à vingt-sept sortes de Souliers tant pour la couleur, que pour la matiere & la forme. Il y avoit, dit-il, *Calcei albi, argentei, aurati, aurei, carulei, coriacei,ærei, feneſtrati, ferrei, gemmati, juncei, lanei, lignei, lintei, lunati, lutei, nigri, papiracei, plumbei, purpurei, ſeu rubri, repandi, roſtrati, ſe-*

rici, ſpartei, ſtraminii, virides, uncinati.

¶ Ziegler a compoſé une Diſſertation Latine, intitulée *Rabuliſtica ſive de artibus Rabulariis.* On prétend qu'il n'y a point de terme en François qui explique *Rabula*, qui veut dire en general un méchant Avocat. Pour moi je l'exprimerois par celui de *Brailleur*, qui eſt aſſez le caractere des méchans Avocats, qui ont cela de commun avec les femmes, qu'ils crient beaucoup, & ne païent point de raiſon. *Ventoſa & enormis loquacitas.*

¶ Paul Beni a critiqué entr'autres défauts de Tite-Live, les Vers qui ſe rencontrent de côté & d'autre dans la Proſe de cet Hiſtorien. Mais on lui répond avec Vivez, qu'il eſt preſqu'impoſſible, quelque vigilant que l'on ſoit, d'éviter ce défaut en écrivant; & que les Harangues des meilleurs Orateurs ne ſont preſque qu'un entaſſement de Vers bien ſouvent très-harmonieux. J'ajoûte à cette reflexion qui eſt ſolide, que cela arrive plûtôt à ceux qui écrivent parfaitement bien, qu'aux autres, à cauſe de l'harmonie ou des cadences auſquelles ils s'accoûtument à force de conſulter l'oreille.

Verſum in oratione fieri multò fœdiſſimum eſt, ſicut etiam in parte deforme. Meſſieurs de Vaugelas & Ménage ont traité de ce défaut, qui ſe gliſſe ſouvent dans la Proſe: mais tous les deux diſtinguent entre les Vers Alexandrins qui ſe ſont trop ſentir, & les Vers *communs & Lyriques* qui coulent preſqu'inſenſiblement. » Il eſt comme impoſſible, dit M. » Ménage, de faire de la Proſe, ſans faire pluſieurs de ces petits Vers, & ces » petits Vers ne ſont remarquables, que » lorſqu'ils ſont rimez. Comme nous en » faiſons pluſieurs dans nôtre Proſe ſans » nous en apercevoir, les Grecs & les » Latins faiſoient de même dans leurs » Oraiſons pluſieurs jambes & pluſieurs anapeſtiques, ſans avoir deſſein » de les faire. Les Grammairiens en » ont remarqué dans Iſocrate & dans » Ciceron.

» Pour les grands Vers que nous apellons Alexandrins, il les faut éviter » comme un écuëil, & particulierement » à la fin des periodes. Car au commencement & au milieu, mais particulierement au milieu, ils ne ſe font remarquer que par les perſonnes qui ont » deſſein de les remarquer: la ſuite de la » periode qui entraîne le Lecteur ou

l'Auditeur, ne lui permettant pas de « s'apercevoir que ce ſont des Vers. « Mais quand nous diſons, qu'il faut « éviter les grands Vers dans la Proſe, « cela doit s'entendre de ceux qui ſont « nombreux, & qui ſe font d'abord re- « connoître par leur cadence: car pour « ceux qui ne paroiſſent point Vers, on « peut dire, qu'ils ne le ſont point en ef- « fet. «

¶ Le Pere Kirker a crû que le chifre ſtatique dont nous nous ſervons, vient des Arabes, & que les Arabes l'ont eu des Indiens: mais M. le Moine dans ſes *Varia Sacra*, en donne toute la gloire aux Arabes, fondé entr'autres choſes, ſur la grande conformité qu'il remarque entre les chiffres ſtatiques & les caracteres Arabeſques. Je me déclare librement, pour l'avis de M. le Moine aidé du ſecours de mes yeux, qui ſans d'autre ſcience, peuvent bien me convaincre de cette verité.

¶ Je penſe avoir oüi dire à feu M. Varillas, qu'il étoit de la Marche; & que c'eſt pour cela qu'il a toûjours bien parlé des Princes de Bourbon ſes Seigneurs & ſes Maîtres.

Varillas vint jeune à Paris, & copia durant vingt-cinq ans, ſous M. Dupuy,

Garde de la Bibliotéque du Roy. Quand il n'auroit fait qu'écouter cet excellent homme, il auroit pû devenir très-habile; & je ne sai comment il ne s'est point avisé de nous donner un Recuëil de ce qu'il lui avoit oüi dire de plus remarquable. Car, comme M. Dupuy étoit extraordinairement bien rempli, & qu'il ne disoit rien que de fort digéré, M. Varillas auroit pû nous enrichir de quantité d'observations curieuses & de maximes importantes qui sortoient de la bouche de cet Oracle de la Littérature. Il en paroît quelque chose dans ses Préfaces; mais il en falloit faire un Recuëil particulier, qui sans doute auroit mieux valu que les *Scaligerana*, qui ont deshonoré l'illustre Scaliger.

J'aurois encore conseillé à M. de Varillas, si je l'avois davantage pratiqué, de nous donner les Extraits qu'il avoit tirez des Laïettes de la Bibliotéque du Roy, sous le titre tout simple de *Memoire servant à l'Histoire*, avec les dates & les chiffres des Laïettes, où se trouvoient alors les Originaux de ces Extraits. Il auroit rendu en cela un service bien agréable au Public, & n'auroit pas mis sa réputation en danger comme il a fait, en voulant composer des corps d'Histoire

d'Hiſtoire de ſon chef, & ne rendre compte à perſonne de bien des choſes qui ſont peut-être vraïes au fond, mais qu'on ne prend pas pour telles, parce qu'elles ne ſe trouvent pas aſſez apuïées.

Ce n'eſt pas que M. de Varillas n'eût du talent pour écrire l'Hiſtoire, que ſon ſtile ne fût aſſez agréable, quoique diffus & trop chargé de reflexions ſubtiles & métaphyſiques. Les reflexions ſiéent bien dans une Hiſtoire ; mais il ne faut pas qu'elles ſoient ni ſi fréquentes, ni ſi rafinées. Elles doivent être ſimples, naturelles & ſi dépendantes du fond de l'Hiſtoire, qu'elles paroiſſent n'en être qu'une ſuite. Il ne faut point trop creuſer en fait de reflexions, ni gourmander le Lecteur, & l'attirer par force à nôtre ſens. Il eſt bon de le laiſſer à ſa liberté : il ſuffit d'établir les choſes de ſorte, que le chemin étant fraïé, on aille de ſoi-même où la raiſon & le ſens commun apellent.

M. Varillas avoit un autre défaut plus important & qui lui a coûté cher ; c'eſt qu'il n'étoit pas aſſez délicat dans le choix qu'il faiſoit des Memoires qu'il emploïoit dans la compoſition de ſes Hiſtoires. Ceux qui ſavent ce que c'eſt

que les Memoires qui ſe trouvent dans les Laïettes de la Bibliotéque du Roy, n'ignorent pas qu'il y en a de bons & de mauvais ; & que parmi de veritables Hiſtoires, il ſe trouve des Hiſtoriettes, c'eſt-à-dire, des Romans & des Fables, & ſouvent des Satyres très-outrées. Cela demande de l'attention & de l'examen pour ne rien confondre. Il ne faut pas croire que tout paradoxe porte à faux, ni auſſi que tout paradoxe renferme une verité. Ce qui ne paroît pas vraiſemblable, eſt quelquefois très-vrai ; & ce qui ſemble vrai eſt quelquefois très-faux. Avant que les Memoires de Brantôme fuſſent imprimez, la plûpart du monde ſe moquoit de certaines particularitez que ceux qui avoient lû ces Memoires Manuſcrits, raportoient comme vraïes. Preſentement que le Livre eſt entre les mains d'un chacun, l'on n'en doute plus. Brantôme étoit témoin de ces choſes : Elles ſe paſſoient à ſes yeux, il n'y a point d'apel : mais comme M. Varillas s'eſt ſervi de quantité de Memoires qui ne viendront peut être jamais à la connoiſſance du Public, il devoit être fort réſervé ; ou s'il vouloit uſer de toute ſa liberté, il falloit citer les lieux & les perſonnes de qui il tenoit ce qu'il avançoit.

Ce n'étoit pas seulement à l'égard de ces sortes d'Ecrits, mais aussi à l'égard des Livres imprimez qui sont connus de tout le monde, que M. Varillas n'avoit pas assez de délicatesse. Il s'est apuïé en des choses très-importantes sur de certains Auteurs, qui ne sont pas assez apuïez eux-mêmes pour servir de soûtien aux autres. Ils l'ont fait tomber, & il est tombé avec eux.

Mais ce qui a porté plus de préjudice à M. Varillas, c'est qu'il ne prenoit conseil de personne, & qu'il n'avoit pas assez de force sur lui-même pour suivre les avis qu'on lui auroit pû donner. C'est là le défaut des gens particuliers, comme M. Varillas, & qui n'ont pas la pratique du monde, où il se fait entre les Savans, un commerce de critique & de conseils, qui est également utile aux forts & aux foibles.

D'ailleurs, il y a un certain nombre d'Illustres à Paris, qui se regardant comme les Maîtres des autres, conçoivent du dépit contre tous ceux qui mettant un Ouvrage au jour, ne l'aportent pas à leur tribunal pour y recevoir leur aprobation, avant que de l'abandonner au jugement du Public. Si vous n'avez point recours à ces Messieurs, vôtre pro-

cès est fait, avant même les informations ; & si par hazard en parcourant vôtre Ouvrage, ils trouvent deux ou trois fautes, ils disent qu'ils en ont remarqué cent ; que tout y va de travers ; en un mot, que l'Ouvrage ne vaut rien, & ne se debitera que chez les Epiciers.

M. Varillas a eu des jaloux de sa gloire, qu'il auroit gagnez, s'il leur avoit témoigné tant soit peu de déférence & de soûmission. Ils l'ont poussé rudement dans les endroits où il bronchoit, & l'ont abandonné à la fureur de ses ennemis en des rencontres, où ils auroient pû le seconder sans blesser la verité.

Avant qu'il eut mis ses Ouvrages sous la presse, & lorsqu'on ne les debitoit encore que Manuscrits & sous le manteau, il avoit une réputation sans bornes. Tout le monde vouloit avoir de ces précieux morceaux d'Histoires, qui sortoient du Cabinet de l'incomparable Varillas. Un Abbé de mes amis en acheta pour trente pistoles ; & mon Copiste me fit present de six feüilles que je récompensai d'un Castor.

Les jaloux dont j'ai parlé, murmuroient un peu ; mais ils ne le firent

tout haut, que quand les Protestans se croïant outragez dans l'entrepriſe que faiſoit Varillas d'écrire l'Hiſtoire des Héréſies, ſe déchaînérent contre lui, & firent les derniers efforts pour lui arracher la plume des mains, & l'obliger à ſe taire.

Juſques-là, ceux de la Religion Prétenduë Réformée avoient témoigné faire cas de cet Ecrivain célebre; à chaque Volume qu'il faiſoit imprimer, ils lui donnoient des loüanges dans leurs Journaux; & Meſſieurs les Etats lui avoient offert une groſſe penſion pour écrire l'Hiſtoire de leur République. De nôtre côté, nous étions fort contens de Varillas qui avoit attrapé nôtre goût; & chacun attendoit beaucoup de ſon Hiſtoire des Héréſies.

Le deſſein en étoit également beau & utile; & certainement ſi l'Auteur avoit demandé le ſecours dont il avoit beſoin, & qu'on ne lui auroit pas refuſé dans une ſi grande entrepriſe, je ne doute point qu'elle n'eût réüſſi, & que l'Egliſe n'en eût retiré un très-grand avantage. Mais il faut avoüer, que par aveuglement, ou pour s'être trop fié à lui-même, il a fait des fautes qu'il n'a ni ſû bien défendre, ni excuſer légitimement.

Néanmoins on ne peut nier, qu'il n'y ait de très-beaux endroits dans ſon Ouvrage, & que le nombre n'en ſurpaſſe celui de ſes manquemens. Mais ſes ennemis joints à ſes jaloux, le traitant avec une extrême rigueur, ont envelopé le bon avec le mauvais, & fait échoüer tout l'Ouvrage. Si bien que l'infortuné Varillas a vû en peu de tems ſa réputation naître & mourir à ſes yeux, trop vieux & trop caſſé pour la pouvoir rétablir; ſemblable en cela à ces Peres qui aïant la conſolation d'avoir un fils dans leur vieilleſſe, ont le malheur de le perdre ſans eſperance d'en avoir un ſecond pour eſſuïer leurs larmes.

Mais ſi la réputation de M. Varillas a bronché du côté des Lettres, elle eſt demeurée ferme du côté de la pieté & de la vertu. C'étoit un Philoſophe Chrétien, qui n'aïant que l'Eternité & les biens Celeſtes devant les yeux, mépriſoit ceux de la terre. Il n'en vouloit qu'autant qu'il en falloit à un homme très-ſobre pour ſubſiſter, ſans être à charge à perſonne. Conſiderant que les biens de l'Autel apartiennent à l'Autel, il aima mieux être moins à ſon aiſe, que d'accepter une penſion ſur un Benefice, laquelle auroit ſoulagé deux de ſes plus

grands maux, la pauvreté & la vieillesse.

Il vivoit de peu avec de bons Ecclesiastiques. *Semper parcè & duriter se habebat.* Ses apartemens se réduisoient à un galetas, où le Soleil regnoit pleinement en Esté, & le froid en Hyver. Ses fenêtres n'étoient pas trop bien fermées, & sa cheminée étoit sans feu. Un lit mal garni, une table, trois ou quatre siéges, une lampe, une écritoire, quelques Livres, beaucoup de papiers & peu de pistoles faisoient toutes ses richesses. Il se vêtoit modestement & si pauvrement même, que Richelet dans son Dictionnaire Satyrique, n'a sû s'empêcher de mal parler des cordes de son manteau, & de la vermine qui n'y vivoit pas à son aise.

A l'âge d'environ quarante-cinq ans, M. Varillas me paroissoit assez replet. Sa stature étoit médiocre, & il avoit le visage bien coloré. Il vivoit fort retiré, & comme on ne connoissoit gueres son merite, on ne le recherchoit gueres aussi. Lire & écrire étoit toute son occupation; & il ne prenoit point d'autres divertissement que celui, quand il faisoit beau, d'aller passer l'après-dînée dans le clos des Chartreux. Là après quelques

tours d'allées, prenant le haut bout sur un banc, il debitoit ce qu'il savoit à deux ou trois Prêtres qui le suivoient en tous lieux. Quelquefois la compagnie se grossissoit ou d'un Cordelier, ou d'un Jacobin, & même d'un Docteur ou d'un Prédicateur qui étoit venu là pour répéter son Sermon. Quelquefois aussi un Misantrope ou un Rêveur, amis des deserts & de la solitude, s'aprochoit & étendoit le cercle. Plus il arrivoit de monde, & plus Varillas crioit; car, outre qu'il avoit la voix haute, il s'échaufoit aisément, & soûtenoit ses opinions contre tous, avec des clameurs que les échos répétoient & alloient redire aux Saints Anachorêtes qui vivent dans cette retraite.

Voila à peu près comment M. Varillas vivoit de mon tems; depuis que je me suis retiré en Basse-Normandie, & qu'il a été Auteur déclaré, je n'ai point sû s'il a changé quelque chose à cet ordre, je sai seulement que devenu aveugle, il est mort dans une extrême vieillesse, sans que pas un de nos faiseurs d'Eloges ait jetté une seule goute d'Eau-Benite sur sa fosse, ni honoré sa memoire de deux ou trois Vers: malheureux ou heureux, j'en doute, de n'avoir pas eu cent écus à laisser

ter à nos Poëtes pour lui faire une méchante Epitaphe.

¶ Il y a long-tems qu'on a remarqué, que les plus grands évenemens du monde ont d'ordinaire de fort petits commencemens. L'affaire des Corſes, c'eſt-à-dire, des Soldats de la garde du Pape, qui a fait tant de bruit dans l'Europe il y a environ trente ans, eſt de ce genre-là. M. le Duc de Créqui étant nommé du Roy pour être ſon Ambaſſadeur auprès de Sa Sainteté, Papillon déterminé bréteur, aſſez connu par la méchante figures que ſes freres avoient faite en certain canton de la Ville, demanda permiſſion à ce Seigneur de le ſuivre à Rome. Il lui en accorda la grace, dont il eut ſujet de ſe repentir dans la ſuite. Car dès ſon arrivée à Lyon, Papillon apella en duël un Maître en fait d'Armes, qui avoit réputation d'être brave, & le tua ſur le champ. Etant à Rome, tout ſon exercice étoit de chercher à ſe battre. Il alloit régulierement tous les jours ſe promener ſur le pont du Tybre, & faiſoit querelle d'Allemand au premier venu. Il attaqua ſeul deux ou trois Corſes qui marchoient de compagnie, & les pouſſa vigoureuſement. Ceux ci réſolus de ſe venger, repaſſérent une autre fois en meilleur or-

dre, & allerent droit à Papillon, qui ſoûtenu de quelques amis, les traita en enfans de bonne maiſon. Les Corſes enragez, ſe déterminerent de ſe défaire à l'Italienne de ce fâcheux Papillon, & de l'aſſaſſiner dans les *Latrines* de la Ville. M. l'Ambaſſadeur averti de ces choſes, commanda à Papillon de ne point ſortir de ſon Palais, & la nuit ſuivante l'envoïa avec bonne eſcorte au Port le plus proche, & le fit repaſſer en France. Cependant les Corſes voulant ſe venger, bien apuïez des Puiſſances, en vinrent aux excès que tout le monde ſait. Mais c'eſt là, comme je le ſai d'original, la véritable cauſe de ce terrible mouvement, qui a commis avec tant d'éclat la France avec Rome.

Nota. L'Hiſtoire de l'affaire des Corſes, avec les gens de M. le Maréchal de Créqui, a été compoſée par M. l'Abbé Regnier Deſmarets, qui étoit alors à Rome Secretaire de cet Ambaſſadeur; on peut la conſulter, elle eſt écrite avec beaucoup de pureté & d'élégance, par un homme qui étoit preſent à cet évenement.

¶ Depuis que Philippe de Comines s'eſt aviſé d'écrire des Memoires, il s'en eſt fait un grand nombre, les uns bons

& les autres assez inutiles. J'apelle bons ceux qui nous aprennent des particularitez inconnuës au Public, qui nous découvrent les secrets & les intrigues du Cabinet, les ressorts de la Politique, & les véritables causes des mouvemens qui surprennent & étonnent le monde. Quant aux Memoires que de certains écrivent, pour nous entretenir de leurs avantures Romanesques, mêlées à quelques Histoires du tems, que chacun sait, on les peut lire si on veut; mais ils ne méritent pas de tenir rang dans les Cabinets des Curieux, avec ceux qui sont corps avec nôtre Histoire.

Il n'a manqué qu'une chose à ces derniers, dont l'on ne s'est point aperçû, c'est que parlant bien de la Paix & de la Guerre, ils n'ont jamais aprofondi ce qu'on apelle l'Epargne & les Finances. Tous nos Historiens quand l'occasion s'en est presentée, se sont récriez contre les abus qui s'y commettent; mais pas un n'a fait connoître en quoi consistoit cet abus: semblables à la populace qui crie au voleur, quand il se commet une violence dans les ruës, sans savoir en quoi consiste cette violence, & jusques où s'étend le crime.

Mais M. Fouquet dans ses Défenses,

qu'on peut regarder comme de fort bons Memoires d'Etat, nous a delivrez de l'ignorance où nous étions à cet égard. Il a dit ſur ce ſujet tout ce qui ſe peut dire, & a laiſſé à deviner encore bien des choſes qui ſe peuvent ſupoſer, après les principes qu'il a établis. Tout cela eſt écrit avec une netteté admirable. Il y a des ſecrets révélez qui valent aujourd'hui des Mines d'or au Roi, & des miracles de billets morts & de billets réſuſcitez, de billets que l'on fait revivre, & à qui l'on donne un nouvel être, qui ne ſe trouvent pas dans la Vie des Saints. Quelques Miniſtres y ſont peints avec des couleurs très-vives, & avec une naïveté qui les fait connoître juſques au fond de l'ame. On y voit la difference preſque incroïable entre le génie de Pluton & celui de Themis; c'eſt-à-dire, entre l'uſage reçû dans les Finances, & la pratique & les procedures du Palais. En un mot on y trouve tout ce qui peut éclairer un grand Prince touchant ſon épargne; tout ce qui peut former un habile Financier, & tout ce qui peut nous inſtruire pour parler avec ſcience d'un ſecret, dont nous ne parlions auparavant que comme les aveugles parlent des couleurs. Je craindrois ſeulement à l'égard

de ces Memoires, qu'ils ne fuſſent comme les Livres des Caſuiſtes, qui faiſant connoître le mal, apprennent à de certaines gens à le commettre.

¶ Le lendemain que nous fûmes arrivez à Londres, il vint des Marchands à notre logis nous apporter des curioſitez du Païs. Chacun s'attacha à ce qu'il aimoit davantage. Les uns acheterent des Points, les autres des Rubans & des Bas de Soie; pour moi je me fournis de Lunettes d'approche & de Microſcopes. Celui qui me les vendoit étoit un fort habile Mathématicien, qui avoit beaucoup d'eſprit & parloit aſſez bien François. Je l'arrêtai à dîner; & comme il fut fort content de la chere que je lui fis, il me dit qu'il avoit quelque choſe de fort curieux à me faire voir. Il tira d'un étui de chagrin, une eſpece de Monocule garni d'écaille de Tortuë. C'étoit un excellent Microſcope, & ſi excellent, qu'il ne faiſoit pas ſeulement voir les cirons les plus imperceptibles; mais auſſi les atomes d'Epicure, la matiere ſubtile de Deſcartes, les vapeurs de la terre, celles que notre corps tranſpire, & les influences des Aſtres.

A la premiere épreuve que j'en fis, m'étant éloigné de mon homme environ

cinq ou ſix pas, je vis une infinité de petits vers ſur ſon habit, qui en rongeoient la laine avec une avidité incroyable; & je connus par là, contre l'opinion commune, que ce n'eſt pas nous qui uſons nos habits, mais que ce ſont les vers qui les mangent. Je changeai de ſituation, & tournant le Microſcope d'un autre ſens, mon Mathématicien me parut comme enveloppé d'un nuage. Il me dit que ce que je voyois de la ſorte, étoit la tranſpiration qui ſe faiſoit après le repas; & que je devois être convaincu par là que Sanctorius n'avoit pas voulu nous en faire accroire, quand il avoit ſoûtenu, que de tout ce que nous mangions, il s'en tranſpire plus de la moitié.

Nous entrâmes dans la cuiſine, où il y avoit un filet de bœuf à la broche pour les valets; & j'eus le plaiſir de voir avec le même Microſcope, comment le feu ſéparoit toutes les parties du bois ſur lequel il agiſſoit, & les dardoit par la violence de ſon mouvement, comme autant de dards contre le filet de bœuf; & en inciſoit toutes les parties, dont les unes ſe convertiſſoient en jus, & les autres ſe tournoient en une vapeur délicate, qui rempliſſoit la cuiſine & chatoüilloit les narines.

A la ſortie du logis nous allâmes dans un jeu de Paume ; quatre jeunes hommes joüoient : je ſentis de l'inclination pour un de ceux-là & de l'averſion pour un autre, avec une forte envie que l'un gagnât, & que l'autre perdît. Je les regardai tous deux avec le Microſcope. L'agitation dans laquelle ils étoient, les faiſoit beaucoup tranſpirer, & la vapeur en venoit juſques à moi. J'en examinai toutes les parties & toutes les figures ; & je m'aperçûs que les parties de la vapeur de celui pour qui je ſentois de l'inclination, étoient telles, qu'elles s'acrochoient aiſément à ce que je tranſpirois moi-même ; & qu'au contraire les parties de la vapeur de celui pour qui j'avois de l'averſion, étant figurées en pointes, les unes aiguës & les autres émouſſées, j'en étois bleſſé ou choqué. Ainſi je connus que la veritable cauſe de nos averſions & de nos inclinations, conſiſte dans la figure des parties de ce que nous tranſpirons & de ce que les autres tranſpirent, & dans l'union ou dans l'opoſition, & la contrarieté de ces choſes.

Nous ſortîmes de la Ville, & nous vîmes dans la Campagne un Liévre qu'on chaſſoit. Le Liévre paſſa à dix pas de

nous, je le regardai avec le Microſcope : il me parut être comme un tiſon de feu, qui laiſſe après lui une groſſe fumée. C'étoit la tranſpiration de l'animal qui ſe faiſoit, & nous connûmes que par tout où ces vapeurs ſe répandoient, là accouroient les chiens, tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, ſelon que leurs narines en étoient frapées, & qu'ils ne perdoient les voïes que quand les vapeurs du Liévre étoient diſſipées par un grand vent ou par quelqu'autre accident.

En rentrant dans la Ville, je regardai un Moulin ; & j'en vis ſortir comme une fumée fort épaiſſe. Je reconnus que c'étoit les parties les plus ſubtiles du grain qu'on faiſoit moudre, qui s'échapoient par la grande agitation qu'elles reçoivent du mouvement circulaire de la meule. Voïant la grande perte qui ſe faiſoit de la farine, dont tout l'air étoit rempli, je fus convaincu par mes yeux, que c'eſt bien à tort qu'on accuſe les Meûniers de friponnerie, toute la diminution du grain qu'on leur confie, ne venant que du côté du Moulin.

Si je ſuis encore ici quelques jours, je continuërai mes obſervations qui feront grand plaiſir aux Cartéſiens, & détrom-

peront bien des gens de leurs vieilles erreurs.

¶ Il y a une faute qui regne assez généralement dans le Dictionnaire François-Latin de M. l'Abbé Danet. Quand il ne sait point de certains mots en Latin, ne voulant pas demeurer court, il tâche de supléer aux simple qui lui est inconnu, par de longues circonlocutions : ce qui est nuisible aux jeunes gens, qui n'aprennent jamais par là le vrai Latin, qui ne consiste pas dans ces périphrases, mais dans la proprieté des mots.

Je sai bien qu'on peut dire à la décharge de M. Danet, que ne s'étant piqué que de donner les mots Latins qui se trouvent dans les bons Auteurs, il n'a pas été obligé de donner ceux qui ne s'y trouvent pas. Cela est vrai ; mais au moins il devoit le marquer, & en avertir le Lecteur, que tel ou tel mot a été inconnu aux anciens ; & cela auroit fait plus de plaisir que ses périphrases ou circonlocutions qui n'aboutissent à rien, chacun étant libre de les inventer comme il lui plaît.

Je me suis encore étonné, comment aïant mis *Tabacum* dans ce même Dictionnaire, qui est assurément un mot de nouvelle création, il n'a point mis *Cho-*

elatum, & plusieurs autres qui ne sont latinisez que depuis quelques années. Ce sont mots nouveaux, je l'avouë ; mais il faut pourtant que les enfans les sachent.

¶ Quand M. le Comte de Soissons Louis de Bourbon fut tué à la bataille de la Marfée près de Sedan, on fit courir le bruit qu'il s'étoit tué lui-même, en relevant la visiere de son casque, du bout de son pistolet, qui par malheur lâcha entre ses mains. D'autres disoient qu'aïant la visiere levée, un coup perdu lui avoit cassé la tête ; mais d'autres assuroient qu'il fut tué par un traître : ce qui m'a été confirmé il y a près de quarante ans par un vieil Officier de l'Armée de ce Prince. Il me disoit que le coup avoit été fait par un Cavalier de ses troupes, qui le tua d'un coup de pistolet à dix pas de lui ; que ce scélerat qui étoit d'Orleans, s'apelloit. . . . & avoit reçû d'un inconnu une somme de cinquante mille livres, dont il avoit vécu commodément le reste de ses jours.

Dans la Vie de Frere Jean-Baptiste Solitaire, qu'on a crû être le Comte de Moret, il est raporté que Frere François qui avoit vécu plusieurs années

dans l'Hermitage de S. Nicolas de Coëffy, au Diocéſe de Langres, en réputation de ſainteté, ayant été preſſé par les Freres Hermites qui l'aſſiſtoient, de dire ſon nom, avoit déclaré une heure avant ſa mort, qu'il étoit l'aîné de la Maiſon du Pleſſi-Prâlin, qui avoit quitté le monde après avoir tué le Comte de Soiſſons à la Bataille de Sedan.

Si ce recit eſt véritable, il eſt bien contraire à ce que raporte M. de Marville dans ſes Mélanges; & même à ce que dit le Moreri reformé, que Roger de Choiſeul fils de Charles de Choiſeul, Sieur du Pleſſi-Prâlin, & de Claude de Canillac, qui eſt celui dont on veut parler, fut tué à la Bataille de la Marfée près de Sedan en 1641. Or ſi ce Seigneur fut tué à cette Bataille, il ne pouvoit pas avoir été le meurtrier du Comte de Soiſſons, qui n'eut la tête caſſée d'un coup de Piſtolet, qu'après avoir remporté une pleine victoire.

Quoiqu'il en ſoit de ce point d'Hiſtoire, cela nous aprend combien il eſt difficile de ſavoir comme il faut la plûpart des évenemens, puiſque les choſes mêmes qui de nos jours ce ſont paſſées preſqu'à nos yeux, ſe trouvent raportées ſi diverſement.

Le Public n'a presque jamais pour lui, en fait d'Histoire, que la connoissance des évenemens ; les causes secretes qui font mouvoir les Puissances, les motifs qui les déterminent sont des mysteres, qu'on cherche toûjours à penetrer, & qu'on ne devine presque jamais. Le Comte de Soissons fut tué à la Bataille de Sedan, le grand Gustave après la victoire qu'il avoit remportée à Latzer ; M. de Beaufort disparut en Candie, c'est tout ce qu'on en sçait. La malignité & l'envie ont seule inventé tout ce qui a été debité depuis près d'un siecle sur ces trois évenemens.

¶ Jean Casimir Roy de Pologne, que nous avons vû mourir en France étant à table dans son Abbaïe de S. Thaurin d'Evreux, & la populace le regardant dîner, il s'avisa de demander à une femme qui le regardoit comme les autres, de quel païs elle étoit. Cette femme ébloüie de la Majesté perdit la tremontane, & prenant dans son esprit embroüillé, le Roy pour son Directeur, elle lui répondit : Mon Reverend Pere, je suis d'Evreux. Là-dessus chacun se prit à rire. Mais le Roy prenant la parole, dit gravement : il n'y a point tant à rire, cette femme rencontre fort bien. J'ai été Jesuite, &

par conſéquent Pere & Révérend Pere : J'ai été Cardinal, & il eſt de notorieté publique que les Cardinaux ſont les Peres de l'Egliſe : J'ai été Roy, & ainſi Pere de mon Peuple : Je ſuis preſentement Abbé, & S. Paul ne dit-il pas *Abba Pater* ? C'eſt là en deux mots l'Hiſtoire abregée de ce Prince, & la ſeule choſe agréable que je lui ai oüi dire pendant ſon ſéjour en ce Païs, n'aïant pas l'eſprit fort égaïé ni fort vif.

M. Colomiez raconte un fait fort ſingulier ſur la foi du Pere Jacob Religieux Carme & Aumônier du Roi. M. Gaulmin, dit-il, étant priſonnier à la Baſtille, ſe mit à commencer un Poëme Grec ſur l'immortalité de l'ame, & comme cet ouvrage fut fort avancé, il ſongea une nuit qu'il y avoit dans la Bibliotéque Royale de Suede un vieux Auteur Grec qui l'achevoit, ce qui l'obligea à écrire le lendemain à M. Grotius, qui étoit alors Ambaſſadeur de cette Couronne, qui lui confirma le ſonge qu'il avoit fait. M. Gaulmin proteſtoit qu'il n'avoit jamais oui dire que cet Auteur Grec ſe trouvât en ce lieu-là ; la réponſe de Grotius l'obligea à changer de deſſein, & il fit un Poëme Latin ſur le même ſujet, qui fut imprimé *infolio*.

Le même Auteur raconte que MM. Gaulmin, Saumaise & Maussac s'étant rencontrez à la Bibliotéque du Roi, le premier dit aux deux autres, *je pense que nous pourrions bien tous trois tenir tête à tous les Savans de l'Europe*; & que M. de Saumaise répondit: *Joignez à tout ce qu'il y a de Savans au monde, & vous & M. de Maussac, & je vous tiendrai tête moi seul.*

¶ Si chaque siecle avoit fourni des Princes aussi-bien intentionnez pour les belles Lettres que Constantin Porphirogennette, on auroit conservé un nombre infini de bons Auteurs dont les ouvrages ne se trouvent plus. Ce Prince aïant perdu son pere l'Empereur Leon dans son bas âge, s'apliqua à l'étude, tandis que ses Tuteurs, selon la coûtume, attiroient à eux toute l'autorité de l'Empire; comme il avoit un heureux genie pour les Lettres il y fit de très-grands progrès, & conçut un dessein digne d'un grand Prince, & utile à tous ceux qui aimoient les belles Lettres; les exemplaires des bons Livres étant devenus extrêmement rares par les incursions des nations barbares, qui avoient ruïné sous les Regnes précedens, un très-grand nombre de Villes,

où ils avoient brûlé les plus belles Bibliotéque, il fit ramaſſer de toutes parts leſdits triſtes débris de la Litterature, pour en enrichir ſa Bibliotéque. Un ſi grand nombre de Livres épouventa d'abord les Lecteurs; mais le Prince qui ne cherchoit que l'utilité publique, retrancha le ſuperflus & redigea en un corps tous les Auteurs qui avoient traité le même ſujet, & fit des extraits des plus beaux endroits de chaque Livre. Entre tous ces extraits, les plus conſiderables & par la grandeur du Volume & par l'utilité qu'on en pouvoit retirer, étoient ceux qui regardoient l'Hiſtoire; il les diviſa en cinquante-trois titres ou lieux communs, qui faiſoient cent ſix Livres: car chaque titre étoit partagé en deux Volumes, dont le premier comprenoit les anciens Hiſtoriens, ou ceux qui commençoient leurs Hiſtoires dès les ſiecles les plus reculez, & le ſecond renfermoient les Hiſtoriens des Ceſars. La barbarie des ſiecles qui ſuivirent celui de cet illuſtre Prince, n'a pas épargné un ouvrage ſi utile, & de tous ces extraits il n'en eſt reſté que deux; celui des *Ambaſſades* diviſé en deux Livres, dont le premier a été mis au jour par Fulvius Veſinus,

& le ſecond par Hoëſchelius ; & celui de la vertu & du vice que le celebre M. de Peireſc aporta en France, & que Henry de Valois fit imprimer en 1634.

Fin du ſecond Volume.

TABLE

C13073

TABLE

Des Matieres du second Volume.

A

ABBE' De la R. Son caractere. *page* 148
Abſolution. Formule d'une Abſolution ſinguliere. 53
Agricola. La Vie d'Agricola écrite par Tacite, excellent Ouvrage. 378
Aix. Coûtume remarquable du Parlement d'Aix. 11
Amiot. Excellente Traduction des Ouvrages de Plutarque par Amiot. 378
André. Eloge du Petit Pere André. 315
Anecdotes. Sentiment touchant les Anecdotes de Procope & de Varillas. 63
Ange Politien. Lettres d'Ange Politien, &c. 182
Antiquaires chez les Grecs & chez les

Romains. 216
Antiquité. Entretien de la vénérable Antiquité. 111
Antoine, Roy de Portugal. Meurt en France. 272
Son bonheur dans ſon exil. 273
Apologie de M. de la Rochepozay Evêque de Poitiers. 28
Apoſtat de la Congrégation de Saint Maur, parvenu à l'Epiſcopat. 88
Architectes. Fautes de quelques Architectes. 105
Arnaud. Son Portrait & ſon Eloge ſuprimez d'entre les Hommes Illuſtres de M. Perrault. 23
Arondel. Marbres d'Arondel. 329
Auteurs anciens raſſemblez par Conſtantin Porphirogennetes. 470

B

BALZAC. Eloge de Balzac. 385
Extrait d'une Lettre de Balzac à M. le Preſident de Bernieres. 109
Barbin. Entretien de Barbin Libraire fameux, avec M. l'Abbé de la G. 264
Baſſompierre. Memoires de M. de Baſſompierre. 87
Baudrand. Recuëil de Cartes de Geographie de l'Abbé Baudrand. 376

Beates. Révélations de quelques Beates. 151

Berchere. Parole remarquable de M. le Premier Préſident de la Berchere. 75

Beughem. Cornelius à Beughem Auteur de divers Catalogues de Livres. 321

Bévûë de Savans. 221

Bibantius. Sermons de Bibantius. 80

Bible rare de l'Impreſſion de 1462. 216

Bizareries. Divers exemples de bizareries. 32

Borellus. Excellent Livre de Borellus *de motu Animalium.* 131

Bothei. Rare exemple d'amitié de Dom Diego Bothei. 274

Bourbon. Loüis de Bourbon tué à Jarnac, fit battre monnoie comme Souverain. 311

Brantôme. Ses Memoires. 154

Caractere & naïvetez de Brantôme. 156

Particularitez Hiſtoriques de Brantôme. 160

Bréviaire. De l'origine & de l'antiquité des Bréviaires. 426

Burnet. Hiſtoire de la Réformation de l'Egliſe d'Angleterre par Burnet. 39

Bussy Rabutin. Remarque judicieuse de M. de Bussy Rabutin touchant la Charge de Maréchal de Camp Général, & celle de Maréchal de France. 173

C

CALVIN. La Vie de Calvin écrite par divers Auteurs. 37
Canal autour de Paris, par qui commencé, & pourquoi abandonné. 9
Carlos. Diverses Remarques touchant Dom Carlos. 184
Isaaci Casauboni Epistolæ. Reflexions sur les Lettres de Casaubon. 410
Casimir. Parole remarquable de Jean Casimir Roi de Pologne. 468
Castel. Eloge de François Perard Castel Avocat celebre. 334
Catéchisme du Concile de Trente très-recommandable. 377
Centons tirez de l'Ecriture Sainte. 40
Cerveau. Anatomie du cerveau. 206
Champignons. Savoir si les Champignons sont un poison, &c. 209
Chanvalon. Caractere de M. l'Abbé de Chanvalon depuis Archevêque de Roüen & de Paris. 138
Chapelain. Eloge de M. Chapelain de l'Académie Françoise. 4

Charlemagne. Livre curieux de la sainteté & des miracles de l'Empereur Charlemagne. 201
Chartreuſe. Deſcription de la grande Chartreuſe. 280
Chauſſures. Vingt-ſept ſortes de chauſſures des Anciens. 444
Cheval de Bronze. Remarque ſur le Cheval de Bronze. 10
Chiffre ſtatique. Son origine. 447
Chrétien. Remarque ſur la qualité de *Très-Chrétien* que nous donnons à nos Rois. 205
Chriſtine Reine de Suede. Portrait de cette Princeſſe traduit de l'Italien d'un Seigneur Venitien. 395.
Chriſoſtomi Epiſtolæ ad Cæſarium Monachum. Obſervation ſur l'Epitre de Saint Chryſoſtome au Moine Céſaire. 324
Ciceron. Parole remarquable de Ciceron. 292.
Clement VIII. Vie de ce Pape écrite par Maffée. 53
Cœna recta. Repas que les Romains donnoient à leurs Cliens. Explication de ce mot Latin. 365
Cœur de l'homme. Remarque de M. Rioland ſur le cœur de l'homme. 273

Colleges. Vie heureuſe des Colleges. 306

Conclaves. Reflexions ſur l'Hiſtoire des Conclaves. 368

Confeſſeurs du Roy de la C. de J. 42

Confeſſion faite à des Séculiers. 344

Conis. Ville fatale aux François. 274

Conjuration des Fieſques. Sentiment touchant ce Livre. 62

Conradi Hereſbachii J. C. Hiſtoria Anabaptiſtica. Caractere de cette Hiſtoire. 408

Convivium. Ce que c'étoit que *Convivium* chez les Romains. 367

Corſes. Origine de l'affaire des Corſes à Rome. 457

Cour. Deſcription de la Cour de France. 146

Couriers. Diligence extraordinaire de quelques Couriers. 208

D

DAMES. En quel tems les Dames ont commencé à s'habituer à la Cour. 146

Danet. Faute remarquable qui regne dans ſon Dictionnaire. 465

Déclamation des Avocats du Parlement de Normandie. 419

Delfau. Eloge de Dom Delfau de la Congrégation de S. Maur. 289
Demande d'un homme d'eſprit à M. Fouquet Surintendant. 272
Dent. Uſage des dents d'yvoire fort ancien. 217
Dialogue. Maniere d'écrire pratiquée par les Grecs. 359
Diſgrace fatale à la vie & à la ſanté. 270
Diſſertation de M. l'Abbé N. N. ſur la Fable du Chanoine damné. 186
Diſſertation, ſavoir ſi l'on peut devenir habile homme ſans le ſecours du Grec & du Latin. 401
Droit Civil. Qualitez neceſſaires pour l'étude du Droit Civil. 55

E

ELOGIÆ *Thuaneæ.* Le Recuëil des Eloges de M. de Thou; Livre recommandable. 361
Eloquence. En quoi conſiſtoit l'éloquence des Romains. 65
Epitaphes. Utilité des Recuëils d'Epitaphes. 102
Eraſmus. Deſiderii Eraſmi Colloquia. 134
Eryci Puteani Epiſtolæ. Reflexion ſur

ces Lettres de Henry Dupuy. 417
Eſpernon. Parole remarquable de M. d'Eſpernon. 181
Eſpaiſſes. Parole remarquable du Préſident d'Eſpaiſſes. *la même.*
Eſtienne. Livres recommandables de Henry Eſtienne. 349
Etudier aux pieds des Maîtres, explication de ces termes. 204
Eunuchiſmus. Apologie *pro Eunuchiſmo & Eunuchis.* 142
Eunuque. Action heroïque d'un Eunuque. 425
Extaſes. Diverſes cauſes des extaſes. 203

F

FABLES d'Eſope, excellent Livre. 382
Favoris. Belle remarque touchant les Favoris. 85
Femmes ſavantes. Obſervation touchant les mœurs des Femmes ſavantes. 29
Feu M. de H. H. Recit de ce qu'il lui eſt arrivé dans une maiſon Religieuſe. 101
La Fontaine. Portrait de M. de la Fontaine. 383
Foudres ou Tonnes d'Allemagne. 201
Du Four. Eloge de D. Thomas du Four

ſavant Benedictin. 286
Foxius Morſillus. Sa mort. 292
Francine, fille de Deſcartes. 134
Franquetot. Conduite ſage de M. le Préſident de Franquetot. 257
Fruit. Quel étoit le fruit défendu dont Adam mangea dans le Paradis terreſtre. 118

G

GAFFARELLE. Remarque ſur les curioſitez inoüies de Gaffarelle. 362
Galets. dans leſquels ſe trouvent des criſtaux de differentes couleurs. 11
Gazette. Diſſertation en forme de Lettre ſur les Gazettes. 212
Genie Hiſtorique. 356
Godeau. Eloge de M. Antoine Godeau Evêque de Vence. 322
Grands. Les Grands ne ſe doivent point commettre avec leurs inferieurs. 50
Greart. Eloquence de M. Greart Avocat celebre. 420
Guerchois. Eloge de M. le Guerchois Avocat General du Parlement de Normandie. 421

H

HARLAY. Caractere de M. de Harlay Archevêque de Roüen. 137

Henry IV. Parole remarquable d'Henry IV. 241

Heretique. Son imprudence. 26

Herſen. Ouvrages de M. Herſen. 346

Hyppolyte. Témoignage remarquable de la Chronique d'Hyppolyte touchant l'âge de la Sainte Vierge. 142

Hiſtoriens qui vendent leur plume. 48

Hobbes. Politique d'Hobbes, quel ſentiment on en doit avoir. 38

Hodœporicon. Ouvrage curieux d'Ambroiſe Camaldule. 136

Holſten. Opuſcule de Holſten. 345

Huberti Langueti Epiſtolæ. Obſervations ſur les Lettres de Languet. 428

Huet. Sentiment de M. Huet touchant la Traduction Latine des Ouvrages de S. Irenée. 27

Hugonis Grotii Epiſtolæ ad Gallos. Reflexions ſur ces Lettres de Grotius. 404

TABLE.

I

Le JAY. Caractere de Nicolas le Jay Premier Préſident du Parlement de Paris. 72.
Imitation de Jeſus. Nouvelle découverte touchant l'Auteur du Livre de l'Imitation de Jeſus. 262.
Innocent VIII. Parole remarquable d'Innocent VIII. 381
Innocent X. Parole remarquable de ce Pape. 6
Joly. Ouvrages de M. Joly. 382
Joſephe de Voiſin. Ses Ouvrages. 364
Joſephe. Avec quelles précautions il faut lire l'Hiſtoire de Joſephe. 56
S. Irenée. Remarque ſur la Verſion Latine de ſes œuvres. 27
Les *Italiens* affectent de prendre des noms d'anciens Romains, &c. 313
Juifs. Reflexion ſur une Coûtume des Juifs. 58.
Juremens à la mode dans le dernier ſiecle, & bannis dans celui-ci. 180.

L

LABBE. Caractere du Pere Labbe. 12.

Lait d'Aneſſe. Son utilité. 139
Langue Italienne. De l'origine de cette Langue. 400
Languerie. Eloge de M. de Languerie, Avocat General du Parlement de Normandie. 422
Laverna. Déeſſe des Larrons. 429
Lecture. Quatre choſes principales à obſerver dans la lecture des bons Auteurs. 46
Leoni Medecin, jetté dans un puits par Pierre de Medicis. 107
Libraires. Stationnaires de l'Univerſité de Paris. 200
Licetus. Reflexion ſur le Livre *de Lucernis* de Fortunius Licetus. 142
Ligue. Remarques curieuſes ſervant à l'Hiſtoire de la Ligue. 119
Livre. Peu de choſe eſt capable de dégoûter de la lecture d'un Livre. 129
Livres. Guerre faite aux Livres. 56
Loi Salique. Arreſt du Parlement de Paris pour la Loi Salique. 126

M.

MACHIAVEL. Doctrine de Machiavel, en quoi conſiſte. 140
Machine Automate. 134
Maffée. Défauts de l'Hiſtoire des Indes.

par Maffée. 21
Magdeleine. Savoir ſi la Magdeleine, la Pechereſſe de Naïm, & Marie de Bethanie, ſont trois perſonnes diſtinctes. 41
Maladie. Finte. 338
De la *Mare.* Recuëils de M. de la Mare ſervans à l'Hiſtoire de Bourgogne. 355
Mariage. Savoir ſi le Mariage ne nuit point aux études des Savans. 242
Bons Mariages rares. 218
Marie. Criſtophe Marie, Entrepreneur celebre. 10
Marillac. Origine de la Maiſon de Marillac. 14
Le Maréchal de Marillac accuſé de Péculat. *La méme.*
Eloge de M. de Marillac Garde des Sceaux, ſon caractere & ſes paroles remarquables, 17
Marin. Bon mot de M. Marin Premier Préſident du Parlement d'Aix. 355
Statica Medicina. Sanctorius Auteur de la Medecine. 316
Melvil. Memoires hiſtoriques de Melvil recommandables. 431
Memoires. Diſſertation ſur les Memoires d'Etat. 458
Mer. L'air de la Mer meurit le Vin. 19

Microſcope. Deſcription d'un excellent & très-rares Miſcroſcope. 461
Mines. Invention des Mines. 220
Mines de Sel aux environ de Cracovie. Remarques ſur ces Mines. 337
Modes. Differentes modes de s'habiller. 314
Monnoie. Invention de la Monnoie au Moulin & du Balancier. 78
Monnoie marquée au Coin d'Henry II. 79
Montagne. Jugement des Oeuvres de Montagne. 31
Montmorency. Parole remarquable de M. le Duc de Montmorency. 118
Montpenſier. Deſſein d'un Livre par Madame de Montpenſier. 135
Montpenſier. Mort ſubite de Gilbert de Montpenſier. 311
Morin. Traité de la Penitence par le P. Morin. 344
Morvillier. Excellent Conſeil de M. Morvillier donné à Charles IX. 70
Mots. Origine des bons mots. 63
Muſæum Italicum. Remarques ſur le *Muſæum Italicum* du P. Mabillon. 326
Muſique. Savoir s'il eſt naturel d'aimer la Muſique. 82

N

NATURE. Regles de la nature dans la compoſition des differens airs de viſage. 176
Navarre. Supériorité du College de Navarre. 46
Neuton. Adam Neuton Auteur de la Traduction Latine de Fra-Paolo. 136
Nobles. Faux Nobles, &c. 278
Noms. Coûtume d'écrire les noms ſur un Cercle. 219
Noms de Familles illuſtres corrompus par la maniere de les latiniſer. 102
Noſtradamus. Prophéties de Noſtradamus. 151

O

de OFFICIIS. Des devoirs ou des civilitez que les Romains ſe rendoient, &c. 387
Oneirocritica. C'eſt-à-dire, de l'interprétation des ſonges. Quelle eſtime on doit faire de ces ſortes de Livres. 175
Ortographe. Obſervation ſur l'ortographe nouvelle de M. Couſin. 24

Ortographe des mots Grecs & Latins. 217
Oſſat. Lettres du Cardinal d'Oſſat. 19
Ovide. Faſte d'Ovide, excellent Ouvrage. 337
Ouvrages d'eſprit. Coûtume des Romains de reciter les Ouvrages de leur compoſition en preſence de leurs amis. 310
Oyſelier. Plaiſanterie d'un Oyſelier de Paris. 46

P

PANGLOSSIE, ou Recuëil des Eloges donnez à M. de Peireſc. 364
Paſcal. Son Portrait & ſon Eloge ſuprimez d'entre les Hommes Illuſtres de M. Perrault. 23
Parole remarquable de M. Paſcal. 215
Patin. Paroles remarquables de Guy Patin. 293
Sentimens de M. Patin touchant l'uſage des liqueurs. 3
Pecquet. Eloge de M. Pecquet, Medecin celebre. 1
Peranda. Parole remarquable de Peranda. 140
Perſes. Prieres des Perſes. 145
Thomas Hide Anglois, a fait un Traité fort

fort curieux de la Religion de ces anciens Perſes. *Lamême.*

Petrarque eſt le premier qui nous a procuré une Traduction Latine d'Homere. 20

Philoſophie. Principe de la Philoſophie moderne, qui ſe trouvent dans les anciens Peres de l'Egliſe. 348

Phyſionomie. Diſſertation ſur la Phyſionomie. 435

Pindare. Comparaiſon de Pindare & d'Horace. 137

De Poëmatum Cantu & viribus Rythmi. 398

Poëme Grec ſur l'immortalité de l'ame. 469

Plongeur. Plaiſante repartie d'un Plongeur. 343

Polybe. Jugement ſur ſon ſtile. 20

Polyglotte de Guy Michel le Geay Doïen de Vezelay. 71

Portrait de M. N. N. 342

Portraits des grands Hommes utiles à l'inſtitution des mœurs. 59

Pouſſin. Portrait & Eloge du Pouſſin. 152

Pradon. Le fameux Pradon ſifflé & battu pour l'amour de lui-même. 89

Prédicateur. Qualitez d'un Prédicateur accompli. 57

Tour plaisant d'un Prédicateur demeuré court. 284
Protestans, les premiers en France qui ont commencé à bien parler & à bien écrire. 181
Psalterium Davidicum. Pseautier de David traduit en vieux langage. 73.
Psellus. Jugement du Livre de Psellus, *de Energia Dæmonum*. 335.
Pucaro. Vase d'une terre particuliere & d'un merveilleux effet. 312.

Q

QUINTE-CURCE, Auteur de la Vie d'Alexandre. 332.

R

RABULA. Le mot de *Rabula* expliqué par celui de *Brailleur*. 445.
Ratramne. Remarque critique sur le Livre de Ratramne de l'Eucharistie. 108
Raynaud. Caractere de Theophile Raynaud. 333
Reforme des Benedictins. 88
Religion. Il ne faut parler qu'avec respect des choses de la Religion. 26

Remarque d'un Abé de la vieille Cour. 3
Republique des Lettres. Etat preſent de cette République. 66
Richard. Remarque de M. Richard Curé de Triel ſur les pains ſans levain. 327
Richelieu. Trait remarquable de la politique du Cardinal de Richelieu. 50. 91
Duché de Richelieu va aux collateraux & aux femmes. 315
Le Cardinal de Richelieu affectoit de copier les grandes actions du Cardinal Ximenez. 346
Ridicule. Exemple d'un ridicule ſurprenant dans de grands Hommes. 75
Ris, excité par les premiers morceaux mis dans la bouche, après une longue diete. 209
Rucellay. Particularitez de la Vie de l'Abbé Rucellay. 296
du Ryer. Pierre du Ryer, & André du Ryer. 100

S

SAINT-CYRAN. Eloge de l'Abbé de Saint-Cyran, retranché du *Gallia Chriſtiana.* 23
Salvoiſon. Parole remarquable de M. de Salvoiſon. 314

Sanctorius. Parole remarquable de Paulus Æmilius Sanctorius. 140.
Sandales de bois. Leur usage dans la Musique. 208.
Sçauroit, pour *sauroit.* Remarque curieuse sur cette ortographe. 74
Sanrey. Eloge de M. de Sanrey savant Théologien. 244.
Memoires de M. de Sanrey pour servir à l'Edition de ses Ouvrages. 253.
Scioppus. Gasparis Scioppii infamia famiani. 133.
Sesterce. Observations sur les Sesterces des Romains. 275.
Simenellus, seu *panis Similaceus.* 91
Simon. Métode particuliere de M. Simon sur Dandini. 38.
Soissons. M. le Comte de Soissons par qui tué à la Bataille de la Marfée près de Sedan. 466
Sage conduite de M. le Comte de Soissons. 180.
Soldats François. Marque de leur courage après leur mort. 22.
Somnambule. Histoire surprenante d'un Somnambule. 258
Sophronius. Opinion de Sophronius touchant S. Joseph. 141
Spinosa. Quelques remarques historiques touchant Spinosa. 356.

Sportula. Explication du mot Latin *Sportula.* 366.
Standons. Jean Standons diſeur de veritez. 221
Strabon, Ecrivain judicieux. 20.
Strada, Hiſtorien peu judicieux. 21
Symbole des Apôtres. Remarques curieuſe touchant le Symbole des Apôtres. 174.

T.

TALON. Parole remarquable de M. Talon Avocat General du Parlement de Paris. 257.
Terence. Recuëil des façons de parler de Terence. 130.
Terre ſigillée, préſervatif contre les venins & les enchantemens dont les anciens ſe ſervoient. 339.
Terre tannée. Origine & uſage de la terre tannée. 312.
Thevenot, de l'Art de Nager. Reflexions ſur cet Art. 432
Thony, fou du Connétable Anne de Montmorency. 435
Thou. Eloge de M. de Thou. 362
Reflexions ſur l'endroit de l'Hiſtoire de M. de Thou, où il eſt parlé de Marie Stuart. 408.
Thuana. ... ... 53.

Thuana, pour *Thuanea*. 54.
Thucidide & Tite-Live. Défauts notables de ces deux Hiſtoriens. 357.
Tomaſinus, accuſé de s'être attribué les Ouvrages de Rodius. 425.
Trivulſion. Caractere du moderne Trivulſion. 385.
Turenne. Parole remarquable de M. de Turenne. 128.

V

VACATIONS, pourquoi accordées aux Parlemens. 89.
Varillas. Diſſertation ſur la Vie & les Ouvrages de M. Varillas. 447.
le Vaïer. Caractere de M. de la Mothe le Vaïer. 328.
Veau. Epitaphe remarquable d'Alain Veau, Treſorier ſans reproche. 271.
Vecchietti. Opinion de Vecchietti touchant la derniere Pâque de Jeſus-Chriſt. 371.
Veniſe. Belle deſcription Latine de la Ville de Veniſe. 375.
Ventriloques. Gens qui parloient du Ventre. 349.
Vers remarquez & condamnez dans la Proſe de Tite-Live. 445.
Verſus Politici. Ce qu'il faut entendre

par *Verſus Politici* dans les Anciens. 374.

Vie heureuſe. Deſcription d'une vie heureuſe. 380

Vienne. Remarques critiques ſur le nom de Vienne. 198

Voiture. Particularitez de la Vie de Voiture. 413

Wicofortii Epiſtolæ. Lettres de Wicquefort, ni utiles ni agréables. 434.

Wehler. Particularitez du Voïage de Georges Wehler, ſervant à l'Hiſtoire de la Litterature. 317

X

XIMENE'S Notes du Cardinal Ximenés ſur l'Ecriture Sainte. 347
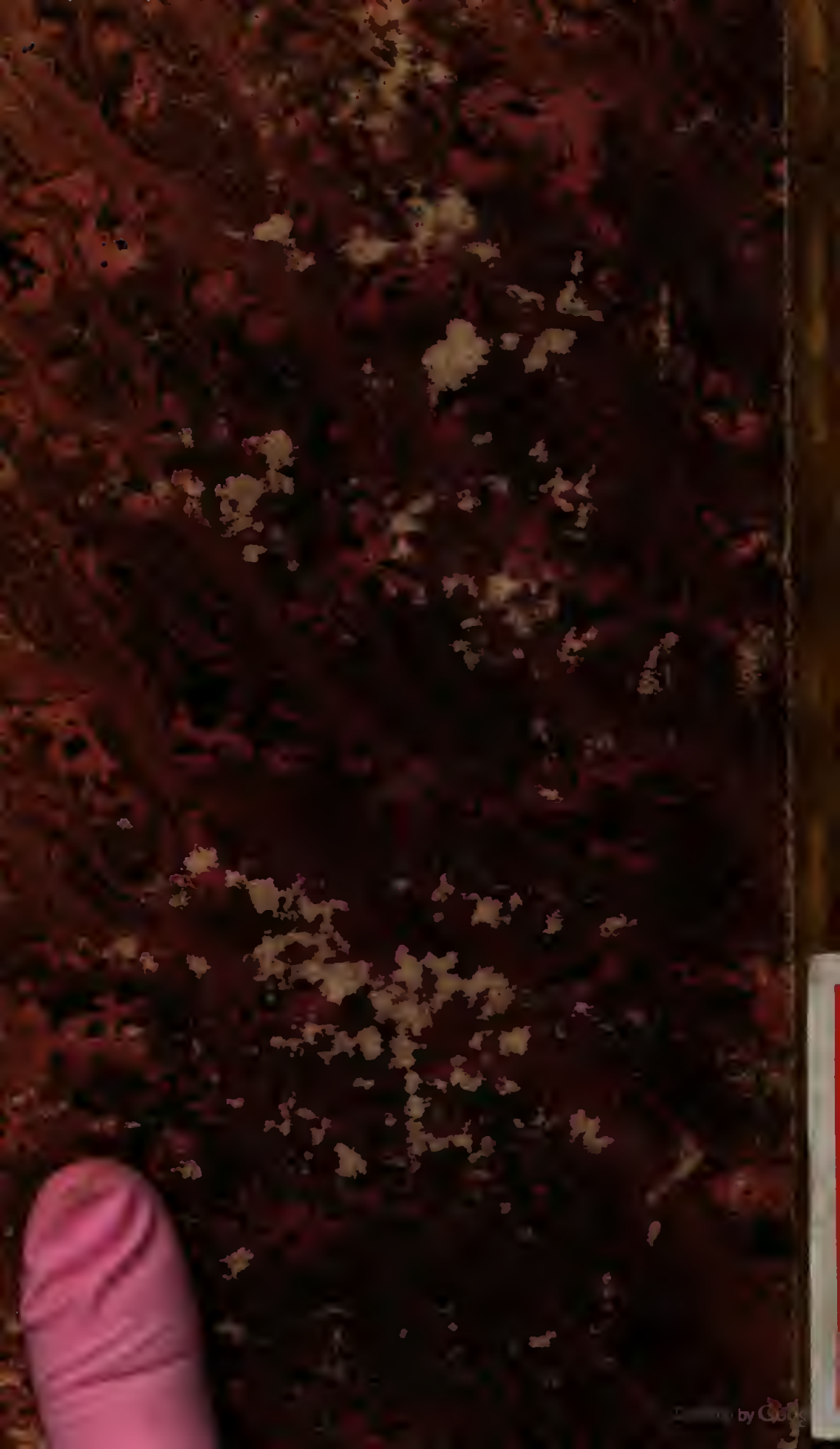
Fin de la Table.